cahier des arts et lettres

l'entrevue de robert guy scully

GABRIELLE ROY

l'hommage de victor-lévy beaulieu

LETTRES D'UN JUIF

simone de beauvoir commente un livre émouvant



mean streets



sur un excellent concert de la smcq



3,000



la météo

Mélange de neige et de pluie. Maximum aux environs de 35. Dimanche: nuageux. Moins froid. Détails page 2.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

David Lewis lance un défi aux conservateurs

— page 2

Office férial | Vol. LXV - No 74 | Montréal, samedi 30 mars 1974 | 15 CENTS (Côte-Nord, Bas-du-Fleuve et Gaspésie: 20 CENTS)

L'industrie pharmaceutique 1

Est-ce la mort d'un commis-voyageur?

par MICHEL LEFÈVRE

La faillite de $7 millions des Pharmacies Modernes a bouleversé la structure de distribution des produits pharmaceutiques dans le Québec au détriment des consommateurs.

Par leur refus d'accepter le concordat proposé par les Pharmacies Modernes, les sociétés multinationales qui contrôlent à 90% le marché de la fabrication au Canada viennent d'effectuer une brèche dans le marché québécois, marché qui demeurait l'un des derniers bastions où la distribution en gros n'était pas sous leur contrôle.

L'offre de 30 cents par dollar de dette proposée par les Pharmacies Modernes n'étaient peut-être pas très élevée en soi, mais elle se situait tout de même dans la moyenne des concordats qui sont généralement acceptés un peu partout au monde. Mentionnons de plus que la Banque Canadienne Nationale appuyait cette offre de règlement en donnant l'assurance aux compagnies multinationales de les payer au comptant pour toute nouvelle commande.

Mais derrière cette bataille au sommet pour le marché québécois, en deuxième ligne, deux distributeurs canadiens de grande taille, National Drug and Chemical et Koffler Stores, pourront maintenant mener en franc-tireur leur offensive. Dans une telle conjoncture, le dernier centre québécois de la non-concentration à l'échelle nationale de la distribution, les Pharmacies Universelles, aura bien du mal à prêcher les vertus du mariage.

Le marché de la pharmacie au Canada est assuré surtout au détail par l'intermédiaire des pharmacies et des hôpitaux, qui distribuent aux consommateurs des médicaments dits contrôlés. Par ailleurs, la distribution de médicaments dits brevetés, dont il sera question ultérieurement, peut être faite par l'intermédiaire de pharmacies, mais aussi et surtout par tout établissement de commerce au détail, et ce sans la surveillance des pharmaciens.

Dans la plupart des régimes de distribution, la vente normale et ordonnée d'un produit qu'il soit industriel ou de grande consommation comporte trois étapes bien distinctes qu'il est bien difficile d'éliminer sans en augmenter les coûts du produit: du fabricant au grossiste, du grossiste au détaillant; du détaillant au consommateur.

Au Canada, l'économie manufacturière semble nécessiter les trois étapes et l'industrie pharmaceutique, à ce chapitre, n'y échappe pas. Pourtant il est intéressant, pour ne pas dire étrange, de noter que, dans une large mesure, les fabricants traitent directement avec les pharmacies de détail et les hôpitaux et semblent dans plusieurs provinces avoir supprimé presque entièrement les grossistes en remplissant eux-mêmes la fonction de ces derniers. Il est intéressant

Voir page 2: Commis-voyageur

Selon les calculs de M. Bourassa

Toute hausse de l'essence serait injustifiée

Tandis que le premier ministre de la Saskatchewan annonçait une réduction de la taxe sur l'essence de sept cents le gallon afin d'effacer presque entièrement la hausse de huit cents prévue dans l'Ouest à compter de la mi-mai, le premier ministre du Québec déclarait de son côté hier qu'il ne voit aucune raison justifiant une augmentation des prix de l'essence et de l'huile à chauffage à la suite de l'entente intervenue cette semaine à Ottawa au cours de la rencontre des premiers ministres.

Le prix des produits pétroliers devrait pouvoir être maintenu aux niveaux en vigueur depuis le 1er janvier 1974", a dit M. Bourassa dans un communiqué diffusé hier.

Aux Communes, toutefois, le ministre de l'Energie, M. Donald Macdonald, a dit que l'accord fixant à $6.50 le prix du baril de pétrole brut au puits canadien entraînera une hausse du gallon de carburant estimée à huit cents dans l'Ouest et à trois cents dans l'Est. La veille, le ministre avait cependant laissé entendre que l'augmentation pourrait atteindre jusqu'à cinq cents dans l'Est et 10 cents dans l'Ouest. Hier, M. Macdonald a révisé à la Caisse ces chiffres encore estimatifs.

Pour sa part, M. Bourassa retient seulement la possibilité d'une très faible majoration variant d'un cent à un cent et demi le gallon.

L'arrangement intervenu à Ottawa, dit encore M. Bourassa, "implique que le baril de brut coûtera en moyenne 50

Voir page 6: L'essence



Alexandre Soljenitsyne porte fièrement deux de ses fils, à l'aéroport de Zurich-Kloten, où un avion de la Swissair venait d'amener de Moscou toute sa famille, ainsi que vingt-huit valises contenant ses biens et ses archives. Voir nos informations en page 9. (Téléphoto AP)

Bellemare sera-t-il le Jean XXIII de l'UN?

par Gilles Lesage

QUEBEC — Qui, pour remplacer M. Gabriel Loubier, sera nommé aujourd'hui chef intérimaire de l'Union nationale?

Qui, de plus, sera élu président d'un Parti qui a été balayé de la carte électorale le 29 octobre dernier et qui se refuse obstinément à disparaître tout à fait?

Telles sont les deux grandes questions qui se posent au moment où se réunit ce matin, à Québec, le conseil national de l'UN, formé de trois représentants de chacun des 110 comtés, des candidats et permanents, soit au total quelque 400 personnes.

En matinée, les délégués entendront le discours d'adieu de M. Loubier qui, après onze ans de vie politique, retourne à ses affaires personnelles.

Ce sera ensuite l'élection de chacun des treize exécutifs régionaux, qui éliront à leur tour le conseil exécutif national. A ce niveau, deux tendances au moins s'affrontent: celles des permanents et de l'Establishment du Parti, identifiés en gros à la "gang de Montréal"; et celle de ceux qui s'affichent sous l'étiquette du "renouveau", surtout en province.

La première tendance est symbolisée, à son corps défendant, par le président sortant, Me Claude Simard, de Montréal, qui est à nouveau candidat, seul, et qui se dit prêt à travailler avec tout le monde.

L'autre groupe est dirigé par M. Fernand Grenier, ex-député de Frontenac de 1966 à 1970, candidat à la présidence avec deux colistiers à la vice-présidence, Mme Jacqueline Pelletier et Mlle Louise Bertrand, qui furent candidates en octobre dernier dans les comtés de Richmond et de Notre-Dame-de-Grâce.

Si cette élection revêt quelque intérêt, c'est surtout la discussion relative au choix d'un chef intérimaire qui semble importante pour l'avenir d'un parti moribond qui aspire à devenir une "troisième force" entre le Parti libéral et le Parti québécois. Mais ces deux points chauds seront débattus derrière les portes closes du chic Québec-Hilton, à moins que les délégués ne renversent la décision du comité d'organisation.

Jusqu'à hier, l'ex-ministre Jean-Paul Cloutier semblait devoir rallier sans difficulté les divers groupuscules qui se disputent les dépouilles du Parti de Maurice Duplessis. Hésitant encore, l'ex-ministre des Affaires sociales attend de prendre le pouls de l'assemblée avant de se décider, et encore, à la condition que ce ne soit que pour quelques mois.

Mais voilà qu'un autre ancien ministre des cabinets Johnson et Bertrand, que l'on croyait en train de jouir d'une paisible retraite, semble à nouveau mordu du virus politique et songe à refaire surface. Bien plus, l'ex-ministre du Travail, M. Maurice Belle-

Voir page 2: L'Union nationale

au gré du temps

Démonisme

Le diable qui a besoin des hommes est revenu parmi nous grâce à un film grand-guignolesque sur l'exorcisme.

En fait, le Prince des démons n'avait jamais cessé, cherchant qui dévorer, d'être présent et agissant en ce monde. Il est vrai que sous le nom de Mal, il était si bien apprivoisé qu'il n'inquiétait plus personne.

Mais son infernale intelligence lui a suggéré ce retour remarqué dans les consciences. Le voici à l'oeuvre qui les ronge de l'intérieur. Il espère que par son travail lent et caché, chacun s'écroulera un jour brusquement; c'est là son satanique projet: le Diable s'est fait termite.

Louis-Martin TARD

Campeau: 4 ans de prison

par Guy Deshaies

M. Maurice Rousseau, juge aux sessions de la paix, a imposé, hier, à l'ex-urbaniste de Ville d'Anjou, M. Charles-Edouard Campeau, plusieurs peines de prison concurrentes totalisant une durée de quatre années de bagne.

M. Campeau, 57 ans, a pris illico le chemin de la prison mais son avocat, Me Raymond Daoust, a fait savoir qu'il demanderait lundi à la Cour d'appel de libérer son client en attendant que la Cour d'appel se prononce sur le bien-fondé des jugements de culpabilité rendus contre lui par le juge Rousseau.

Ce dernier avait déclaré M. Campeau coupable de divers abus de confiance, d'actes de corruption dans les affaires municipales de Ville d'Anjou et de conspirations, tous ces crimes ayant été commis sur une période de cinq ans, dans les années 60, et ayant rapporté environ $300,000 à son auteur qui, par ailleurs, aurait reçu en honoraires de la municipalité d'Anjou, pour la même période environ, la somme de $1,768,432.

Campeau se servait de son titre d'urbaniste et d'évaluateur de Ville d'Anjou pour faire des transactions immobilières sur des emplacements devant être expropriés plus tard. Parmi ses co-conspirateurs présumés on retrouve l'ex-maire d'Anjou, M. Ernest Crépeault, qui subira

Voir page 6: Charles-E. Campeau

Dès lundi, le beurre coûtera au moins six cents plus cher

OTTAWA (PC) — A partir de lundi, les consommateurs canadiens et québécois paieront au moins six cents de plus pour la livre de beurre.

Les dirigeants de l'Union des producteurs agricoles (UPA) ont confirmé hier à Montréal les prévisions exposées plus tôt dans la journée par le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan.

A la Chambre des communes, M. Whelan avait annoncé que le prix du soutien pour le lait industriel était porté de $7.17 à $8.50 les cent livres pour l'année 1974-1975. Il ajoutait que le gouvernement avait également accepté de faire passer le prix garanti du beurre de 71 cents à 77 cents la livre et celui du lait en poudre de 12 cents à 50 cents la livre.

En soulignant que l'augmentation consentie aux producteurs du lait industriel proviendra à la fois du marché et d'une majoration de la subvention directe, le ministre de l'Agriculture expliquait que cette décision s'imposait pour permettre aux producteurs de faire face à l'inflation et d'absorber davantage les coûts de production.

Les leaders de l'UPA ont manifesté une certaine déception à l'annonce des changements. Le président, M. Paul Couture, affirme que c'est insuffisant. Il ne faudra pas s'étonner, poursuit-il, de voir les jeunes se désintéresser de l'agriculture et quitter les entreprises agricoles de leurs parents. Il trouve très significatif le fait que le gouvernement Bourassa ait diminué la part de son budget à l'agriculture.

Pour sa part, le secrétaire de la Fédération des producteurs agricoles, M. Henri Dorval, considère que les modifications à la politique gouvernementale constituent "un pas dans la bonne voie" mais il rappelle aussitôt que les producteurs avaient réclamé une augmentation de $2.00 du prix de soutien industriel alors qu'il ne sera payé que $1.33 de plus le cent livres au producteur.

Selon M. Dorval, les coûts de production sont de beaucoup plus élevés que les estimations du ministère de l'Agriculture.

Voir page 6: Le beurre

Le NPD cherche à prendre racine en N-E

de notre envoyé spécial, François Barbeau

HALIFAX — Aux yeux des néo-démocrates, les électeurs de la Nouvelle-Ecosse sont prêts à accepter une nouvelle idéologie politique et le NPD entend mener la campagne électorale en cours avec l'objectif de former, sinon le prochain gouvernement, du moins le suivant.

C'est dans ce but que des organisateurs néo-démocrates des autres provinces se trouvent aujourd'hui en Nouvelle-Ecosse, et parmi eux M. Ted Chudick, principal organisateur du Nouveau Parti démocratique manitobain, qui a joué un rôle important dans les victoires de MM. Blakeney et Barrett, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique.

La décision de jeter les bases d'un parti néo-démocrate bien structuré en Nouvelle-Ecosse avait été prise bien avant le déclenchement des élections, et certains partisans se plaisent à laisser entendre que si M. Regan a agi avec tant de précipitation pour tenir des élections le 2 avril, c'est qu'il savait que le NPD était en voie de s'organiser.

La journée où M. Regan a annoncé des élections, M. Chudick se trouvait déjà à Halifax. Il y était venu pour mettre sur pied une campagne de recrutement et de financement.

Le NPD de la Nouvelle-Ecosse compte deux députés seulement: le leader, M. Jeremy Akerman, élu dans la circonscription de Cap Breton avec une majorité de plus de 1,500 voix, et M. Paul Macewan, élu dans Cap Breton Nova avec à peine 60 voix de plus que son plus proche rival, un conservateur.

Les instances du parti, à l'échelle nationale, ayant jugé que la personnalité de M. Akerman et son comportement à l'Assemblée législative depuis 1970, valaient la peine d'être exploités à leur juste mesure.

D'autant plus que les électeurs considèrent maintenant le NPD comme une alternative valable aux deux partis traditionnels. A l'automne, le NPD, après avoir analysé la situation pendant un mois, a jugé que les partisans avaient assez de motivation pour mener à bien une campagne éventuelle.

C'est dans ce but donc que M. Chudick était ici pour recruter des membres quand M. Regan a annoncé les élections. Pour donner un exemple de l'état dans lequel se trouvait le Parti, disons seulement qu'il y a quatre semaines, quelques jours à peine après le déclenchement des élections, le NPD n'avait que 14 en caisse et 14 candidats seulement.

Près de court, le Parti a tout de même décidé de lancer des candidats dans

Voir page 6: Nouvelle-Ecosse

mini-loto

TIRAGE: 52
VENDREDI, 29 mars, 1974
28 Séries émises — 90,000 chacune
Possibilité de:

97597 — 28 GAGNANTS DE $5,000.
7597 — 224 GAGNANTS DE $500.
597 — 2268 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

52e COURSE, 28 mars, 1974

ORDRE: $1,421.40 (226 PRIX)
DÉSORDRE: $61.80 (4,604 PRIX)
VENTES TOTALES: $1,054,319.00

RÉSULTAT			
A	B	C	D
1	7	3	10

L'Union nationale trouvera-t-elle son Jean XXIII?

Suite de la première page

mare, qui fut président de la Commission des accidents du travail jusqu'à l'an dernier, reçoit l'appui enthousiaste d'un autre collègue, M. Clément Vincent, qui fut ministre de l'Agriculture. Tous deux sont d'ardents militants conservateurs sur la scène fédérale.

M. Vincent estime que M. Bellemare serait plus disponible que M. Cloutier, fort occupé dans diverses entreprises à Montmagny et à Lévis, où il dirige notamment deux hebdos.

Il semble exclu qu'il y ait lutte entre les deux-ex-ministres. Peut-être M. Bellemare n'a-t-il mis son nom de l'avant que pour mettre un peu d'émulation dans un parti auquel il a consacré la moitié de sa vie? Dans ce cas, M. Cloutier sera chef intérimaire, s'il le veut bien. Hier soir, les jeux n'étaient pas encore faits et les discussions de coulisses allaient bon train.

Si M. Bellemare se dit prêt à reprendre le collier, c'est qu'il ne veut pas laisser l'UN mourir lentement. Sa santé va mieux, il s'ennuie un peu à la retraite et il se voit un peu comme "le Jean XXIII" de la politique québécoise. C'est un organisateur hors de pair, un personnage haut en couleurs, "un vieux bleu".

M. Cloutier n'est pas mordu comme M. Bellemare. Il n'est pas non plus très "agressif". Et ce qui l'intéresse surtout, semble-t-il, ce n'est pas tant la survie de l'UN en soi que l'émergence d'une troisième force du centre, entre les libéraux et les péquistes. Pour lui, ce serait très temporaire, d'autant plus que le chef intérimaire ne pourra être candidat à la direction permanente de l'UN ou du parti qui en surgira peut-être.

Quoi qu'il en soit, il se pose aux militants des questions cruciales, dont les suivantes:

● qu'arrive-t-il avec la caisse électorale, jadis plantureuse, de l'UN? Que faire avec ce qu'il en reste, compte tenu du fait que M. Loubier lui-même a parlé de "vautours" à cet égard? Et à quand la lumière promise par le chef démissionnaire sur les finances du Parti et la vente de ses biens à Montréal et à Québec?

● une troisième force, c'est beau sur papier, mais comment la bâtir, et avec qui? Il est facile d'exclure les créditistes, mais au moins ils ont élu MM. Samson et Roy; et cela, quoi qu'on en dise, c'est un atout important. Si jamais il devait être question d'alliance, serait-ce dans cette direction? La plupart des militants de l'UN écartent, semble-t-il, toute idée de flirt avec M. Yvon Dupuis, même si certains "gros bonnets" l'auraient aidé à financer sa campagne au leadership l'an dernier.

Ces questions, et d'autres, se poseront avec acuité au chef intérimaire et au président. Et à quand un congrès de leadership? Ce ne sera pas avant plusieurs mois, croit-on. Contre toute attente, l'UN, ou ce qui en reste, attend un "miracle" qui la remettrait en orbite. Cela peut être long!

Plutôt que de faire survivre l'UN, ne vaudrait-il pas mieux repartir à neuf, tout en évitant le piège tendu par M. Dupuis, qui veut faire une manoeuvre semblable, en mai prochain?

Entre-temps, le candidat Grenier et ses co-listiers ont dénoncé hier ce qu'ils appellent les "parasites qui se sont accrochés à notre caisse électorale et non pas à notre idéologie"; de même que "la dilapidation de nos fonds... au profit de personnes qui se contentent d'endormir et de conserver le parti dans un état végétatif..."

Prié de s'expliquer et de donner des noms par les journalistes, M. Grenier s'est récusé, promettant de faire la lumière quand il sera élu, même dès ce soir. Il finit par dire qu'il vise trois ou quatre personnes autour du chef démissionnaire. Et quand l'on mentionne des noms comme MM. Normand Cherry et Jean Loiselle, organisateur en chef et conseiller spécial qui jouiraient de contrats à long terme avec l'UN, l'ex-député unioniste ne nie pas et sourit. "Le temps des deux chefs, des trois chefs ou de la "clinique" de chefs qui agissent parallèlement au vrai chef est révolu", assure encore le candidat à la présidence, qui ne vise pas M. Loubier, "victime des événements et de certaines personnes."

M. Grenier évalue à environ 22,000 le nombre de membres du Parti à la fin de 1973. Aux élections d'octobre, l'UN est arrivée bonne dernière, ne récoltant que cinq pour cent des suffrages et ne faisant élire aucun député.

Le candidat croit qu'une certaine "clique" ne veut pas d'un chef intérimaire, qui pourrait faire la lumière sur ses agissements. Là encore, il se refuse à donner des précisions. Il promet d'en dévoiler ce soir, s'il est élu à la présidence bien sûr.

En conclusion, M. Grenier croit que l'UN peut survivre et que les militants ne sont pas intéressés uniquement au "trésor" du Parti.

Le parti de MM. Duplessis, Johnson et Bertrand a-t-il encore un avenir ou seulement un passé? La réunion du Québec-Hilton devrait donner quelques éléments de réponse... intérimaire!

La mort d'un commis-voyageur?

Suite de la première page

aussi de noter que cette façon de procéder n'a nullement fait diminuer les prix à la consommation, mais qu'elle a plutôt eu tendance à les faire augmenter.

Ce quasi-contrôle de la distribution est d'ailleurs confirmé par une enquête de l'Association des fabricants canadiens de produits pharmaceutiques qui révèle que les grossistes, avant la faillite des Pharmacies Modernes, comptaient que pour 35% seulement des ventes nettes de médicaments dits contrôlés d'une trentaine de grands fabricants multinationaux.

Ainsi, nombreuses sont les entreprises qui préfèrent vendre leurs produits directement aux pharmaciens et aux hôpitaux. Ces entreprises, pour la plupart sous contrôle américain, ont des entrepôts situés dans différents centres du pays. Dans certains cas, ces entrepôts appartiennent en propre à des entreprises pharmaceutiques, tandis que dans d'autres cas, un certain nombre de fabricants déposent leurs stocks dans un entrepôt commun qui appartient généralement à une société d'entreposage. Les autres fabricants, généralement de taille moyenne ou petite, distribuent tous leurs produits par l'intermédiaire des grossistes uniquement.

Mais il est aussi intéressant de noter que même les grands fabricants qui préfèrent contrôler leur distribution dépendent aussi des grossistes pour répondre aux besoins de 10 à 25% de leurs clients car, entre ici en jeu les critères de rentabilité, ces grands fabricants sont plus intéressés aux centres urbains qui ne leur occasionnent qu'un minimum en frais de distribution. Ils laissent donc alors aux grossistes la partie la moins rentable. Ce phénomène donne déjà un premier élément de réponse aux distorsions de prix observées pour un même médicament d'une région à une autre, phénomène qui ne manque pas d'échapper aux consommateurs.

Au Québec, les deux grossistes importants, les Pharmacies Universelles ($38 millions de chiffre d'affaires) et les Pharmacies Modernes ($42 millions de chiffre d'affaires), avaient leur origine dans des mutuelles, parfois aussi appelées des coopératives, établies par des pharmaciens qui s'étaient regroupés pour profiter des avantages d'achats en grande quantité. Comme tous les pharmaciens du Québec étaient membres, dans une proportion à peu près égale de 50% dans l'une ou l'autre des deux mutuelles, le marché québécois se trouvait en quelque sorte protégé, laissant peu de possibilité aux autres grossistes non-mutuelles.

Dans cette dernière catégorie se range principalement le géant National Drug and Chemical qui distribue à l'échelle canadienne (sauf au Québec) et qui contrôle aussi deux chaînes commerciales de succursales pharmaceutiques. Au moment de la faillite des Pharmacies Modernes, National Drug and Chemical tentait de pénétrer le marché québécois par l'implantation de succursales Charmco, genre de pharmacie à escompte dans laquelle on retrouve un peu de tout et dont la préférence va d'emblée aux produits dits brevetés plutôt qu'aux médicaments dits contrôlés.

National Drug and Chemical, qui est contrôlée à 51% par la société ontarienne M. Loeb Limited, laquelle détient les franchises des magasins d'alimentation I.G.A. pour le Canada, gère aussi deux chaînes de pharmacies à travers le Canada: Associated Retail Pharmacists (ARP) et Good Neighbour Pharmacy (GNP). Ces deux chaînes représentent ensemble le plus important groupe de pharmacies "en franchise" au Canada.

Le marché du Québec est aussi convoité par la société Koffler Stores Limited qui tout comme son concurrent direct, National Drug and Chemical, contrôle une entreprise de distribution de gros de produits pharmaceutiques, en plus de gérer directement les chaînes de pharmacies Shoppers Drug Mart (180, au Canada) et avec l'appui de Steinberg's la nouvelle chaîne québécoise Pharmaprix (environ une dizaine au Québec). Cette société ontarienne a récemment, deux ans environ, fait l'acquisition de la société Cunningham Drug Stores qu'elle transforme actuellement en Shoppers Drug Mart.

Présentement plus de 60% des affaires dans le domaine des médicaments sont faits sur une base directe du fabricant au détaillant et ce contrairement à ce qui se passe ailleurs. Il semblerait donc raisonnable de se demander pourquoi, dans une industrie depuis si longtemps établie, moins de 40% des médicaments distribués au Canada le sont par l'entremise des grossistes, alors même que la carte géographique du Canada semble prouver sans l'ombre d'un doute l'illogisme de cette situation.

En plus de l'ignorance des services qui sont offerts par les grossistes, il semblerait y avoir deux facteurs principaux. Premièrement, plusieurs fabricants au Canada sont des filiales de compagnies américaines qui ont depuis longtemps pour politique de vendre directement. Quand ces compagnies ouvrent des succursales canadiennes, il semble donc naturel, pour la plupart d'entre elles, de continuer le même système de vente directe.

Ces compagnies prennent directement les commandes du pharmacien, par courrier ou par téléphone, ou par l'entremise de leurs propres vendeurs; elles font leur propre entreposage, emballage, expédition, facturation et s'occupent des retours. Et rien dans cette politique n'encourage en somme la baisse des prix des médicaments car, le marché de la distribution étant fractionné entre grossistes et fabricants, les coûts s'en trouvent donc plus élevés et par voie de conséquence les prix au détail le sont aussi.

D'autre part, plusieurs fabricants, et c'est une deuxième explication, poursuivent une politique mixte; ils vendent par l'entremise de grossistes, mais aussi directement. Dans certains cas le fournisseur vend directement dans certaines provinces et par l'intermédiaire de grossistes dans d'autres provinces. Il n'est donc pas invraisemblable qu'un grossiste qui manipule les produits de ce fournisseur les vende aux pharmaciens dans un territoire normalement couvert par un autre grossiste qui ne peut en obtenir la distribution.

Et pour ajouter au comble de ce fouillis, certains fabricants distribuent certains items qui sont habituellement ceux d'écoulement lent, par l'entremise de grossistes et se réservent les marchandises en grande demande. Cette situation, pour le moins ridicule, force en quelque sorte les grossistes en médicaments à ne pas annoncer ces produits d'écoulement lent, particulièrement s'ils entrent en compétition avec les produits d'un autre fournisseur dont toute la distribution se fait par l'entremise des grossistes.

Pourtant un produit pharmaceutique n'est pas un produit qui doit supporter uniquement la rentabilité, il est aussi contraint à des critères sociaux. Un pharmacien peut requérir un article en vitesse ou après l'heure normale à laquelle le fabricant accepte les commandes pour livraison ou une quantité minimum plus petite que la quantité minimum que le fabricant accepte de vendre sans charge additionnelle. Le grossiste devient alors une source plus fiable pour distribuer les médicaments et ceci est particulièrement vrai lorsque le fabricant n'a pas accès à des facilités d'entreposage en dehors de sa maison-mère.

Dans ce fouillis administratif, il ne manque pas de duplication d'efforts et de main-d'oeuvre. Alors qu'au Québec il y a une dizaine de grossistes, quatre compagnies y maintiennent des entrepôts. Il y a trois grossistes en médicaments à Vancouver mais sept compagnies y maintiennent également des dépôts. Il y a deux grossistes à Winnipeg et, là encore, sept fabricants ont établis des facilités de distribution.

A n'en pas douter, il serait plus économique et sûrement plus efficace si un meilleur usage était fait, par les fabricants, des facilités et services des grossistes, plutôt que de se lancer à la dépense en construisant ou louant ces entrepôts et en y installant des employés. En fait le coût d'expédition est sensiblement le même, que la marchandise soit envoyée par un grossiste ou par le fabricant, mais on éviterait une duplication coûteuse.

Il a été dit souvent qu'en éliminant le grossiste en médicaments, des économies substantielles en résulteraient, au bénéfice des consommateurs. C'est toutefois une conclusion erronée, car même si le grossiste était éliminé, quelqu'un devra remplir ses fonctions. Déjà les fabricants qui vendent directement aux pharmaciens de détail doivent remplir, comme nous l'avons vu, la double fonction de fabricant et de grossiste et ils encourent nécessairement les dépenses liées à la vente en gros.

Si chaque petit détaillant d'articles variés devait négocier avec chaque fabricant, et que ce dernier devait communiquer avec chacun des détaillants de ses produits, le système de distribution perdrait toute son efficacité et les coûts augmenteraient sans aucun doute.

Pour le pharmacien, il est d'une importance vitale d'arriver à un écoulement rapide de son inventaire et c'est particulièrement dans ce domaine que le grossiste devient pratiquement indispensable. Sans le grossiste, le pharmacien moyen ne pourrait pas espérer demeurer en affaires même s'il lui était possible d'acheter directement du fabricant chacun des articles qu'il garde en magasin, car la mise de fonds à elle seule suffirait probablement à l'étrangler.

Pourtant, il est virtuellement impossible pour un grossiste en médicaments de continuer ses opérations s'il ne vend que des produits de prescription ou médicaments dits contrôlés. Plusieurs de ces produits sont d'un écoulement lent et il se peut que le grossiste n'en reçoivent la commande qu'une ou deux fois l'an, et alors même en très petites quantités.

Ainsi pour lui permettre de garder un personnel complet et des facilités adéquates, il doit aussi tenir en stock plusieurs autres produits non-pharmaceutiques que plusieurs appellent des "bébelles" et aussi des produits pharmaceutiques qui sont d'un écoulement plus rapide, comme les produits dits brevetés.

Devant ce régime commercial qui prend une proportion de plus en plus grande sous l'impulsion des grossistes, eux-mêmes contraint à ce régime par l'action des fabricants, la pharmacie de détail devra-t-elle renoncer à plus ou moins brève échéance à son statut professionnel?

Mais avant de répondre à cette question, il serait utile de tracer en deux étapes les grandes lignes de la réglementation et de la commercialisation des produits pharmaceutiques: soit qu'ils soient d'ordonnances ou brevetés.

LUNDI: L'industrie de la fabrication laissée à elle-même.



David Lewis lance un défi aux conservateurs

OTTAWA (PC) — Le leader néo-démocrate, M. David Lewis, a lancé, hier vendredi, un défi au Parti conservateur pour qu'il se joigne au NPD pour réclamer la révocation de la loi sur les concessions fiscales. additionnelles accordées aux entreprises par le dernier budget Turner. Cette question, plutôt que le prochain budget du ministre des Finances, sera-t-elle à l'origine de la chute du gouvernement actuel? On se le demandait sur la colline parlementaire, hier.

La question des concessions fiscales aux entreprises avait créé maints remous lors de leur adoption. Les conservateurs ne s'étaient joints aux libéraux qu'à la toute dernière minute pour isoler les néo-démocrates qui, seuls, ainsi privés de leur "balance du pouvoir", s'y opposaient.

L'appui des conservateurs, cependant, était conditionnel: la loi prévoirait désormais que les concessions ne duraient qu'une année fiscale, suite à laquelle une étude de leur impact sur les investissements, l'emploi, les prix, etc... serait présentee à la Chambre.

D'autre part, une clause de la loi prévoit qu'elle peut être remise en cause à la demande de 60 députés.

Le rapport du ministre des Finances sur les effets des concessions a été déposé en Chambre, vendredi.

M. Lewis a déclaré au cours d'une conférence de presse que 50 pour cent des entreprises interrogées ont déclaré que les concessions n'ont eu aucun effet sur leurs investissements, les emplois et les ventes et 47 pour cent déclarent qu'elles n'ont eu aucun effet sur les prix.

Les concessions fiscales aux entreprises ont coûté au Trésor public $540 millions l'an dernier et coûteraient $1 milliard cette année, a rappelé M. Lewis.

"Je lance un défi aux conservateurs", a dit M. Lewis.

"Qu'ils joignent leurs signatures à celles des 31 députés néo-démocrates, ou, les nôtres signeront un document conservateur en ce sens".

M. Lewis a d'autre part déclaré que le Nouveau Parti démocratique serait prêt à défaire le gouvernement sur la question.

la météo

Régions de l'Abitibi, de Chibougamau: faible neige. Venteux par moment. Maximum 20 à 25. Aperçu pour dimanche: nuageux quelques averses de neige.

●

Régions de la haute Mauricie, des Laurentides au nord de St-Jovite, de Pontiac-Témiscamingue: bruine verglaçante. Venteux par moments. maximum de 25 à 30. Aperçu pour dimanche nuageux et averses de neige.

●

Montréal, des Laurentides au sud de St-Jovite: Samedi en matinée mélange de neige et de pluie par la suite. Venteux par moments. Maximum demain aux environs de 35. Aperçu pour dimanche: nuageux et chutes de neige éparses. Moins froid.

●

Régions des Cantons de l'Est, de Québec, Trois-Rivières: bruine verglaçante et mélange de neige et de pluie par la suite, venteux par moments. Maximum près de 35. Aperçu pour dimanche: nuageux et chutes de neige éparses. Moins froid.

●

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Sept-Îles, de Gaspé: nébulosité croissante suivie de neige. Venteux par moments. Aperçu pour dimanche neige.

●

Région du Lac St-Jean. Possibilité de bruine verglaçante samedi en journée et venteux par moments. Maximum près de 25. Aperçu pour dimanche: nuageux et averses de neige.

Selon un sondage

Le consommateur a profité de l'allègement fiscal des sociétés

OTTAWA (PC) — Les allègements fiscaux accordés aux sociétés manufacturières et de transformation permettraient, dans une certaine mesure , de ralentir la hausse des prix à la consommation.

C'est ce que révèle un sondage mené auprès de quelque 1,000 entreprises de transformation et de fabrication, qui a été rendu public hier aux Communes, dans le cadre du rapport provisoire sur les mesures fiscales relatives aux sociétés, déposé par le ministre des Finances, M. John Turner.

Ainsi, 55 pour cent des entreprises concernées ont déclaré que les mesures compenseraient partiellement la hausse des prix de revient et 24 pour cent ont indiqué que l'investissement resultant des mesures fiscales permettrait de réduire les coûts de production, ou d'en ralentir la hausse, et par conséquent d'abaisser les prix de vente, ou d'en modérer l'augmentation.

Les sociétés pour lesquelles les mesures fiscales ne devraient pas permettre de réduire les prix ou d'en contenir la hausse ont expliqué que la situation de l'offre et de la demande internationale ainsi que les coûts des matières déterminent en dehors de tout contrôle les prix des produits.

Selon les conclusions du rapport, l'effet direct des mesures fiscales sur l'ensemble du secteur de la fabrication et de la transformation, pour la période 1972 à 1975, se traduirait par de nouveaux investissements évalués à $2.3 milliards, plus de 94,000 nouveaux emplois et des ventes de $9.4 milliards pour l'ensemble du secteur.

Selon la mesure législative, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 1973, le taux existant d'impôt sur le revenu général des entreprises canadiennes de fabrication et de transformation a été ramené de 49 à 40 pour cent et de 25 à 20 pour cent dans le cas des petites entreprises.

La loi prévoit également pour le matériel ou l'équipement servant à la fabrication et à la transformation acquis entre le 9 mai 1972 et le 31 décembre 1974, un amortissement sur deux ans au lieu du taux habituel de 20 pour cent sur la valeur amortie qui aurait été applicable autrement.

Les entreprises ont particulièrement insisté sur l'amélioration de leur position concurrentielle découlant des mesures fiscales fédérales, 70 pour cent d'entre elles soutenant que les effets seraient de modérés très importants.

Au chapitre des investissements, l'augmentation culminera en 1974, alors qu'on prévoit un total de $688.1 millions, comprenant le matériel et l'équipement ainsi que les bâtiments et les structures. Pour l'ensemble de la période 1972-1975, l'accroissement prévu des investissements atteint, selon les répondants, $1,460.1 millions.

L'augmentation de la capacité à l'égard des produits existants absorbera la majorité des nouveaux investissements tandis que l'amélioration des activités existantes comptera pour 29.3 pour cent de l'accroissement et le lancement de nouveaux produits, 13.7 pour cent.



LE DEVOIR



L'un des sept Etats les plus touchés par les inondations au Brésil: Santa Catarina, fait l'objet d'attentions spéciales des équipes de secours. A Tubarao, par exemple, petite ville de 70,000 habitants, le maire estime que tout est à reconstruire et les survivants s'agrippent aux barres d'un entrepôt avant la distribution de farine, de médicaments et de divers aliments. (Téléphoto AP)

Les inondations au Brésil: 500 morts et 100,000 sans-abri

RIO DE JANEIRO (AFP) — Les pluies torrentielles qui ont provoqué depuis plus d'une semaine des inondations dans onze Etats du sud et de l'est du Brésil, ont fait, selon La Presse, plus de cinq cents victimes et cent mille sans abris. Le ministère brésilien de l'intérieur a organisé des secours dans les régions touchées par le sinistre.

La ville de Tubarao, dans l'Etat de Santa Catarina, a été la plus sévèrement touchée par les inondations. La moitié des habitations ont été détruites et il y aurait quatre cents morts et quarante mille sans abris. Déjà, 52 cadavres ont été retirés des maisons en ruine. Seulement deux des onze mines de charbon de l'Etat de Santa Catarina ont pu poursuivre leur exploitation. Certaines sources disent que dans un stade de Tubarao, 800 cadavres étaient alignés; on les photographia avant de les enterrer.

Selon des informations provenant de Corumba, le niveau des eaux continuerait de monter dans l'Etat du Mato-Grosso, région d'élevage qui est généralement frappée par la sécheresse.

Enfin, dans l'Etat de Goias, trois mille chercheurs de pierres précieuses ont été surpris par les inondations près de Cavalcanto et sont bloqués sur une île par la montée des eaux du fleuve Maranhao et de ses affluents.

La formation générale pourrait retrouver priorité sur la spécialisation hâtive au niveau collégial

par Jean-Pierre Proulx

Après avoir mis l'accent depuis quelques années sur la spécialisation hâtive des étudiants, le système d'enseignement collégial québécois pourrait bien revenir à une formation générale plus poussée.

C'est là une des hypothèses que retient le comité d'étude sur l'enseignement collégial du Conseil supérieur de l'éducation, après analyse des 300 mémoires qui lui ont été soumis depuis septembre dernier.

Hier matin, le président du comité, M. Jean-Guy Nadeau, assisté de ses collègues, a expliqué à la presse que le comité retournait maintenant dans le milieu pour lui faire part des grands consensus mais aussi des grandes contradictions qui se dégagent des mémoires analysés et aussi pour lui soumettre les grandes hypothèses pour l'avenir du système collégial que l'on peut retenir de ces mêmes mémoires. Concrètement, cette seconde étape de la consultation commence lundi prochain pour se prolonger jusqu'au 3 mai. Quelque 45 "tables régionales" représentatives de chaque milieu ont été constituées à cette fin, regroupant environ 5,000 personnes.

Pour les fins de cette consultation, les sujets ont été regroupés en 7 grands chapitres. L'un des chapitres les plus importants concerne, a dit M. Nadeau, les objectifs même du cegep et la conciliation du développement personnel de l'étudiant confronté avec les besoins précis du marché du travail et les prérequis exigés par les universités.

Il ressort des mémoires que le cégep n'a pas d'objectif qui lui soit propre à l'intérieur d'un projet éducatif centré sur l'étudiant. Ses objectifs lui ont été dictés de l'extérieur par les universités ou le marché du travail. Il en est résulté un équilibre difficile entre la formation générale et la formation spécialisée. La majorité des mémoires déplore la spécialisation hâtive. Les besoins qui sont toujours en évolution invitent plutôt à une formation générale plus poussée.

Un autre grand problème noté dans les mémoires est celui de l'intégration du général et du professionnel. Faut-il continuer à chercher cette intégration devant le constat général d'échec? La majorité, explique M. Nadeau, ne remet pas en cause le principe même de l'intégration et estime que les aménagements actuels sont cause de l'échec. Bon nombre, notamment le monde industriel, croit plutôt qu'il faut complètement séparer le général du professionnel.

Les mémoires d'autre part font voir que l'éducation des adultes est le parent pauvre dans les collèges. Les adultes d'une façon générale, sont mal renseignés, les programmes sont mal adaptés, les ressources du milieu sont cen-

Voir page 6: La formation

Lendemain de budget

Les villes espèrent pouvoir éviter de hausser les taxes

par Bernard Descôteaux

La réaction des maires aux diverses mesures d'aide financière aux municipalités contenues dans le budget déposé à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, en est une de satisfaction, règle générale. L'accroissement de $153 millions des crédits consacrés aux villes en 1974 représentera pour elles un moyen de stabiliser leurs revenus et de combattre l'inflation et, dans plusieurs cas, permettra d'éviter aux contribuables une hausse des taxes municipales.

Un rapide tour d'horizon dans la région métropolitaine confirme cette satisfaction, du moins pour les villes de moyenne importance telles Outremont, Montréal-Nord, Lachine et Verdun, ainsi que pour Montréal et Laval. Seule Longueuil a manifesté une certaine déception alors que pour la Communauté urbaine de Montréal, le budget de M. Garneau ne représentait qu'une confirmation des ententes intervenues en décembre dernier.

Les villes les plus choyées sont celles de Montréal, Québec et Laval. Celles-ci pourront toucher 50 p.c. de la taxe de vente sur les repas et l'hôtellerie, soit une somme globale de près de $20 millions bien que ces trois villes ne voient pas leurs subventions accrues. Elles recevront, comme l'an dernier, $10 par habitant.

La Ville de Montréal a fait connaître ses réactions dans un communiqué émis par le président du comité exécutif, M. Gérard Niding. Celui-ci dit considérer le nouveau budget comme une "excellente nouvelle pour les Montréalais". Ce budget, à son avis, "contient plusieurs éléments qui vont aider les municipalités de toute la province". Montréal, dans ce contexte favorable, pourra compléter son budget 1974-1975 pour le 15 avril. Le président du comité exécutif réserve pour ce moment les détails et commentaires importants pour le conseil et les Montréalais.

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a été plus loquace, disant que Québec pourra ainsi éliminer complètement son déficit prévu et entreprendre certains programmes qui avaient été remis à plus tard, faute de ressources suffisantes. Il s'est dit particulièrement satisfait des $3 ou $4 millions que sa ville pourra retirer de la taxe sur les repas et chambres d'hôtel. De plus Québec recevra une subvention spéciale de $1.5 million à titre de capitale provinciale. M. Lamontagne a toutefois déploré que le ministre des Finances n'ait pas prévu dans son budget une politique globale d'aide au transport en commun.

Le maire Lucien Paiement, de Laval, constate pour sa part qu'un effort est fait du côté des municipalités, ce qui, selon lui, était souhaitable et quasi-indispensable. Il considère toutefois que le partage entre les trois grandes villes d'une partie de la taxe de repas et d'hôtels sur leur territoire est une sorte de trompe-l'oeil pour Laval parce que celle-ci est pauvre en équipement hôtelier. Le maire de Laval regrette que l'abaissement de l'impôt foncier scolaire au profit des municipalités ne puisse profiter directement au contribuable. L'un des éléments positifs de ce budget, retenu par M. Paiement, concerne l'investissement de sommes importantes pour la construction de routes entre Montréal et Mirabel. "Il était temps que le gouvernement fasse des efforts sur le côté nord de Montréal", de conclure M. Paiement.

A Longueuil, le maire Marcel Robidas a manifesté une certaine déception face à ce budget qui profite peu à sa ville. Bien que n'ayant pu en prendre connaissance en profondeur, il s'est dit frappé que Longueuil, la quatrième ville en importance au Québec, soit écarté de la redistribution de la taxe de repas et d'hôtel, ajoutant par ailleurs que la redistribution générale de la taxe de vente ne donne toujours pas justice aux grandes villes. M. Robidas croit que le gouvernement aurait dû profiter de ce budget pour régulariser la situation des villes comme Longueuil dont la population est au seuil d'une frontière les empêchant de toucher des subventions plus élevées.

Côté communautés urbaines, le nouveau budget du gouvernement québécois prévoit une hausse des subventions qui passent de $11.8 millions à $28.7 millions dont $22 millions pour la Commu-

Voir page 6: Les villes

L'UdQ précise le programme de l'école de technologie supérieure

Le président de l'Université du Québec, M. Robert Després, a confirmé hier pour septembre 1974 l'ouverture à Montréal d'une école de technologie supérieure.

Conformément à ce que le ministre de l'Education, M. François Cloutier, avait laissé entendre, la nouvelle unité constituante de l'Université du Québec offrira deux programmes conduisants au baccalauréat en technologie; l'un en mécanique, l'autre en électricité.

Ces programmes seront d'une durée de quatre sessions de 15 semaines, soit deux années universitaires complètes, entre lesquelles seront intercalées des activités de stage dans l'industrie.

Cette école de technologie supérieure a pour mission spécifique d'assurer la formation au 1er cycle universitaire d'un nouveau type de spécialistes capables d'assumer des fonctions d'organisation, de contrôle ainsi que la direction de diverses phases des opérations industrielles.

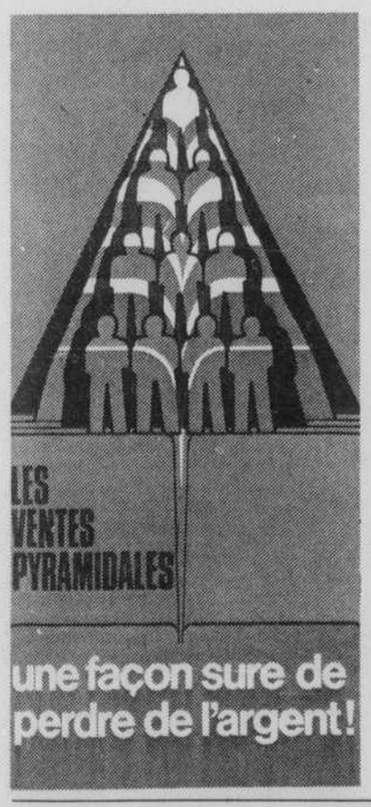
Selon M. Després, les diplômes de cette école seront particulièrement recherchés par les entreprises québécoises oeuvrant dans la production, la manutention et la distribution de biens de consommation. Il en sera ainsi, croit-il, des entreprises oeuvrant dans la production, la fourniture ou la distribution des services. L'Ecole s'adresse principalement aux finissants du cégep professionnel et aux techniciens déjà sur le marché du travail.

Le nouveau président de l'UQ, M. Després, note avec intérêt que la formation de technologues au niveau universitaire n'est pas nouvelle, en dehors du Québec. La plupart des pays industrialisés d'Europe y sont engagés depuis fort longtemps.

Plus près de nous, les universités américaines auront compté 4,402 et 2,076 diplômés respectivement en 1973, dans les deux programmes d'Engineering Technology et d'Industrial Technology.

L'Ontario, pour sa part, s'intéresse depuis fort longtemps à la formation de techniciens de grande qualité pour alimenter son secteur industriel en grande croissance. Ainsi, la Ryerson Polytechnical Institute offre le baccalauréat en technologie depuis septembre 1973.

La nécessité de ce genre de programmes fut maintes fois soulignée par la Chambre de commerce, l'Association des manufacturiers canadiens, le Centre des dirigeants d'entreprises ainsi que le Conseil supérieur de l'Education.



Offensive contre les ventes pyramidales

par Jean-Pierre Charbonneau

Méfiez-vous des gens qui vous promettent la richesse du jour au lendemain, conseille le nouveau dépliant "Les ventes pyramidales, une façon sûre de perdre de l'argent" lancé hier à travers le Québec par la Commission des services juridiques.

Tiré à 200,000 exemplaires le dépliant, qui s'adresse au grand public, se veut une mise en garde contre les tactiques employées par les nombreuses compagnies pyramidales qui opèrent depuis des années sur le territoire québécois.

Pour la Commission des services juridiques, qui tenait hier six conférences de presse conjointes à Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi et Hull, le lancement de ce dépliant marque le début d'une lutte concertée contre la fraude pyramidale qui ne cesse de faire des victimes à travers tout le Québec.

Jusqu'à maintenant, plus de 400 personnes ont été accusées devant les tribunaux relativement à leur participation au système de ventes pyramidales. Hélas, souligne la Commission des services juridiques les personnes ainsi traînées en cour sont souvent les mêmes petites gens qui, à la base, ont perdu tout leur argent; souvent aussi il s'agit des parents et amis qu'ils ont amenés dans cette galère.

Pendant ce temps, les gros continuent à déguiser leur méthodes pour poursuivre leurs opérations et le recrutement de nouvelles victimes.

Une "pyramide", qu'est-ce que c'est? Un "racket" moderne de vente de produits qui fonctionne sur le modèle du vieux système des chaînes de lettres, c'est-à-dire à peu près jamais.

C'est une compagnie qui prétend vouloir mettre en marché des produits domestiques ou d'usage courant (savon, bijoux, balayeuses, produits de beauté, additifs pour moteur, etc.) mais qui, en réalité, sous le couvert de cette mise en marché, cherche à vendre aux "acheteurs" des titres, tels que distributeur, gérant, maître-distributeur, distributeur général, et cela moyennant un prix assez élevé pouvant aller jusqu'à $5,000.

Ces titres donnent aux victimes le droit de recruter des personnes pour acheter de l'organisation des titres semblables. Pour chaque personne que l'on fait entrer dans le système, on reçoit d'ordinaire un montant considérable provenant du prix que cette personne a payé pour le titre.

Par la suite, le participant touche d'autres commissions chaque fois que ce nouveau membre recrutera quelqu'un d'autre et ainsi de suite.

Selon la Commission des services juridiques et les autres organismes en lutte contre les compagnies de ventes pyramidales, les chances de réussir sont nulles car l'on arrive pas à vendre les

Voir page 6: Offensive

week-end

AUJOURD'HUI

A l'hôtel Reine-Elisabeth, assemblée annuelle de la Ligue des caisses d'économie.

●

La Fédération des travailleurs du Québec tient aujourd'hui et demain son congrès régional de la région de Québec avec la participation de MM. Louis Laberge et Fernand Daoust. On y discutera notamment de la bataille contre la hausse du coût de la vie et des fronts communs intersyndicaux. Ces assises se dérouleront à la Maison des soeurs de la Sainte-Famille, au 2140 du chemin Saint-Louis, à Sillery.

●

Au Centre des congrès à Québec, se déroule la réunion du Conseil national de l'Union nationale qui portera essentiellement sur la succession au leadership de M. Gabriel Loubier.

●

A midi, à l'hôtel Bonaventure, à Montréal, le ministre d'Etat aux Affaires sociales, Mme Lise Bacon, est l'invitée d'honneur du déjeuner offert par le Business and Professionnal Woman Club.

●

A 13h, au cégep de Victoriaville, 765, rue Notre-Dame est, débute une exposition de meubles fabriqués par les étudiants de l'institution.

●

A 21 heures, 452, rue Notre-Dame est à Montréal, bal de la Pentecôte organisé par la Légion royale canadienne.

●

A 21 heures, 3450, rue Delorimier, les animateurs du programme Initiatives Locales de L'Accord rencontrent les participants aux activités terminées en décembre dernier.

DEMAIN

A la polyvalente Antoine-Brossard, la Croix-Rouge, en collaboration avec la Société Royale de sauvetage, dispensera, à compter de 9 heures, des cours de moniteurs en sécurité aquatique.

●

Au centre communautaire de l'Université de Montréal, 2330 boul. Edouard-Monpetit, débutera l'exposition du peintre Andrée S. de Groot. Le Québec et notamment Montréal sont à la source de ses thèmes pictoraux.

●

De 9h à 17h, à l'hôtel Reine-Elizabeth, Conférence annuelle du Congrès juif canadien. Les délibérations porteront essentiellement sur le Code des droits de l'homme, les droits linguistique, et l'éducation. Les ministres Victor-C. Goldbloom et Jérôme Choquette participeront au déjeuner-causerie.

●

A midi, au Palais du Commerce de Montréal, le Club canin de Montréal, présente son exposition printanière de ses plus beaux spécimens de chiens de race.

●

A 20 heures, à la polyvalente de Pierrefonds, sera inaugurée la Semaine de l'éducation. On y traitera des principes de l'ACDI au développement du tiers monde.

Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER



J. Goulet

IMMEUBLES GOULET REALTIES

(Consultez)



M. Goulet

(IMMEUBLES) GOULET (REALTIES INC.)

3130 est, rue SHERBROOKE Tél.: 526-6655

Le Congrès Juif Canadien

CONFÉRENCE DE LA RÉGION DE L'EST

Dimanche, 31 mars 1974

en

L'HÔTEL REINE ELIZABETH

SESSION D'OUVERTURE 9 H. A.M.

"Le Congrès en Perspective: Engagement - Continuité"

Orateur Invité lors du déjeuner

L'Hon. Jérôme Choquette

Ministre de la Justice, Gouvernement du Québec

LÉGISLATION DES DROITS DE L'HOMME AU QUÉBEC

SESSION POST-MÉRIDIENNE

Instruction Juive

Les organisations juives reconnues sont priées de soumettre les noms de leurs délégués aux fins de les accréditer auprès de cette Conférence

Le Congrès Juif Canadien, Région de l'Est

1590, Avenue McGregor

Montréal, Québec

H3G 1C5

Le public est cordialement invité sous réserve de l'espace disponible.

éditorial

Budget gris, mais situation assainie

Dans le discours qu'il a prononcé jeudi soir à l'Assemblée nationale, M. Raymond Garneau n'a pas manqué d'attribuer au gouvernement Bourassa la plus grande part du mérite pour une prospérité qui demeure la grande responsable du cinquième budget consécutif sans hausse de taxe dont il se fait le fier parrain.

Il y a, dans ce couplet traditionnel, une part familière de partisanerie et d'oubli volontaire de facteurs économiques largement indépendants de la volonté du gouvernement. Si le taux des impôts n'augmente pas, leur rendement, en raison de la prospérité et de l'inflation, fait néanmoins affluer chaque année dans les coffres du gouvernement des revenus beaucoup plus élevés. Ce que le ministre des Finances omet de souligner, il importe à la critique impartiale de le mettre en relief.

Cette réserve étant faite, il faut porter plus loin l'examen et déceler les options que, par-delà sa stabilité apparente, le budget gouvernemental laisse percer. A ce niveau, il y a matière à critique certes, mais aussi à satisfaction.

•

Au chapitre des revenus, on a surtout reproché au gouvernement de profiter de l'inflation pour gonfler aux dépens des contribuables les recettes qu'il tire de l'impôt sur le revenu des particuliers. Pour corriger cette situation, on aurait souhaité que M. Garneau accepte, à l'instar du gouvernement fédéral, d'indexer l'impôt suivant les variations du coût de la vie.

A cette critique dont il n'a pas tenu compte dans son budget, M. Garneau a apporté une réponse difficile à réfuter. Ce qu'Ottawa accomplit par le biais de l'indexation, Québec prétend le réaliser par le mécanisme des allocations familiales accrues et des exonérations plus fortes à l'intention des contribuables à faible revenu. Si l'on veut regarder les chiffres sans parti-pris, la réponse du ministre des Finances se défend bien. La méthode suivie par Québec est plus agréable pour un gouvernement; si elle donne des résultats équivalents, pourquoi s'en scandaliserait-on?

Quant à s'engager dans cette voie, M. Garneau aurait toutefois dû aller plus loin qu'il ne le fait. Là réside la principale faiblesse de son budget.

Le budget fait sans doute des concessions à quelque 150,000 contribuables à faibles revenus. Mais outre que ces concessions sont tellement chiches qu'elles n'allègeront guère la condition des bénéficiaires, elles tiennent beaucoup plus d'une espèce de paternalisme budgétaire et d'un souci de rentabilité électorale que d'un véritable souci de justice. Ce ne sont pas, en effet, des réductions de taxes de quelques millions sur un budget de plus de $6 milliards qui changeront grand-chose. Si, par-delà ces miettes, on examine la structure des revenus, elle trahit une absence de pensée réformiste.

A la suite de l'année que nous venons de connaître, il eut été normal, par exemple, que le gouvernement révise les impôts versés par les sociétés, lesquelles ont enregistré en 1973 des bénéfices considérables. Il eut été non moins normal qu'il augmente les redevances exigées des sociétés qui exploitent nos richesses naturelles, vu la montée fulgurante qu'à déjà commencé d'enregistrer le prix des matières premières.

Or, le budget ne dévoile à cet égard que de pieuses mais vaines intentions. En 1974-75, les revenus en provenance des sociétés augmenteront de 18% seulement, alors que les revenus en provenance de l'impôt personnel augmenteront de 21.4%, fournissant ainsi une fois de plus la part principale de l'augmentation générale de 16% dans les revenus du gouvernement. Quant aux revenus en provenance des richesses naturelles, ils augmenteront d'à peine 13%. Le mieux que M. Garneau ait trouvé à dire à ce dernier sujet, ce fut d'annoncer que des "études" sont en cours.

Si M. Garneau, sans exiger davantage des compagnies, envisage quand même de boucler le budget avec un déficit fort limité, il le devra surtout à l'effort considérable imposé une fois de plus au contribuable à revenu moyen. Il devra aussi une fière chandelle au système fédéral de péréquation qui rapportera au Québec, en 1974-75, des revenus accrus de 24% par rapport à l'année précédente.

•

Le gouvernement a décidé cette année de déposer en même temps que le budget des revenus le dossier des crédits de dépenses pour la prochaine année. Cela rend l'examen plus difficile et oblige à reporter à plus tard une critique sérieuse.

A première vue, cependant, on note avec plaisir l'augmentation sensible des subventions directes ou indirectes aux municipalités. Les dépenses prévues à ce chapitre augmenteront de 37% au cours du prochain exercice. Cette disposition répond à un besoin urgent et criant.

De même, le ministère de l'industrie et du commerce se voit attribuer des crédits accrus de 27%, tandis qu'au contraire, les dépenses des ministères qui ont absorbé ces dernières années la part du lion des budgets accrus, tels l'éducation et les affaires sociales, semblent enfin pouvoir se satisfaire d'un rythme de croisière. Si l'on pouvait en dire autant du ministère de l'agriculture, qui se voit réduit à une mince augmentation de 7%, on serait justifié de conclure à une amélioration sensible du côté des ministères à vocation économique.

L'augmentation générale des dépenses sera, cette année, de près de 16%. C'est une augmentation beaucoup plus élevée qu'au cours du dernier exercice, mais pratiquement inévitable vu l'inflation. On se réjouit, dans ce contexte, de noter que le gouvernement a décidé de mettre la pédale douce en matière de dépenses d'immobilisations vu l'activité intense que le secteur privé manifeste actuellement à ce niveau.

•

A la fin de son exposé, M. Garneau a habilement rappelé certaines données qui dénotent une situation plus saine qu'on ne l'admet généralement.

En matière d'impôts, le contribuable québécois est lourdement taxé. Il n'est toutefois pas le seul de son espèce. Une comparaison avec les autres provinces montre que, plus l'on descend dans l'échelle des revenus, plus le fardeau du contribuable québécois est léger par rapport à celui du contribuable de l'Ontario et des autres provinces. A mesure qu'on s'élève dans l'échelle des revenus, la situation s'inverse: le contribuable québécois est plus fortement grevé. Le contribuable québécois à revenu moyen fournit déjà un effort supérieur à celui de son concitoyen des autres provinces. Est-ce en le grevant sans cesse davantage qu'on le rendrait plus productif?

Au chapitre de la dette publique, le Québec a enfin fait des progrès sensibles depuis quatre ans. La dette avait crû rapidement sous MM. Lesage et Johnson. Son rythme d'accroissement a été heureusement ramené, sous M. Bourassa, à un niveau plus supportable. Le Québec, il est vrai, porte une dette indirecte proportionnellement plus élevée que maintes provinces. Mais sa dette directe, qui se rapprochait dangereusement en 1970 de celle des autres provinces, a été ramenée depuis ce temps à un niveau fort inférieur à la moyenne nationale. Pendant la même période, les budgets gouvernementaux et les équipements collectifs ont continué de croître à un rythme rapide. Ce résultat est le signe d'une gestion saine.

Claude RYAN

Le mot du silencieux

En chassant le naturel

par ALBERT BRIE

L'instruction ouvre de nouveaux horizons, dit-on. Le malheur veut qu'elle en bouche davantage.

•

L'information a élevé le commérage à la dignité de la culture.

•

Si nos enfants sont plus difficiles à éduquer qu'ils ne l'étaient hier, cela tient au fait que nous les instruisons trop jeunes.

•

Le rire est le propre de l'homme; en particulier, le rire bête.

•

Il n'y a de vérités que fragmentaires. Les autres sont des fanatismes.

•

Si des goûts et des couleurs on ne discute pas, c'est que plus souvent qu'autrement ils ne méritent pas que l'on en discute.

•

La plupart des jeunes ne savent pas ce qu'est la jeunesse. La hantise de vieillir les porte à prendre des poses et à adopter une conduite qui ne sont pas le fait de la jeunesse, mais de l'enfantillage.

•

Autrefois, nous avions peur d'avoir des opinions personnelles. Nous en étions empêchés. Aujourd'hui chacun se fait fort d'en avoir. On trouve cela si bon d'en avoir qu'on s'y cramponne. Ou n'en veut plus changer.

•

Il est aussi facile d'avoir des opinions que d'avoir des maladies. C'est affaire de contagion. Il y a des esprits anémiques qui attrapent tout ce qui flotte dans l'air.

Toute discussion peut faire avancer les idées. Elle peut tout autant les faire reculer. La part d'amour-propre que l'on met à défendre une idée écarte le rapprochement des intelligences en envenimant le choc des passions.

•

Quand un homme se laisse dépasser par les événements, on dit qu'il devient gâteux; quand il les précède on en fait un fou.

•

Si nous nous aimions comme nous aimons les autres, nous ne serions pas long avant de nous suicider.

•

Les jeunes font table rase de tout ce qu'ils ne veulent pas se donner la peine d'apprendre.

•

Dire à quelqu'un: "Vous ne me comprenez pas", se résume à accepter une explication de soi qui satisfait notre vanité.

•

Le bon sens est la chose du monde la plus partagée; tellement morcelée, qu'il n'en reste à peu près rien pour les autres.

•

Il s'agit de voir les choses simplement pour que les gens vous disent compliqué.

•

Pour être naturel, il faut en avoir l'air. Autrement votre naturel apparaît fabriqué.

•

L'homme est le jouet éducatif de l'électronique.

lettres au DEVOIR

Où sont les vrais disciples de Baden-Powell?

Les vrais disciples du fondateur du scoutisme sont ceux qui respectent la méthode définie par Baden Powell et qui refusent la transformation de ce grand mouvement de jeunesse en une simple organisation de loisirs et de bureaucratie. Ce n'est pas le nombre des membres ni l'aisance financière qui peuvent légitimer une association scoute, mais bien la loyauté de ses dirigeants à l'endroit des méthodes d'éducation préconisées par le fondateur.

Les Scouts de Montréal, affiliés aux Scouts du Canada, ont tenté, depuis des mois, de semer la confusion chez les scouts et les parents, n'hésitant pas à affirmer qu'ils étaient les seuls à détenir le monopole du mouvement dans le diocèse de Montréal. Ils ont, à travers leurs publications internes, jeté le discrédit sur les scouts-éclaireurs du Québec, soulignant que ces derniers ne constituaient qu'une minorité. Bien sûr, faute de moyens financiers et en raison de leur existence récente, les scouts-éclaireurs du Québec ne représentent pas, actuellement, la majorité scoute. Mais ils n'en constituent pas moins une association extrêmement dynamique, regroupant déjà quelque 1,000 membres dans une quarantaine de paroisses situées dans la région métropolitaine ou en province.

Parce qu'ils ont refusé tout "virage à gauche" et parce qu'ils se sont immédiatement déclarés confessionnels et traditionnels, les scouts-éclaireurs du Québec se sont vu refuser l'accréditation du Bureau Mondial du Scoutisme. Qu'à cela ne tienne, ils ont immédiatement joint leurs efforts aux Guides et Scouts d'Europe qui, depuis 10 ans, regroupent les vrais disciples de Baden Powell. Ils sont près de 20,000 en France seulement. Et leur action s'étend actuellement à tous les points du globe. Il est des gestes qu'il ne faut pas hésiter à poser lorsqu'on veut défendre une méthode éprouvée d'éducation contre les infiltrations néfastes du néo-réformisme mondial. En effet, sous le signe d'une pseudo-évolution de la jeunesse, le scoutisme "officiel" a trahi sa vocation initiale et a complètement abandonné la discipline et le respect de l'autorité dans les groupements scouts. Il n'y a plus de promesse scoute, il n'y a plus de système de progression, il n'y a plus de cour d'honneur; bref, il n'y a plus rien qui respecte la méthode originale du fondateur. Ou bien on se réclame du vrai scoutisme et on en fait la preuve dans l'application quotidienne, ou bien on cesse de prétendre représenter le scoutisme en s'adonnant à une formule d'éducation qui ne repose plus sur les fondements originaux.

Il est faux d'affirmer que les scouts-éclaireurs du Québec ne représentent qu'un groupuscule isolé. Durant le week-end, ils ont reçu officiellement, à Montréal, le commissaire général adjoint des Guides et Scouts d'Europe, M. Jean-François Faure. Ce dernier a passé trois jours avec les membres de la nouvelle fédération.

La rencontre a donné lieu à la signature d'un protocole entre les deux associations. Le commissaire Faure a été reçu à l'hôtel de ville de Montréal, par le conseiller Fernand Alie. Il a proclamé bien haut l'espoir d'une fidélité mondiale au vrai scoutisme de Baden Powell. Ici, au Québec, les scouts-éclaireurs ont immédiatement emboîté le pas de tous ceux qui, à travers le monde, s'opposent aux réformes néfastes du scoutisme officiel.

Soucieux de revaloriser l'enfant, désireux de solidifier les liens sacrés de la famille, décidés à demeurer croyants et intègres dans un monde abruti par le béton et l'acier, les scouts-éclaireurs du Québec invitent tous les vrais disciples de Baden Powell à se joindre à eux. Ils leurs proposent un scoutisme pur et dur, mais combien emballant et combien fraternel. C'est un scoutisme à prendre ou à laisser. Si on le laisse, qu'on ait au moins l'honnêteté et la décence de ne plus s'appeler "scouts" et de ne plus se prétendre des disciples de Baden Powell.

Denis CHARBONNEAU,
commissaire général
des Scouts éclaireurs du Québec
Montréal, le 28 mars 1974.

Pas de libération individuelle dans le suicide collectif

De quoi s'agit-il? Rappelons d'abord que les Québécois-français, les Indiens, les Noirs et les Chicanos d'origine mexicaine torment le sous-prolétariat de l'Amérique du Nord. Or voici comment Martin Bormann révèle ses sentiments à leur égard, dans une lettre à Alfred Rosenberg: "Nous sommes les maîtres, nous sommes avant eux. Les esclaves doivent travailler pour nous. Quand nous n'en avons plus besoin, ils peuvent mourir... Leur prolifération est indésirable. Laissons-les alors utiliser les méthodes anti-conceptionnelles ou pratiquer l'avortement. Plus ils le feront, mieux cela vaudra...".

Dans son message au Congrès, en juillet 1969, le président Nixon qualifie la prolifération des hommes du Tiers-Monde de menace à la stabilité internationale et il annonce que les Etats-Unis vont donner une haute priorité dans leur coopération avec le Tiers-Monde à la réduction du nombre des naissances dans ces pays, en accord avec la proposition de Martin Bormann.

Puis le "savant" américain James Bonner déclare: "L'habitant d'une nation développée ne s'identifie pas au milieu de l'Inde ou du Brésil. Nous voyons ces gens comme une race ou une espèce différente. Nous concevrons d'ici cent ans des méthodes appropriées pour nous en débarrasser... Ce sont des animaux, dirons-nous, ils constituent une véritable maladie... Résultat: les nations riches et fortes dévoreront les pauvres et les faibles".

En décembre 1970, un groupe de "savants" américains tient un symposium international à Sherbrooke, au Québec. Dans Le Devoir du 23 décembre de la même année, Gilles Provost a rapporté leurs conclusions: "Ces savants américains préconisent l'avortement à une grande échelle, en particulier, par aspirateur spécial, comme le pratique Henry Morgentaler. Le Dr Ketchel, de la Tufts University School de Boston, préconise le contrôle massif de la fécondité d'une nation par l'addition de contraceptifs à l'eau potable, au pain ou au lait. Bien sûr, il n'est pas nécessaire d'obtenir l'assentiment des intéressés, car il est utopique de vouloir convaincre tout le monde".

Que faut-il de plus pour ouvrir les yeux à nos hommes de loi, à nos gouvernants? Les Québécois vont-ils continuer eux-mêmes la castration de leur peuple sous la pression de mouvements, de groupes, d'individus, d'hommes et de femmes de gauche, soi-disant de "religion humaniste", qui préconisent cette castration au nom de la libération individuelle? Mais il n'y a pas de libération individuelle dans le suicide collectif.

L'avortement pose à la conscience humaine une multitude de questions troublantes auxquelles pas un homme, pas une femme, pas un honnête citoyen ne peut rester indifférent.

Pacifique EMOND o.f.m.
Montréal, le 25 mars 1974.

Une dissidence qu'il ne faut pas dramatiser

La lettre ouverte signée G.H. Dupuis, président de l'Institut de la famille (Le Devoir, samedi 23 mars 1974) relativement au mémoire de l'OFAQ sur le cours de formation personnelle, familiale, civique et économique, appelle certains éclaircissements.

Il est vrai que ce mémoire n'a pas été présenté pour acceptation à l'assemblée générale de l'OFAQ. C'est le conseil d'administration de l'OFAQ qui l'a accepté dans sa dernière formule et il a le pouvoir de le faire.

Cette décision a été prise après que les travaux d'élaboration du mémoire eurent donné lieu à trois consultations de nos membres et après un sondage téléphonique au sujet de l'opportunité ou non de revenir à l'assemblée générale avec ce mémoire. La majorité ne souhaitait pas le retour à l'assemblée générale. Le mémoire n'est donc pas vite devenu définitif et est loin d'être simplement le fruit d'un travail en petit comité.

Ce nouveau mémoire de l'OFAQ est la conclusion de plus de six mois de travail. Il a été l'objet d'une recherche très sérieuse et très démocratique. Notre souci de démocratie nous a même amenés à inclure la position dissidente de Couple et Famille dans le mémoire lui-même. L'Institut de la Famille a fourni un apport important au mémoire en élaboration, via ses différents organismes-membres et a donné son appui au document.

M. Dupuis nous a confirmé au téléphone, lundi 25 mars, qu'il n'entendait pas engager l'opinion de l'IFM comme tel mais qu'il parlait uniquement en son nom personnel. Que des personnes isolées n'aient pu se rallier à la position majoritaire des membres est une chose inévitable dans un organisme diversifié comme l'OFAQ.

Denise LAPLANTE-DUBUC
secrétaire général
des Organismes familiaux
associés du Québec.
Montréal, le 28 mars 1974.

Le maximum et encore davantage

par LAURENT LAPLANTE

Surpris et choqué par les questions qu'ont suscitées les articles de La Presse sur certains contrats gouvernementaux, le premier ministre Robert Bourassa a, une fois de plus, mal défendu l'indéfendable. Si M. Bourassa pouvait se résoudre une bonne fois à aborder franchement ce problème du favoritisme gouvernemental, au lieu de nier même celui qui saute aux yeux, il s'éviterait et nous éviterait aussi nombre de difficiles contorsions.

Les rengaines

M. Bourassa possède, dans les déclarations que lui a programmées Charles Denis, un certain nombre de rengaines sur l'indiscutable honnêteté de son gouvernement. Les deux plus connues ont déjà fait l'objet de mille et une sérénades. La première dit ceci: "Mon gouvernement n'a rien à se reprocher et l'enquête sur le crime organisé a prouvé de façon très claire que le gouvernement était incorruptible." Les clartés de M. Bourassa ne sont pas celles du commun des mortels et c'est sans doute la raison pour laquelle l'enquête sur le crime organisé ne nous paraît pas avoir encore établi hors de tout doute "l'incorruptibilité" du gouvernement. L'enquête sur le crime organisé découle d'ailleurs beaucoup plus d'un inébranlable vouloir de M. Choquette que d'une décision du premier ministre.

La seconde rengaine vaut la première: "Citez-moi un seul exemple d'acte illégal." Et M. Bourassa de se lancer alors dans le dédale des distinctions plus ou moins spécieuses entre "l'encouragement aux militants dévoués" et "le contrat pour lequel on ne saurait demander de soumission."

L'Assemblée nationale a même eu droit jeudi à une gamme supplémentaire de sophismes. Au terme de la défense offerte par M. Bourassa, certains membres de l'opposition tentaient vainement de dissimuler une larme furtive et s'apprêtaient à aller s'excuser auprès du ministre Claude Simard. Comment avaient-ils pu, dans leur parti-pris aveugle, ne pas comprendre que M. Simard avait investi dans Paragon Business Forms dans le seul but de faire participer plus de Québécois à un sain développement économique?

Après avoir servi une fois de plus cet arsenal de lieux-communs et de quart-de-demi-vérités, le premier ministre devait résumer sa pensée en un saisissant et troublant raccourci: "Nous avons fait le maximum et nous sommes prêts à faire encore davantage". On ne demande pas au premier ministre un tel dépassement. On s'attend tout bonnement à ce que le gouvernement fasse son devoir qui est d'assurer la meilleure administration possible des deniers publics.

Pendant qu'Ottawa et Toronto élaborent des normes précises selon lesquelles les ministres devront régler leurs conflits d'intérêts, Québec et Montréal déambulent en toute sérénité autour de la question. Quand on l'interroge au sujet des billets de saison que certains fonctionnaires municipaux auraient pu recevoir et accepter des exploitants du Forum, M. Drapeau n'est pas en mesure de citer les directives écrites qui s'appliqueraient à de telles situations. Il invoque les "traditions" qui devraient inciter chacun à la plus exemplaire probité, il souligne que les fonctionnaires et les élus sont invités à ne jamais se placer en posture telle qu'ils aient à choisir entre leurs intérêts personnels et le bien commun. Cependant, M. Drapeau ne peut pas brandir des directives écrites qui constitueraient des repères indiscutables.

Il en va de même à Québec. On se borne à exiger des membres du Conseil des ministres qu'ils quittent les postes de direction qu'ils pouvaient occuper dans des entreprises privées. M. Simard, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, n'est donc pas techniquement dans l'illégalité puisqu'il n'occupe pas, en dépit de ses 23.7% dans Paragon Business Forms, un poste de président, de vice-président ou de directeur dans cette entreprise. M. Bourassa a d'ailleurs vainement tenté d'esquiver la question du député Claude Charron qui tentait de suggérer des règles plus contraignantes. "Je veux demander au premier ministre, disait M. Charron, s'il a l'intention d'édicter comme règle ici — comme dans d'autres pays civilisés — le fait qu'une personne accédant au cabinet d'un gouvernement doit non seulement se retirer de tous les bureaux d'administration où elle aurait l'occasion de siéger, mais également se départir de ses actions dans des entreprises qui font commerce avec le gouvernement". A cela, le premier ministre devait répondre: "La question du député est pertinente, sauf que dans le cas de compagnies privées... On citait le cas de M. McNamara, s'il a des actions de Ford, il y a une valeur marchande pour des actions de Ford — comme dans le cas de Marine Industrie. Comment établir la valeur des actions? Ce n'est pas facile dans le cas de ces compagnies. On peut en établir des règles, mais qui vont demeurer lettre morte. C'est pourquoi je demandais au député de faire un effort de sens pratique dans des cas comme ceux-là". C'est long, enchevêtré, profondément inadéquat.

Les normes et la décence

Quand M. Bourassa fait ainsi appel au "sens pratique" des députés de l'opposition, il laisse entendre que des "gens réalistes" se rendraient compte de la complexité de l'administration publique. M. Bourassa, digne successeur des défenseurs du "bon patronage", en est rendu à prétendre qu'aucune règle ne saurait empêcher totalement les rapports commerciaux entre des ministres et leurs intérêts personnels et il insinue que, de toute manière, une telle interdiction n'est aucunement nécessaire. Le premier ministre se trompe des deux côtés.

Des interdictions, de toute évidence, s'imposent. Dans le cas d'un chef d'Etat, on aurait pu croire qu'en effet les règles s'avéreraient superflues. L'exemple d'un Nixon vendant ses mémoires à prix d'or prouve le contraire. L'exemple d'un Bourassa permettant à sa propre femme et à sa parenté directe de bénéficier de contrats gouvernementaux prouve également le contraire. M. Trudeau avait déclaré, il est vrai, à propos des directives fédérales qu'il n'avait guère le goût de diriger mille et une défenses vers la parenté des élus et il avait parfaitement raison. Cependant, M. Trudeau n'avait certes pas dans l'esprit, en prononçant ces mots, d'absoudre un chef d'Etat coupable d'avoir enrichi sa propre femme à même les fonds publics. Ce que vient de révéler La Presse montre, contrairement à l'optimisme de bon aloi qu'éprouvait M. Trudeau, que

Voir page 6: Le maximum

l'ancien et le nouveau

La première pierre

par JEAN MARTUCCI

Est-il vrai qu'il n'est plus dans nos moeurs de procéder à la lapidation de certains coupables? Ne serait-il pas plus juste d'affirmer que les pierres ont changé, mais que la méthode est restée? Nous sommes aujourd'hui plus raffinés et plus efficaces. C'est l'opinion publique qui lance des pierres et elles sont plus lourdes qu'autrefois.

Nous avons nos absolus, aussi exigeants que la Loi de Moïse elle-même. Ils s'appellent: Démocratie, Justice, Paix, Liberté, Egalité, Fraternité...Et ces idéaux doivent être respectés. Mais ils comptent, eux aussi, leurs scribes et leurs Pharisiens qui en parlent longuement et les affichent bien haut, sans en vivre vraiment.

Et qui donc lapidons-nous? Selon la mode, il s'agit des Russes à Prague, des Américains au Vietnam, des exploiteurs en Angola, de la junte militaire au Chili, des terroristes au Québec ou des sociétés multinationales au Canada. A chaque fois, on a vu et entendu des hommes condamner vigoureusement l'oppression, l'injustice et la violence. Au niveau des quartiers et des groupes sociaux plus restreints, c'est le voisin, c'est un tel ou tel autre qu'on lapide parce que son comportement contredit la morale admise. Et il arrive qu'on ait raison. Aussi justement et aussi platement raison que ceux qui ont traîné la femme adultère aux pieds de Jésus!

Mais il ne suffit pas d'avoir raison quand on dénonce les torts des autres. Il faut accéder à plus de conscience, et c'est là que le bât nous blesse. Dénoncer l'injustice d'ailleurs, l'exploitation du voisin et la violence des autres, sans voir celles dont on est soi-même capable, voire l'auteur, c'est du pharisaïsme. Si la vue des erreurs des autres ne provoque pas à l'introspection, les dénonciations ne sont que stériles, pour ne pas dire aussi morbides que les lapidations d'autrefois. L'important n'est pas de dénoncer, même à juste titre, les autres hommes, mais de réfléchir sur l'Homme et sur soi-même.

Il faut beaucoup de maturité et une grande expérience humaine pour savoir tourner contre soi-même la pierre qu'on s'apprêtait à jeter aux autres. C'est sans doute pour cette raison que les accusateurs de la femme adultère se retirent un à un "à commencer par les plus vieux". C'est faire preuve de mauvaise jeunesse que de croire que le mal est toujours en face. Les vieillards, qui ont plus de souvenirs que de paroles creuses, savent qu'il est au fond: au fond des autres, au fond de soi, au fond de l'Homme.

A la fin de l'épisode de la femme adultère (Jean 8, 1-11), tout le monde est libéré! Jésus est sorti du dilemme où voulaient l'enfermer ses adversaires: contredire Moïse ou se contredire lui-même; l'accusée est libérée sur parole; et les accusateurs sont libérés par leur réflexion obligée sur eux-mêmes. Les lapidations ne peuvent faire que des prisonniers. L'Evangile libère.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef:
Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint:
Michel Roy

Directeur de l'information:
Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

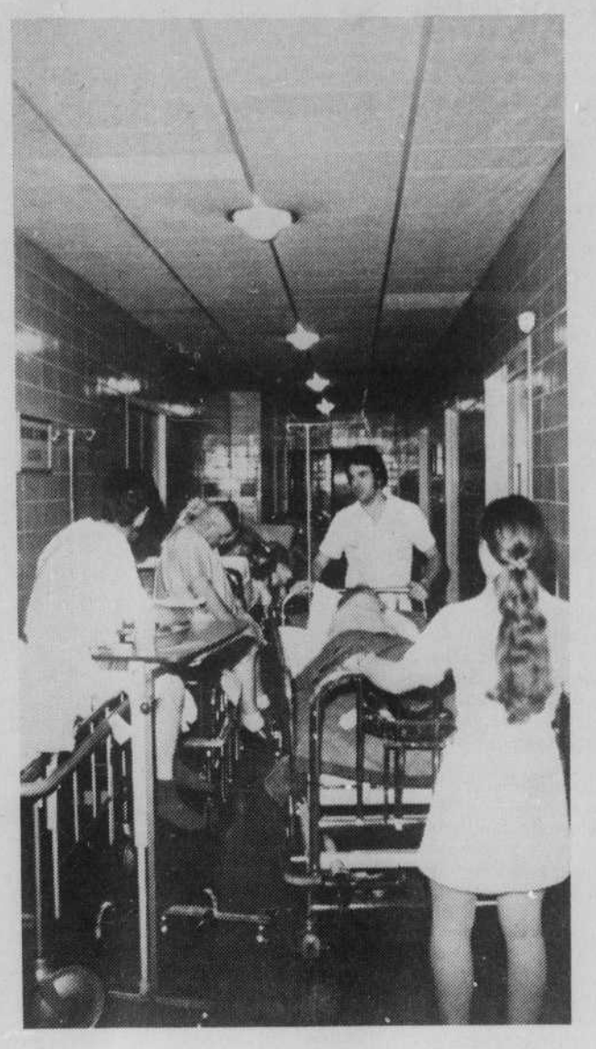
LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $40 par année; six mois: $22. À l'étranger: $45 par année; six mois: $25; trois mois: $13. Éditions du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: .90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées | des événements | des hommes

Les cliniques d'urgence: la demande a doublé depuis 1970



A titre de président du Conseil des médecins et dentistes de l'hôpital Notre-Dame, le docteur Michel Dupuis, F.R.C.P., D. Phys. Med. (Eng.), est particulièrement préoccupé par le problème des services d'urgence dans les hôpitaux de la région métropolitaine. Il explique dans ce texte les raisons qui ont provoqué l'encombrement que l'on sait dans les cliniques d'urgence et propose deux solutions majeures: le zonage des services hospitaliers et la création d'un centre métropolitain de coordination entre les hôpitaux.

par

le Dr Michel Dupuis

collaboration spéciale au DEVOIR

Le mercredi 20 mars, à 20 heures, je demandais aux différents postes de radio de la région métropolitaine d'avertir le public de bien vouloir ne pas se présenter à la clinique d'urgence de l'hôpital Notre-Dame, mais de se diriger plutôt vers les autres hôpitaux, étant donné que notre clinique d'urgence était totalement débordée.

Que se passe-t-il donc dans les services d'urgence des hôpitaux métropolitains, parmi lesquels l'hôpital Notre-Dame semble être particulièrement touché?

J'aimerais d'abord analyser les causes de l'encombrement des services d'urgence, en dégager les conséquences et proposer quelques esquisses de solution.

Les causes de l'encombrement actuel

Les services d'urgence dispensent leurs soins à une quantité toujours croissante de patients. A l'hôpital Notre-Dame, par exemple, le nombre de patients examinés à la clinique d'urgence a passé de 37,000 patients en 1970 à plus de 74,000 en 1973. D'où provient cette augmentation de la demande de services? On peut identifier plusieurs facteurs.

1) La gratuité des services médicaux a son importance, mais il reste que l'augmentation de la demande de services aux cliniques d'urgence est nettement disproportionnée à l'augmentation générale de la demande pour les soins de santé. Il y a donc d'autres causes.

2) Les médecins font moins de visites à domicile qu'autrefois, et ceci explique une partie de l'augmentation d'affluence aux cliniques d'urgence. En effet, en médecine moderne, on traite rarement la pathologie aiguë à domicile. Les techniques de diagnostic et de traitement sont tellement raffinées que leur application nécessite généralement le milieu hospitalier. D'autre part, les patients qui présentent des pathologies non aiguës peuvent toujours se rendre au bureau du médecin, de sorte que les visites à domicile sont maintenant réservées surtout aux enfants, aux vieillards et aux invalides, qui peuvent difficilement se déplacer.

3) A la salle d'urgence, on peut maintenant traiter de façon très adéquate plusieurs pathologies aiguës qui entrainaient autrefois la mort de façon presque certaine et ces nouvelles possibilités de la médecine moderne attirent nécessairement plus de patients aux cliniques d'urgence et nécessitent un équipement de plus en plus spécialisé.

4) L'augmentation constante du nombre d'accidents de la circulation a aussi un impact direct sur les cliniques d'urgence.

5) Une des causes les plus frappantes de l'encombrement des salles d'urgence est celle de l'augmentation des maladies psychiatriques aiguës. En effet, on assiste à une augmentation en flèche des pathologies psychiatriques, qui nécessitent des soins d'urgence, incluant les cas d'intoxications aiguë par la drogue ou l'alcool.

En somme, non seulement il y a plus de patients, mais la consommation quantitative et qualitative des soins de santé par patient a augmenté énormément.

En dehors de ces causes directes, il en existe d'autres qui affectent de loin le fonctionnement des services d'urgence. Une de ces causes, non la moindre, est la préoccupation de plus en plus marquée de la population vis-à-vis sa santé. La consommation globale des soins de santé s'en trouve augmentée. Or, bien des personnes n'ont pas de médecin de famille et se présentent à la clinique d'urgence des hôpitaux dès qu'ils souffrent du moindre symptôme. A tel point qu'à l'Hôpital Notre-Dame, un omnipraticien doit faire le tri des patients qui se présentent à la porte de la clinique d'urgence, pour diriger vers la salle d'urgence les malades qui présentent une pathologie demandant une attention immédiate, et référer les autres aux différentes cliniques externes de l'hôpital. Il y a donc de la part du public une mauvaise utilisation des ressources.

Une autre cause indirecte de l'encombrement des salles d'urgence est la stagnation dans l'hôpital général de patients qui sont prêts à être transférés dans un hôpital pour malades chroniques ou un centre d'accueil pour vieillards, à cause du manque de lits dans ces hôpitaux ou centres d'accueil. Une quantité croissante de malades occupe ainsi des lits dans les hôpitaux généraux, alors qu'ils n'ont plus besoin de soins, bloquant par là l'admission de nouveaux malades, qui s'accumulent à la salle d'urgence. Il arrive parfois aussi qu'une famille vienne déposer à l'urgence un vieillard devenu gâteux ou qu'un voisin conduise à l'hôpital une personne souffrant de misère sociale et ne requérant pas de soins médicaux proprement dits, mais plutôt une meilleure alimentation et un peu d'aide. Il serait inhumain de rejeter ces personnes à la rue et nous devons les garder à la salle d'urgence ou même les hospitaliser jusqu'à ce que le service social leur ait trouvé un débouché dans un hôpital pour malades chroniques ou un centre d'accueil.

Les équipes médicales ont augmenté leurs effectifs aux salles d'urgence pour répondre à cette demande croissante. En ce qui nous concerne, nous avons toujours sur place une équipe de plusieurs omnipraticiens qui, au besoin, réfèrent les patients aux différents spécialistes de l'hôpital.

Cependant, dans la plupart des hôpitaux, les locaux n'ont pas été agrandis en fonction de l'augmentation de la demande. A l'Hôpital Notre-Dame en particulier, nous fonctionnons dans les mêmes locaux depuis 1960. Il est alors facile de s'imaginer que, lorsqu'un service d'urgence fonctionne toujours à l'extrême limite de ses capacités, il suffit de quelques accidents supplémentaires de la circulation ou d'un surplus d'une douzaine de malades aigüs dans une journée pour que tout le système soit complètement débalancé.

Des conséquences graves

Les conséquences de cette surcharge des services d'urgence sont faciles à imaginer. Elles se font sentir sur les patients, sur le personnel et sur l'enseignement médical.

Le patient qui souffre d'une blessure ou d'une maladie se sent complètement démuni, il redevient presqu'un enfant. Il est anxieux, il s'interroge sur les conséquences de sa blessure ou de sa maladie. S'il doit en plus attendre parce qu'il y a trop de maladie ou si vous le laissez couché sur une civière dans un corridor pendant 24 heures, il est facile de s'imaginer ses réactions. Pensez seulement au malade qui a besoin de tranquilité parce qu'il vient de faire une crise cardiaque, et qui se retrouve dans un corridor, couché sur une civière à côté d'un jeune drogué qui a des hallucinations!

A travailler dans des conditions aussi difficiles, le personnel médical et infirmier devient facilement nerveux et parfois irritable. Il se sent écrasé par le poids des responsabilités qu'il assume vis-à-vis le patient dans un contexte et un environnement sur lesquels il n'a aucune prise.

Dans un hôpital universitaire comme Notre-Dame, l'encombrement de l'urgence a aussi des répercussions très sérieuses sur l'enseignement. En effet, tant pour l'étudiant en médecine que pour l'étudiant post-doctoral qui suit des cours de spécialité, il est important d'avoir accès à toute la gamme des pathologies qui peuvent être traitées dans un hôpital et cette variété de pathologies doit comprendre des traumatismes, des maladies aiguës ainsi que des pathologies non-aiguës, dites électives. Par exemple, il est tout aussi important pour l'étudiant d'apprendre à diagnostiquer une maladie rénale chronique que d'apprendre à traiter un infarctus du myocarde. De même, le résident en chirurgie doit apprendre à operer une hernie inguinale aussi bien qu'une appendicite aiguë.

Or, ceci est graduellement devenu très difficile à réaliser. La priorité d'admission étant généralement accordée aux pathologies aiguës, on admet de moins en moins de malades dits électifs, et c'est cette catégorie de malades qui porte indirectement le poids de l'augmentation des services d'urgence. Ce fardeau est devenu d'autant plus onereux que depuis quelques années, il existe une pénurie chronique d'infirmières, qui oblige la plupart des hôpitaux à laisser inoccupés parfois jusqu'à 30 ou 35% des lits pendant la période des vacances d'été, et même parfois aussi en dehors de la période d'été, comme ce fut le cas l'an dernier pour l'Hôpital Général de Montréal et comme il se produit cette année pour d'autres hôpitaux et particulièrement pour l'Hôpital Notre-Dame, qui fonctionne actuellement à 75% de sa capacité.

Ces restrictions d'admission de malades dits électifs privent donc les professeurs et les étudiants d'une variété importante de pathologies, sans parler du malade, qui doit pratiquement attendre que sa maladie soit arrivée au stage des complications aiguës pour être admis. La Faculté de Médecine de l'Université de Montréal étant déjà pénalisée par le fait que son budget par étudiant est, avec celui de Laval, le plus bas en Amérique du Nord, la restriction des champs cliniques par la moins grande variété de pathologies n'est certainement pas de nature à lui aider.

Il faut plus d'espace

Il va de soi que le premier remède à envisager est celui de l'agrandissement des locaux affectés aux services d'urgence des hôpitaux et à l'amélioration de l'équipement qui s'y trouve.

Je sais que le ministère de la santé est bien conscient de cette nécessité et qu'il faut des efforts dans ce sens, mais peut-être y aurait-il lieu d'assouplir certaines contraintes budgétaires, étant donné qu'il s'agit là d'un secteur absolument primordial. A Notre-Dame, nous avons obtenu un octroi qui nous permettra de réaménager bientôt nos services d'urgence, mais un peu plus de largesse dans la mesure aurait certainement été souhaitable.

L'agrandissement des locaux ne peut à lui seul régler le problème, du moins pas pour l'Hôpital Notre-Dame. En effet, les patients accourent à Notre-Dame de toute la province, parce que notre service d'urgence a toujours joui d'une excellente réputation et que nous offrons la gamme complète des diverses spécialités à l'intérieur de l'hôpital. On a parfois l'impression que l'on pourrait agrandir la clinique d'urgence ad infinitum, et qu'elle serait quand même toujours débordée, si l'on n'établit pas certaines restrictions.

L'Hôpital Notre-Dame est prêt à continuer à jouer un rôle de premier plan dans la dispensation des services d'urgence, comme il l'a toujours fait dans le passé, mais sa vocation d'hôpital universitaire ne doit pas être compromise par un apport incontrôlable de cas d'urgence. Nous voulons bien desservir la "petite urgence" du secteur environnant l'hôpital, qui est un bassin extrêmement dense de population, mais ce secteur doit être limité, car nous nous devons aussi de consacrer nos efforts au traitement des patients qui nous sont référés des cliniques d'urgence des hôpitaux périphériques et des hôpitaux régionaux, pour soins ultra-spécialisés.

Un certain zonage s'impose

Pour en arriver à un certain équilibre, il faut donc pratiquement établir un certain zonage, c'est-à-dire que la ville soit divisée en secteurs dont la population doit se diriger vers un hôpital plutôt que vers un autre. Cette sectorisation est cependant vue avec une certaine réticence de la part du ministère de la Santé et je comprends cette réticence. En effet, la loi prévoit que le patient peut aller consulter là où il le veut bien, et je comprends aussi très facilement le patient qui préfère aller à un hôpital plutôt qu'à un autre. Cependant, ce droit du malade au choix de son hôpital est forcément limité par la possibilité d'une institution à l'accueillir et même s'il n'est pas tout à fait souhaitable d'avoir un zonage strict, je crois qu'il faudrait quand même établir des secteurs à géométrie légèrement variable et avec beaucoup de souplesse d'application. Ce zonage permettrait à chaque hôpital d'avoir une part équitable du fardeau des urgences ordinaires, répartie selon les disponibilités des hôpitaux, et selon leur vocation.

Il faut aussi envisager la création d'un centre de coordination pour toute la région métropolitaine, centre qui serait constamment informé des disponibilités de chaque hôpital de la région métropolitaine, et qui aurait l'autorité voulue pour permettre à un hôpital de fermer temporairement son service d'urgence s'il est débordé et de diriger les malades vers un autre hôpital qui a les disponibilités voulues à ce moment précis. Cette mesure pourrait, à mon avis, être mise en application assez rapidement et nous espérons que le ministère organisera ce centre dans les plus brefs délais, d'autant plus qu'il fait l'objet d'une recommandation de la part du C.R.S.S.S. (conseil régional des services de santé et services sociaux) de la région métropolitaine.

Peut-être devra-t-on, au moins dans les hôpitaux universitaires, réserver un bloc de lits "intouchables" auxquels l'accès ne serait pas donné prioritairement à l'urgence, mais serait déterminé selon le type de pathologies, de façon à ne pas désorganiser complètement le système d'enseignement médical.

Un élément non moins important pour améliorer les services d'urgence repose entre les mains du public. Il est en effet essentiel que le public comprenne mieux le système de distribution des soins et l'utilise à meilleur escient. Les services d'urgence des hôpitaux ne sont pas des consultations externes où on peut s'adresser à toute heure du jour et de la nuit pour une bagatelle. Le public doit apprendre à se présenter d'abord chez le médecin de son quartier pour les problèmes ordinaires de santé, laissant à ce dernier le soin de décider si le patient doit par la suite être dirigé vers la clinique externe d'un hôpital ou vers le bureau d'un spécialiste.

Quant aux traumatismes et aux maladies aiguës, il est bien évident que le patient peut se présenter à la clinique d'urgence d'un hôpital, mais encore devrait-il se présenter à l'hôpital de son quartier, même s'il s'agit d'un hôpital dont les ressources sont limitées, car les autorités de cet hôpital peuvent facilement, au besoin, le référer à un hôpital qui peut offrir des soins plus spécialisés, comme cela se fait d'ailleurs fréquemment.

CEGEP FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU
SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

COURS D'ÉTÉ

TECHNIQUES DE LIBRAIRIE

Session intensive de perfectionnement à l'intention du personnel des Librairies:

du 20 AU 31 MAI 1974

BIBLIOTECHNIQUE

Sessions intensives de perfectionnement à l'intention du personnel des Bibliothèques et des Centres de documentation.

1ère session: 1er AU 19 JUILLET 1974
2e session: 22 JUILLET AU 9 AOÛT 1974

INFORMATION

S'adresser à:

Service de l'Éducation des Adultes
CEGEP François-Xavier-Garneau
1660, boul. de l'Entente
Québec 6, P.Q.
Adresse postale:
C.P. 6300, Sillery, Qué.
Téléphone:
(418) 688-8310 postes 231 et 241

lettres au DEVOIR

Si l'intégration commençait par le respect de l'immigrant

Le Québec semble avoir de la difficulté à gagner à la cause du français comme langue d'instruction les immigrants d'autres langues qui, bien qu'établis dans cette province francophone, ont tendance à préférer les écoles anglaises pour leurs enfants. Polariser ainsi le débat à un choix entre le français et l'anglais risque de créer de la tension, voire des heurts entre, d'un côté, les divers groupes ethniques minoritaires, et, de l'autre, la majorité francophone. Ce serait bien fâcheux, d'autant plus que ce n'est pas respecter là les véritables aspects de la réalité linguistique pour l'immigrant.

Je me demande en effet quelle serait sa réaction si le gouvernement offrait pour ses enfants un enseignement à 80 pour cent en français, et le reste dans sa propre langue. La réalisation pratique d'un tel projet ne serait pas insurmontable puisque, semble-t-il, beaucoup de ces immigrants vivent volontiers, groupés par ethnies, les Italiens ici, les Grecs là, les Espagnols ou Portugais ailleurs. Ainsi, les instituteurs capables d'enseigner les langues et traditions de ces milieux minoritaires ne manqueraient pas.

Quant au point de vue humain, voilà qui montrerait que les Québécois savent respecter l'originalité linguistique et culturelle des divers groupes étrangers de leur province. Ceux-ci seraient sans doute heureux et fiers de pouvoir préserver un héritage culturel pour lequel ils éprouvent sûrement un grand attachement, et leur attitude face au milieu québécois français deviendrait vite favorable.

Au point de vue politique, un tel projet me paraîtrait à la fois viable et raisonnable. Assuré de ne pas voir disparaître son propre héritage, le minoritaire verrait s'atténuer sa réticence à l'égard du français et il accepterait beaucoup plus volontiers de se joindre et de s'intégrer à une communauté francophone qui respecterait sa culture. Peut-être même que, de toute l'Amérique du Nord, c'est dans un Québec francophone qu'il se sentirait le plus à l'aise, et il comprendrait qu'en ce vaste continent il a fondamentalement les mêmes aspirations que le Francophone dont il deviendrait l'allié.

Mais qui donc, alors, voudrait encore s'intéresser à l'anglais?

Paul GENUIST
Saskatoon, le 22 mars 1974.

Une hausse regrettable

M. Le directeur
du cinéma Outremont,

Il fut un temps, qui s'est terminé hélas trop tôt, où les cinéphiles pouvaient rassasier leur péché mignon à bon compte. Eh oui! Le cinéma Outremont vient de hausser son prix d'entrée de chacun des films de $0.99 à $1.50. Comment expliquer cette augmentation de $0.51, qui semble, à mon très humble avis, injustifiable? Ceux qui fréquentent souvent le cinéma de l'ouest savent très bien qu'à chaque représentation, autant sur semaine qu'en fin de semaine, le cinéma fait salle comble.

Alors, une des raisons pour justifier cette hausse n'est certes pas la pénurie de clients. Ce geste est regrettable car peu de cinémas offrent un éventail et une qualité de films aussi exceptionnels que l'Outremont. Je crois sincèrement que la politique antérieure des films à $0.99 était très rentable par le fait même qu'elle attirait beaucoup de gens.

Qu'on pense au cinéma 7e Art, où le prix d'admission générale est de deux dollars, alors qu'on nous présente deux films d'excellente qualité, ce qui revient à $1.00 le film (tout près de $0.99). Et chose curieuse, ce cinéma de l'est n'a jamais fait salle comble; malgré tout, les prix sont restés fixes.

Est-ce la hausse du coût de la vie ou celle du pétrole qui influence votre décision? J'aimerais bien avoir une explication plausible avec les statistiques à l'appui.

Cinéphilement vôtre.
Christian FORGET
Isabelle NADEAU
Montréal, le 26 mars 1974.

Un peu de civilité, s'il vous plaît

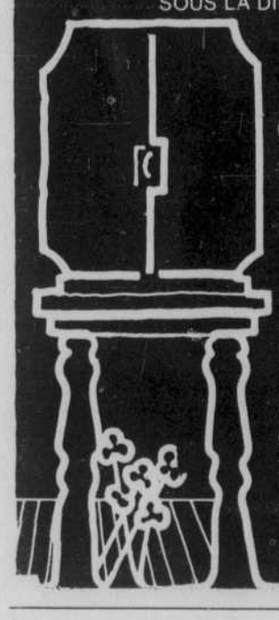
Klineberg et Klineberg, avocats.

Nous avons reçu, au milieu du présent mois de mars 1974, une lettre écrite en une langue étrangère, soit l'anglais, datée du 7 mars, 1974.

Malheureusement, après avoir demandé, par téléphone, qu'on nous expédie une traduction de cette lettre, on nous ferma, de façon peu civile, la ligne. Nous vous demandons donc de nous expédier la traduction de cette lettre par le retour du courrier. Si j'ai bien compris, on y parle de vente de maison, ou de paiements de location de maison. J'aimerais en savoir plus.

Jean-Marc GARANT
Montréal, le 23 mars 1974.

COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIEURE*
SOUS LA DIRECTION DES
ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.



88 EST- RUE ST-PAUL
VIEUX-MONTRÉAL (127)
RENSEIGNEMENTS:
866-1836
Places encore disponibles
APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

GOUTTIERES
HO-DO
PRIMEAU
Émail
Galvanisé
Cuivre
Aluminium
ESTIMATION GRATUITE
PRIMEAU MÉTAL INC.
MONTRÉAL: 322-4160
QUÉBEC: 872-9244

Psychologue
pour enfants et adolescents
ROBERT LETENDRE,
Psychologue
Diplômé de l'Université de Genève
Sur rendez-vous seulement
2057, Édouard-Montpetit
Tél. 738-6620

Université du Québec à Montréal
Cours de français langue seconde
Service d'éducation permanente

100 FOYERS D'HÉBERGEMENT REQUIS POUR STAGIAIRES DE LANGUE ANGLAISE

Toute famille de langue française intéressée à héberger un(e) étudiant(e) de langue anglaise, dont l'âge pourra varier entre dix-sept et trente ans, est priée d'ÉCRIRE le plus tôt possible au:

SERVICE DES STAGES,
Université du Québec à Montréal,
Case postale 8888,
Montréal H3C 3P8

en indiquant clairement les nom, adresse et numéro de téléphone.

CONDITIONS:

1. Héberger dans une chambre privée, à raison de $4.00 par jour (petit déjeuner inclus), un(e) étudiant(e) pour l'une et/ou l'autre des sessions suivantes:
   (A) du 27 mai au 30 juin 1974
   (B) du 8 juillet au 11 août 1974
2. Être en mesure d'intégrer l'étudiant(e) à la vie sociale d'une famille canadienne-française.
3. Être domiciliée près des axes de transports publics et d'accès rapide au centre-ville.

suites de la première page

L'ESSENCE

cents de plus que durant la période qui se termine le 31 mars, ce qui représente théoriquement une hausse de un cent à 1.4 cent le gallon de produit fini".

"Cette hausse est tellement minime que le gouvernement du Québec considère que le prix des produits pétroliers peut être maintenu approximativement aux niveaux en vigueur depuis le 1er janvier 1974."

Parmi les avantages que présente la formule sur laquelle les premiers ministres ont réussi à s'entendre, M. Bourassa relève en tout premier lieu le fait que les Québécois ne paieront pas la totalité de la hausse qu'ils auraient subie si les prix mondiaux s'appliquaient intégralement. En deuxième lieu, il fait observer que l'écart des prix entre l'Ontario et le Québec est à toutes fins utiles éliminé, "ce qui remet l'industrie du Québec et son développement dans une position concurrentielle par rapport à l'Ontario".

Les calculs établis par M. Bourassa indiquent que la subvention fédérale destinée au Québec, sur une base annuelle, pour combler l'écart entre le prix du pétrole canadien ($6.50) et le prix du pétrole importé (environ $10) atteindra près d'un milliard.

Aux Communes, M. Macdonald a annoncé en outre que le projet de loi qui sera déposé ces jours prochains pour consacrer l'entente conclue sur le prix canadien au cours des 15 prochains mois sera assorti d'un mécanisme de révision des hausses de prix de produits pétroliers au détail.

Invité par les reporters à dire si ce mécanisme sera suffisamment efficace, au point que le gouvernement puisse vérifier de près les hausses au détail sur l'ensemble du territoire, M. Macdonald a prié la presse de patienter jusqu'à la présentation du projet.

Après avoir rappelé qu'il estime à huit cents à l'Ouest et à trois cents à l'Est la hausse probable du gallon d'essence, le ministre de l'Energie a ajouté que les hausses prévues des prix de l'huile seraient proportionnelles à celles des prix de l'essence.

A Regina, M. Blakeney a annoncé à l'Assemblée législative de sa province que la taxe sur l'essence passerait de 19 cents à 12 cents le gallon à compter du 15 mai et que la taxe sur le diesel serait portée de 21 cents à 16 cents le gallon. De plus, le gouvernement versera une subvention atteignant jusqu'à sept cents le gallon aux cultivateurs qui sont déjà exemptés de la taxe provinciale sur le carburant employé à des fins de production agricole.

M. Blakeney a rappelé qu'une tranche de la taxe sur l'essence, égale à trois cents le gallon, est déjà versée à la caisse du régime d'assurance-automobile, de sorte que la taxe sur chaque gallon ne sera en réalité que de neuf cents, la plus basse au Canada.

Cette réduction de la taxe sur l'essence, a dit le premier ministre, permettra aux consommateurs de cette province d'épargner $35 millions par année.

En Alberta, la taxe sur le gallon d'essence sera aussi réduite de cinq cents à compter de lundi. Les prix de l'essence dans cette province — les plus bas au monde — varieront de 48.9 à 54.9 cent le gallon pour l'essence ordinaire et de 51.9 à 57.9 cents le gallon pour l'essence "super".

A Ottawa, où il était reçu hier par le ministre des Affaires extérieures, M. Sharp, le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), M. L.A. Khene, a déclaré que presque tous les Etats membres souhaitent une progression continue du mouvement à la hausse.

Il a ajouté que les prix mondiaux du pétrole devraient augmenter à la même cadence inflationniste que les prix des produits finis que les pays producteurs de pétrole doivent importer des pays consommateurs. Le taux de l'inflation internationale est de l'ordre de 12 à 14%, a fait observer M. Khene qui n'a cependant pas osé prédire que les prix du pétrole augmenteraient suivant la même cadence.

Le prix du baril de brut importé, qui atteint présentement $10.50, a plus que doublé en un an.

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a indiqué à la presse que le secrétaire général de l'OPEP prêtait volontiers au Canada un rôle de conciliateur ou d'arbitre lors des différends qui surviennent entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole. M. Khene a d'autre part acquis une meilleure connaissance de la position du Canada qui favorise la réunion très prochaine d'une conférence des pays producteurs, des pays consommateurs et des pays en voie de développement éprouvés par le renchérissement du pétrole.

A l'exception de l'Arabie séoudite, a encore dit M. Khene, les pays membres de l'OPEP sont d'avis que les prix du pétrole devraient augmenter à l'issue de la présente période de gel de trois mois. Car les pays producteurs, a-t-il dit, sont eux-mêmes des pays en voie de développement.

LE BEURRE

Et il prévient que les choses ne pourront en rester là. La Fédération des producteurs agricoles compte beaucoup sur les travaux de la Commission canadienne du lait, sur l'opportunité d'indexer le prix du lait aux coûts de production.

Le nouveau prix de soutien décrété par Ottawa de $8.50, comprend la subvention de $2.50 comparativement à $1.45 présentement pour les cents livres de lait et de crème industriels. Cette subvention s'applique à toutes les livraisons de lait et de crème.

D'un autre côté, la cotisation des producteurs de lait sera haussée de cinq cents pour s'établir à 13 cents, ce qui vise à permettre à la Commission canadienne de lait de rencontrer les dépenses occasionnées par l'exportation des produits laitiers. Le gouvernement abandonnera par ailleurs la subvention provisoire de 56 cents les 100 livres de lait, consentie depuis quelques années.

En annonçant les nouvelles politiques de son ministère à la Chambre des communes, M. Whelan révélait en outre l'intention du gouvernement de mettre sur pied un programme visant à établir un meilleur rapport entre les coûts et les revenus aux producteurs, "afin d'améliorer le climat de confiance dans l'industrie laitière et d'assurer ainsi un volume d'approvisionnement satisfaisant".

Ces explications du ministre fédéral de l'Agriculture n'ont cependant pas suffi à calmer les clameurs des partis d'opposition qui ont sauté sur l'occasion pour accuser le gouvernement Trudeau de laisser périr l'industrie agricole.

Le porte-parole du Parti conservateur, le député québécois Roch LaSalle, a dit regretter que le gouvernement n'ait pas élevé à $9 les cent livres le prix de soutien du lait industriel, ainsi que l'avaient réclamé récemment les producteurs. Rien n'indique pour le moment, a-t-il fait observer, que les coûts de production diminueront "et il y a lieu d'être inquiet pour l'avenir de cette industrie bien que les mesures annoncées constituent un point de départ vers une solution à long terme".

Au nom du Nouveau Parti démocratique, le député Alf Gleave, de Saskatoon, a fait remarquer que l'aspect le plus encourageant de la déclaration de M. Whelan concerne son engagement à réviser la politique laitière dans son ensemble. A court terme, a-t-il ajouté, il faudra songer cependant à augmenter la production laitière.

Enfin, le député créditiste de Drummond, M. Jean-Marie Boisvert, a exprimé l'avis que la nouvelle politique "mettra peut-être un peu de baume sur les plaies" de l'industrie laitière et encouragera les cultivateurs à demeurer sur leurs terres à la condition que les coûts de production soient indexés à la hausse du coût de la vie. Alors que le nouveau prix de soutien est de $8.50 les cent livres, a-t-il souligné, les coûts de production sont de $10.15.

Sur les intentions gouvernementales d'élaborer des politiques à plus long terme, M. Whelan a expliqué que la Commission canadienne du lait a reçu l'autorisation d'entreprendre des discussions avec les associations de producteurs et autres groupements pour préparer des propositions "les plus susceptibles d'aider à atteindre ces objectifs".

CHARLES-E. CAMPEAU

son procès à compter du 4 juin prochain pour des accusations semblables.

Tout en reconnaissant que M. Campeau n'avait pas de casier judiciaire et que son état de santé était précaire, le juge Rousseau retient que ce genre de délits est habituellement le fruit d'une préméditation de la part d'individus intelligents et subtils qui se servent de leur prestige et de leur rang pour frustrer le public.

Et au sujet de la protection du public le juge écrit: "Le contribuable, lui, finit par s'en rendre compte mais il est trop tard; la seule possibilité qui lui reste est de s'acquitter d'un compte de taxes devenu trop lourd à cause de la corruption érigée en système dans l'administration de sa municipalité".

"La cour, continue le juge Rousseau, doit protéger la société contre les individus qui se rendent coupables de ces crimes parce que le public en général, tôt ou tard, est appelé à en payer les frais."

Et le magistrat opine que dans des cas comme celui-ci le tribunal doit mettre l'accent sur l'exemplarité comme facteur déterminant de la sentence.

Le juge Rousseau cite une jurisprudence fournie à propos de cas semblables au niveau des sentences et il donne ses neuf sentences pour les neuf chefs d'accusation retenus contre Campeau, neuf peines allant de 15 mois à 4 années de prison le tout à être purgé concurremment.

NOUVELLE-ÉCOSSE

la course dans chacune des 46 circonscriptions (43 vraiment, puisque dans trois circonscriptions, les électeurs sont appelés à porter deux députés à l'Assemblé législative).

Il aurait été préférable de ne pas présenter des candidats dans toutes les circonscriptions, de souligner M. Chudick, mais il fallait aussi penser à l'image de cohesion du parti. Tous nos candidats ne sont pas de calibre, ajoute-t-il, mais une vingtaine le sont, et c'est suffisant pour le moment.

La campagne est faite de façon telle que le candidat, personnellement, doit s'effacer devant la personnalité ou parti, le comportement de ses deux députés élus en 1970 et les réalisations des gouvernements néo-démocrates des autres provinces.

Jusqu'à maintenant, ce type de campagne a eu un succès certain en ce qu'il a forcé les autres partis à adopter la même attitude. C'est ainsi que les organisateurs militants conservateurs et libéraux se sont aussi lancés dans les visites aux maisons, sans abandonner pour autant leur publicité massive à la radio, à la télévision et dans les journaux.

Dans la province toute entière, les dépenses électorales des néo-démocrates sont moins importantes que celles du Parti libéral dans une seule circonscription.

Plus important encore. Les autres partis se sont sentis obligés d'adopter dans leurs programmes des objectifs du NPD. Les libéraux, qui avaient rejeté lors d'un récent congrès une proposition portant sur la gratuité des médicaments aux personnes âgées, ont inséré cette promesse dans leur programme. Les conservateurs ont fait encore mieux: ils promettent la gratuité des médicaments à toute la population.

Outre l'aide au niveau de l'organisation, le NPD a bénéficié de l'aide de MM. David Lewis, chef national du parti, et David Barrett, premier ministre de la Colombie-Britannique, qui sont allés prêter main-forte à M. Akerman sur les hustings.

Dans la région sans doute la plus pauvre de la Nouvelle-Ecosse, la région rurale de Sydney, où se trouvent pourtant les mines de charbon et l'aciérie. M. Barrett jeudi soir a fait vibrer chez les partisans la corde de la grande fraternité d'un océan à l'autre.

Il faut que les socialistes se tendent la main, a-t-il lancé à mille personnes environ réunies dans une salle d'école grise de poussière à New Waterford. Le NPD, a ajouté M. Barrett, s'intéresse, au contraire des autres partis, plus aux gens qu'à l'argent.

Le Cap-Breton est bien au Canada, du moins sur une carte géographique. Mais on y est aussi en Ecosse: les cornemuses ont accueilli M. Akerman jeudi soir à son assemblée, les candidats locaux ont un accent particulier, la soirée s'est terminée par un God Save the Queen chanté avec ardeur.

On y est aussi en pleine terre de désolation. Le chômage dans cette région atteint l'effarante proportion de 17 ou 18 pour cent. Les mines, pour la plupart, sont abandonnées, mais ont empoussiéré le paysage avant de disparaître. L'aciérie, quant à elle, qui n'est pas rentable, mais qui le sera un jour, du moins le souhaite-t-on, crache sur la région un nuage de fumée orange qui masque le soleil.

Les maisons de bardeaux n'ont pas été peintes depuis plusieurs années. Elles penchent d'un côté, ou de l'autre, s'affaissent et agonisent. Les gens sont comme la ville: laids, gris, tristes.

Pourtant, à quelques milles, les vagues de l'Atlantique viennent mourir dans des anses et des baies magnifiques et un peu plus loin se trouvent les plus beaux paysages du Canada.

A New Waterford, le QG du NPD a été établi dans une cabane infecte, qui ne devrait même pas abriter des animaux. Malgré ces conditions, peut-être à cause de ces conditions, c'est dans cette région de la province que le parti travaille avec le plus d'acharnement.

C'est là que le parti est le mieux connu. C'est de cette région que viennent ses deux seuls députés et c'est de là que viendront les autres, souhaite-t-on. Sur six comtés, le NPD entend bien d'abord faire réélire MM. Akerman et Macewan, et au moins un autre député.

Ce qui compte surtout pour le parti, c'est d'améliorer sa proportion du vote populaire. Il est évident qu'avec 46 candidats, cette proportion sera plus élevée qu'en 1970, alors qu'il n'avait présenté que 23 candidats.

Le chef, M. Akerman n'est pourtant pas le personnage qu'on voit frayer avec des mineurs. Il a fait en Grande-Bretagne des études d'archéologue. A 32 ans, plutôt délicat de stature, il a l'air plutôt d'un praticien que d'un politicien.

Il n'est pas encore tout à fait aguerri à son dur métier, et s'irrite beaucoup plus facilement de choses qui devraient le laisser calme.

Une des choses qui l'irritent, mais à juste titre, c'est la facilité avec laquelle certains électeurs vendent littéralement leur vote. La pratique est courante, certes partout ailleurs, mais en Nouvelle-Ecosse, dans la circonscription de Shelburn, par exemple, à l'ouest tout à fait de la province, on affirme que de 20 à 30 pour cent des voix sont à vendre.

On pouvait les acheter autrefois pour aussi peu qu'une bouteille de rhum, une chemise d'homme, ou deux dollars. L'inflation s'est fait sentir, un vote vaut maintenant $20. Le NPD s'est bien juré de tout mettre en oeuvre pour faire disparaître cette coutume et affirme que le candidat qui sera pris en flagrant délit sera traîné devant les tribunaux et accusé selon le code pénal et la loi électorale, à la fois.

Les trois premiers points du programme du NPD sont la création d'emplois, la construction de logements et une justice égale pour tous. Mais M. Akerman n'adhère pas toujours à son programme. Il s'est lancé ces jours derniers dans une violente sortie contre les compagnies de finances, ces "sangsues" qui vident les travailleurs de leur argent.

Un gouvernement néo-démocrate en Nouvelle-Ecosse, affirme M. Akerman, appliquera des mesures sévères à l'endroit des compagnies de Trust et des compagnies qui exigent des taux exorbitants pour les hypothèques, de façon à mieux contrôler le coût de la vie.

Le prix d'une maison a presque doublé depuis dix ans et ce sont les créanciers hypothécaires qui sont responsables de cette déplorable situation, dit-il.

Au Cap-Breton, la population diminue plutôt que d'augmenter, et on construit bien peu de maisons.

LES VILLES

Suite de la page 3

nauté urbaine de Montréal. Le président du comité exécutif de celle-ci, M. Lawrence Hanigan, a précisé que ces subventions avaient déjà été promises à la CUM en décembre dernier, lors de la présentation de son budget. Il ne s'agit là que de la concrétisation d'une entente. Tout comme son vice-président, le maire Pierre Desmarais d'Outremont, M. Hanigan croit qu'il serait souhaitable qu'une législation vienne assurer un minimum de subventions annuelles aux communautés urbaines pour éviter de reprendre à chaque année des négociations à zéro.

Commentant l'importance des mesures d'aide aux municipalités, le président du comité exécutif de la CUM croit indispensable que des revenus additionnels soient versés aux diverses municipalités alors que, dans une certaine mesure, le gouvernement profite de l'inflation au contraire des villes. Il trouve également d'un excellent augure l'intérêt manifesté aux municipalités par ce budget.

Dans l'ensemble, les maires des villes de la région métropolitaine que nous avons rejoints ont confirmé cette opinion de M. Hanigan. Le maire de Verdun, M. J. Albert Gariépy, croit que les $280,000 de plus que sa ville recevra aidera à boucler le budget de 1974. Bien qu'il aurait espéré recevoir plus, M. Gariépy pense que le gouvernement a tenté de donner à chacun sa juste part. Le maire d'Outremont, M. Pierre Desmarais II, a mis en évidence le fait que l'an passé sa ville n'avait pas bénéficié de la subvention de $4 per capita suite à une diminution des revenus de la taxe foncière. L'augmentation de $2 prévue cette année, à titre de subvention directe, rétablira un certain équilibre à son avis.

A Lachine, le maire Guy Descary, heureux de voir une augmentation de l'aide aux municipalités, a promis de solliciter une aide spéciale des gouvernements supérieurs pour la réalisation de projets d'envergure, rien n'étant prévu dans le budget actuel. Le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, voit dans ce budget, quant à lui, l'espoir de mettre fin à l'augmentation de la taxation foncière. Selon lui, le gouvernement démontre, d'année en année, qu'il comprend les besoins des municipalités. La subvention de $10 per capita que sa ville recevra devrait concourrir à alléger le fardeau foncier des contribuables ou permettre d'entreprendre de nouveaux projets comme l'aménagement du bord de la rivière.

OFFENSIVE

Suite de la page 3

produits parce que la clientèle d'amis et de parents disponibles est limitée et que les produits sont généralement inconnus ou d'un prix trop élevé.

Le dépliant souligne que l'expérience de 75 systèmes au Québec démontre que si le consommateur investit de l'argent dans les pyramides, il a 90 chances sur 100 de devenir plus pauvre. Au Québec, par exemple, 92 pour cent des "investisseurs" dans une entreprise américaine implantée à l'échelle internationale, ont perdu entre $4,500 et $50,000.

Comment reconnaître un système pyramidal?

- Celui qui vous fait la première approche pour vous inviter à une soirée, vous mentionne la possibilité de faire énormément d'argent mais refuse toujours d'expliquer de quoi il s'agit.
- L'accent est mis sur le recrutement de distributeurs plutôt que sur la vente du produit.
- D'importantes commissions sont accordées pour le recrutement de nouveaux membres.
- On vous assomme littéralement de chiffres montrant des profits à peine croyables.

La règle d'or pour éviter de se faire "embarquer" est conseille-t-on de ne jamais participer aux soirées d'initiation qui ne sont autre chose que de véritables lavages de cerveaux mis au point par des spécialistes de la vente sous pression.

Dans l'hypothèse où vous assistez à une telle soirée, la Commission des services juridiques recommande de ne rien signer, d'attendre et de consulter soit le Service des fraudes et faillites du ministère de la Justice, soit un avocat ou encore un bureau d'aide juridique.

LA FORMATION

Suite de la page 3

trées uniquement sur les jeunes. On estime que pour sortir de l'impasse, il faudrait doter l'éducation des adultes d'un nouveau mode de financement. D'autres souhaitent la mise sur pied de structures parallèles tandis que d'autres au contraire souhaitent une intégration la plus complète possible.

A propos des structures administratives, les uns disent que les cégeps n'ont pas assez de pouvoir face au ministère tandis que d'autres, selon les intérêts qu'ils représentent, soutiennent que le pouvoir est mal distribué à l'intérieur même des cégeps.

La régionalisation des cégeps (à campus multiples) fait aussi problème. On constate même un échec à ce niveau. La situation, croit-on, ne s'améliorera pas tant qu'il y aura perte de l'autonomie locale. On propose plutôt de créer des fédérations de campus ou de régionaliser certains services.

Beaucoup de mémoires soulèvent le problème de l'accessibilité à l'enseignement collégial. S'il est vrai que beaucoup plus d'étudiants vont au collège, il demeure que ce dernier reproduit les clivages de la société. On en conclut que le cégep n'a pas pu vraiment démocratiser l'enseignement collégial.

En conclusion, M. Nadeau et ses collègues ont fait remarquer que le portrait général qui se dégage des mémoires est plutôt négatif. Cela ne veut pas dire que le cégep soit un échec. Loin de là. Il était simplement normal que les organismes qui nous ont soumis des mémoires insistent sur les points faibles."

Le comité doit remettre son rapport en octobre prochain.

LE MAXIMUM

Suite de la page 4

les règles, les normes et les interdictions doivent, malheureusement, étendre leur emprise jusqu'au niveau du chef lui-même. Il est désolant d'en arriver à de telles conclusions et tous auraient souhaité que le premier ministre québécois manifeste sans l'aide de quiconque une parfaite retenue. S'il en est autrement, M. Bourassa n'a que lui-même à blâmer.

Les règles, cependant, n'ont pas à déclencher d'interminables procès d'intention. Elles peuvent, comme l'ont prouvé d'autres gouvernements, exiger des élus et même des grands commis de l'Etat le respect d'un code succinct. Dans certains cas, on exige que les membres du cabinet dévoilent leurs divers portefeuilles. Ailleurs, on pousse plus loin et l'on exige que les titres de propriété soient remis entre les mains d'une fiducie ou vendus à des tiers, de façon que le ministre, le député ou le fonctionnaire ne puisse bénéficier sur le plan personnel des décisions qu'il peut rendre à titre d'administrateur des fonds publics. On a déjà pu lire d'ailleurs, sous la plume de Claude Ryan, des suggestions que M. Bourassa aura peut-être maintenant le goût et le courage d'examiner de plus près.

En outre, contrairement à ce que semble croire le premier ministre, de telles règles débouchent assez aisément sur des applications concrètes. On peut, en d'autres termes, les appliquer. Dans le cas cité par La Presse, par exemple, les vérifications n'ont pas exigé des mois d'enquêtes policières: les dossiers du ministère des Institutions financières contiennent la liste des actionnaires mis en cause.

Mais il faut vouloir...

Bref, M. Bourassa ne convaincra personne qu'il est sain pour un chef d'Etat de laisser épouse et beaux-frères traiter avec l'Etat. Il ne convaincra personne, non plus, s'il prétend qu'aucune règle ne peut empêcher de tels non-sens. Il ferait oeuvre plus utile s'il comprenait, pour sa propre gouverne, que détenir le pouvoir politique ne confère pas le droit de faire librement et impunément main-basse sur les contrats publics. Malheureusement, aux yeux de certains, au nombre desquels M. Bourassa se range lui-même, le pouvoir politique débouche naturellement sur d'énormes avantages économiques.

Par-delà l'étonnant amoralisme que révèle chez M. Bourassa lui-même l'attribution de contrats gouvernementaux à sa propre famille, c'est, en effet, à l'égoïsme tenace de plusieurs de nos hommes politiques qu'il faut s'en prendre. A propos d'agences de publicité, par exemple, M. Bourassa colporte toujours le même prétexte: "On ne peut pas demander de soumissions, car il s'agit de créativité". Et il en déduit qu'il peut gaver de contrats les amicales agences Pierre Tremblay et Associés, Inter-Canada Advertising ou l'Agence canadienne de publicité. Du coup, M. Bourassa oublie une couple d'éléments. D'une part, l'entreprise privée, si elle se passe de soumissions à propos de publicité, ne se passe pas aussi volontiers de "présentations". On se doute bien, dans le cas présent, que Pierre Tremblay et Associés n'a pas eu à présenter de croquis avant d'obtenir un plantureux contrat pour la présentation du budget 1974-75. Par conséquent, au moment même où M. Bourassa se déclarait prêt à aller "au-delà du maximum" en fait d'éthique, il s'apprêtait à entendre un discours du budget préparé rentablement d'ailleurs par des amis du régime.

M. Bourassa oublie également de dire, quand il aborde cette question de créativité, qu'il n'a pas posé la question en ces termes quand il a pris le pouvoir en 1970. A quelques jours d'avis, des agences dont le tort était sans doute de ne point posséder la bonne allégeance devenaient incompétentes, stériles, indésirables.

Si les motifs un peu plus relevés ne l'émeuvent pas, M. Bourassa devrait au moins songer que les régimes les plus corrompus sont toujours les plus fragiles.

Une manif plutôt joyeuse à Longueuil



Des manifestants trop gelés entretiennent le feu allumé avec un drapeau du Canada devant l'entrée principale de la United Aircraft. (Photo Le Devoir, par Alain Renaud)

par Gilles Francoeur

Ils étaient un peu plus de 6,000 hier soir, ralliés sous la bannière de la solidarité intersyndicale, en dépit du vent glacial, pour manifester leur soutien aux 2,000 grévistes de la United Aircraft et aux 275 de la Westinghouse de Saint-Jean.

C'est dans l'ordre qu'ils ont franchi le mille et demi qui sépare le cégep Edouard-Montpetit de l'usine, boul. Marie-Victorin, encadrés par un service d'ordre qui ne s'est relâché à aucun moment.

En tête, un véritable front commun qui faisait presque oublier les problèmes de la construction: Louis Laberge et Fernand Daoust, président et secrétaire général de la FTQ, Robert Dean, directeur des Travailleurs unis de l'automobile, Norbert Rodrigue et Claude Girard, vice-présidents de la CSN, Yvon Charbonneau, président de la CEQ, Robert Burns et Guy Bisaillon, du Parti québécois. Plus loin, dans la manif, Michel et Simone Chartrand, Jean Duceppe.

Et puis tous les autres, militants et sympathisants. Même des cadres et un ingénieur de la United Aircraft, qui sont venus trouver des journalistes pour leur signifier qu'ils n'étaient pas là comme agents provocateurs mais pour appuyer leurs collègues de travail. Prudents cependant, ils s'étaient bien dissimulés sous leurs cagoules de laine comme en utilisent les skieurs et les motoneigistes.

Dans les rues latérales, une vingtaine de voitures de policiers. Et puis, inévitablement, l'hélicoptère de la SQ.

Devant l'usine, les discours, presque inaudibles, d'ailleurs à cause de la faiblesse du système de reproduction sonore. Louis Laberge, ému par le succès de l'appel lancé par les trois présidents de centrales, parle de la solidarité nécessaire des travailleurs. Tous sont là à tenter de l'écouter, des grévistes de la Gypsum, de la Great Lake, du Pavillon Saint-Dominique, à Québec et les 2,500 vestes bleues des TVA. Même les cinq employés congédiés de CJSA, à St-Jérôme, "au grand complet".

Les discours sont brefs. On les poursuit au local de grève, dans la même rue, au sous-sol de l'église Notre-Dame de Fatima. La foule se disperse.

Des marcheurs trop gelés allument quelques pancartes. Deux feux s'élèvent. Sur les ondes de la police: silence complet. On vient de passer à une longueur d'ondes spéciale. Il n'y aura finalement aucun "nettoyage" de la police même si la fameuse guérite où un contremaître de la compagnie s'était réfugié au début de la grève avant de blesser un gréviste d'un coup de hache, est transformée en feu de joie. Les centaines de pancartes accrochées par les manifestants à la clôture de broche, comme autant de cartes de visite, disparaissent dans le feu, qui s'étire, diminue et disparaît, comme d'ailleurs les quelques manifestants et les nombreux journalistes et photographes, en mal d'une photo-choc pour la six.

Délai accordé aux entrepreneurs du futur barrage LG-2

La fermeture des appels d'offres pour la construction du principal barrage hydroélectrique (LG-2) sur la Grande Rivière a été retardée de 12 jours et reportée au 9 avril. En annonçant la nouvelle, M. Antoine Rousseau, directeur des approvisionnements à la Société d'énergie de la Baie James, a dit que cette décision avait été prise avant les incidents du 22 mars sur le chantier. La SEBJ, a-t-il expliqué, a décidé d'accorder aux entrepreneurs un délai qu'ils ont réclamé pour préparer des soumissions touchant un ouvrage dont les coûts pourraient varier de $100 à $400 millions.

DÉCÈS

PARROT André. A St-Lambert 28 mars 1974 à l'âge de 77 ans, 3 mois, est décédé, M. André Parrot, époux de feu Gabrielle Rolland, père de Francine, Hélène (Mme Jacques André) Rolande et Nicole, Frère du Chanoine Aurèle Parrot, Mlle Charlotte, Gustave (époux de Gaby Lecours) et de feu Germain (époux de Aldéa Lussier). Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée, no 63, avenue Lorne, St-Lambert à 9 heures 50, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 p.m.

RICHER Fernande à Outremont, le 27 mars 1974 à l'âge de 81 ans, est décédée, Fernande Lamalice, épouse de feu G. René Richer, mère du Dr. Claude-Lise Richer. Les funérailles auront lieu samedi le 30 mars. Le convoi funèbre partira du Salon J.R. Deslauriers Limitée. No 5650 Chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Raphael où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de la St-Hyacinthe lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Blue Bird

La sentence d'emprisonnement à vie d'Eccles est maintenue

par Guy Deshaies

Cinq juges de la Cour d'appel ont unanimement confirmé la sentence d'emprisonnement à vie qui avait été prononcée par le juge Peter V. Shorteno contre Gilles Eccles, l'un des trois auteurs de l'incendie du Blue Bird, le 1er septembre 1972, dans lequel 37 personnes ont péri.

D'abord accusé de meurtre, Eccles avait plus tard enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'accusation réduite d'homicide involontaire qui n'entraîne pas de peine minimale mais le juge Shorteno l'avait condamné à la peine maximale en soutenant qu'il s'agissait d'un très grave exemple d'homicide involontaire.

On se souvient que Gilles Eccles, en état avancé d'ébriété ce soir-là, avait attendu ses compagnons James O'Brian et Jean-Marc Boutin à la porte du cabaret Blue Bird alors que ces derniers s'employaient à enflammer de l'essence dans l'escalier du cabaret.

Les propriétaires de cet établissement avaient fermé l'autre porte d'accès à la salle située au premier étage et les clients s'étaient trouvés emprisonnés par le feu.

O'Brian et Boutin avaient enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'accusation de meurtre et avaient été condamnés à la peine mandatoire de détention perpétuelle.

En imposant la même peine à Gilles Eccles, 24 ans, sans antécédents judiciaires, il avait apparu à certains que le premier juge avait confondu le geste de l'accusé et la conséquence démesurée qui en avait découlé.

Cependant, la Cour d'appel estime que le premier juge a utilisé sa discrétion à bon escient et qu'il n'est pas nécessaire pour elle d'intervenir.

Kellogg's accusé de publicité destinée aux enfants à la télé

La compagnie Kellogg's et trois agences de publicité ont été accusées hier en correctionnelle d'avoir fait de la publicité télévisée à l'intention des enfants contrairement aux récentes dispositions de la loi provinciale de protection du consommateur. Les autres compagnies sont Gordon Hill Advertising Ltd, Doral International et Leo Burnett Corp. of Canada.

Les représentants de Kellogg's et de ces autres compagnies ont nié leur culpabilité à l'accusation dans laquelle il est précisé que la publicité contestée a été présentée le 12 juillet 1973 au canal 2 de Radio-Canada.

Le juge Alexandre Mierswinski a fixé la date du procès au 17 juin prochain.

La loi de la protection du consommateur (34) a été sanctionnée le 21 décembre 1972 par le parlement de Québec et est entrée en vigueur à la même date. Aux termes de cette loi la publicité destinée aux enfants est interdite.

Montréalaise condamnée à trois ans au Liban

BEYROUTH (PA) — Une cour criminelle de Beyrouth, au Liban, a condamné la jeune Montréalaise Nicole-Paule Rochon, âgée de 22 ans, à trois ans de prison, pour avoir tenté de faire la contrebande de 12 livres de haschisch. Elle a tenté de faire sortir la drogue du Liban. Identifiée comme une vendeuse, la jeune Rochon fut appréhendée à l'aéroport de Beyrouth le 25 avril 1973. Le temps passé en prison sera soustrait de sa sentence.

Industrie automobile

Cournoyer veut mettre de l'ordre dans les normes de formation professionnelle

par Gilles Francoeur

Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a invité hier avec insistance les représentants des nombreuses associations patronales de l'industrie automobile québécoise à se regrouper — ou à tout le moins se consulter — afin de lui faire part dans les plus brefs délais des normes qu'ils souhaitent voir établir en matière de formation professionnelle de leur main-d'oeuvre. La réunion, convoquée à l'initiative du ministre, regroupait aussi un certain nombre de représentants syndicaux.

"On va dire, selon M. Cournoyer, on va même crier que ce règlement sur la formation professionnelle de la main-d'oeuvre dans l'industrie de l'automobile conduit tout droit à la négociation sectorielle". Le ministre n'a pas nié cette possibilité et l'a même jugée souhaitable si la réglementation qu'il espère introduire dans ce domaine apporte les avantages escomptés, soit combler la pénurie de la main-d'oeuvre qualifiée dans ce secteur et accroître la qualité des services aux consommateurs.

Sans aller jusqu'à dire aux associations patronales, qui sont loin de s'entendre sur les éléments de la future réglementation, qu'il prendrait les devants si aucun accord n'intervenait du côté patronal, M. Cournoyer a toutefois déclaré "que la loi 49, régissant la formation professionnelle l'obligeait jusqu'à un certain point à édicter un ensemble de règles".

Un premier projet de règlement sur la formation de la main-d'oeuvre dans le domaine de l'automobile, connu sous le nom de projet numéro trois, a été introduit pour avis le 8 avril 1972. Le projet devait être modifié par la suite et être représenté en novembre de la même année sous une nouvelle forme. Objet de pressions diverses, ce règlement n'a pas encore été édicté mais M. Cournoyer a toutefois nié qu'il ait été "mis sur les tablettes".

Depuis 1972, le ministère du Travail aurait entrepris une vaste étude de définition des tâches que l'on rencontre dans cette industrie en vue de pouvoir délimiter de façon précise les attributions et les exigences de chaque corps de métier dans le futur règlement.

Même si l'offre de collaboration lancée par le ministre au patronat et aux syndicats de ce secteur industriel est alléchante a priori, certaines associations patronales semblaient quelque peu réticentes hier à mettre immédiatement en place un mécanisme de coordination et de consultation. M. Cournoyer a promis aux nombreuses associations que le comité qu'ils ont finalement formé hier après-midi pourrait bénéficier d'un coordonnateur de son ministère.

Les syndicats ont en général accueilli le projet de règlement numéro trois de façon favorable. L'émission d'une carte de compétence, que ce soit aux mécaniciens ou aux pompistes, ne peut que restreindre le roulement de la main d'oeuvre dans ce secteur et se traduire, à leur avis, par une plus grande sécurité d'emploi pour leurs membres.

Des cartes de compétences sont actuellement octroyées dans quelques régions du Québec par les comités paritaires patrons-ouvriers en vertu de la Loi des décrets de convention collective. Cependant, l'uniformisation des normes en vigueur dans ces régions semble souhaitée autant par les syndicats que par les employeurs dépositaires reconnus, garages indépendants ou propriétaires stations de service, qui voient leur rare main-d'oeuvre qualifiée s'envoler vers les usines de montage ou le domaine de la construction.

Si on est conscient du côté patronal que la spécialisation de la main-d'oeuvre commandera à long terme de meilleures conditions de salaire et peut-être même une table de négociation provinciale, comme dans la construction, la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée est telle qu'on souhaite néanmoins la réglementation avancée par M. Cournoyer.

Les tiraillements du côté patronal viennent surtout de l'opposition entre les dépositaires, plus solides au plan financier, et les plus petits, les propriétaires de garages indépendants ou de stations de service, qui voudraient être astreints à des règles moins sévères dans l'embauche de leur personnel pour des raisons économiques évidentes.

Les différentes associations patronales et M. Cournoyer n'ont toutefois pas suggéré de faire intervenir les associations de consommateurs dans ce forum même si le règlement numéro trois aura des répercussions sur la qualité des services et... il faut bien le dire, sur les frais de réparations de la voiture de M. Tout le monde.

146 vins français de $1.70 à $4

La demande des vins français s'est considérablement accrue sur le marché québécois. L'on constate par ailleurs une préférence marquée pour les vins régionaux, de bonne qualité mais le prix plus abordables. La Société des alcools s'efforce de s'adapter aux exigences de ce nouveau phénomène en offrant un éventail de vins français assez vaste pour satisfaire désormais à la demande. La dernière liste disponible comporte quelque 150 vins vendus de $1.70 à $4. la bouteille:

Vins rouges

Réf.	APPELLATION	Prix
385 B	Bordeaux rouge, S.A.Q.	1.70
626 D	Château Le Terral, Chantovent	1.70
625 F	Caylus Domaine, Intervins	1.85
625 H	Abbaye Valmagne, Intervins	1.85
530 E	Gravillons rouge, Damoy	1.90
527 C	Margnat, vin d'Honneur	1.90
426 B	Bourgogne rouge, S.A.Q.	1.90
394 C	Dourthe, Réserve tradition	1.90
397 F	La Joie de Vivre, E. Dupont	1.95
530 C	Préfontaine rouge, France	1.95
626 B	Corbières, Chantovent, V.D.Q.S.	1.95
625 D	Château Douzens, Corbières, V.D.Q.S.	2.05
385 H	St Emilion, S.A.Q.	2.10
434 H	Pourpreuil rouge, Calvet	2.10
531 D	Cuvée des St Pères, Cruse	2.10
529 G	Corbières V.D.Q.S., Bigorre	2.15
627 F	Costières du Gard, B. & G.	2.15
428 F	Les Amandières, Chauvenet	2.15
627 H	Côtes du Lubéron, V.D.Q.S., B. & G.	2.15
389 C	Grande Réserve 72, Romain	2.25
549 F	Côtes du Rhône, A.O.C., Rodet	2.25
625 B	Beauchoisy, Chapin & Landais	2.25
397 D	Chantelys, P. Bouchard	2.25
628 B	Côtes du Rousillon, V.D.Q.S., Vignerons Catalans	2.25
397 H	Plaisir de France, Cordier	2.30
429 G	Export, J. Mommessin	2.30
397 B	Caillou rouge, Lebègue	2.35
426 E	Finegrappe, Bouchard Ainé	2.35
427 C	Réserves des Moines, L. Rigault	2.35
670 A	Côtes du Rhônes, Quinson	2.40
628	Choix du Roy, Vigna	2.40
389 D	Simplet supérieur rouge, A. Schyler	2.40
396 C	Belle Amie, Schreder & Schyler	2.40
527 E	Côtes de Provence, V.D.Q.S., Bapt. Caracous	2.40
530 F	Lavalette rouge, Kressmann	2.40
440 C	Cartouche, Thorin	2.40
535 E	Côteaux du Languedoc, V.D.Q.S., Nicolas	2.45
550 H	Chante-Christ, Delas	2.50
398	Hanappier Réserve rouge	2.60
397	Impérial Banière, Monopole rouge	2.60
627 B	Listel Claret, Vin des Sables	2.60
627	Domaine du Bosquet, Vin des Sables	2.70
551	Séraphin, Côtes du Rhône, A.O.C.	2.80
527 G	Minervois, V.D.Q.S., Septimanie	2.90
536 I	Patrimonio A.O.C. (Corse) Nicolas	2.90
549 C	Côtes du Rhône, A.O.C., Lichine	2.90
549 I	Côtes du Rhône, A.O.C., P. Etinne	2.90
527 F	Corbières, V.D.Q.S., Septimanie	2.95
427	Cellier du St Père, Bouchard Ainé	3.15
527 H	Fitou, A.O.C., Septimanie	3.15
428 B	Mâcon, Les Jumelles, A.O.C., Chauvenet	3.20
549 H	Domaine de la Meynarde, A.O.C., B. & G.	3.20
435 A	Mâcon, A.O.C., B. & G.	3.30
626	Domaine de Torraccia, A.O.C. (Corse)	3.30
440 A	Réserve Grand Seigneur, Poulet	3.45
396 G	Château de Cadillac, A.O.C., Lichine	3.45
395 G	Château Timberlay, A.O.C., Lichine	3.45
435	Beaujolais St Louis, A.O.C., B. & G.	3.45
394 F	Château La Vieille France, A.O.C., Ginestet	3.50
395	Berger, A.O.C., Baron Rothschild	3.55
435 D	Pisse Dru, A.O.C., N. Vernaux	3.55
536 E	Bourgueuil, (Loire), A.O.C.	3.55
393 F	Domaine de l'Ile Margaux, A.O.C., De Luze	3.60
394	Mont de Monts, A.O.C., De Luze	3.60
395 D	Château Goumin, A.O.C., A. Lurton	3.70
429 I	Beaujolais Grande Réserve, A.O.C., Mommessin	3.70
431 B	Beaujolais Puits d'Amour, A.O.C., Rodet	3.70
389 E	Mouton Cadet, A.O.C., Rothschild	3.75
430 B	Mâcon Supérieur, A.O.C., Thorin	3.75
394 H	Château Cantegrive, A.O.C., B. & G.	3.80
386 E	Prince Noir, A.O.C., B. & G.	3.85
390	Réserve de Châteaux, A.O.C., Cruse	3.90
395 F	Cabernet Merlot, A.O.C., Sichel	3.95
390 F	Camponac, A.O.C., Eschenauer	4.00
429	Beaujolais St Joseph, A.O.C., Bichot	4.00

Vins rosés

529 H	Corbières, V.D.Q.S. Bigorre	2.15
531 G	Rosé des Cigales, Ogier	2.20
533 H	Impérial Rosé, Cordier	2.25
629 A	Séraphin, Côtes de Provence V.D.Q.S., Margnat	2.35
527 D	Côtes de Provence, V.D.Q.S., Bapt. Caracous	2.40
534	Pradel Rosé, V.D.Q.S., Thellier	2.40
533 I	Bergerac Rosé, A.O.C., Producta Fr.	2.45
543 G	Rosé d'Anjou nature, A.O.C., Caves Loire	2.45
626 H	Champlure, vin tuilé	2.45
533 G	Gage d'Amour, Schyler	2.50
543 E	Rosé d'Anjou, A.O.C., Rémy Panier	2.65
528 C	Bouquet de Provence, V.D.Q.S., F. Bernard	2.70
527 I	Corbières rosé, V.D.Q.S., Septimanie	3.05
550 I	Domaine de la Meynarde, A.O.C., B. & G.	3.20
543 A	Anjou, A.O.C. (vin pétillant), Tessier	3.50
529	Amphore de Provence, V.D.Q.S., Gilardi	3.55
533 E	Château Ste Roseline, V.D.Q.S.	3.75
531 F	Mâcon rosé, A.O.C., Piat	3.90

Vins blancs

406 A	Hautes Côtes, S.A.Q.	1.75
407 B	Grand Supérieur, S.A.Q.	1.80
446 B	Bourgogne Blanc, S.A.Q.	1.95
415 B	Monopole blanc, Brisac	1.95
530 D	Préfontaine blanc, France	2.05
410 C	Cuvée St Pères, Cruse	2.10
407 I	Grande Réserve 72, Romain	2.25
414 G	Canard blanc, Borie-Manoux	2.25
415 F	Bordeaux blanc sec, A.O.C., Ginestet	2.25
621 C	Côtes du Roussillon, V.D.Q.S. Vignerons Catalans	2.25
408 A	Prince blanc, A.O.C., B. & G.	2.30
411 A	L'Ancre verte 71, A.O.C., L. Bert	2.30
530 H	Lavallette, H. Kressmann	2.30
409 C	Entre-Deux-Mers, A.O.C., Barrière	2.35
451 A	Cuvée Madame, Rigault	2.35
415 D	Château Goumin, Entre-Deux-Mers, A.O.C.	2.40
446 E	Versejoie, Bouchard Ainé	2.40
543 D	Blanc d'Anjou, A.O.C., Rémy Panier	2.45
544	Anjou blanc, Côteaux de l'Aubance, A.O.C.	2.45
415	Blanc de blancs, A.O.C., Sibille	2.55
410 E	Graves, A.O.C., Cruse	2.70
551 B	Crystal d'Alsace, A.O.C., Dopff	2.70
553 F	Hanap d'Argent (Alsace) A.O.C.	2.70
529 F	Muscadet, A.O.C., La Barillerie	2.85
537	Patrimonio (Corse) A.O.C., Nicolas	2.90
552 E	Sylvaner, A.O.C., L. Beyer	2.95
407 H	Blanc de Mer 72, Bahuaud	3.00
412 G	Lafleur Chevalier, A.O.C., Dubos	3.00
551 A	Vin de l'Abbaye, A.O.C., Traber	3.00
621 A	Fruidmer, blanc de blanc, M. Martin	3.05
414 F	Château Léon Carignan, A.O.C., M. Besse	3.10
450 H	Mâcon Village, A.O.C., Rodet	3.10
553 A	Sylvaner, A.O.C., Dopff	3.15
413 A	Château Tanesse, A.O.C., Cordier	3.15
536 C	Muscadet, A.O.C., Remy Panier	3.15
552 F	Sylvaner, Cuvée des Amours, A.O.C., Hugel	3.25
449 H	Mâcon, A.O.C., B. & G.	3.25
536	Clysu, A.O.C. (Jura) H. Maire	3.35
536	Clusy, A.O.C. (Jura) H. Maire	3.35
552 A	Riesling, A.O.C., Willm	3.40
552 D	Sylvaner, A.O.C., Humbrecht	3.40
446 G	Mâcon Supérieur, A.O.C., Grivelet-Cusset	3.40
447 H	Pinot Chardonnay, A.O.C., Lichine	3.45
409 E	Graves, A.O.C., P. Bouchard	3.50
450 F	Mâcon Supérieur, A.O.C., Pommier	3.50
590 A	Greyman, brut (vin mousseux) Berger	3.50
551 F	Alsace Fishwine, A.O.C., Meyer	3.55
553 B	Special fruit de Mer (Alsace) A.O.C., Dopff	3.55
552 C	Riesling, A.O.C., Hugel	3.60
449 E	Mâcon Village Laforet, A.O.C., J. Drouhin	3.65
449 G	Bourgogne Aligoté, A.O.C., R. de Jouennes	3.80
553 C	Riesling, A.O.C., Dopff	3.90
551 D	Clos Ste Odile, A.O.C., P. Weiss	3.95
450 D	Mâcon, A.O.C., Nicolas	4.00

N.B. — Les prix indiqués sont ceux actuellement pratiqués par la S.A.Q. (vente au détail - prix par bouteille) Ces prix sont sujets à changement sans préavis.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les demandes d'admission aux grades supérieurs : certificat, diplôme, maîtrise, doctorat

doivent être envoyées au SECRÉTARIAT
BUREAU DU REGISTRAIRE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
CASE POSTALE 6128, MONTRÉAL 101

AVANT LE 1er AVRIL

Les formules de demande d'admission peuvent être obtenues, en ce qui concerne la Faculté des arts et des sciences, au secrétariat du département où l'étudiant désire s'inscrire et, pour les autres facultés, dans les secrétariats respectifs.

Aménagement (Faculté) Architecture	343-6019	Mathématiques (Département)	343-6743
Urbanisme	343-6865	Médecine (Faculté)	343-6300
Anthropologie (Département)	343-7329	Médecine dentaire (Faculté)	343-6076
Bibliothéconomie (Ecole)	343-6044	Médecine vétérinaire (Ecole)	773-8521
Chimie (Département)	343-7602	Musique (Faculté)	343-7764
Communication (Section)	343-6039	Nursing (Faculté de)	343-7486
Criminologie (Ecole)	343-6523	Optométrie (Ecole)	343-6083
Démographie (Département)	343-6610	Pharmacie (Faculté)	343-6445
Droit (Faculté)	343-7731	Philosophie (Département)	343-6464
Education physique (Département)	343-6151	Physique (Département)	343-6670
Études africaines (Programme)	343-6957	Psychologie (Département)	343-6489
Études anciennes et modernes (Département)	343-6222	Psycho-éducation (Ecole)	382-2972
Études anglaises (Département)	343-6236	Réadaptation (Ecole)	343-6416
Études françaises (Département)	343-6213	Relations industrielles (Ecole)	343-6627
Études médiévales (Institut)	343-7609	Santé publique (Ecole)	343-6135
Géographie (Département)	343-6208	Sciences biologiques (Département)	343-6581
Géologie (Département)	343-6820	Sciences économiques (Département)	343-6540
Histoire (Département)	343-6238	Sciences de l'éducation (Faculté)	343-7622
Histoire de l'art (Section)	343-6182	Science politique (Département)	343-6579
Histoire et sociopolitique des sciences (Institut)	343-7351	Service social (Ecole)	343-6597
Informatique (Département)	343-6780	Sociologie (Département)	343-6620
Linguistique et philologie (Département)	343-6221	Théologie (Faculté)	343-7080
Littérature comparée (Programme)	343-6609	Traduction (Ecole)	343-6221
		ECOLES AFFILIÉES	
		École Polytechnique	344-4966
		École des Hautes Études Commerciales	343-4336

HOTEL
DE GRANDE CLASSE
à des prix abordables, au coeur même de la région de la Capitale Nationale (Hull-Ottawa)



- 133 chambres, salons et studios
- Stationnement intérieur – extérieur disponible
- Casse-Croûte
- Piano Bar des plus accueillant
- Salle à Manger offrant une excellente cuisine française
- Salles de réunion et de banquet

Pour réservation:
(819) 770-8550

131, rue Laurier, Hull, Québec
A la sortie du PONT INTERPROVINCIAL (Alexandra)

Hochelaga sera fermée

Le Service de la circulation de Montréal avise les automobilistes qu'à compter de 19h30 lundi, la rue Hochelaga sera fermée à toute circulation pour une période de plus de sept mois. La circulation sera de détourné vers la rue Rouen dans les deux directions. Vers le milieu d'avril, une seconde fermeture aura lieu rue Moreau, pour trois mois.

VOYEZ
4 SAISONS
en
SUISSE
8 AVRIL
MASKA (ST. HYACINTHE)
CHATEAU (9 AVRIL)
VERSAILLES (10 AVRIL)

L'épuration de l'armée éthiopienne se poursuit dans la confusion

ADDIS-ABEBA (d'après Reuter, AP et AFP) — La situation était des plus confuses hier à Asmara, où on annonçait que des éléments contestataires avaient été arrêtés par la police et l'armée loyaliste, alors que selon d'autres sources, la majorité des officiers des forces de l'air auraient abandonné Asmara et la base de Debre Zeidt aux mains des troupes rebelles.

Certains officiers auraient même averti le gouvernement central que "l'Ethiopie n'a plus d'armée de l'air", tant que le gouvernement ne punit pas les anciens ministres et hautes personnalités de l'ancien cabinet accusés de corruption. Des rumeurs circulaient à nouveau à Addis Abeba, selon lesquelles les forces de l'air seraient prêtes à bombarder la capitale, si elles n'obtiennent pas satisfaction.

D'autre part, cinq prospecteurs — (trois Américains et deux Canadiens) portés disparus depuis mardi dans une région déserte du nord de l'Ethiopie, entre Asmara et la base navale de Massaoua, sur la mer Rouge, ont été capturés par le Front de libération de l'Erythrée.

Les cinq hommes, qui effectuaient des recherches de gisements minéraliers pour le compte de Tenneco, une compagnie pétrolière américaine, s'étaient envolés d'Asmara, mardi, en hélicoptère. L'hélicoptère américain aurait été obligé de faire un atterrissage forcé en raison des mauvaises conditions atmosphériques.

En outre, plusieurs personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées au cours d'une manifestation qui s'est déroulée à Arba Minch, à 500 km au sud d'Addis-Abeba, dans la province de Gamu Goffa. Selon les informations parvenues à l'agence éthiopienne de presse, des écoliers manifestaient dans la ville, demandant la destitution immédiate de plusieurs responsables de la province, dont le gouverneur du Gamu Goffa.

Comme à Djima jeudi, la police a d'abord essayé de disperser les manifestants avant de tirer dans la foule. Deux personnalités ont été envoyées hier à Djima à la suite de la fusillade de jeudi, qui a fait au moins un mort et plusieurs blessés. D'autre part, une épuration est, semble-t-il, en cours en Erythrée, où le gouvernement central aurait repris le contrôle de la deuxième division. La radio d'Asmara, a en effet déclaré hier qu'une "nation étrangère voulait plonger l'Ethiopie dans la guerre civile, mais que le complot a été découvert" et que "les forces armées, la police et des unités de commandos ont arrêté des "éléments contestataires" qui voulaient semer la confusion dans le pays.

Jeudi soir, la même radio avait annoncé la destitution du général Gashaw Kebede, commandant en chef de la police égythrenne. De bonne source, on précise à ce sujet que "le coeur du complot" se trouverait à la base aérienne d'Asmara, où quatre pilotes qui tentaient de s'enfuir en avion ont été arrêtés. L'aéroport est toutefois toujours fermé. Le général Syoum, commandant de la deuxième division, semble avoir pris la situation en main, selon des sources dignes de foi. La radio a indiqué que "les forces armées du nord continueront à arrêter toutes les personnes qui se livreraient à des activités subversives, telles que la distribution de tracts et les remettront à la justice".

A Addis Abeba, la situation semble demeurer stationnaire. Les réunions d'Etat major se multiplient, tandis que la base aérienne de Debre Zeidt semblait encore investie par des éléments de bataillon de parachutistes.

Les mineurs d'or, apprend-on d'autre part, ont décidé de se mettre en grève pour obtenir de meilleures conditions de travail et des augmentations de salaires. Certaines sources bien informées font état de nouvelles manifestations populaires à Makale et à Axum, à 200 km au sud d'Asmara.

D'autre part, le conseil des gouverneurs de l'université Haile Sélassié d'Addis Abeba a approuvé la décision du conseil des facultés qui avait rejeté la demande des étudiants concernant la destitution du président de l'université, ainsi que du vice-président.

Le conseil des facultés a approuvé la reconstitution des associations étudiantes dissoutes, la publication des journaux universitaires. Une commission mixte professeurs, étudiants, administrateurs a été constituée pour enquêter sur le mauvais traitement des étudiants par les gardiens de l'université. Le conseil des gouverneurs décidera en dernier lieu s'il y a lieu de supprimer "la police intérieure" de l'université, dont les étudiants ont demandé le départ

Par ailleurs, la commission spéciale chargée de préparer des réformes constitutionnelles se mettra au travail lundi, à Addis Abeba. L'une des réformes envisagées est de rendre désormais le gouvernement responsable de son action devant le parlement et non plus devant l'empereur.

Enfin, pour le deuxième jour consécutif, des étudiants et des travailleurs ont manifesté a Mékélé, capitale de la province du Tigre, pour demander la démission du premier ministre Endalkacher Lalocné. Les manifestations se sont déroulées dans le calme et la police n'est pas intervenue. Les services publics et les écoles de la ville n'ont pas fonctionné en raison d'une grève des enseignants et des fonctionnaires. Mais les magasins sont restés ouverts.

Bien que détaillé, le plan israélien ne pourra être approuvé par la Syrie

WASHINGTON (par l'AFP) — Le général Moshe Dayan, ministre de la Défense d'Israël, a transmis hier au secrétaire d'Etat Henry Kissinger une proposition complète et détaillée de désengagement des forces sur le front de Syrie.

M. Kissinger et le général Dayan se sont entretenus pendant trois heures au département d'Etat et se réuniront à nouveau aujourd'hui pour poursuivre l'examen du problème de la séparation des forces israéliennes et syriennes dans le Golan.

Le ministre israélien de la Défense était arrivé vers midi au département d'Etat accompagné d'un aide de camp qui portait une carte roulée du front israélo-syrien, sur laquelle figuraient probablement les détails de la proposition du gouvernement de Jérusalem.

Lorsqu'ils se sont séparés dans le hall du département d'Etat, le général Dayan et M. Kissinger ont été d'accord pour dire aux journalistes que leur entretien avait été "très constructif". Mais ils se sont refusés à donner le moindre détail sur les lignes de retrait proposées dans le Golan par le gouvernement israélien.

Il apparaît cependant que la formule de désengagement proposée par le général Dayan a peu de chances d'être acceptée telle quelle, même comme base de discussion, par le gouvernement syrien.

M. Kissinger a dit aux journalistes que les idées avancées par le ministre israélien étaient "beaucoup plus détaillées et beaucoup plus élaborées" que celles qui lui avaient été présentées lors de son passage en Israël il y a un mois. Mais il a ajouté qu'elles devaient encore être approfondies.

Le général Dayan a implicitement reconnu que le gouvernement israélien sera nécessairement amené à faire davantage de concessions, lorsqu'il a dit avoir présenté à M. Kissinger "une proposition initiale" qui était "un premier mouvement".

M. Kissinger a rappelé qu'il allait transmettre les propositions d'Israël au gouvernement syrien dont un émissaire est attendu à Washington vers le 11 avril.

La présentation de la proposition israélienne survient au lendemain du retour de M. Kissinger de Moscou, où il s'est entretenu avec M. Leonid Brejnev et des autres dirigeants soviétiques du problème du Moyen-Orient et, en particulier, du désengagement des forces dans le Golan.

Le porte-parole du département d'Etat a déclaré à ce propos que M. Kissinger comptait tenir l'Union soviétique étroitement informée de ses efforts pour réaliser un accord de désengagement entre Israël et la Syrie. Il aura, en particulier, l'occasion de s'entretenir de la question avec M. Andrei Gromyko, ministre des Affaires étrangères d'URSS, lorsqu'il viendra à Washington vers le 15 avril.

Le général Dayan restera à Washington jusqu'au début de la semaine prochaine. Il sera reçu lundi par M. James Schlesinger, secrétaire à la défense, et par la commission des forces armées du Sénat.

De son côté, le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, a renouvelé hier son appel demandant à la Syrie et à Israël "de faire usage de la plus extrême retenue" et d'observer "strictement" le cessez-le-feu ordonné par le conseil de sécurité.

Cependant les tirs se poursuivront sur le Golan tant que les Arabes n'auront pas récupéré leurs droits spoliés, selon M. Georges Saddekni, ministre syrien de l'information, dans une interview publiée par Al Bayrak.

Pendant ce temps, les forces syriennes ont ouvert le feu à 9h00 locales contre les forces israéliennes dans le secteur nord du front du Golan utilisant des chars et de l'artillerie. Les forces israéliennes ont ouvert le feu à leur tour et un duel d'artillerie intermittent se déroula pendant près de six heures.

Un conseil de guerre plutôt expéditif

TEMUCO (AFP) — Le conseil de guerre réuni à Temuco (Chili) pour juger une cinquantaine de personnes accusées d'avoir enfreint la loi sur le contrôle des armes et la loi de sécurité intérieure de l'Etat a prononcé au total 47 condamnations allant de 20 ans à 60 jours de prison.

Parmi ces accusés, plusieurs seront libérés prochainement car ils ont déjà purgé leur peine. Le tribunal a en outre prononcé sept acquittements. La peine la plus sévère a été infligée jeudi au cours de la dernière séance du conseil, à Victor Manuel Gavilan Pinto, 30 ans, considéré comme l'un des fondateurs et animateurs du mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) à Temuco.

Moins de troupes et de B-52 US en Thaïlande

WASHINGTON (pour l'AFP) — Les Etats-Unis et la Thaïlande se sont mis d'accord pour de nouvelles réductions des forces américaines dans ce pays, a annoncé hier le département d'Etat.

Selon un accord réalisé à Bangkok, 8,000 soldats américains seront retirés de Thaïlande entre le milieu du mois de mai et la fin de l'année. Ces retraits abaisseront à 27,000 hommes le contingent américain en Thaïlande.

Le porte-parole du département d'Etat a précisé que cette baisse des effectifs s'accompagnera d'une réduction du nombre des avions de tous types basés en Thaïlande. "Nous estimons que les forces qui resteront sur place après ces retraits seront suffisantes pour contribuer à la sécurité de la Thaïlande et de l'Asie du Sud-Est", a-t-il ajouté.

L'engagement US au Vietnam: "pour la bonne cause"?

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a défendu l'engagement américain dans la guerre du Vietnam en assurant que, si les Etats-Unis n'étaient pas intervenus, ils auraient perdu le respect du monde.

"Nous sommes allés au Vietnam non pas pour détruire la liberté mais pour arrêter l'agression", a déclaré le chef de l'exécutif au cours d'une cérémonie à l'école de guerre à l'occasion de la journée des anciens combattants du Vietnam.

L'Amérique a lutté au Vietnam pour "une bonne cause" et si elle ne l'avait pas fait, ses alliés à travers le monde auraient perdu confiance en elle et ceux qui auraient pu être "tentés de se lancer dans des agressions" auraient été encouragés, a dit M. Nixon. "Le respect de l'Amérique a été préservé", a-t-il ajouté et cela parce que les Etats-Unis sont restés fidèles à leur engagement à l'égard d'une petite nation lointaine.

Le président, appelant ses concitoyens à ne pas se laisser décourager par ceux qui ont "déserté" la cause américaine pendant la guerre, a assuré que, grâce au respect qu'il se sont acquis, les Etats-Unis vont pouvoir poursuivre l'édification d'une structure de paix durable "pour toute l'humanité" en négociant avec leurs anciens adversaires, en agissant pour un règlement au Moyen-Orient et en renforcant leurs liens avec leurs alliés.

Pendant ce temps, plusieurs centaines d'anciens combattants du Vietnam en colère ont réussi à pénétrer dans une salle d'audience du Sénat où ils ont manifesté bruyamment pour que soient augmentées les bourses qu'ils perçoivent pour les aider à reprendre des études. Le nom du président Nixon a été hué à plusieurs reprises. Les sénateurs venus leur promettre la prise en considération de leurs demandes ont été accueillis aux cris de "menteurs, menteurs, menteurs".

Les anciens combattants du Vietnam reçoivent actuellement une bourse d'enseignement mensuelle de 220 dollars. Le gouvernement leur propose une augmentation de 8.2%, offre jugée insuffisante par les manifestants de cette "journée des anciens combattants du Vietnam".

on peut vaincre le cancer

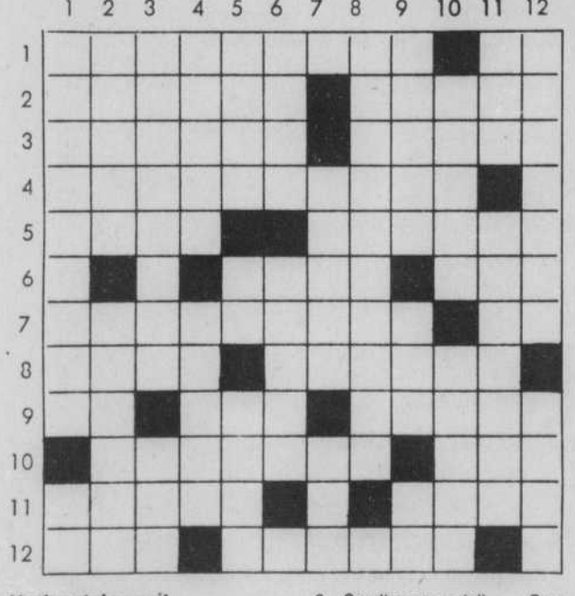
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Des surplus de brut libyen proposés aux Etats-Unis?

WASHINGTON (AFP) — La Libye aurait déjà entamé des négociations avec les compagnies pétrolières américaines pour essayer de placer un pétrole pour lequel elle ne trouve pas preneur.

Le magazine Business Week écrit que Tripoli est conscient que la tendance sur le marché du brut au Moyen-Orient est en train de tourner provisoirement à sa défaveur et qu'un rapprochement avec les compagnies américaines s'impose.

les MOTS CROISÉS du Devoir



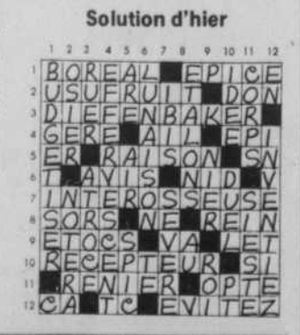
Horizontalement

1—Horloge antique. — A demi.
2—Piquants. — Nom donné à de petites tribunes symétriques, placées à l'entrée du choeur des basiliques chrétiennes pour la lecture de l'évangile et de l'épître.
3—Cantique ou chant sacré des hébreux et des chrétiens. — Chance.
4—Route à suivre dans un voyage.
5—Télévision. — Joindrai.
6—Habitation primitive. — Orient.
7—Recherche d'un idéal. — Sélénium.
8—Graminacée commune dans les prés. — Petite parcelle qui tombe du pain quand on le coupe.
9—Dans. — Seule. — Rien.
10—Partie de l'armure qui protégeait le pied. — Roue à gorge d'une poulie.
11—Fils du frère. — Signe numérique indiquant l'absence de valeur.
12—Petite prairie. — Elévation anormale de la température constante.

Verticalement

1—Chef de guerre. — Neptunium.
2—Suite de noms. — Mouvoir le corps en cadence.
3—Se disperser (s'). — Ornement en forme d'oeuf.
4—Fruit. — Flatte bassement.
5—Met en terre pour germer. — Chlore. — Qui n'a pas encore servi.
6—Fleuve côtier, né en France. — Avoir de l'affection pour.
7—En plus. — Première femme.
8—Formation de ravins par les eaux de pluie.
9—Mélange pulvérulent de corindon, de magnétite et d'hématite. — Saison. — Zirconium.
10—Cercueil. — Viciée, corrompue.
11—A moi. — Porter avec violence.
12—Qui n'a pas été publiée. — Sorte de mouche.

Solution d'hier



AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 25

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 12 mars 1974 par lequel Marles Agencies Limited a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 18 mars 1974 sous le numéro 2500673, Banque de Montréal, le 18 mars 1974".

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

PRENEZ AVIS que ROSAIRE NERON, — 6990 - 9e avenue, app. 3, à Rosemont, en les cité et district de Montréal, demande à la Commission des Transports du Québec, un permis spécial haulaway afin de pouvoir tirer les remorques de la compagnie JOHN N. BROCKLESBY TRANSPORT LTD — permis 8123-V selon toutes les clauses sans restriction du permis que détient John N. Brocklesby Transport Ltd, laquelle demande un permis spécial, déposée à ladite Commission dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.

DEVEAU & LAVOIE,
Procureurs du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

PRENEZ AVIS que YVON LOUIS GODON — ayant sa place d'affaires au 8602 est, rue Sherbrooke, suite 102, à Montréal, district de Montréal, Québec, — permis no. 22669-V, demande à la Commission des Transports du Québec, l'autorisation d'effectuer du transport à contrat pour le compte de J.E. FORTIN TRANSPORT INC., selon les clauses a) à r) inclusivement, du permis no. 232-V détenu par J. E. Fortin Transport Inc.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis à contrat, déposée à ladite Commission dans les quatre (4) jours, de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.

DEVEAU & LAVOIE,
Procureurs du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

QUEBEC AIR,
DEMANDEUR
-vs-
WILLIAM WELSH,
DEFENDEUR

IL EST ENJOINT à WILLIAM WELSH à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 26 mars 1974,
ME W. LEFEBVRE
PROTONOTAIRE ADJOINT

Mes. Rosenbek & Machlovitch,
4141 Sherbrooke St. W.,
Suite 500,
Montreal, Quebec.
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que Mr. MARTIN BRODERICK, 7191 Chouinard, LaSalle, P.Q. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à acheter le permis #12191-V appartenant à IRVING SCULNICK & SONS INC., lequel permis se lit comme suit: TRANSPORT GENERAL - SERVICE LOCAL, Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles de limites de ladite ville.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

BENOIT GROLEAU
Procureur du requérant
Paquette, Paquette, Perreault & Rivet
Avocat.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que LOCATION D'AUTOS DE MONT-JOLI LTEE s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis de location de véhicules de promenade à court terme, au 1264 Boul. Jacques Cartier Nord, Mont-Joli et à l'aéroport de Mont-Joli.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

BENOIT GROLEAU
Procureur de (du) requérant (e).

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que D.D.A. ENTERPRISES INC. 6 Desmarteau, Laval, Province de Québec. permis no: ..... s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de tirer les remorques de la compagnie Alain Durivage Inc. — permis numéro 21636-V— laquelle demande un permis de courtier réciproque.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

SIGNE: GAETAN CHAMPAGNE,
Procureur de(du) requérant(e).

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que LAFORTUNE TRANSPORT LTEE — Case postale 1188 — L'Assomption, Québec permis no: 13579-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le droit additionnel suivant: En donnant le service autorisé par la clause d) de son permis no 13579-V, la détentrice est autorisée à tirer les remorques arrivant à ou partant de Montréal, par service régulier de la rampe de piggyback de la compagnie CANADIAN PACIFIC.
CONDITIONS ET RESTRUCTIONS:
Ce permis est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent à ce genre de service.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

Signé: Benoit Groleau,
Procureur (du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que URGEL CHARETTE TRANSPORT LTEE — 54, rue St-Laurent — Beauharnois, Québec permis no: 2656-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le droit additionnel suivant:
En donnant le service autorisé par les clauses c), d) et k) de son permis no 2656-V, la détentrice est autorisée à tirer les remorques arrivant à ou partant de Montréal par service régulier de la rampe de piggy-back de la compagnie des chemins de fer nationaux.
CONDITIONS ET RESTRICTIONS:
Ce permis est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent à ce genre de service.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

BENOIT GROLEAU,
Procureur de(du) requérant(e).

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que NESEL MOVING & STORAGE LIMITED, 8220 Boul. Industriel, Ville d'Anjou, P.Q. s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation immédiate d'opérer le permis numéro 12 612-V-VM de Wallace's Moving & Storage Ltd.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

GAETAN CHAMPAGNE
Procureur de (du) requérant(e).

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

PRENEZ AVIS que VICTOR NERON - 6980 - 9e avenue, app. 2, à Rosemont, en les cité et district de Montréal, — demande à la Commission des Transports du Québec, un permis spécial haulaway afin de pouvoir tirer les remorques de la compagnie JOHN N. BROCKLESBY TRANSPORT LTD — permis 8123-V selon toutes les clauses sans restriction du permis que détient John N. Brocklesby Transport Ltd, laquelle demande un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.

DEVEAU & LAVOIE,
Procureurs du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

PRENEZ AVIS que GERARD TREMBLAY, 34, 25e avenue, Bois des Filions, Co. Terrebonne, Québec, permis no: 22762 — V — demande à la Commission des Transports du Québec, un permis spécial haulaway afin de pouvoir tirer les remorques de la compagnie JOHN N. BROCKLESBY TRANSPORT LTD — permis 8123-V selon toutes les clauses sans restriction du permis que détient John N. Brocklesby Transport Ltd, laquelle demande un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.

DEVEAU & LAVOIE,
Procureurs du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES
TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que GENESSE TRANSPORT INC. — 225, rue Dollard - Magog, Cté Stanstead, Québec, permis: 1079-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le droit additionnel suivant:
En donnant le service autorisé par les clauses c), j), m), r), s) et t) de son permis no 1079-V, la détentrice est autorisée à tirer les remorques arrivant à ou partant de Montréal par service régulier de la rampe de piggy-back de la compagnie des chemins de fer nationaux.
CONDITIONS ET RESTRICTIONS:
Ce permis est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent à ce genre de service.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

BENOIT GROLEAU,
Procureur du requérant.
Paquette, Paquette, Perreault & Rivet
avocats

CANADA
Province de Québec
Commission des Transports
du Québec.

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

La partie requérante, Roger Thibault, 565 rue Thomas, St-Amable, P.Q., demande le permis suivant:

Opérer transport de livraison pour commandes de pharmacies à Beloeil et aux environs, pour le compte de Michel Lapierre Pharmacien.

Toute personne désirant s'opposer à cette demande peut le faire à la Commission des Transports, 800 est Boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal, dans les quatre (4) jours de la première parution de ladite demande.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que D.D.A. ENTERPRISES INC., Desmarteau, Laval, Province de Québec s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de tirer les remorques de la compagnie H.G. Snyder Trucking Inc. — permis numéro 16057-V — laquelle demande un permis de courtier réciproque.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

GAETAN CHAMPAGNE.
Procureur de (du) requérant (e).

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que BRAZEAU TRANSPORT INC. — 380, rue Burke — Rouyn, Cté Temiscamingue, Québec permis no: 6793-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le droit additionnel suivant:
En donnant le service autorisé par la clause ss) de son permis no 6793-V, la détentrice est autorisée à tirer les remorques arrivant à ou partant de Montréal par service régulier de la rampe de piggy-back de la compagnie des chemins de fer nationaux.
CONDITIONS ET RESTRICTIONS:
Ce permis est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent à ce genre de service.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

BENOIT GROLEAU,
Procureur de(du) requérant(e).

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES
TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que GUILBAULT TRANSPORT INC. — 220, rue Principale, Grondines, Cté Portneuf, Québec permis no: 10-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le droit additionnel suivant:
En donnant le service autorisé par les clauses a), b), c), o) et u) de son permis no 10-V, la détentrice est autorisée à tirer les remorques arrivant à ou partant de Montréal par service régulier de la rampe de piggy-back de la compagnie des chemins de fer nationaux.
CONDITIONS ET RESTRICTIONS:
Ce permis est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent à ce genre de service.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

BENOIT GROLEAU,
Procureur de(du) requérant(e).

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 mars 1974 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Everett Enterprises Ltd: a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ième jour de mars 1974, sous le numéro 2500709. Ce 25ième jour de mars 1974.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que DELANGIS INC. - 92, boul. St-Michel Joliette, Québec permis no: 211-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le droit additionnel suivant:
En donnant le service autorisé par la clause c) de son permis no 211-V, la détentrice est autorisée à tirer les remorques arrivant à ou partant de Montréal par service régulier de la rampe de piggyback des compagnies CANADIAN NATIONAL et CANADIAN PACIFIC
CONDITIONS ET RESTRICTIONS:
Ce permis est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent à ce genre de service.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

Signé: Benoit Groleau,
Procureur du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que ST-JEROME EXPRESS LIMITEE — 227, rue Bélanger, C.P. 7 — St-Jérôme, Cté Terrebonne, Québec permis no: 10339-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le droit additionnel suivant:
En donnant le service autorisé par les clauses c) et d) de son permis no 10339-V, la détentrice est autorisée à tirer les remorques arrivant à ou partant de Montréal par service régulier de la rampe de piggy-back de la compagnie des chemins de fer nationaux.
CONDITIONS ET RESTRICTIONS:
Ce permis est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent à ce genre de service.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

SIGNE: BENOIT GROLEAU,
Procureur de(du) requérant(e).

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que GERARD HARBEC TRANSPORT INC. - C.P. 278 — 200, rue Comeau Nord, Farnham, Cté Missisquoi, Québec permis no: 19749-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le droit additionnel suivant:
En donnant le service autorisé par la clause c) de son permis no 19749-V, la détentrice est autorisée à tirer les remorques arrivant à ou partant de Montréal par service régulier de la rampe de piggy-back de la compagnie des chemins de fer nationaux.
CONDITIONS ET RESTRICTIONS:
Ce permis est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent à ce genre de service.
Tour intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

BENOIT GROLEAU,
Procureur du requérant
Paquette, Paquette, Perreault & Rivet
Avocats

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que ROLAND VACHON — 8, rue Braback — C.P. 33 — Matagami, Québec permis no: — s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial haulaway afin de pouvoir tirer les remorques de la compagnie J.P. BLANCHETTE TRANSPORT LTEE, permis 10694-V, selon la clause h) dudit permis; ladite compagnie demande également un permis de courtier en transport réciproque

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

SIGNE: ADRIEN R. PAQUETTE,
Procureur de(du) requérant(e).

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No.: 500
12-040259-743

BLANDINE CAMIRE, préposée à la vérification, domiciliée et résidant dans les Cité et District de Montréal,

Requérante
-vs-
JEAN MARIE LEVESQUE, journalier, domicilié et résidant à Palmdale, Floride, Etats-Unis D'Amérique,

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimé JEAN MARIE LEVESQUE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 22 mars 1974
JACQUES PERRON,
Régistraire.

Mes Drouin, Sirois, Rouleau & Généreux, avocats,
2275 Est, Jean-Talon, s. 313,
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-039 699-743

DAME LISE GAGNON, épouse commune en biens de Jean-Louis Laberge, résidant et domiciliée au 2955, rue de Repentigny, app. 3, Montréal, district de Montréal,

Requérant (e)
-vs-
JEAN-LOUIS LABERGE, d'adresse inconnue,

Intimé (e)

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé (e) JEAN-LOUIS LABERGE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 28 mars 1974

(S) JACQUES PERRON
REGISTAIRE

Me Johanne Gagnon Trudel
5125, rue du Trianon
suite 230
Montréal, Qué.

Le président Nixon se plie au subpoena de Jaworski

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Le président Nixon a accepté hier de se plier au subpoena émis par le procureur spécial Jaworski le 15 mars et a commencé aussitôt à transmettre tous les documents et enregistrements supplémentaires réclamés par le procureur spécial, pour mener à bien son enquête sur le scandale du Watergate.

A plusieurs reprises, et publiquement, le président américain, invoquant le privilège de l'exécutif avait affirmé qu'il ne remettrait pas ces documents.

C'est l'avocat de la Maison Blanche, M. James St. Clair qui, selon le porte-parole présidentiel, M. Ronald Ziegler, a déclaré que "tous les documents demandés par voie judiciaire" allaient être remis à M. Jaworski, afin que le grand jury de l'affaire du Watergate puisse en prendre connaissance.

Ces documents, des bandes magnétiques pour la plupart, ont trait, semble-t-il, à des affaires annexes au scandale du Watergate, notamment des contributions financières illégales au fonds pour le financement de la campagne électorale du président en 1972, versées par ITT et l'industrie du lait.

D'autre part, M. Mike Mansfield, chef de la majorité démocrate au Sénat, a estimé hier qu'il existe une majorité suffisante à la Chambre des représentants pour voter en faveur d'un procès en destitution du président Richard Nixon.

M. Mansfield, qui avait déclaré il y a un mois seulement, que les représentants ne voteraient probablement pas pour l'impeachment, a durci le ton à l'égard de M. Nixon, dont la "tactique dilatoire" vis-à-vis de la commission judiciaire de la Chambre chargée d'enquêter sur le bien-fondé de la destitution est à son avis à l'origine du changement de majorité qu'il a detecte en s'entretenant avec ses collègues de la Chambre.

L'opinion du dirigeant démocrate, est partiellement partagée par le chef-adjoint du groupe républicain du Sénat, M. Robert Griffin, qui pense que la "probabilité" d'un vote en faveur d'une procédure de destitution "semble beaucoup plus grande aujourd'hui qu'il y a un mois ou deux."

M. Mansfield a déclaré en outre que le procès, au cours duquel le Sénat devrait juger des responsabilités du président Nixon dans le scandale du Watergate et les autres irrégularités qui ont entaché son administration, devrait s'ouvrir deux semaines après le vote de la Chambre, et constituer une "manifestation salutaire de démocratie en action" qu'il faudrait retransmettre par la télévision.

Le sénateur démocrate estime toutefois que le retard mis par la Maison-Blanche à donner satisfaction aux demandes de documents de la commission d'enquête de la Chambre empêchera celle-ci de fournir ses conclusions sur l'opportunité d'une procédure de destitution à la date prévue du 30 avril. Mais il a déclaré que si la Chambre recommandait une telle action, les sénateurs pour leur part ne "lanterneraient pas" pour ouvrir le procès de M. Nixon, qui doit à son avis avoir priorité sur la campagne en vue des élections pour le renouvellement partiel du Congrès en novembre.

Le sénateur démocrate du Minnesota, M. Hubert Humphrey s'est aussi fait l'écho, au cours d'une émission télévisée, des propos tenus par le sénateur Mansfield. Pour sa part M. Nixon, n'a cessé au cours des dernières semaines de proclamer sa certitude que la Chambre ne voterait pas la procédure de destitution.

Soljenitsyne accueille sa famille à Zurich

ZURICH (par l'AFP et AP) — L'écrivain Alexandre Soljenitsyne, expulsé d'URSS et déchu de la nationalité soviétique le 13 février dernier, a retrouvé sa famille hier matin à Zurich.

Sa femme Natalia est en effet arrivée peu après 9 heures 35 à l'aéroport de Zurich-Kloten, à bord du vol régulier Moscou-Zurich de la Swissair. Elle était accompagnée de ses quatre fils, Stepan, 7 mois, Ignaty, 18 mois, Yermolay, 3 ans et Dimitri Alexandre 11 ans, ainsi que de sa mère, Mme Ekaterina Svetlova, qui a plus de 80 ans.

L'écrivain, qui paraissait très ému, a pu monter dans l'avion pour embrasser sa famille. Il a remis à sa femme un bouquet d'oeillets blancs et rouges. Il est redescendu peu après de l'appareil tenant deux de ses fils dans ses bras. Mme Soljenitsyne le suivait en portant le berceau de son dernier né.

La police zurichoise avait mis en place un important dispositif de sécurité au sein duquel un véhicule blindé, mitraillettes en batterie, assurait une garde vigilante.

Ni l'écrivain, ni sa femme n'ont fait de déclarations aux très nombreux journalistes qui se pressaient à la sortie de l'avion. La famille Soljenitsyne et l'avocat du prix Nobel sont ensuite montés dans des voitures qui les ont conduits dans la villa que le romancier a louée à la municipalité de Zurich, dans un quartier résidentiel sur l'une des collines qui dominent la ville.

Dès son arrivée dans sa nouvelle demeure, Mme Soljenitsyne a placé le landau blanc de son bébé à l'ombre de l'un des arbres du jardin. Quant à l'écrivain, il a demandé aux photographes, tout en déchargeant les valises, de le laisser en paix: "Tout le monde est fatigué, a-t-il dit, personne n'a dormi cette nuit. Laissez-nous: et puis que vais-je dire à mes voisins dont vous piétinez les fleurs?".

Arrivé le 13 février à Francfort où il séjourna chez l'écrivain Heinrich Boell, Soljenitsyne repartait deux jours plus tard à Zurich chez son avocat. Depuis, à l'exception d'un voyage d'une semaine en Norvège, l'écrivain est resté en Suisse et a commencé à travailler, dans sa nouvelle maison, à Octobre 1916, la suite de son roman Août 1914.

A l'aéroport de Moscou, hier matin, le franchissement de la douane a été effectué avec le minimum de formalités mais les douaniers ont cependant fouillé le bagage à main de Mme Soljenitsyne et ont tenu à écouter la bande enregistrée contenue dans le magnétophone qu'elle transportait. Il s'agissait de l'enregistrement d'une récente conversation téléphonique avec son mari à Zurich. Les 28 valises de la famille n'ont pas été ouvertes.

Mme Soljenitsyne a pris longuement congé des personnes qui l'avaient accompagnée, dont Leonid Pasternak, fils du prix Nobel de littérature, Alexandre Ginzbourg, écrivain contestataire, Igor Chafarevitch, mathématicien qui appartient à la commission des droits de l'homme créée par Andrei Sakharov, et Lev Kopelev, ex-co-détenu de Soljenitsyne, qui servit de modèle à l'écrivain pour le personnage de Lev Roubine dans Le premier cercle.

Washington ne veut pas reconnaître que les entretiens de Moscou sont un échec

WASHINGTON (pour l'AFP) — Le département d'Etat s'est efforcé hier de dissiper l'impression que la mission de M. Henry Kissinger à Moscou s'est soldée par un échec et que la détente entre les Etats-Unis et l'Union soviétique est remise en question.

Toute la presse américaine rapportait hier que M. Kissinger a échoué dans ses entretiens avec M. Brejnev, puisqu'il n'est pas parvenu à un accord de principe sur la prochaine étape des négociations sur la limitation des armements stratégiques (SALT).

"Les conversations ont clairement constitué un pas en avant", a dit M. George Vest, porte-parole du département d'Etat, à la suite de l'entretien que M. Kissinger a eu dans la matinée avec le président Nixon. "Nous ne considérons pas les pourparlers de Moscou comme l'échec que certains ont décrit".

Le Washington Star-News, le quotidien de soir de la capitale, a publié une caricature de M. Kissinger en magicien sortant de son chapeau haut de forme un squelette de lapin.

M. Vest a clairement laissé entendre que le président Nixon se rendra à Moscou pour un nouveau sommet américano-soviétique comme prévu au mois de juin, même si les négociations SALT restent d'ici-là dans l'impasse.

"Il est opportun et important que les chefs des deux plus puissantes nations du monde se rencontrent pour explorer et s'entendre sur un grand nombre de sujets qui les intéressent en commun", a dit le porte-parole.

M. Vest s'est efforcé de persuader les journalistes qu'en dehors de la question des armements stratégiques, les entretiens de M. Kissinger à Moscou ont permis de faire des progrès "substantiels" sur la conférence européenne de sécurité, la réduction mutuelle des forces en Europe, le Moyen-Orient, l'émigration des Juifs d'URSS et le développement des relations commerciales entre les deux pays.

En ce qui concerne les SALT, le porte-parole du département d'Etat a souligné que c'était un sujet trop complexe et trop important pour que les deux gouvernements précipitent les choses pour parvenir à un accord au risque de commettre des erreurs.

MM. Nixon et Kissinger ont évalué hier matin les chances de surmonter l'échec des pourparlers de Moscou. Ils vont maintenant préparer la réponse américaine aux propositions de M. Brejnev sur les négociations SALT que M. Kissinger a trouvées inacceptables.

Les pourparlers reprendront le 15 avril lorsque M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, viendra à Washington. Si les perspectives de progrès sont encourageantes, M. Kissinger retournera à Moscou vers la fin mai pour mettre au point un accord susceptible d'être signé le mois suivant.

Peu de fastes pour l'OTAN

BRUXELLES (AFP) — Pour la célébration du 25ème anniversaire de la signature du traité de l'Atlantique-Nord (1949), on sera loin le 4 avril prochain à Bruxelles des projets fastueux un instant envisagés dans le cadre de "l'année de l'Europe".

Il avait même été question pour l'occasion d'organiser à Bruxelles un sommet, où les quinze chefs d'Etat ou de gouvernement auraient signé solennellement la fameuse "déclaration atlantique", redéfinissant les relations entre alliés. Il n'est plus question de sommet, ni même de faire coïncider la session ministérielle de printemps, qui se déroulera en juin, avec l'anniversaire de la signature du traité.

Le programme officiel de la cérémonie qui se tiendra le 4 avril dans la Cour d'honneur du siège de l'Organisation atlantique à Bruxelles, est d'une modestie telle qu'on le compare à une prise d'armes dans une ville de province à l'occasion de fêtes nationales.

Il y aura deux fanfares, une anglaise et une belge, un discours du secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, et si le temps le permet, précise le programme, un "déploiement des forces aériennes de huit pays des quinze de l'OTAN." Le tout doit durer 35 minutes.

Le général Ioannidis, l'homme fort du régime grec aurait été écarté

ATHENES (AFP) — Le général de brigade Dimitrios Ioannidis, directeur de la police militaire grecque et "homme fort" lors du coup d'Etat des forces armées du 25 novembre 1973, aurait été écarté de son poste, apprend-on de source généralement bien informée. Le lieutenant colonel Michel Pilihos, des services spéciaux, assurerait désormais la direction de la police militaire.

D'autre part, le commandant Anastasios Spanos, qui était le porte-parole de la police militaire dès qu'il s'agissait de donner des consignes, voire des ordres à la presse, aurait été mis en congé, l'intérim de son poste étant assuré par le commandant Ilias Nicolopoulos, directeur-adjoint de la section d'interrogatoires de la police militaire.

On a noté, lors de l'importante revue des forces armées lundi dernier à Athènes, que le général de brigade Ioannidis était absent, selon cette même source, il serait entré en désaccord avec divers commandants de grandes unités qui auraient estimé que le rôle que s'attribuait le directeur de la police militaire était excessif. On ajoute de même source que le général pourrait être nommé chef des groupes de la sécurité militaire, poste nouveau à créer et constituant une sorte d'inspection générale des unités de la sécurité militaire, dont la compétence se limitait jusqu'ici à la surveillance du moral des unités.

Il apparait que la force qui émerge actuellement serait le général Ioannis Davos, commandant du troisième corps d'armée dont le quartier général est à Salonique. Le général Davos, à qui l'on prête généralement des sympathies monarchistes, serait, assure-t-on, à l'origine du retrait du général Ioannidis. On a relevé récemment la différence de ton entre la presse athénienne soumise strictement aux "directives" de la police militaire, et le ton plus libre de la presse de Salonique, contrôlée avec plus de souplesse par les forces armées du nord du pays.

Il est difficile, dans le flot de rumeurs qui vont jusqu'à faire état pour avril prochain d'un référendum sur la question royale, de serrer de près la vérité.

Les matières premières au programme de l'ONU du 9 au 30 avril

NATIONS UNIES (AFP) — Le fonctionnement en pratique de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur les matières premières et le développement a été arrêté à la suite d'échanges de vues entre le secrétaire général et les divers groupes régionaux de l'ONU.

La session durera trois semaines, du 9 au 30 avril, et le débat général est prévu pour deux semaines. Cependant, une commission spéciale unique sera constituée dès l'ouverture de la session pour la mise au point de la déclaration sur l'établissement d'un ordre économique international nouveau et du programme d'action que les initiateurs de la session voudraient faire entériner par l'assemblée.

La conférence sur les conventions de Genève se poursuivra en 1975

GENEVE (pour l'AFP) — La conférence diplomatique sur le droit international humanitaire, chargée de compléter les conventions de Genève, a terminé la première phase de ses travaux, hier à Genève par un bilan très léger, mais sur un ton de conciliation contrastant singulièrement avec celui de son ouverture et des débats politiques, souvent acrimonieux qui ont marqué ses cinq semaines de travaux.

Une seconde session de la conférence s'ouvrira le 3 février 1975 sur invitation du gouvernement suisse, qui est dépositaire des conventions de Genève du 12 août 1949. Elle se poursuivra jusqu'à la mi-avril, a annoncé M. Pierre Craser, conseiller fédéral, chef du département politique Suisse.

Travaillant sur la base de deux projets de protocoles additionnels préparés par les experts du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), les quelque cinq cents délégués de 134 pays et mouvements de libération nationale, ont finalement adopté un nombre très limité d'articles.

La conférence avait approuvé, jeudi, la proposition du CICR de tenir une conférence d'experts à Lucerne du 4 au 25 juin sur l'interdiction ou la limitation de "certaines armes de nature à causer des maux superflus ou à frapper sans discrimination". Les conclusions de cette conférence seront présentées à la seconde session de la conférence.

Les armes visées, dont certaines ont été décrites dans un rapport du CICR sont essentiellement les suivantes: armes incendiaires (napalm notamment), projectiles de petit calibre à haute vélocité, dont les effets sont semblables à ceux provoqués par les balles "dumdum" déjà interdites, armes anti-personnel à grande fragmentation et à effet de souffle puissant (bombes à billes, à fléchettes, torpilles etc..), armes à retardement telles que pièges et mines, enfin certaines armes nouvelles, telles que le laser et qui font actuellement l'objet de recherches.

La conférence a également adopté le rapport de sa troisième commission traitant de "la protection générale de la population civile contre les effets des hostilités". De toutes les commissions, c'est celle qui a progressé le plus rapidement. En trois semaines de travail, les délégués ont réussi à se mettre d'accord sur la définition des termes "civil" et "population civile", mais pas sur celui du statut du prisonnier de guerre des "mouvements de résistance".

Finalement, la séance plénière a décidé de remettre à la prochaine session un projet de résolution sur la protection des journalistes en mission périlleuse.

La conférence n'est pas parvenue à s'entendre sur un des problèmes qui portent le plus à controverse — celui des guerres de libération, guerres contre la domination étrangère, contre le colonialisme et le racisme — qui sont considérées comme des guerres "justes" par certaines délégations et qui ont déjà été inscrites dans l'article un du premier projet de protocole comme "conflits internationaux".

Oudong évacué

PHNOM PENH (AFP) — Le haut commandement khmer a confirmé hier l'évacuation du lycée d'Oudoung, où les derniers défenseurs de l'ancienne capitale royale étaient retranchés. Les Khmers rouges occupent désormais toute cette ville presqu'entièrement détruite.

Le haut commandement n'a donné aucun détail sur les raisons de l'évacuation du lycée, où se trouvaient environ un millier de personnes, dont 700 militaires, mais on croit savoir que c'est à la suite de la destruction de leur stock de munitions, touché de plein fouet par des tirs d'artillerie, que les défenseurs ont abandonné jeudi matin leur camp retranché pour tenter de regagner les lignes gouvernementales.

Camp École d'Équitation Lemoyne d'Iberville

CAMP D'ÉTÉ ÉQUITATION

GARÇONS ET FILLES DE 8 À 18 ANS

Le Favori des enfants du Québec

AVEC NOUVEAU PROGRAMME RECONNU PAR:

— HAUT-COMMISSARIAT À LA JEUNESSE AUX LOISIRS ET AUX SPORTS
— LA LOI DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

— POUR DÉBUTANT — INTERMÉDIAIRE — AVANCÉ

COURS SÉPARÉ POUR CHAQUE CLASSE — THÉORIE ET PRATIQUE
PREMIERS SOINS — PRÉPARATION POUR SPECTACLES
ÉQUITATION MUSICALE — PIQUE-NIQUE AVEC LES CHEVAUX
VOLTIGE — GYMNASTIQUE — NATATION — ATHLÉTIQUE
ESCRIME — ACCOMMODATION LIMITÉE

Pour information ou réservation appelez:
1-477-2200

2690 BOISCLAIR
ST-ANTOINE DE TILLY, G0S 2C0 CTÉ LOTBINIÈRE

ASSOCIÉE DES APPELS UNIFIÉS ET FÉDÉRÉS

Université Laval

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

ÉTÉ 1974

1re SESSION : MAI-JUIN

ADMINISTRATION
Informatique — Équipement et programmation 45h
Management — Contexte humain 45h
Management — Psycho-sociologie 45h
Mathématiques financières 3 cr
Rédaction de rapports 45h

CATÉCHÈSE
Psychologie de la religion 2 cr

CHIMIE
Chimie générale et expérimentale 2 cr
Principes de chimie organique 2 cr

CONSOMMATION
Éléments de nutrition 3 cr

COUNSELING — ORIENTATION
Atelier de counseling de groupe 3 cr
Les méthodes créatives appliquées aux activités d'orientation 6 cr

DIDACTIQUE — PÉDAGOGIE
Didactique de l'économie familiale I 3 cr
Éducation et milieux défavorisés 3 cr
Étude du milieu humain I 3 cr
Étude du milieu physique I 3 cr
Inadaptations et facteur intellectuel I 3 cr
Progression scolaire et rééducation (Mathématiques) 3 cr
Sociologie de l'éducation 3 cr

DIÉTÉTIQUE
Étude des aliments II 2 cr

DROIT
Législation industrielle 2 cr

ÉDUCATION PHYSIQUE
Activité physique adaptée — Déficiences motrices 1 cr
Laboratoire sur l'initiation du volleyball scolaire 1 cr

INFORMATION
Histoire de l'informatique collective 3 cr
Média et communication politique 3 cr
Sociographie des média 3 cr

INFORMATIQUE
Introduction aux ordinateurs 3 cr
Programmation 2 cr
Structure interne des ordinateurs 3 cr

MATHÉMATIQUES
Algèbre linéaire I 3 cr
Analyse I 4 cr
Analyse III 4 cr
Calcul II 3 cr
Structures algébriques I 4 cr

MUSIQUE
Piano — technique neuro-musculaire 1 cr

PHILOSOPHIE
Poétique du roman 3 cr
Philosophie de l'homme II-B 3 cr

PHYSIOTHÉRAPIE
Thérapie manuelle des articulations périphériques (méthode norvégienne) 35h

SCIENCE POLITIQUE
Principes d'administration publique II 3 cr

FORMATION GÉNÉRALE
Initiation à la mathématique 45h
Littérature canadienne-française 45h
Probabilités et statistique 45h
Réalisme et naturalisme 45h

VOYAGE D'ÉTUDES EN GRÈCE ET ASIE MINEURE*
Littérature et institutions grecques I 3 cr
Littérature et institutuions grecques II 3 cr

VOYAGE D'ÉTUDES EN ITALIE*
Introduction aux études latines 3 cr
Littérature latine générale 3 cr

* Les participants à ces voyages qui présenteront un rapport de recherche portant sur l'un des aspects du programme, pourront obtenir les 6 crédits qui sont attachés à ces cours.

DATE LIMITE DE DEMANDE D'ADMISSION: le 13 avril 1974

RENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRE :

Extension de l'enseignement

BUREAU 2417 PAVILLON DE LA BIBLIOTHÈQUE
CITÉ UNIVERSITAIRE QUÉBEC G1K 7P4 — TÉL. : 656-3202

Cité universitaire, Québec

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 11, 12 et 13

CONTREMAÎTRE EN MÉCANIQUE

Notre division des opérations forestières offre un poste à un contremaître en mécanique.
Cette offre est une occasion fort intéressante pour des personnes qui désirent poursuivre une carrière dans la supervision.

Le candidat choisi doit :

- Posséder un diplôme d'une école provinciale reconnue ou l'équivalence.
- Être capable de déléguer et d'entraîner les mécaniciens qui sont sous sa surveillance.
- Être expérimenté dans la réparation de tout genre d'équipement relatif à l'exploitation du bois et des forêts.

Excellents bénéfices marginaux, allocation fournie pour relocalisation, salaire selon l'expérience et la compétence.

Écrire en toute confiance au :

**Directeur des Relations industrielles,
Manitoba Forestry Resources Ltd,
C.P. 1950,
Woodlands division
The Pas, Manitoba.**

LE COIN DU TRAVAILLEUR

(un projet d'extension du ministère fédéral de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration)

dont le but est de faciliter l'intégration (la réintégration) de sa clientèle au monde du travail en lui assurant un service personalisé et un counselling suivi

recherche un

ANIMATEUR SOCIAL

pour compléter le travail de ses conseillers en main-d'oeuvre

Tâches :

— prendre connaissance des dénominateurs communs des clients en chômage
— aider des groupes de chômeurs à trouver une solution à leurs problèmes communs
— établir une inter-action avec les différents organismes du milieu autour des problèmes de chômage
— indentifier les différents processus capables de permettre à un groupe de réaliser ses objectifs et préparer la documentation nécessaire à cette fin.

Prérequis :

— expérience en animation dans un milieu socio-économiquement faible
— compétence en dynamique de groupe
— connaissance des méthodes d'apprentissage d'un milieu donné
— capacité de fonctionner au sein d'une équipe de travail
— compétence en organisation communautaire
— capacité de travailler en français et en anglais

Mandat : jusqu'au 31 mars, 1976

N.B. : Les personnes intéressées a postuler ce poste, doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante (en ayant soin d'indiquer leurs exigences salariales ainsi que la date à partir de laquelle elles seront en mesure d'entrer en fonction) :

**Le Coin du Travailleur
317, rue Murray
Ottawa (Ontario)
K1N 5N5 tél. : (613) 238-2062**

HÔPITAL DES LAURENTIDES

L'ANNONCIATION COMTE DE LABELLE PQ-819-275-2118

Centre-Hospitalier des Laurentides

recherche

1/ ASSISTANT-DIRECTEUR DU PERSONNEL

Fonctions :
Sous l'autorité du directeur du personnel, participer à l'exécution et à l'application des politiques de gestion du personnel, interpréter et appliquer les conventions collectives de travail, évaluation de tâches, embauchage, etc.

Qualifications :
— Diplôme universitaire en relations industrielles ou tout autre grade connexe.
— Epérience du milieu hospitalier souhaitable.

2/ CHEF DE LA DIÉTOTHÉRAPIE

Fonctions :
Prendre en charge la structuration et l'organisation de la diétothérapie à l'intérieur de l'institution.

Qualifications :
— Bacc. en sciences (option diététique).
— Être membre de la Corporation des diététistes du Québec.

3/ CHEF COMPTABLE

Fonctions :
Sous l'autorité du directeur financier, prendre charge complète du service de la comptabilité.

Qualifications :
— Diplôme universitaire en comptabilité (C.A., C.G.A.) ou formation équivalente.
— Expérience de 5 ans dans le secteur hospitalier.

4/ PHYSIOTHÉRAPEUTE

Fonctions:
Sur prescription médicale, dispenser des traitements de physiothérapie aux patients externes et internes (patients hospitalisés en médico-chirurgical et en psychiatrie).

Qualifications:
Baccalauréat (option physiothérapie) ou diplôme en physiothérapie.

5/ ÉDUCATEUR(TRICE) SPÉCIALISÉ(E) ou TECHNICIEN(NE) EN LOISIRS ET SPORTS (pour département de musico-thérapie)

Fonctions:
Sous l'autorité du responsable de la division des loisirs et sports du service de réadaptation, préparer, animer et participer à des activités musicales correspondant aux différents groupes de patients qu'il(elle) recevra.

Qualifications:
— D.E.C. en éducation spécialisée ou en techniques de loisirs et sports.
— Attestations musicales ou équivalence.

Les salaires sont établis selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 8 avril 1974 au :

**Directeur du personnel
Centre hospitalier des Laurentides
L'Annonciation, Comté Labelle, Qué.
JOT 1TO**

CONDITIONS SPÉCIALES

VIVE L'ÉTÉ !

— Laissez la ville et la pollution,
— Vivez au bord d'un lac,
— Faites de l'été des vacances continuelles et profitez de notre spécial d'implantation dans la région.

SEUL QUALIFICATIF REQUIS :
Infirmier(ère) autorisé(e)
ou Infirmier(ère) auxiliaire.

NOUS DONNONS :
— Salaire intéressant et bénéfices marginaux,
— Bénéfice spécial d'implantation dans la région,
— Facilité de vivre près de la nature,
— Possibilité de profiter pleinement de l'été.

OÙ ÇA ?
— À 2 heures de Montréal,
— À 1 heure de la "Butte à Mathieu",
— À ½ heure du Mont-Tremblant,
— À l'Annonciation, Comté Labelle,

Pour informations supplémentaires composez : 819-275-2118 Service du Personnel.

Nous attendons votre appel !

**Centre Hospitalier des Laurentides,
L'Annonciation, Comté Labelle, P.Q.
JOT-1TO.
a/s : Directeur du Personnel.**

cSc Commission Scolaire Champlain

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

ATTRIBUTIONS :
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services administratifs planifie, organise, coordonne et évalue :
A) l'ensemble des activités relatives à la mise en place de l'équipement, à l'approvisionnement, à l'entretien, à la sécurité de même qu'au transport;
B) l'ensemble des activités relatives à la préparation du budget, à la comptabilité, au contrôle et à la vérification, aux méthodes et procédures de gestion;
C) l'ensemble des activités relatives au recrutement et à l'engagement du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation de même qu'à l'application des conventions collectives et des ententes concernant les diverses catégories de personnel;
D) il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de service et les directeurs d'école au sujet de l'équipement, de la gestion des finances et pour toute question de gestion du personnel;
E) il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs;

QUALIFICATIONS REQUISES :
— Diplôme universitaire en génie ou architecture et/ou sciences commerciales ou en administration, et/ou relations industrielles.
— Huit années d'expérience pertinente, dont au moins trois dans des fonctions administratives.

LIEU DE TRAVAIL :
Pointe-Gatineau, comté de Papineau.

SALAIRE :
Selon la Politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Faire parvenir toute demande d'emploi et curriculum vitae avant le 12 avril 1974, sous pli confidentiel, à :

**M. Jean Deschênes, directeur général,
Commission Scolaire Champlain,
17, boulevard Gréber, C.P. 8,
Pointe-Gatineau, J8T 3P3**

Université du Québec

Direction des études universitaires dans l'ouest québécois

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À HULL requiert les services de professeurs à temps plein, principalement dans les domaines suivants:

1. ADMINISTRATION PUBLIQUE
Communication avec clientèle,
Droit administratif,
Finance publique,
Gestion du personnel,
Sciences politiques.

2. ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
Andragogie,
Motricité.

3. SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
Développement organisationnel,
Économique,
Gestion de personnel

4. SCIENCES COMPTABLES
Comptabilité financière,
Fiscalité,
Vérification.

5. SCIENCES DE L'ÉDUCATION
Principalement mais non exclusivement dans les domaines suivants:
Didactique à l'élémentaire,
Enfance inadaptée,
Motricité.

6. SCIENCES DE LA SANTÉ
Aspect professionnel du nursing,
Dimensions psycho-sociales des soins infirmiers,
Épidémiologie,
Gérontologie,
Hygiène communautaire,
Hygiène maternelle et infantile,
Hygiène mentale,
Hygiène scolaire
Management et santé,
Milieu familial de l'individu,
Nutrition,
Stratégie d'intervention en services extra hospitaliers,
Tendances actuelles en nursing,
Toxicomanie.

Les personnes intéressées à nous faire connaître leur disponibilité pour l'année académique commençant le 1er juin 1974 sont priées de répondre à cette offre même si elles nous ont déjà fait parvenir un dossier ou une offre de service.

Veuillez faire parvenir vos inscriptions à:

**M. RAYMOND PAQUIN,
Directeur du Département,
Université du Québec (DEUOQ),
Centre de Hull,
277, Boul. Taché,
Hull, P. Québec
J9A 1L8**

CONSEILLER EN ASSURANCES GÉNÉRALES

Une entreprise de consultation dans le domaine de l'assurance est à la recherche d'un conseiller en assurances générales.

Poste:
— Analyse et expertise de portefeuilles (risk management).
— Révision et suggestion de changements dans le portefeuille.
— Analyse des besoins nouveaux de l'entreprise cliente.
— Élaboration de projets de contrats d'importance.
— Présentation du projet au client.

Endroit: Montréal.

Candidat:
— Il possède une formation légale spécialisée en assurance et 4 à 5 années d'expérience en analyse de contrats d'assurances ou l'équivalent à titre de généraliste.
— Il est capable de produire des cahiers de charge, de rédiger des études et de soutenir des projets auprès du client.
— Il a une imagination créatrice et le sens de l'analyse.

Salaire: $18,000 et plus.
Avantages sociaux intéressants.

Faire parvenir, sous pli confidentiel, votre curriculum vitae avant le 15 avril à:

**Case 2296, Le Devoir, Montréal H2Y 1X1
Ré.: Directeur des ressources humaines
Le Groupe Sodarcan**

CHEF DU SERVICE SOCIAL

Sommaire de la fonction:
— Planifier, organiser et coordonner la distribution des services sociaux dans le centre hospitalier suivant les politiques du C.S.S.Q.
— Participer au développement, à l'application et à l'évaluation des programmes d'enseignement et de recherche en collaboration avec les établissements concernés.
— Collaborer sur le plan administratif et sur le plan professionnel avec le réseau des établissements (C.H. - C.S.S. - C.A.).
— Voir à assurer l'application des mécanismes d'intégration, de supervision et de consultation.
— Assurer une charge clinique selon les disponibilités.

Qualifications requises:
— Maîtrise en service social.
— Membre de la Corporation des travailleurs sociaux professionnels.
— Plusieurs années d'expérience clinique et administrative, de préférence en milieu hospitalier.
— Une connaissance des méthodes de recherche et des systèmes d'enseignement collégial et universitaire.

Conditions de travail:
Avantages sociaux usuels et salaire établi suivant l'échelle de traitement prévue par le ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 5 avril 1974.

**Service du personnel
Le Centre Hospitalier de l'Université Laval
2705, boul. Laurier
Québec, Qué.
G1V 4G2**

INDUSTRIE MINIÈRE AFRIQUE OCCIDENTALE

Halco (Mining) Inc. est une entreprise internationale composée de sociétés nord-américaines (U.S.A./Canada) et européennes, en phase finale d'achèvement des installations de la plus importante mine de bauxite au monde, en République de Guinée, Afrique Occidentale. Production prévue 10 millions de tonnes par an.

INGÉNIEUR CIVIL

Qualifications:
Diplôme d'ingénieur génie civil. Aptitude à communiquer effectivement en français et en anglais; 5 à 10 années d'expérience en engineering génie civil largement diversifié, y compris charpente métallique, béton, travaux publics et entretien. Doit être familiarisé avec les fluides, les fondations et la manutention de produits de carrière en vrac.

Responsabilités:
Responsable des études génie civil relatives aux installations de l'ensemble de l'usine et de la cité; dirige les travaux des équipes de construction et d'entretien de génie civil avec l'aide de 3 contremaîtres généraux et d'un assistant.

Les avantages comprennent: logement en pavillon moderne, meublé et air conditionné; soins médicaux gratuits et assurance-vie; enseignement gratuit de la classe maternelle jusqu'à l'âge de 14 ans, ou bourse pour frais scolaires encourus hors d'Afrique. 4 semaines de congés payés par an avec voyage par avion payé pour les familles. Contrat renouvelable de 2 ans.

Salaire jusqu'à $19,000 U.S. dollars plus allocation de séjour et avantages.

LES ENTREVUES AURONT LIEU À MONTRÉAL

Envoyer curriculum vitae avec description détaillée de l'expérience professionnelle à:

**Malcolm C. Peplow
Employment Manager**

HALCO (MINING) Inc.

**900 Two Allegheny Center
Pittsburgh, Pa. 15212**

LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

DEMANDE

UN ATTACHÉ D'ADMINISTRATION

POSTE:
Le titulaire à ce poste, sous l'autorité du Directeur de l'équipement, sera responsable:
1- de la gestion du secrétariat de la Direction et des dossiers de projets;
2- de la préparation:
a) du budget annuel de la Direction;
b) des programmes d'immobilisation;
c) des cheminements et des échéanciers de projets;
3- du contrôle des coûts;
4- de la coordination du travail des techniciens.

Il participera également à l'élaboration de procédures administratives pour la Direction.

QUALITÉS REQUISES:
— Posséder un diplôme universitaire en Sciences commerciales, option "Gestion des entreprises" ou dans une autre discipline universitaire appropriée.
— Une expérience exceptionnelle dans ces domaines pourrait suppléer à l'absence d'un diplôme.
— Une expérience dans le domaine de la construction serait un atout.

TRAITEMENT:
— Selon les barèmes de rémunération de la Fonction publique du Québec.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre par écrit, accompagnée du curriculum vitae et d'une preuve de scolarité, avant le 9 avril 1974 au:

**Directeur de l'administration,
Société d'aménagement de l'Outaouais,
96, rue Hôtel-de-Ville,
C.P. 666,
Hull, P.Q.
J8X 3Y8**

CENTRE D'ACCUEIL DOMREMY-MONTRÉAL

CENTRE DE RÉADAPTATION POUR ALCOOLIQUES ET AUTRES TOXICOMANES

RECHERCHE

TRAVAILLEUR SOCIAL

QUALIFICATIONS:
— Intérêt et capacité d'intervention auprès des individus, des couples et des familles à l'intérieur de la problématique de l'alcoolisme et de la toxicomanie;
— Habileté à utiliser diverses techniques et approches telles que l'approche individuelle, l'approche familiale, les diverses techniques de traitement par le groupe;
— Aptitudes à travailler en équipe;
— Capacité d'identification professionnelle;
— Engagement dans processus d'apprentissage impliquant l'utilisation de soi et esprit créatif.

FONCTIONS:
1. Évaluation et traitement:
a) des individus aux prises avec le problème de l'alcoolisme ou des autres toxicomanies;
b) des familles où il y a des incidences alcooliques ou de toxicomanie.
2. Adaptation de techniques diverses à la réhabilitation des alcooliques, des toxicomanes et de leurs familles.
3. Supervision des travailleurs sociaux et des conseillers sociaux utilisant les diverses approches et surtout les techniques de traitement par le groupe.

SALAIRE:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Envoyer le curriculum vitae avec la demande à:

**Centre d'accueil Domrémy-Montréal
Direction Générale
15693 ouest, boul. Gouin,
Ste-Geneviève H9H 1C3, Qué.**

**INFIRMIERS (ÈRES) AUTORISÉS (ES)
INFIRMIERS (ÈRES) AUTORISÉS (ES)**
avec post-scolaire en psychiatrie.
**AUXILIAIRES EN NURSING
MONITEURS (TRICES) EN RÉADAPTATION
SECRÉTAIRE MÉDICALE
ERGOTHÉRAPEUTE**

S'adresser à: **626-7750, poste 68**

Canadian International Development Agency — Agence canadienne de développement international

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

cherche un

ÉCONOMISTE DES RELATIONS DU TRAVAIL

**pour le
BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL
à SANTIAGO, CHILI**

LE POSTE:
L'expert fera partie de l'équipe interdisciplinaire régionale que le BIT a établie à Santiago dans le cadre de son Programme d'emploi régional pour l'Amérique latine et les Antilles. L'équipe a pour mission d'aider les pays de cette partie du monde à formuler et à appliquer des politiques et des programmes qui, dans le cadre de leur stratégie du développement social, leur permettront de résorber le chômage et le sous-emploi.

LES FONCTIONS:
À titre de membre de l'équipe, le titulaire du poste
1) participera à des études approfondies, à la suite de recherches faites sur le terrain, de la situation et des tendances de l'emploi dans des pays donnés en vue de pouvoir formuler des recommandations touchant la politique d'emploi;
2) étudiera les systèmes de rémunération, l'aspect économique de la législation du travail et leurs répercussions possibles sur la situation de l'emploi;
3) participera à des cours de formation sur la planification de l'emploi donnés aux fonctionnaires des pays latino-américains qui sont chargés de la planification des politiques d'emploi.

LES QUALITÉS REQUISES:
1) Diplôme en économique ou en économique du travail couronnant des études axées sur la théorie de la distribution et de la valeur et, plus particulièrement, sur les questions du niveau des salaires, des mécanismes du marché du travail, du rôle de la négociation collective et de la législation du travail ainsi que du rôle des organisations patronales et des syndicats ouvriers.
2) Expérience pratique, au Canada ou ailleurs, comme analyste du marché du travail ou comme conseiller auprès d'un ministère du travail, d'une organisation de planification ou d'un organisme économique central.
3) Connaissance de l'espagnol souhaitable mais non essentielle.

LES CONDITIONS D'EMPLOI:
1) Le contrat initial d'un an pourra être prorogé.
2) **Traitement:** Entre $20,000 et $24,000 selon la compétence et l'expérience.
3) Indemnités et allocations usuelles du BIT.

PRÉSENTER UNE DEMANDE PAR ÉCRIT À LA:

**Section de l'Amérique latine
Direction des ressources humaines
Agence canadienne de développement international
122, rue Bank
Ottawa
K1A 0G4**

Mentionner le code: MRD. 3498

LA COMPAGNIE FIRESTONE DU CANADA LTÉE

POSTE:

Ingénieur des Méthodes et Standards

ÉDUCATION:
Baccalauréat en Génie Industriel.

EXPÉRIENCE:
1 à 3 ans d'expérience.

DESCRIPTION DE TÂCHE:
Sous la supervision du gérant des Méthodes et Standards, les fonctions de l'ingénieur consisteront à: l'analyse des méthodes, le mesurage du travail (étude des temps et des mouvements), la planification des facilités de travail et l'évaluation du système de contrôle des coûts et de la main-d'oeuvre.

SALAIRE: Selon l'expérience.

ENDROIT:
Joliette, Québec (1200 Boulevard Firestone)

Pour rendez-vous, s.v.p. communiquez avec

Mme Lorraine Bélanger
Tél.: (514) 756-1061

HÔPITAL HONORÉ-MERCIER

St-Hyacinthe, Qué.

L'Hôpital Honoré-Mercier Inc. est un hôpital général d'une capacité de 450 lits et est situé à environ 35 milles de Montréal.

CHEF COMPTABLE

Exigences :
— Diplôme universitaire en comptabilité et/ou C.A. ou C.G.A.
— Expérience dans le milieu hospitalier.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 5 avril au :

Service du personnel
Hôpital Honoré-Mercier Inc.
2750 Laframboise
St-Hyacinthe, Qué.
J2S 4Y8

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Recherché par compagnie de renommée nationale, pour prendre charge du département de l'informatique.

Qualifications:
— Connaissance du Century 100 et du langage Neat No 3, niveau 2 si possible.
— 2 ans d'études en informatique.
— 3 ans et plus d'expérience.

Nous offrons:
Les bénéfices marginaux les plus récents et nous assurons un avenir prometteur dans notre organisation.

Toute demande devra être envoyée par écrit à:

Boulangeries Weston Limitée
a/s Mme Jacqueline Landry
B.P. 40
Longueuil, Qué.

ANALYSTE FINANCIER

En sa qualité d'analyste financier, le candidat relève directement du trésorier d'une compagnie canadienne qui compte de nombreuses usines.

La personne choisie aidera à la mise sur pied de nouveaux systèmes pour le crédit et les comptes à recevoir. D'autres fonctions lui seront assignées par le trésorier, en ce qui a trait aux prévisions financières, au change étranger, au fonds d'amortissement, à la taxation, aux valeurs mobilières, aux acquisitions, etc.

Pour pouvoir se qualifier à ce poste, le candidat s'intéressera au crédit, il aura acquis l'expérience des systèmes et des ordinateurs et aura poursuivi ses études financières ou dans un domaine connexe.

Veuillez adresser toute demande par écrit, indiquant l'expérience et le salaire désiré, à:

CASE 2298, LE DEVOIR
Montréal, Québec

CENTRE HOSPITALIER D'AMOS

recherche

CHEF COMPTABLE

Fonction :
Sous l'autorité du directeur des finances, aura la responsabilité, concernant entre autres, un personnel à diriger trois personnes, la préparation et le contrôle de la paie sur traitement électronique des données, la collecte et la compilation de données statistiques non médicales provenant des divers services de l'hôpital.

Traitement :
Selon les qualifications et l'expérience, tenant compte de la politique du Ministère des Affaires Sociales.

Expérience du milieu hospitalier et/ou expérience pertinente valable.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 5 avril 1974 au :

Directeur du Personnel
Hôtel Dieu d'Amos,
622 — 4ème Rue Ouest, Amos, Abitibi, P.Q.
J9T 2S2

CONSEIL SCOLAIRE DE NIPISSING

Écoles secondaires de North Bay et de Sturgeon Falls

Nous recherchons pour septembre 1974, les professeurs suivants:

École secondaire Algonquin North Bay, Ontario	École secondaire Franco-Cité Sturgeon Falls, Ontario
Directeur: **M. R. Perron** **(705) 472-8240**	Directeur: **M. D. Lafleur** **(705) 753-1510**
Économie domestique (couture et/ou alimentation)	**Musique instrumentale**
Musique instrumentale	**Sciences générales**
Mathématiques (I et II)	**Sténographie (Pitman)**
English (I et II)	**Éducation physique (filles)**
Sciences générales et autres sujets	**Dessin Industriel**
	Atelier pour filles (Occupation)

À noter:
- Faire parvenir votre curriculum vitae au directeur de l'école.
- M. Perron et M. Lafleur seront à l'Hôtel Skyline à Ottawa à partir de 7 p.m. jeudi 4 avril, jusqu'à 10 p.m. vendredi 5 avril. Prière de téléphoner pour prendre rendez-vous.

M. W.E. Perry, Surintendant des écoles
Conseil Scolaire de Nipissing
269, rue Main ouest
North Bay, Ont.

D. Doney, *Président* — **R. Linch,** *Directeur d'éducation*

HÔPITAL JEAN-TALON

recherche

1/ Infirmières autorisées

temps complet
temps partiel régulier
jour — soir — nuit

2/ Technicienne en radiologie

Membre de la S.C.T.R.M.

S'adresser au :

Service du personnel
1365 est, Jean-Talon
Montréal H2E 1S6
Tél. : 273-5151 poste 231

LA COMPAGNIE FIRESTONE DU CANADA LTÉE

POSTE:

DESSINATEUR EN MÉCANIQUE

ÉDUCATION:
Gradué d'un Institut Technologique.

EXPÉRIENCE:
2 à 5 ans d'expérience.

DESCRIPTION DE TÂCHE:
Sous la direction des ingénieurs en mécanique. Les fonctions consisteront à travailler sur les projets de l'usine. Quelques connaissances de base en électricité seront grandement appréciées.

SALAIRE:
Selon l'expérience.

ENDROIT:
Joliette, Québec (1200 Boulevard Firestone)

Pour rendez-vous, s.v.p. communiquer avec

Mme Lorraine Bélanger
Tél.: (514) 756-1061

LA COMPAGNIE FIRESTONE DU CANADA LTÉE

POSTE:

AGENT DE FORMATION DU PERSONNEL

ÉDUCATION:
Baccalauréat en Sciences de l'éducation; ou de l'administration. Bilingue: français et anglais.

EXPÉRIENCE:
2 ou 3 ans d'expérience dans l'enseignement.

DESCRIPTION DE TÂCHE:
Devra planifier, développer, coordonner et présenter différents programmes de formation de la Compagnie à tous les niveaux d'employés.

SALAIRE: Selon l'expérience, et/ou qualifications.

ENDROIT:
Joliette, Québec (1200 Boulevard Firestone)

Pour rendez-vous s.v.p. communiquez avec

Mme Lorraine Bélanger
Tél.: (514) 756-1061

LA COMPAGNIE FIRESTONE DU CANADA LTÉE

POSTE:

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE

ÉDUCATION:
Baccalauréat en Génie Mécanique.

EXPÉRIENCE:
1 an à 3 ans d'expérience.

DESCRIPTION DE TÂCHE:
Sous la direction de l'ingénieur de l'usine, sera responsable de l'opération efficace de la machinerie et de l'équipement de l'usine. L'ingénieur devra planifier et céduler des programmes de prévention pour obtenir des hauts standards d'efficacité et pour prévenir et corriger les brisures mécaniques. Il devra suivre les nouvelles installations, la construction et les travaux d'entretien pour s'assurer qu'ils sont tels que demandés et selon les plans originaux. Il devra faire des inspections périodiques de la machinerie et de l'équipement. Il devra réviser et analyser les circonstances d'un bris mécanique et déterminer la meilleure méthode pour la réparation.

SALAIRE: Selon l'expérience.

ENDROIT:
Joliette, Québec (1200 Boulevard Firestone)

Pour rendez-vous, s.v.p. communiquez avec

Mme Lorraine Bélanger
Tél.: (514) 756-1061

LA COMMISSION SCOLAIRE OUTAOUAIS-HULL

Recherche les services d'un

ORTHOPÉDAGOGUE

NATURE DE L'EMPLOI:
Travailler auprès d'enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage du niveau élémentaire.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Formation de niveau universitaire (1er cycle au moins) en pédagogie, secteur enfance inadaptée ou orthopédagogie.

LIEU DE TRAVAIL:
Hull

ENTRÉE EN FONCTION:
Septembre 1974.

Faire parvenir curriculum vitae pour le 19 avril 1974 au:

Directeur des services du personnel,
Commission scolaire Outaouais-Hull,
122, rue St-Laurent,
Hull, P.Q.
J8X 1M6

COLLÈGE DE VALLEYFIELD

Le Collège de Valleyfield
demande un

professeur féminin à plein temps en éducation physique

pour l'année scolaire 1974-75

EXIGENCES:
— Diplôme universitaire et capacité d'enseigner plusieurs activités.
— Expérience souhaitable.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Le 15 août 1974.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 9 avril 1974 à:

M. Robert Savard
Directeur des services au personnel
Collège de Valleyfield
169, rue Champlain
Valleyfield, Qué.
J6T 1X6

Université du Québec à Montréal

DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION AU SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Fonctions :
— Responsable du système DECSYSTEM-10 de l'UQAM et des équipements périphériques (terminaux etc. . . .) en termes de système d'exploitation et d'opérations.
— Responsable du secteur production du service informatique de l'UQAM : contrôle de la qualité, préparation des données, contacts avec les utilisateurs du service.
— Responsable des opérations effectuées par les utilisateurs de l'UQAM sur l'ordinateur commun au réseau de l'UQ.
— Responsable du personnel de l'exploitation à l'informatique.

Qualifications :
— Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline scientifique et cinq ans d'expérience dans le secteur de l'exploitation d'un service informatique.
— Une expérience pertinente et approfondie peut éventuellement pallier à l'absence de diplôme universitaire.
— Connaissance des systèmes d'exploitation des ordinateurs DECSYSTEM-10 et CYBER-73.

Traitement :
— Selon l'échelle de salaire des cadres, classe V.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Secrétariat général **avant le 5 avril 1974** à 17 heures, bureau 7185, Pavillon Louis-Jolliet, 355 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal H3C 3P8.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

SERVICE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

SECTION D'ORTHOPÉDAGOGIE

(ENFANCE EXCEPTIONNELLE)

POSTES OUVERTS POUR PROFESSEURS (2)
dans les domaines suivants:

Développement et didactique spécialisée
— du langage;
— du raisonnement logique et mathématique;
— de la socialisation de l'enfant;
— de la psychomotricité.

Qualifications:
A) programmes réguliers:
— doctorat ou scolarité de doctorat terminée en orthopédagogie (enfance exceptionnelle) ou dans un champ d'études connexe;

B) programmes temporaires:
— doctorat ou scolarité de doctorat terminée en orthopédagogie (enfance exceptionnelle) ou dans un champ d'études connexe;
— maîtrise plus expérience.

Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 15 avril à:

Mme A. JOFFE-NICODEME
Vice-doyen
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6203 - station A
Montréal H3C 3T3

AVOCAT BILINGUE OU ÉTUDIANT EN DROIT

Une importante compagnie nationale recherche une personne compétente en matières légales pour la représenter à travers le Québec.
La durée de l'engagement sera d'une période provisoire. Pendant ce temps, la personne choisie travaillera à plein temps à notre bureau de Montréal.

Envoyer le curriculum vitae et indiquer le salaire demandé à :

M. J.A. Allan,
10, Relmar Road,
Toronto, Ontario M5T 2Y5

DISTRICT XI - CHAPITRE FRANÇAIS DE L'A.I.I.P.Q.

MAINTENANT: Corporation des infirmières et infirmiers de la région de Montréal

POSTE:
Secrétaire déléguée au niveau de la section de Montréal

FONCTIONS:
— Coordonner les activités des comités
— Représenter le district lors des activités
— Diriger le secrétariat
— Traduire les préoccupations des membres en terme de besoins
— Élaborer et suggérer des méthodes et programmes de formation et d'information pour les membres

QUALIFICATIONS:
— Etre membre en règle de l'O.I.I.Q.
— Avoir été membre actif d'une association professionnelle d'infirmier(e)s
— Posséder une formation en administration ou une expérience équivalente
— Avoir été dans la pratique active du nursing au cours des trois dernières années
— Etre capable de diriger du personnel et prendre des décisions
— Posséder des qualités de dynamisme, d'entregent et d'esprit critique

SALAIRE ET CONDITION:
— Selon les qualifications et l'expérience
— Entrée en fonction le 1er juin 1974

Faire parvenir curriculum vitae avant le 30 avril, au:

Comité de sélection
1600, rue Berri, Suite 3106
Montréal, P.Q.
H2L 4E5

VAL SÉJOUR — CENTRE DE RÉADAPTATION

pour garçons et filles 12 à 18 ans mésadaptés sociaux-affectifs

Nous ouvrirons progressivement (de mai 1974 à mai 1975) 7 modules dans l'esprit d'un renouveau du ministère des Affaires sociales qui privilégie pour Val Séjour une transition de l'institutionnel aux foyers de groupe.

CARACTÉRISTIQUES :
— co-gestion, co-responsabilité, créativité.
— décentralisation et diversification modulaire des approches cliniques et des activités.
— ouverture totale sur le milieu.

ENGAGEONS :
7 équipes, chacune étant autonome, unique et homogène dans ses approches théoriques et pratiques et composées de 5 membres dont :
2 ou 3 professionnels : psychologue (behavioral, social, clinique), t.s.p., criminologue, psycho-pédagogue, et,
2 ou 3 éducateurs (expérience pertinente, personnalités fortes et créatives).
Chaque équipe assume la responsabilité de la réadaptation (globale) de 12 à 15 jeunes.

1 clinicienne

Tâche :
Orientation analytique et/ou éclectique.
Avec les différentes équipes cliniques, collabore et recherche, stimule et interroge.

Qualifications :
Membre de la Corporation de la C.P.P.Q.
Expérience et/ou formation pertinente.

1 agent de liaison

Tâche :
Coordonnateur aux services communautaires visant l'intégration des programmes de réadaptation et des ressources externes.

Qualifications :
Diplôme universitaire en sciences humaines et/ou expérience pertinente.

1 infirmière

Tâche :
Prévention (maladie, toxicomanie . . .), éducation, consultation, programmation et organisation des services connexes à la santé.

Qualifications :
Infirmière licenciée.
Membre de l'A.I.P.Q.

SALAIRE:
selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Envoyer votre curriculum vitae (scolarité, expériences et attentes) avant le ***12 avril 1974*** *: à :*

Val Séjour Inc.
39 rue Jacques Cartier
Valleyfield

Le directeur du personnel . . .

possède une bonne connaissance de la gestion des ressources humaines, de préférence dans le domaine des **entreprises de services.** Faisant preuve d'énergie, de créativité et de maturité, le candidat recherche un défi à relever au sein d'une entreprise dynamique, impliquant une **jeune équipe d'administrateurs** et une carrière à créer. Le candidat idéal possède de **trois à cinq années d'expérience** en gestion de personnel et détient un B.A. ou une formation en relations industrielles. Une très bonne connaissance du français et de l'anglais est exigée.

Ce **nouveau poste** de **directeur du personnel** est offert par une **compagnie d'assurances** très progressive. Le directeur du personnel sera responsable du recrutement, des évaluations de tâches et des salaires, des dossiers du personnel, des bénéfices marginaux et des promotions. Ce cadre assumera un rôle très important dans la conception et la mise sur pied des politiques et pratiques du personnel. Cette position offre aux candidats plusieurs occasions de perfectionnement personnel.

Veuillez adresser votre demande, qui sera traitée confidentiellement, à:

M. J. P. Brisebois
(514) 866-4961

Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

KATES PEAT MARWICK ET ASSOCIÉS
1155 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Québec

comptable agréé
vérificateur interne
compagnie manufacturière
$13,000 à $15,000

Vérification opérationnelle
Langue de travail: français, bilingue un avantage
Excellente possibilité d'avancement
Expérience en vérification
Lieu de travail: siège social à Montréal
Plus quelques séjours à l'extérieur.

Pour information, appeler ou écrire en toute confiance, Guy Demers, C.A. (514) 875-6222
1212, Édifice Carré Dominion, Montréal H3B 3S3

e+ e plus ltée conseillers en personnel
montréal/toronto

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 10, 11 et 13

LE LABRADOR CITY COLLEGIATE
Labrador City, Terre-Neuve

invite les personnes intéressées à poser leur candidature au poste suivant pour l'année scolaire 1974-75:

UN PROFESSEUR DE SCIENCES

pouvant enseigner la chimie (Chem Study), la biologie et la physique (I.S.P.)
Le poste est au niveau secondaire et l'enseignement se donne en français. La préférence sera accordée aux candidats avec de l'expérience.

Faire parvenir votre demande le plus tôt possible par écrit avec tous les renseignements pertinents à:

Le Principal,
Section française,
Labrador City Collegiate
Labrador City, Terre-Neuve.
A2V 2J9

CARRIÈRE à l'UNIQUE POURQUOI ?

Plus de **60** diplômés universitaires y ont trouvé la réponse à leurs aspirations.

Qualification:
Être diplômé ou diplômée universitaire.

Exigence:
Expérience dans le monde du travail.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 30 avril 1974 à:

M. Normand Simard
140 ouest, Crémazie, suite 730
Montréal 351

Pour information:
382-2854
Normand Simard ou
Raymond Darveau

SURVEILLANTS(ES) DEMANDÉS(ES)

Nous sommes à la recherche de deux surveillants(es) de jour, pour le Service des Soins Infirmiers, pour un hôpital de 400 lits.

QUALIFICATIONS REQUISES:
1. Infirmier(ère) autorisé(e).
2. Expérience antérieure ou préparation reconnue dans le domaine administratif.
3. Baccalauréat en Nursing ou certificat en administration.
4. Expérience dans les différentes unités et spécialités.

Toute demande doit être faite par écrit au:

Directeur du Personnel,
Hôpital St-Joseph,
150 av. Rouleau,
Rimouski. P.Qué.

Conseil d'Education de Nipissing
North Bay, Ontario

École secondaire Franco-Cité
Sturgeon Falls, Ontario
Le Conseil scolaire sollicite des candidatures au poste de

PROFESSEUR DE MUSIQUE INSTRUMENTALE
pour septembre 1974

M.D. Lafleur, directeur
Tél.: Bureau (705) 753-1510
Rés. (705) 753-0587

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES
SECTEUR BRANDON
Offre d'emploi

POSTE D'INFIRMIER(E)

QUALIFICATIONS
— Formation universitaire et/ou expérience appréciée.
— Capacité de participation au sein d'équipes multidisciplinaires.
— Facilité dans les relations humaines.

FONCTIONS
— Collaborer à la dernière phase d'implantation du C.L.S.C. Secteur Brandon, en particulier pour le module consultation-santé :
— Recherches pour programmes de prévention, soins curatifs, urgences mineures, services à domicile, dépistage.
— Élaboration d'un système de dossiers.
— Pourra ensuite s'insérer au service de son choix.

TRAITEMENT
— Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 avril 1974

C.L.S.C. Secteur Brandon
C.P. 658
Ville St-Gabriel, Co. Berthier
Québec
a/s Secrétaire de Direction

QUÉBEC-TÉLÉPHONE

Conseiller en communication
pour
Québec-Téléphone, à Rimouski

ATTRIBUTIONS:
— Promouvoit la vente de système de télécommunication aux organismes gouvernementaux fédéraux.
— Effectue des études de rentabilité sur les services offerts.
— Analyse les besoins spécifiques des clients et la qualité de service offert par la compagnie.

EXIGENCES:
— Degré collégial option marketing.
— 5 ans d'expérience dans un domaine connexe.
— Connaissance de la langue anglaise parlée et écrite est essentielle.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 avril 1974 au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Québec-Téléphone
6, rue St-Jean
Rimouski, Qué.

Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

Dossier: no CM-1-74

LA CORPORATION DU COMTÉ DE PAPINEAU
est à la recherche d'un

ÉVALUATEUR
(plein temps)

Responsabilités:
Planification, organisation, préparation, confection et révision des rôles d'évaluation sur le territoire de 28 municipalités.
(Dans le cadre de l'application de la "Loi sur l'évaluation foncière").

Critères:
Être détenteur d'un permis d'évaluateur.
Jouir d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de l'évaluation.

Rémunération:
Salaire à être négocié selon la compétence.

Faire parvenir une demande d'emploi accompagnée du curriculum vitae, en mentionnant les exigences salariales avant le 8 avril 1974 à:

Hugues Servant, sec.-trés.,
Corporation du Comté de Papineau,
Notre-Dame-de-la-Paix, Qué.
J0V 1P0

INFORMATIQUE
Le Collège de Thetford Mines recherche

UN ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE ET DES PROCÉDÉS ADMINISTRATIFS

FONCTION:
1. Analyser les besoins administratif et pédagogique du Collège.
2. Implanter des systèmes de gestion.
3. Superviser le travail de programmation, d'expérimentation et d'entretien des systèmes existants.
4. Coordonner le service de l'informatique (personnel, budget, équipement TERMINAL DATA 100).

QUALIFICATIONS:
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle de préférence en sciences commerciales, pures ou appliquées.
— Au moins deux années d'expérience dans la programmation.
— Une connaissance du langage JCL et Assembler serait utile.

SALAIRE:
Selon les qualifications. Minimum: $10,150.00
Maximum: $20,200.00

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 12 avril** *au:*

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Collège de Thetford Mines
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué.
G6C 1N1

LA COMMISSION SCOLAIRE DE TAILLON
Service du personnel
Offre d'emploi

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

Attributions :
— Travailler sous l'autorité du directeur général.
— Planifier, organiser, coordonner et évaluer l'ensemble des activités relatives à la trésorerie, à la préparation du budget, à la comptabilité, au contrôle et à la vérification, aux méthodes et processus de gestion.
— Assister et conseiller les directeurs de services et les directeurs d'écoles dans la gestion des finances qui leur sont attribuées pour remplir leurs fonctions respectives.
— Évaluer le personnel sous sa responsabilité.
— Accomplir toute autre tâche connexe à la fonction.

Qualifications :
— Diplôme universitaire en sciences commerciales ou en administration ou études équivalentes.
— Huit (8) années d'expérience pertinente, dont trois (3) au moins au niveau 2 ou dans une ou des fonctions administratives semblables.

Conditions de travail :
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation, dans une commission scolaire de plus de 7000 élèves à l'élémentaire.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 12 avril 1974 à:

Le Directeur des services du personnel
La Commission Scolaire de Taillon
2505, rue Coderre
St-Hubert, Qué.
J3Y 4N7

COMMUNAUTÉ URBAINE de MONTRÉAL
Offres d'emplois permanents

TECHNICIEN DU PERSONNEL grade 2
($10,536. - $12,281.)

NATURE DE L'EMPLOI: Travaux comportant l'exécution de tâches complexes dans les techniques de l'administration du personnel.

QUALITÉS REQUISES:
Instruction: avoir complété une 11e année d'études et avoir suivi des cours en relations industrielles, en psychologie industrielle, en orientation professionnelle ou autres domaines appropriés.
Expérience: environ cinq (5) ans d'expérience pratique dans le domaine de l'administration du personnel. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée.
Divers: qualités personnelles appropriées. Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais. État physique satisfaisant.

TRAITEMENT: Le traitement initial sera déterminé selon l'échelle de salaire mentionnée plus haut; des augmentations annuelles seront accordées jusqu'au maximum si le travail est jugé satisfaisant.

AVANTAGES SOCIAUX: vacances, congés de maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.

EXAMEN: Un examen oral sera tenu afin de juger des aptitudes et de la compétence des candidats à remplir cette fonction.

LISTE D'ÉLIGIBILITÉ: Les candidats qui obtiendront au moins 75% des points à l'examen auront leur nom inscrit sur une liste de personnes éligibles à cette fonction, et les nominations aux postes vacants pourront se faire d'après cette liste, selon les besoins.

DEMANDE D'INSCRIPTION: Les personnes qui désirent prendre part à ces examens doivent s'inscrire en complétant la formule "demande d'emploi" que l'on peut se procurer par la poste ou au 6e étage de l'édifice situé au 385 est, rue Sherbrooke, Montréal H2X 3N7, et la retourner accompagnée des documents requis le ou avant le 15 avril 1974.

Téléphone: 872-6929
CONCOURS NO: 74-1012
BUREAU DU PERSONNEL

CHEF DU SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Le poste:
Le chef du service de l'informatique sera responsable de la planification et du développement des systèmes d'informatique, ainsi que de l'exploitation de ceux-ci dans un centre utilisant les techniques de TÉLÉ-INFORMATIQUE.

Le titulaire de ce poste déterminera les priorités de développement de concert avec la direction de l'entreprise. De plus, il sera responsable de l'application de normes et standards de systèmes, et du contrôle des opérations et des effectifs du centre, soit 15 personnes.

Le chef du service de l'informatique aura aussi les responsabilités de revoir le plan d'organisation du centre, d'évaluer le personnel et définir le plan de formation.

Les bénéfices:
Un plan de carrière intéressant est offert au candidat ainsi que des bénéfices marginaux extrêmement avantageux. Les conditions salariales sont à discuter. Un programme d'entrainement est prévu pour le candidat.

Les exigences:
Le poste sera offert à un candidat bilingue ayant un minimum de 3 années d'expérience en informatique. Le candidat devra être disposé à demeurer à proximité d'une grande entreprise minière de la région de la Gaspésie offrant ce poste-ci.

Envoyer votre curriculum vitae avant le 6 avril 1974 à:

Case 2295, Le Devoir, Montréal H2Y 1X1

Collège Saint-Jean-sur-Richelieu
COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL

Le Collège St-Jean-sur-Richelieu recherche les services de professeurs pour l'année scolaire 1974-75 dans les disciplines suivantes :

Disciplines	Exigences
Chimie	Maîtrise, de préférence.
Éducation physique	Maîtrise, de préférence.
Histoire de l'Art et Arts plastiques	Maîtrise, de préférence.
Mathématiques	Maîtrise, de préférence.
Physique	Maîtrise, de préférence.
Techniques administratives :	
• Administration • Marketing • Relations humaines	Diplôme universitaire pertinent.
Techniques de laboratoire médical :	
• Histologie • Hématologie	Diplôme de technicien avec expérience de laboratoires médicaux et B.Sc. en biologie.

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 15 avril 1974 à :

Jules Roy
Directeur des services du personnel
Collège St-Jean-sur-Richelieu
C.P. 310
St-Jean, Qué.
J3B 5J4

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
SCIENCES APPLIQUÉES

PROFESSEUR DEMANDÉ

Le Département de génie mécanique de la Faculté des sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke requiert immédiatement les services permanents d'un professeur (enseignement et recherche) spécialisé en **mécanique de fabrication** et/ou **génie industriel.**

Le candidat recherché est:

■ titulaire d'un Ph.D.;

■ ou titulaire d'un M.Sc., ou d'un M. Eng., avec quelques années d'expérience dans l'industrie ou dans l'enseignement;

■ ou ingénieur possédant au moins 5 ans d'expérience industrielle pertinente.

Il devra de plus être membre de la Corporation des ingénieurs du Québec et capable d'enseigner en français.

Faire parvenir son curriculum vitae au:

DIRECTEUR
DÉPARTEMENT DE GÉNIE MÉCANIQUE
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
SHERBROOKE, QUÉBEC J1K 2R1

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRE D'EMPLOI
PROFESSEURS DEMANDÉS
POUR SEPTEMBRE 1974

SPÉCIALISTES EN ENFANCE INADAPTÉE (125)

- élèves mésadaptés socio-affectifs;
- élèves débiles mentaux légers et moyens;
- élèves handicapés physiques;
- élèves handicapés sensoriels (déficients auditifs, sourds);
- élèves présentant des troubles d'apprentissage (classes d'attente, soutien, récupération, dénombrement flottant).

Exigences:
Brevet d'enseignement spécialisé et/ou baccalauréat en orthopédagogie.

Traitement:
Conforme à la scolarité et à l'expérience d'après les normes de la convention collective des enseignants.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande par écrit, en précisant la ou les spécialités des secteurs énumérés ci-haut au:

Service du Personnel
La Commission des Écoles
Catholiques de Montréal
3737, rue Sherbrooke est
Montréal, Québec
H1X 3B3

Le secrétaire général,
Sylvio de Grandmont

INGÉNIEURS — DESSINATEURS

MEMBRES DE LA C.I.Q. ET DESSINATEURS INDUSTRIELS

Des entreprises industrielles de caractère international répondant à une universalité d'action embauchent présentement des

INGÉNIEURS À DIVERS ÉCHELONS
Mécanique — Chimique — Civil et
DES DESSINATEURS QUALIFIÉS

L'occasion vous est offerte de mettre en évidence votre esprit d'initiative en considérant une de ces ouvertures auprès de ces entreprises où les possibilités d'avancement sont variées et illimitées. Rémunération selon l'expérience.

$11,000 à $30,000

Veuillez appeler Michael Haig pour une entrevue confidentielle.

Les postes offerts ci-dessus ne représentent qu'une partie des centaines de positions à combler présentement en nos dossiers. Pour obtenir de plus amples renseignements il vous suffit de téléphoner ou d'écrire. Discrétion assurée. À nos bureaux du Centre-Ville, il n'est nul bessoin de rendez-vous. Nos services sont gratuits pour les candidats : seuls les employeurs, nos clients, défraient le coût.

DRAKE EXECUTIVE
Placement Consultants
1. Place Ville-Marie, suite 1715, Mlt H3B 2C1 861-7301

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Faculté de l'Aménagement
INSTITUT D'URBANISME

DIRECTEUR

FONCTIONS :

Administration, enseignement, recherche
- Programme de maîtrise en urbanisme
- Projet de baccalauréat en planification urbaine et régionale déposé à l'Université
- Doctorat en aménagement au niveau facultaire

CONDITIONS :

- Excellence académique, expérience professionnelle, dans le domaine de la planification urbaine et régionale et dans le milieu québécois
- Compétences administratives
- Connaissance parfaite du français

Mandat de quatre ans. Statut et salaire à discuter selon titre et expérience.

☐ Le poste est ouvert à compter du 1er juin 1974. Les candidatures seront reçues jusqu'à nomination du prochain directeur.

Prière de faire parvenir au :

Doyen,
Faculté de l'Aménagement,
Université de Montréal,
C.P. 6128, Montréal 101, Qué.

Pour des "touristes" chiliens, SAVI sollicite le statut de réfugiés politiques

par Clément Trudel

Un porte-parole de SAVI (Service d'accueil aux voyageurs et immigrants) a confirmé hier que cet organisme avait entamé des démarches pour qu'un certain nombre de Chiliens arrivés tout récemment à Montréal comme touristes puissent obtenir le statut de réfugiés politiques. SAVI ne désire toutefois pas préciser le nombre de dossiers ouverts; on se contente de dire que SAVI insiste auprès des autorités de l'Immigration pour que l'on explique aux nouveaux arrivés — dans leur langue — que la loi leur donne droit à une enquête spéciale pour demander ce statut de réfugié. A ce jour, aucune demande d'étude n'a été refusée par l'Immigration, selon SAVI.

Trois Chiliens arrivés depuis le 22 mars à Montréal ont rencontré hier un reporter du DEVOIR. Nerveux chaque fois qu'une sirène se faisait entendre — les hôpitaux étaient nombreux dans le secteur de la ville choisi pour cette rencontre — ces jeunes Chiliens avouent compter parmi les privilégiés qui ont pu passer tous les stades, toutes les démarches qui aboutissent à un séjour au Canada.

L'un est un immigrant reçu et parrainé, les deux autres sont des "touristes" qui espèrent que la filière empruntée leur ouvrira le droit à un séjour prolongé au Canada, à titre de réfugié.

C'est par courrier que l'ambassade canadienne à Santiago procède maintenant, à l'endroit des candidats à l'immigration: feuille ronéotypée que le quidam doit retourner avant d'être convoqué, x semaines plus tard, pour une, parfois trois entrevues portant tout autant sur la possibilité de trouver du travail ici que sur les liens conservés ou déjà vécus avec les groupes militants ou avec l'Unité Populaire.

Les trois s'entendent pour souhaiter que la population d'ici fasse des pressions pour qu'Ottawa facilite la sortie du Chili de milliers de citoyens désireux d'émigrer.

Des syndicats nouveaux et "apolitisés"? Dans l'imprimerie où il travaillait, Juan — l'anonymat est préférable, puisque des proches attendent de quitter le Chili pour le rejoindre — n'a pas entendu parler de cela. Un délégué d'atelier a été désigné, après le coup d'Etat, et il doit bien s'entendre avec les ouvriers et avec la junte qui, elle, doit prendre connaissance des doléances, s'il y en a. La formule ressemble à ces syndicats verticaux mis sur pied par les franquistes en Espagne.

Depuis septembre, il se confirme que les trois subissaient une perte de leur pouvoir d'achat et devaient étirer sur plusieurs semaines les aliments qu'ils pouvaient normalement consommer en une semaine.

La viande, il y en aurait plein les boucheries, mais qui peut se la procurer à 1500 ou 2000 Escudos le kilo? (Le salaire mensuel moyen d'un ouvrier va de 18000 à 24000 E.) Un réfrigérateur peut valoir 280,000 Escudos — l'équivalent de plus d'un an de salaire pour un ouvrier. Il en va ainsi pour la plupart des biens de consommation courante.

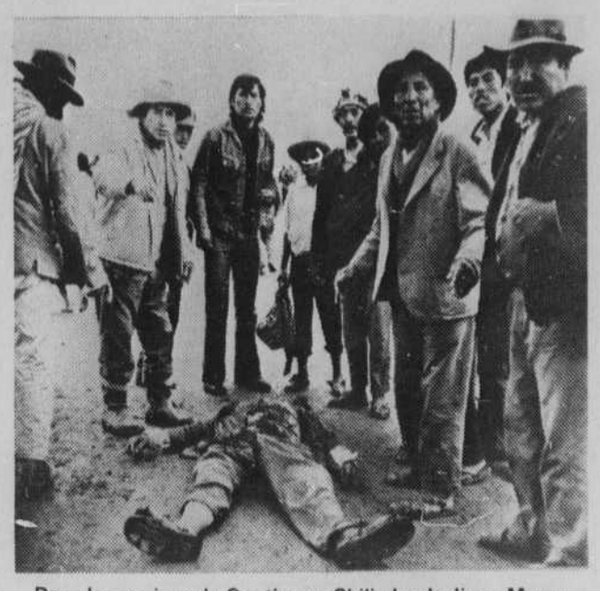
Les garderies recommencent à fonctionner. Quelques centres des "mères" (pour les travaux d'artisanat surtout) sont autorisés à se réunir mais le couvre-feu et l'état de siège coupent encore la population d'une vie sociale normale, disent ces Chiliens qui sourient, un peu timidement en apprenant qu'ici les montres à $10, il vaut mieux les jeter que les faire réparer.

Sous l'Unité Populaire, les familles d'ouvriers pouvaient envisager un séjour de vacances à la mer pour presque rien; dans des centres de villégiature modestes comme San Antonio ou Cartagena, la même famille devrait maintenant consentir, par jour, à dépenser au moins le tiers du revenu mensuel.

La peur, la délation, le chômage — ce n'est pas que le travail n'existe pas, mais on le réserve à des "neutres", à ceux qui n'ont pas eu la maladresse de croire à la voie chilienne vers le socialisme.

Ces Chiliens mettent en garde le public d'ici contre les "shows" que la junte met en place chaque fois que des étrangers visitent des camps de détenus. Peu avant "l'assassinat" de José Toha, par exemple, la junte faisait publier des photos illustrant le mode de vie fort "luxueux" des détenus de l'île Dawson. Télévision, salle de repos très vaste... mais où étaient au juste les mains de ces détenus que la junte dit "fainéants"? Peut-être fixées par des liens pour les empêcher de protester contre cette mise en scène?

Tortures et terreur existent encore, disent encore ces Chiliens qui disent ne pas être dupes sur le nombre de "fugitifs" abattus. L'impression qu'ils apportent de là-bas, c'est que bon nombre de bourgeois semblent regretter d'avoir participé à la campagne anti-Allende et, si ce n'est pas à vrai dire l'adhésion à une "gauche" quelconque, il s'agit là d'un revirement contre une junte accueillie par un certain nombre comme une équipe de "sauveurs" au moment du coup de septembre.



Dans la province de Cautin, au Chili, des Indiens Mapuches viennent de découvrir le cadavre de l'un des leurs. Cette photo prise il y a quelques semaines atteint Montréal par correspondance particulière, avec la mention d'insister sur la répression qui se poursuit dans les régions où les grands propriétaires terriens avaient davantage eu à se plaindre des "tomas" (prises de possession) des fermes. Dans le Cautin, précisément, les grands propriétaires et certains régiments avaient repris effectivement le pouvoir au moins un mois avant la chute d'Allende, suivant le témoignage d'un prêtre canadien expulsé du Chili.

Des parents naturels réclament l'intervention de l'ombudsman

Le protecteur du citoyen, Me Louis Marceau, a tenu hier une conférence téléphonique d'une heure avec les représentants de parents 'naturels qui avaient fait irruption peu après 11h dans les bureaux montréalais de l'Ombudsman, au Square Philips.

L'adjoint du protecteur du citoyen, Me Robert Lévesque, était visiblement pris de court devant l'insistance de ces citoyens à présenter leurs requêtes; il insistait sur le caractère confidentiel de toute plainte véhiculée par ses services.

Dès lundi, a promis Me Marceau, étude sera faite d'une quinzaine de factures envoyées par le ministère des affaires sociales (MAS) à des parents dont l'enfant se trouve en foyer nourricier. L'une de ces factures se monte à plus de $600, d'autres n'atteignent pas $100.

Dans chaque cas, les parents se plaignent de n'avoir pas été prévenus du caractère rétroactif des règlements que le ministre, M. Claude Forget, entend mettre en branle en avril. L'Ombudsman est considéré comme le dernier recours de ces gens dont certains sont des bénéficiaires d'aide sociale, tandis que d'autres disent ne pas pouvoir comprimer davantage leur budget.

L'un des manifestants — la plupart étaient de langue anglaise — paie présentement volontairement $180 par mois pour trois enfants placés par le MAS...et il devrait débourser jusqu'à $260 par mois désormais, pour les mêmes enfants. Une femme exhibe la facture produite pour sa fille de 16 ans: $622 couvrant les arrérages (lesquels, demandent les parents?).

Le protecteur du citoyen, suivant la loi qui le régit, doit examiner toute plainte portée par un citoyen qui estime être lésé dans ses droits par un geste administratif d'un fonctionnaire ou d'une agence gouvernementale. De prime abord, ces gens semblent avoir été pris de surprise et l'Ombudsman a promis qu'avant une semaine, il se sera prononcé sur la recevabilité des plaintes. C'est l'adjoint de Me Marceau qui portera lui-même, dès lundi, à Québec les lettres de plaintes et les factures, en début de semaine.

Prenez garde, vous pouvez perdre votre enfant, disait une pancarte. Si vous avez un enfant de moins de 12 ans, vous avez droit à des allocations familiales de $15 par mois mais le gouvernement peut vous demander $45 par mois pour l'envoyer en foyer nourricier. Pourquoi pas alors verser cet argent aux parents naturels et les aider à garder leurs enfants à la maison plutôt que de débourser tant d'argent au bénéfice de foyers nourriciers, demandaient certains des protestataires. La démarche a retardé le travail de deux secrétaires au moins 90 minutes. Les manifestants se retirant avec la conviction que l'Ombudsman leur donnerait finalement raison contre le MAS.

aux 4 coins

Incendie criminel à Paris: 6 morts

PARIS (AFP) — Très vraisemblablement un dangereux pyromane sévit actuellement en plein coeur de Paris, dans le neuvième arrondissement. Un homme se prétend en effet à l'origine du tragique incendie qui a presque entièrement ravagé hier matin l'hôtel "Arona" de la rue de la Chaussée d'Antin, faisant six morts et cinq blessés. Téléphonant dans le courant de l'après-midi à l'état-major des pompiers pour annoncer qu'il venait de mettre le feu dans une chambre du cinquième étage d'un immeuble situé en face de l'hôtel — sinistre rapidement maîtrisé et qui n'a fait que des dégâts matériels — le maniaque a ajouté: "Après le coup de cette nuit (l'incendie de l'hôtel Arona) vous allez encore sortir la nuit prochaine car je vais remettre ça". Selon le commissaire divisionnaire qui dirige l'enquête sur l'origine de ce tragique incendie, il existe trop de similitude entre ce sinistre et ceux qui se sont récemment déclarés dans des entrées d'immeubles du neuvième arrondissement pour que l'on ne puisse avancer la thèse d'actes provoqués par un pyromane. Dans la nuit du 7 au 8 mars, trois incendies allumés dans les poubelles s'étaient déclarés dans différents immeubles du neuvième arrondissement, dont l'un avait fait six victimes.

Cigarettes au Cytrel en 1976

LONDRES (AFP) — Deux grands fabricants britanniques de cigarettes, Carreras Rothmans et Gallaher, viennent de conclure des contrats d'approvisionnement de cinq ans en succédané de tabac. Ces commandes ont été passées à une firme américaine dont le produit appelé Cytrel, ne contiendrait pas de nicotine et un tiers à un septième seulement de la teneur moyenne en goudron des cigarettes en tabac naturel. Il est prévu que les premières cigarettes contenant du Cytrel seront mises en vente en 1976. Au départ, il s'agira d'un mélange de 80 pour cent tabac naturel et 20 pour cent Cytrel. Rothmans Carreras et Gallaher ripostent ainsi à leur grand rival, Imperial Tobacco, qui, associé à Imperial Chemical Industries, consacre actuellement dix millions de livres à la construction d'une usine devant produire 10,000 tonnes par an d'un succédané à base de cellulose à partir de 1975.

$17,000 pour Til l'espiègle

NEW YORK (PA) — Le manuscrit complet de l'orchestration de "Til l'espiègle, opus 28", de Richard Strauss, a été adjugé jeudi soir aux enchères par la galerie Charles Hamilton pour la somme de $17,000. Ce document, qui était jusque là estimé à $9,000, a été vendu à un acheteur allemand dont le nom n'a pas été révélé. Ce manuscrit de 55 pages est celui de l'une des oeuvres les plus connues du compositeur allemand. La vente a eu lieu à l'hôtel Waldorf-Astoria de New York.

Contraceptifs gratuits en G.-Bretagne

LONDRES (PA) — Toutes les Britanniques pourront bénéficier à partir de lundi de la gratuité des moyens contraceptifs, quels que soient leur âge et leur situation de famille, a annoncé Mme Barbara Castle, secrétaire d'Etat aux Affaires sociales, devant la Chambre des Communes. Elle a précisé que la contraception gratuite serait pratiquée par les hôpitaux et les cliniques du service national de santé. Le gouvernement est en train de calculer le coût de l'extension de cette mesure aux prescriptions des médecins de famille.

Les Européennes meurent plus jeunes

GENEVE (AFP) — Les Européennes meurent de plus en plus jeunes, mais l'homme reste plus fragile que sa compagne, note l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans un rapport publié à Genève. "A âge égal, les hémorragies cérébrales, les maladies artérielles, le cancer (en particulier celui du poumon) et la bronchite lèvent un tribut plus lourd chez les hommes que chez les femmes", ajoute le rapport. Selon l'O.M.S., deux phénomènes expliquent ce ralentissement de l'amélioration de la survie des femmes: un usage accru et plus précoce de cigarette de leur part et l'accession d'un nombre croissant de femmes à la vie professionnelle. "Cette évolution de la mortalité féminine apparaît très clairement de 45 à 54 ans", précise le rapport. D'autre part, d'après l'O.M.S., les principales causes de mort sur le continent européen sont les maladies de l'appareil circulatoire, le cancer, les affections respiratoires aiguës, pneumonies et grippes, les maladies parasitaires et les accidents et traumatismes. Par ailleurs, la mortalité infantile continue à regresser en Europe.

La criminalité augmente aux USA

WASHINGTON (AFP) — La criminalité a augmenté de cinq pour cent en 1973 aux Etats-Unis, révèle un rapport de la sûreté fédérale (F.B.I.) publié à Washington. Parmi les chiffres divulgués, une brusque poussée de la criminalité enregistrée au cours des trois derniers mois de l'année dernière — plus seize pour cent — retient d'autant plus l'attention qu'elle est inexpliquée. Selon le rapport du FBI c'est le nombre de viols, de cambriolages et de meurtres qui a le plus augmenté. La criminalité s'est accrue de 9 pour cent dans les Etats du sud du pays et de près de dix pour cent dans les zones rurales, contre trois pour cent dans les agglomérations importantes.

Arrestation du "Vampire" de Silésie

VARSOVIE (AFP) — Après plusieurs années de recherches; la police polonaise a arrêté l'un des plus grands assassins des annales de la criminalité en Pologne après guerre. Il s'agit de Sdzislaw Marchwicki, 47 ans, marié et père de famille, qui, au cours de la période 1964-70, était devenu la terreur des femmes de la région minière de Haute Silésie d'où il est originaire. Il lui est reproché d'avoir assassiné après les avoir violentées quinze femmes et jeunes filles et tenté d'en tuer six autres. Connu sous le nom "Vampire", Marchwicki, armé d'une cravache qu'il s'était fabriquée avec des fils d'acier recouverts d'une gaine en cuir, opérait à la tombée de la nuit. Rôdant dans les endroits peu fréquentés, il attaquait les femmes seules qu'il assommait d'un coup de matraque. Il violentait ses victimes pour les achever ensuite avec sa cravache. Les six rescapées doivent la vie sauve à des passants qui se sont trouvés par hasard sur les lieux des attentats avant que le criminel n'achève sa sombre besogne. Selon l'agence PAP, Marchwicki était un homme à "double visage". Dans l'entreprise où il était occupé, il jouissait de l'estime de ses supérieurs et de ses camarades. En revanche, à la maison il martyrisait sa femme et ses enfants. Il avait déjà été condamné pour vol. Les investigations de la police se sont révélées particulièrement difficiles du fait qu'un autre "vampire" opérait également dans la même région. Celui-ci, Krzysztof Plewa, vient d'être condamné à 25 ans de prison. Le procès de Marchwicki doit s'ouvrir prochainement devant le tribunal de Katowice. L'acte d'accusation comprend 140 volumes de documents et déclarations.

Le curé était un détective

CARACAS (AFP) — Deux hommes qui tentaient de toucher une rançon de 5 millions de bolivars (environ $1,200,000) contre la libération des deux frères Molinos Palacios, ont été arrêtés par un détective privé déguisé en curé, jeudi, à San Cristobal, dans les Andes vénézuéliennes. Les frères Molinos Palacios avaient été enlevés, il y a un mois, par un groupe d'inconnus qui avaient demandé une rançon de 5 millions de bolivars. La famille des deux frères avait reçu un appel lui indiquant le lieu où cette rançon devait être remise, par un curé, leur avait-il été spécifié. Un détective privé déguisé a remplacé le curé, et la mallette qu'il transportait contenait, non des billets, mais une mitraillette.

Judy Rawlins est trouvée morte

LOS ANGELES (AFP) — Judy Rawlins, 36 ans, actrice de télévision et ancienne femme du chanteur Vic Damone a été trouvée morte, jeudi, dans sa maison de Mandeville Canyon (Californie). Un flacon de comprimés analgésiques a été retrouvé, selon la police, auprès de son coprs. Une autopsie a été ordonnée. Judy Rawlins avait épousé Vic Damone en 1963. Le couple avait divorcé en 1971.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 10, 11 et 12

LE CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
RECHERCHE POUR LE DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

POSTES	FONCTIONS	EXIGENCES	TRAITEMENT
Coordonnateur (trice)	Sous la responsabilité de la Directrice du Nursing et du chef du département, il (elle) doit assumer: La planification des problèmes de l'équipe; le contrôle de la qualité des soins donnés pour la mise en place d'un programme d'enseignement en soins infirmiers; la participation à la gestion administrative; la liaison avec les autres organismes communautaires.	Membre de l'A.I.I.P.Q. Qualités de chef. Expérience en santé publique ou communautaire. Baccalauréat en nursing; diplôme universitaire en hygiène publique ou certificat en nursing communautaire.	Les conditions de travail et les salaires sont ceux qui prévalent dans le milieu hospitalier.
Coordonnateur(trice) adjoint(e) à la formation.	Sous la responsabilité du coordonnateur - il doit organiser et mettre en place des programmes d'enseignement et de formation en liaison avec les organismes professionnels et d'enseignements. - il assure l'orientation des nouveaux employés et développe des méthodes d'enseignement efficaces.	Membre de l'A.I.I.P.Q. Formation en santé communautaire et ou santé publique. Expérience dans le milieu. Expérience dans l'enseignement professionnel.	

Les candidatures devront être adressées à:

La Direction du Personnel
a/s Responsable du Secteur Emploi
Clinique de l'Université de Sherbrooke
Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke

AVANT LE 31 MARS 1974

GRAPHISTES: FAITES IMAGE!



En quelques mots, dites-nous qui vous êtes, quelle est votre expérience, votre capacité linguistique, et quels sont vos objectifs. Nous verserons tous ces renseignements dans notre répertoire de candidats en prévision des demandes pour des graphistes auprès de divers ministères fédéraux dans la région d'Ottawa-Hull.

Traitement: Jusqu'à $11,400

N'envoyez surtout pas d'exemplaires de vos travaux pour le moment

Si vous craignez d'oublier certains points qui vous seraient favorables, utilisez la formule de «Demande d'emploi» (PSC 367-401) que vous trouverez dans les bureaux de poste, les Centres de la main-d'œuvre du Canada ou aux bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada et retournez-la dûment remplie à:

PROGRAMME DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Indiquez dans toute correspondance: Repertoire 74-227

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

Public Service Canada / Fonction publique Canada

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique du Canada s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à Repentigny
Saint-Jean
Saint-Lambert
Brossard
Candiac
Longueuil

844-3361

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

MONTEZ DANS LE PLUS HAUT FUNICULAIRE AU MONDE
8 AVRIL
MASKA (ST. HYACINTHE)
CHATEAU (9 AVRIL)
VERSAILLES (10 AVRIL)



L'oeuvre du baron de Lahontan

Un best-seller du 18e siècle?

par Jacques Thériault

Ses différents biographes lui ont prêté différentes personnalités; on en a fait un aventurier, un philosophe, un libertin, un polémiste, un historien, un humoriste, enfin bref, un drôle d'individu. Mais, on s'entend généralement pour dire que le baron de Lahontan — de son vrai nom Louis-Armand de Lom d'Arce — a signé trois ouvrages qui furent des best-sellers au 18ème siècle: "Les voyages du baron de Lahontan en Amérique septentrionale", "Les mémoires de l'Amérique septentrionale" et "Les dialogues curieux entre l'auteur et un sauvage de bon sens qui a voyagé".

Et de fait, l'oeuvre de Lahontan, qui a servi au Canada à titre d'officier français entre 1683 et 1693, connut une vogue assez considérable; en moins d'un demi-siècle, de 1703 à 1741, il en fut donné plus de douze éditions françaises, sans compter les traductions en anglais, en hollandais et en allemand. Aujourd'hui bien sûr, son succès est moins retentissant et l'auteur est entré dans un oubli relatif. La dernière édition en lice, groupant "Les dialogues curieux" et "Les mémoires", date de 1931; elle a été publiée, en français, au Johns Hopkins Press de Baltimore (Maryland), sous la direction du professeur Gilbert Chinard qui signe, d'ailleurs, une préface fort imposante.

Souhaitant faciliter l'accès à ces ouvrages historiques, qui reflètent selon Chinard les idées philosophiques du 18ème siècle sur les superstitions et les travers de la société européenne, les éditions Elysée (P.B. 188, Station Côte Saint-Luc, Montréal 267) viennent de rééditer — à la suite des "Mémoires pittoresques de Nicolas Perrot" — le premier tome de l'oeuvre de Lahontan, c'est-à-dire, les voyages dans l'Amérique septentrionale.

Cette réédition sera suivie, au cours des prochains mois, des deuxième et troisième tomes de l'oeuvre du baron de Lahontan; c'est, il faut le noter, à partir de l'édition de 1705 qu'on a réédité — par procédé de photo-litho — ce premier tome, l'édition originale de 1703 demeurant aujourd'hui introuvable.

Question d'en savoir un peu plus long sur les écrits de cet énigmatique baron de Lahontan, il faut se référer au chapitre que David M. Hayne lui consacre dans le Dictionnaire biographique du Canada français.

"Les trois ouvrages de Lahontan embrassent une grande variété de sujets, écrit-il. Les Nouveaux voyages adoptent la forme épistolaire, en vogue à l'époque, pour relater ses dix ans en Nouvelle-France. Dans le corps de l'ouvrage s'insère une lettre quatre à cinq fois plus longue que les autres, consacrée au récit fantaisiste de son voyage imaginaire à la rivière Longue. Les Mémoires fournissent une pittoresque description géographique de la Nouvelle-France, suivie d'une étude anthropologique sur les Indiens, d'un commentaire linguistique et d'un glossaire de la langue algonquine. Le troisième ouvrage reprend la forme du récit de voyage et s'attache particulièrement à parler des pays européens peu connus à l'époque: le Portugal, l'Aragon, la Hollande, les villes hanséatiques et le Danemark. Le reste de l'ouvrage (rappelons qu'il s'agit de celui que les éditions Elysée viennent de rééditer) rapporte cinq conversations fictives avec un chef indien dont le nom, Adario, est une anagramme partielle de Kondiaronk, un fameux chef indien qui venait de mourir. Les conversations portent sur la foi chrétienne, la société, les lois françaises, la médecine et le mariage".

Né le 9 juin 1966 à Lahontan, département des Basses-Pyrénées en France, la vie de Louis-Armand de Lom d'Arce, comme un pendule précise Hayne, a oscillé constamment entre la solitude et la société, entre l'Europe et l'Amérique. Et de préciser: "Jeune sujet de Louis XIV, il avait quitté l'ancien monde pour le nouveau et, comme écrivain du début du siècle des lumières, il amena le Nouveau-Monde à l'Ancien".

Et c'est peu dire lorsqu'on songe que Lahontan, et notamment dans ses Dialogues, se présente comme l'un des plus hardis penseurs de son époque, mais aussi, comme l'écrit J.-Edmond Roy, dans les Mémoires de la Société royale du Canada, l'un de ceux qui "contribua peut-être plus que bien des auteurs graves et savants à faire connaître le Canada". Et d'ajouter: "Dans le cours de son ouvrage, il règne une pointe de malice, un air frondeur, un ton de persifflage qui durent plaire à l'époque".

Populaire, très lu et pour le moins influent, Lahontan ne peut pas, bien sûr, être considéré comme un précurseur de génie ou comme un annonciateur de la tempête révolutionnaire qui a balayé l'Europe du 18ème siècle, mais on peut néanmoins trouver chez lui comme un compendium de toutes les critiques formulées par la suite contre la morale traditionnelle.

Dans cet esprit, le professeur Chinard rappelle volontiers que ces critiques allaient être reprises dans les "Lettres persanes", dans le "Discours sur l'inégalité", "L'essai sur les moeurs", "Candide", "L'ingenu" et surtout dans le Supplément au voyage de Bougainville.

Chinard note encore diverses influences possibles de Lahontan.

"Leibnitz avait pour l'auteur la plus grande admiration, écrit-il; Addison dans le 'Spectator' et Steele dans le 'Tatler' lui ont emprunté, peut-être, quelques traits, et Swift semble bien s'en être inspiré dans la quatrième partie des Voyages de Gulliver. Il est hors de doute, enfin, que Chateaubriand s'en soit servi: il en a repris plusieurs tableaux dans Atala et dans les Natchez; le sage Adario des Natchez porte le même nom que le héros de Lahontan et les noms des personnages des Natchez viennent en droite ligne du vocabulaire indien que Lahontan avait imprimé à la fin de son ouvrage."

On rapporte même que la théorie du "bon sauvage" de Jean-Jacques Rousseau aurait été empruntée de toute pièce à cette mine de renseignements que constituent les écrits de Lahontan sur les coutumes indiennes, sur la flore et la faune nord-américaine!

Dès lors, il ne fait aucun doute qu'on voudra en savoir plus long sur ce personnage étrange dont la vie est, à proprement parler, un roman. Les éditions Elysée nous en donnent maintenant l'opportunité. Il faudra surveiller la publication des deux derniers tomes de cette oeuvre qui, comme le rappelle encore Roy, est écrite "en un style un peu dur mais portant l'allure badine et égrillarde" susceptible de plaire aux masses populaire de l'époque.



Les éditions Elysée lançaient, cette semaine, le premier des trois tomes de l'oeuvre du baron de Lahontan dont elles viennent d'entreprendre la réédition. Il s'agit des "Voyages du baron de Lahontan en Amérique septentrionale", dont la première édition voyait le jour en 1703. Notre illustration, tirée du deuxième tome intitulé "Dialogues curieux", représente un convoi funèbre des peuples du Canada.

Françoise Rosay est décédée à Paris

Le cinéma français a perdu une de ses dernières grandes dames



Françoise Rosay

PARIS (d'après Reuter et l'AFP) — L'une des dernières grandes dames du cinéma français, Françoise Rosay, est décédée à Paris jeudi, à l'âge de 83 ans. Elle était l'une des actrices les plus adulées en France, et ceux avec qui elle a travaillé garderont l'image d'une femme simple et généreuse, mais aussi autoritaire et ironique.

"Je travaille parce que j'ai besoin d'argent", a-t-elle souvent déclaré; ce qui ne l'empêchait pas d'avoir la passion d'un métier qu'elle continuait à exercer malgré son âge. En 1970, entre autres, elle avait fait une rentrée éclatante au théâtre avec 300 représentations de "Cher Antoine" de Jean Anouilh, avant de créer "La soupière" de Robert Lamoureux. Au cinéma, on l'a vue pour la dernière fois dans "Pas folle la guêpe" de Jean Delanoy, et on la verra prochainement dans "Le piéton" de Maximilien Schell.

De son vrai nom, Françoise Banday de Nalèche, Françoise Rosay est née le 19 avril 1891, à Paris, d'un père officier et d'une mère artiste dramatique connue sous le nom de Sylvia. Après un premier prix de déclamation lyrique et un premier accessit de comédie et de chant, elle interprète de nombreux rôles, tant à l'opéra (Castor et Pollux, Thais, Salambo) qu'au théâtre et au cinéma.

Bien qu'elle ait marqué de sa forte personnalité l'art dramatique sous ses multiples formes, elle avouait en 1971: "J'ai toujours préféré le cinéma au théâtre. J'aime le silence total qui règne lorsqu'on joue".

C'est surtout "La kermesse héroïque", devenu le grand classique du cinéma français, tourné par son mari Jacques Feyder, en 1930, qui contribua à la rendre célèbre.

On compte plus de 70 films dont elle fut la vedette; parmi eux, citons "La kermesse héroïque", "Le grand jeu", "Un carnet de bal", "Drôle de drame", "L'auberge rouge", "Maria Chapdelaine" et plus récemment, "Faut pas prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages".

Ses partenaires furent souvent de grands acteurs français, également disparus: Louis Jouvet, Raimu, Pierre Renoir, Pierre Blanchard. Dans "La cave se rebiffe", elle eut pour partenaire Jean Gabin.

Directrice artistique de Radio-Alger, en 1944, directrice d'un cours d'art dramatique de 1956 à 1967, Françoise Rosay a continué à travailler pratiquement jusqu'à sa mort. En 1972, elle joua encore dans "Trois milliards sans ascenseur".

Elle fut nommée au grade d'officier de la Légion d'honneur en juillet 1971.

Réfugiée en Suisse avec son mari Jacques Feyder pendant la Dernière Guerre mondiale, elle écrivit avec lui un livre de souvenirs: "Le cinéma notre métier".

JEAN-GUY MOREAU

Pour une fois qu'on peut rire

par Yves Taschereau

Quelques petites notations pour commencer...

D'abord le rire. Les spectacles de Jean-Guy Moreau ont toujours un aspect démystifiant. Ses caricatures atteignent souvent un niveau critique et même moral. Elles tendent à ouvrir les yeux, à humaniser ces idoles qui ne le sont que par notre faute. C'est ce qui explique le caractère un peu spécial du rire des spectateurs. Un rire presque arraché de force, un rire qui fait comme un "hon" étiré, bruit que, j'imagine, émet la lucidité quand elle nous envahit.

Ensuite, il faut une assez bonne culture, d'assez bonnes connaissances, devrais-je dire, pour goûter tout le spectacle. Plusieurs spectateurs ont dû faire un acte de foi devant un numéro sur Gilda ou la duchesse de Langeais. Tout le monde n'a pas vu le film "Cabaret" et tout le monde (beaucoup de spectateurs n'avaient pas vingt ans) n'a pas connu Liberace. Mais, c'était inévitable, Moreau ne pouvait pas se limiter toujours aux mêmes vedettes.

Le métier d'imitateur est un métier difficile à exercer sur scène, aussi. La télévision permet de supprimer les temps morts pendant les changements de costume, tandis qu'au théâtre Port-Royal, nous avons passé le quart du temps (presque) à écouter des bandes dans le noir où à regarder Moreau changer de costume. Il faut noter, cependant, que l'utilisation d'un micro sans fil et une certaine continuité thématique (le piano pour Léveillée et Liberace ou un enchaînement subtilement révélateur entre Jésus-Christ, Elvis, Diane Dufresne et Charlebois) nous permettent d'oublier un peu cet inconvénient.

Un autre des avantages de la télévision, c'est qu'elle permet des numéros moins



Jean-Guy Moreau

longs. Une imitation de quelques minutes fera surtout rire au début, car à la longue, des imitations très réussies comme celles de Vigneault et de Léveillée laissent le temps aux spectateurs de s'habituer. C'est alors que les textes prennent une importance très grande. La reprise intégrale d'un long monologue de Michel Tremblay est tombée à plat tandis que René Lévesque, Michel Chartrand et Georges Dor dans des textes fabriqués ont déclenché un rire continu. C'est évident, quand Moreau fait des textes, il devient parfois génial. Le texte de Patof, dans une dénonciation hénaurme de la commercialisation outrageuse, en est l'exemple parfait.

Car il y a d'excellents moments dans ce spectacle. Utilisant au maximum la plaque tournante et les jeux d'éclairage, Moreau obtient des réussites visuelles remarquables. Son Léo Ferré est à ce titre hallucinant de vérité; un gag visuel sur la publicité de la bière 50 et le costume Sol-Patof en sont d'autres exemples. Les costumes de la suite qui nous mène de Jésus-Christ à Charlebois ont un caractère épique qui nous fait songer aux meilleures caricatures de Serge Chapleau.

Finalement, c'est un spectacle bien agréable à voir que nous offre Jean-Guy Moreau. Pour une fois qu'on peut rire, autant en profiter...

A Cannes, "La faim" représentera l'ONF

"La faim", un film d'animation réalisé à partir d'un ordinateur et produit par l'Office national du film, représentera le Canada en compétition officielle dans la catégorie court métrage, au Festival international du film de Cannes qui se déroulera du 9 au 23 mai prochain.

Pour l'ONF, ce sera la troisième année consécutive qu'un court métrage de cet organisme sera invité à figurer à cette prestigieuse manifestation. L'année dernière, le film en compétition, "Balablok", s'était mérité la Palme d'or.

"La faim", film signé Peter Foldès, se présente sur une musique de Pierre F. Brault: il s'agit d'une hallucinante image de notre société d'abondance face aux peuples affamés de la terre.

Peter Foldès, connu pour ses recherches dans le domaine de l'ordinateur, a remporté au Festival d'Oberhausen de 1972 le prix du Jury pour son film "Metadata", également produit par l'ONF.

Au Cégep Saint-Laurent: 56 films pour un dollar

Pour la deuxième année consécutive, un groupe d'étudiants-professeurs du cégep Saint-Laurent organise une semaine de cinéma québécois qui aura lieu du 1er au 6 avril, à la salle Emile-Legault, située au 613 boulevard Sainte-Croix.

Cinquante-six films, réunissant des longs métrages, des moyens métrages et des courts métrages, seront présentés au cours de cette semaine qui, selon les organisateurs, remportera autant de succès que l'année précédente.

Quatre films québécois seront projetés en avant-première durant cette semaine; il s'agit de "0 ou l'invisible enfant" de Raoul Duguay, "Bar Salon" d'André Forcier, "On n'engraisse pas les cochons à l'eau claire" de Jean-Pierre Lefebvre et "Images de Chine" de Marc Carrière.

Contrairement à l'an dernier, les films ne seront pas présentés dans un ordre chronologique, ni groupés par thèmes. Toutefois, on nous informe que quatre films, réunis sous le thème "Regards sur l'enseignement du français", seront projetés entre midi et 14 heures, le mercredi 3 avril; produits par l'Office du film du Québec, ces films ont été refusés par le ministère de l'éducation.

Pour un dollar, on peut assister à toutes les projections qui auront lieu tous les jours, du 1er au 6 avril, entre midi et minuit, à la salle Emile Legault.

télévision

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire c
9.00 Mini-fée c
9.30 Yogi et Popotame c
10.00 Mon ami Ben c
10.30 Lassie c
11.00 Télechrome c
12.00 Les heros du samedi c
1.00 Psst! Psst! Allo-là! c
2.30 Femme d'aujourd'hui c
3.00 Cinéma-Jeunesse:
"Si j'étais le cavalier blanc" (Aventures — Roumanie) c
5.00 L'Escadrille c
6.00 Les jeunes scientifiques c
6.30 Téléjournal c
6.40 Nouvelles du sport c
6.50 Politique-féderale c
7.00 Le monde merveilleux de Disney "L'étalon de la montagne" c
8.00 La soirée du hockey "New York à Toronto" c
10.30 Téléjournal c
10.45 Nouvelles du sport c
11.00 Cinéma:
"Seuls sont les indomptés" (drame psychologique — Américain 1962).
1.30 Ciné-nuit:
"Money, Money" (Drame psychologique — Francais 1968) c

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue c
9.00 Ciné-jeune:
"Le Vainqueur" (Aventures — Américain 1948)
10.30 Pop 74 c
11.00 Coop-001 c
11.30 Vers '76 c
12.00 Bon week-end c
2.00 Roller Derby c
3.00 Soeur volante c
3.30 Horizon sports c
4.00 Papa a raison c
4.30 C'est arrivé cette semaine c
5.00 Studio 10 c
6.00 Sur le matelas c
7.00 Annie, agent très spécial c
8.00 Les Grands spectacles:
"Prenez garde à la flotte" (Comédie — Américain 1957) c
10.00 Regards sur le monde c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 La couleur du temps c
11.15 Sans pantoufles:
"Renard du désert" (Aventures — Américain 1951).
12.45 Sans pantoufles:
"Le mur des espions" (Contre-espionnage — Américain 1966) c
2.45 Le 10 vous informe c

CBMT 6

8.51 Standby six c
9.00 Arthur and the square knights c
9.30 Klahannie c
10.00 The Flintstones comedy hour c
11.00 Par 27 c
11.30 History of golf c
12.30 Reach for the top c
1.00 Children's Cinema c
2.00 World series of skiing c
3.00 Canadian college sports c
4.00 Canadian Ladies curling c
5.00 The Bugs Bunny Road Runner hour c
6.00 Up date c
6.30 Music Machine c
7.00 Adventures of Black Beauty c
8.00 Hockey:
"New York à Toronto" c
10.30 Singalong Jubilee c
11.00 The National c
11.15 Provincial affairs c
11.21 Montreal Tonight c
11.37 Ciné-Six:
"Under current" (Drame — 1946) c
1.30 Station closing c

CFCF 12

5.57 Sign-on c
6.00 University of the air c
6.30 The Community c
7.00 Hercules c
8.00 Yogi's gang c
8.30 Josie and the Pussycats in outer space c
9.00 The new pink panther c
9.30 The Flintstones c
10.00 Animal World c
10.30 The Waterville Gang c
11.00 Puppet people c
11.30 Fantastica c
12.00 Magic Tom's Road Show c
12.30 Sports beat '74 c
1.00 Saturday at the movies:
"Requiem for a secret agent" (Drame — 1965) c
3.00 Grand prix wrestling c
4.00 Wide world of sports c
5.30 Garner Ted Armstrong c
6.00 Mannix c
7.00 Roq c
7.30 Police Surgeon c
8.00 Academy Performance c
10.00 The Dean Martin comedy hour c
11.18 Pulse c
12.00 Saturday night feature movie:
"Billy Liar" (Drame — 1963).

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire c
9.00 Grangallo et Petitro c
9.30 Poly à Venise c
10.00 Une fleur m'a dit c
10.15 Le jour du Seigneur c
11.00 30 Dimanche c
11.30 Son et image c
12.00 La semaine verte c
1.00 D'hier à demain
"La nouvelle route de l'Opium" c
2.00 L'Univers des sports: c
3.30 L'heure des quilles c
4.30 Le français d'aujourd'hui c
5.00 5D c
6.00 Politique Atout
6.30 Téléjournal c
6.40 Nouvelles du sport c
6.50 Politique provinciale c
7.00 Les Beaux Dimanches:
"L'étrange énigme des Orang Kubus" (documentaire) c
"Portrait d'Anne Hébert" c
7.00 Quelle famille
7.30 Les Beaux Dimanches:
10.00 La flèche du temps c
10.30 Téléjournal c
10.45 Sports dimanche c
11.00 Rencontres c
11.30 Ciné-Club:
"Les Coups" (drame — O.R.T.F. 1971) c

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue c
9.00 Les p'tits bonshommes c
9.30 C'était l'bon temps c
11.00 Monsieur le Maire c
12.00 Bon Dimanche c
2.00 Chantier 74 c
2.30 La famille Stone c
3.00 Choc des idées c
4.00 Tête-Quilles c
5.00 Information voyages c
5.30 Le cirque à son meilleur c
6.00 Music-hall des jeunes c
6.30 Jeunesse c
7.30 Ciné-Choix:
"Les septs mercenaires" (drame — Américain 1960) c
10.00 Sous mon toit c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 La couleur du temps c
11.15 Dan August c
12.15 Le 10 vous informe c

CBMT 6

10.30 This is the life c
11.00 Meeting Place c
12.00 The little concert c
12.30 News profile c
12.45 A Way out c
1.00 Dollars and scene c
1.30 Country Canada c
2.00 Man at the centre c
2.30 Canadian film makers c
3.00 World of music c
4.00 Youth confrontation c
5.00 Music to see c
5.30 Hymn sing c
6.00 Wonderful World of Disney c
7.00 To the wild country c

CFTM 10

7.30 The Waltons c
8.30 The Dick Van Dyke Show c
9.00 The national dream c
10.00 The last and the best canadians c
11.00 The National c
11.15 Nation's business c
11.21 Montreal Tonight c
11.37 Cine Camp:
"Queen Christina" (drame —Américain 1939) c
1.20 Station closing c

CFCF 12

6.00 University of the air c
6.30 The community c
7.00 Hercules c
7.30 Crossroads c
8.00 Rex Humbard c
9.00 Oral Roberts presents c
9.30 It is written c
10.00 The Hellenic program
10.30 Teledomenica
12.30 Continental miniature
1.00 NHL Hockey c
3.30 Roller Derby c
4.30 Question Period c
5.00 Untamed world c
5.30 Going places c
6.00 Travel 74 c
6.30 The amazing world of Kreskin c
7.00 The Brady Bunch c
7.30 The Sonny and Cher Comedy Hour c
8.30 The CTV Sunday mystery movie c
10.00 Window on the world c
11.00 The CTV National news c
11.18 Pulse c
12.00 Sunday night feature movie:
"4-D Man" (science-finction — 1959) c

cinéma

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou, 353-5960. "Le Parrain" 3.30, 8.45 et "Love Story" 1.30, 6.50.
ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2943. "Le chant de la forêt" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon, 935-4245. "The Sting" 12.20, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon, 931-3313. "The last Tango in Paris" 12.25, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.
AVENUE: 1224 ave Greene, Westmount, 937-2747. "Conrack" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
BEAVER: 5117 ave. du Parc, 844-1932. "Grace's Place" 12.00, 2.30, 5.05, 7.30, 10.00.
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "Les Bootleggers" 2.40, 6.10, 9.40 et "L'homme de loi" 1.00, 4.30, 8.00.
BIJOU: 5030 Papineau, 527-9131. "Les hôtesses de lit" 12.50, 3.50, 6.30, 9.30 et "Les jeunes masseuses" 2.08, 5.05, 8.08.
CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "La dernière maison sur la gauche" 12.30, 3.40, 6.55, 10.05, "Le sexe sauvage" 2.05, 5.15, 8.25.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "Nos plus belles années" 2.10, 6.10, 10.10 et "L'or noir de l'Oklahoma" 12.05, 4.10, 8.10.
CHATEAU: 6956 St-Denis, 271-4400. "Les dieux de la guerre" 1.35, 5.25, 9.15 et "Une pierre dans la bouche" 3.30, 7.20.
CHEVALIER: 1590 St-Denis, 845-3222. "Les hôtesses de lit" 2.12, 5.12, 8.12, "Les jeunes masseuses" 12.50, 3.50, 6.30, 9.30.
CINEMA 2001: 855 Décarie, 277-2001. "Harold et Maude" Sam. et Dim. 7.30, 9.30 et "Yellow submarine" Sam.: 12.00 P.M. Dim.: 2.00, 4.00.
CINEMA V: 5550 Sherbrooke, 489-5559, (Salon rouge): "The adventures of Rabbi Jacob" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salon bleu): "Cries and whispers" Sam: (en français) 7.30, (en anglais) 9.30 Dim: (en fran.) 3.00, 7.00. (En angl.) 1.00, 5.00, 9.00.
CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2696. "Il était une fois dans l'Est" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E., 722-0302 "Guerre et Paix" (1ère partie) Sam.: Dim.: 1.00, 4.45, 8.30.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., 486-7395. "Jimi Hendrix Story" 1.15, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Nos plus belles années" 2.00, 6.00, 10.00, et "L'or noir de l'Oklahoma" 12.00, 4.00, 8.00.
DAUPHIN: (McLaren): 2398 Beaubien, 721-6060. "La nuit américaine" 1.30, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25.
(Salle Renoir): 2396 Beaubien, 721-6060, "L'emmerdeur" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
ELECTRA: 114 Ste-Catherine E., 522-9177. "Les dieux de la guerre" 12.30, 4.10, 7.50 et "La pierre dans la bouche" 2.20, 6.00, 9.40.
ELYSEE: 35 Milton, 842-6053. (Salle Eisenstein): "Réjeanne Padovani" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 et "Nada" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.45.
ENCORE: 136 est St-Paul, 861-7863 (Encore I): "The abominable Dr. Phibes" Sam: 7.30, 9.30 et Dim: 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 "The abominable Dr. Phibes rides again" (Sam. seulement) 12.00 P.M. (Encore II): "Cry of the Banshee" Sam: 8.00, 10.00, 12.00, Dim: 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Les aventures de Rabbi Jacob" Sam: 7.30, 9.30, Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. "Il était une fois dans l'Est" 1.30, 5.30, 7.30, 9.30.
IMPERIAL: 1420 Bleury, 288-7102. "Les hôtesses du lit" 1.00, 3.55, 9.50. "Les jeunes masseuses" 2.25, 5.20, 8.20.
JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000. "Il était une fois dans l'Est" Sam: Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
KENT: "Cry of the wild" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "The exorcist" 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E., 255-6224. "L'homme des hautes plaines" 2.05, 6.00, 10.00, "Tuez Charley Varrick" 12.05, 4.00, 8.00.
MONKLAND: 5504 Monkland, 484-3579. "A touch of class" 2.45, 6.15, 9.55 et "Night watch" 1.00, 4.30, 8.10.
OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4145. Sam: "Dr. Strangelove" 7.00, "A Clockwork orange" 9.00. "La mégère apprivoisée" 7.00, "Les Zozos" 9.30, Dim: "Let it be" 2.00, "A clockwork orange" 4.00, "La mégère apprivoisée" 7.00, "Les Zozos" 9.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6991. "Busting" 1.15, 3.20, 5.25, 7.30, 9.35.
PAPINEAU: 4519 Papineau, 521-6853. "Bingo" 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine 861-2697. "Bingo" 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.
PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "Quelqu'un derrière la porte" 12.30, 2.23, 4.16, 6.09, 8.02, 9.55.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain, 861-4595. "Zardoz" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma): 577 Dorchester O., 866-2644. "Alfredo Alfredo" 12.30, 2.30, 4.15, 6.10, 8.05, 10.00.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma): 577 Dorchester O., 866-2644. "Don't look now" 1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.35.
PLAZA: 6505 St-Hubert, 274-6155. "La dernière maison sur la gauche" 12.30, 3.40, 6.55, 10.05. "Le sexe sauvage" 2.05, 5.15, 8.25.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215, "Windy's pleasure palace" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00, et "Fear of love" 12.00, 2.50, 5.45, 8.30.
RIVOLI: 6905 St-Denis, 277-4129 "Papillon" 12.40, 3.25, 6.15, 9.00.
SAINT-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211. "Le droit d'aimer" 2.32, 6.11, 9.50. "La chevauchée vers l'Ouest" 12.50, 4.29, 8.08.
SALLE BREBEUF: 5625 ave Decelles, 731-1297. "Un détenu en attente de jugement" Sam: Dim: 3.00, 7.00, 9.15.
SALLE EMILE LEGAULT: 613 Boul. Ste-Croix, St-Laurent. "La main de fer" sam: 7.00, 9.00 Dim: 5.00, 7.00, 9.00.
SEVILLE: "Mame" 1.30, 4.00, 7.00, 9.30.
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Mc Q" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243. "Blazing saddles" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
VENDOME: Place Victoria, 878-1451. "Harlis" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
VERSAILLES: (Salle bleue): 7665 Sherbrooke E., 352-4020 "Bingo" 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.
VERSAILLES: (Salle rouge) 7665 Sherbrooke E., 352-4020. "Les dieux de la guerre" 2.35, 6.15, 9.55 et "Les caids" 12.45, 4.25, 8.05.
VERDUN: 3841 Wellington, 768-2902. "Le roi du Kung Fu attaque" Sam. Dim: "Le silencieux" Sam. Dim. 12.35, 4.20, 8.00.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577, "L'homme des hautes plaines" 2.05, 6.00, 10.00, "Tuez Charley Varrick" 12.05, 4.00, 8.00.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount, 931-2477 "Serpico" 1.30, 4.10, 6.50, 9.20.
YORK: 1487 Ste-Catherine O., 937-8978. "American Graffiti" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis, 844-8734 Relâche.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 Boul. de Maisonneuve. 879-4349. Sam: "The Sound and the Fury" (N. Ritt — Américain 1959) — 7.00 et "Ulysses" (J. Strick — Anglais 1967) — 9.00. Dim: "Hiroshima, mon amour" 7.00, et "Tom Jones" 9.00.
SOCIETE DES FILMS DE McGill: Sam: "Savages" (James Ivery — Américain 1972) 7.00, 9.30. Dim: Relâche.

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole): 485 Sherbrooke 844-3691. Gaby "Dr. Sax" Johnston et cie" — 22h30
CENTAURE: 453 St-François Xavier, 288-1229. "Mr. Joyce is leaving Paris" de Tom Gallacher — Sam: 15h, 20h, Dim: 19h.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 Bleury, 866-1964 "Cyrano de Bergerac d'Edmon Rostand — (horaire irrégulier).
RIDEAU-VERT: 4654 St-Denis, 844-1793. "Un chapeau de paille d'Italie" d'Eugène Labiche — Sam: 20h. Dim.: Relâche.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Salut Galarneau" de Jacques Godbout — 20h30.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O., 861-0563. "La charge de l'orignal épormyable" de C. Gauvreau — Sam: 17h et 21h. Dim.: 19h.
THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 Ave. des Pins E. 845-7277. "L'aide mémoire" de J.C. Carrière — Sam: 19h30 — 22h20, Dim.: 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Sam.: Les grands Ballets canadiens au pupitre: Vladimir Jelinek — 20h30 Dim.: Les petits chanteurs de Vienne — 20h.
THEATRE MAISONNEUVE: La comédie Française, "Le malade imaginaire" de Molière et "On ne saurait penser à tout" d'A. Musset — Sam.: — 14h30 — 20h30, Dim.: Relâche.
THEATRE PORT-ROYAL: Jean-Guy Moreau — 20h30.

LE DEVOIR
cahier des arts et lettres

- le monde de gabrielle roy

Une grande désolation lui vint. Comment faisaient-ils donc les autres qui pouvaient parler avec justesse de sentiments vrais pour eux et pour tous? Comment s'y prenaient-ils ces auteurs de livres dans lesquels il s'était reconnu mieux qu'en lui-même?

Il ouvrit un livre pour calmer le vif chagrin de l'échec. Mais il fut loin d'y prendre le plaisir accoutumé. La beauté du monde, maintenant, lui serait toujours un reproche. Il y aurait un abîme entre le bonheur de la recevoir des autres et celui d'en être soi-même l'instrument.

Pourtant, quelques minutes plus tard, Alexandre Chenevert ne bougeait plus.

A quoi aboutissait tant de détermination, de mécontentement, d'insoumission? L'air pur, la fatigue, l'heure avaient eu raison d'Alexandre qui, sur son papier raturé, dormait.

Des fois les craintes se calment comme ça. Dans la réalisation attristante mais apaisante de ses propres limites. Limites d'écrivain et limites de lecteur: on commence par lire Kafka et Marquez et Le Clézio, les maitres modernes de l'imaginaire, pour voir jusqu'où l'Art peut aller (pour voir ce qu'il peut nous donner que rien ne pourra plus nous reprendre) et on désespère de la réponse, parce que tant d'invention géniale étourdit au lieu d'émouvoir, parce que les chefs-d'oeuvre de la littérature semblent aussi loin des préoccupations humaines que les chefs-d'oeuvre de science pure; puis on pose les livres de ces auteurs géniaux — tous des hommes — et on reprend ceux des grandes romancières, Carson McCullers ou Gabrielle Roy. Alors c'est si simple: on lit des chefs-d'oeuvre dont la perfection vient d'un perfectionnement de la sensibilité. Des chefs-d'oeuvre humains, pleins de sagesse et d'enseignement sur la vie, des chefs-d'oeuvre beaux et utiles à la fois. Dans *Ballad of a Sad Café* ou *Alexandre Chenevert*, symphonies parfaites, la vie conserve tout son mystère, et pourtant... elle ne semble plus mystérieuse du tout. A ce moment-là, on se dit qu'il vaut mieux avoir des grands écrivains comme Mmes McCullers et Roy, que des grands écrivains comme M. Kafka.

Gabrielle Roy ne sait pas si le fait d'être femme prédispose à écrire des "chefs-d'oeuvre humains", et elle n'est pas certaine que (comme je le soupçonne) les femmes ont bien plus de talents artistiques, mais s'acharnent moins que les hommes à les développer. "C'est possible. Peut-être que pour les femmes, vivre en soi paraît une occupation valable. Elles font alors des chefs-d'oeuvre dont on n'entendra jamais parler! Les femmes sont davantage portées à placer l'accent sur l'amour comme centre de la vie. Et les hommes sont menés par des besoins assez vides. Ils veulent toujours quelque chose de plus visible, ils veulent paraître plus qu'être. Oui, c'est possible."

Elle dit cela en regardant le plafond rêveusement, mais dans deux minutes elle va être debout et elle va se diriger vigoureusement vers un autre fauteuil à l'autre bout de la pièce. De l'énergie! Gabrielle Roy en a pour quatre. Energie (dans les mouvements) et intensité (dans le regard) sont les deux qualités extérieures qui frappent le plus chez elle. Elles font sans doute bon ménage avec cette qualité intérieure qu'il est impossible de percevoir au premier abord mais que l'on devine, tant ses livres en sont remplis: la compassion. C'est surtout cette compassion, extraordinairement féconde et constante, que je suis venu connaître; je veux savoir de quelle source elle coule.

Sur le coup cependant, je suis plutôt renversé, c'est le cas de le dire, par cet ouragan de cinq pieds deux qui fait les cent pas dans son salon ensoleillé. Qui me montre, debout devant la fenêtre, l'édition superbe de sa *Petite poule d'eau* illustrée par Jean-Paul Lemieux. Qui m'entraine dans sa chambre pour choisir des photos. Madame Roy habite un immeuble de la Grande-Allée à Québec que je comparerais aux "châteaux" britanniques de la rue Closse à Montréal, voire même à cet édifice très britannique qu'est le Château Frontenac: des couloirs larges, des portes de bois sombre, le minimum de décorations victoriennes, des cartes de visite jaunes (appartenant à des riches veuves de la Vieille Capitale) affichées sous les marteaux de porte. L'intérieur du 302 dégage lui aussi énergie et intensité: tout est à sa place, même à cette heure matinale, tout est disposé avec goût mais sans ostentation, et la maîtresse de maison est bien éveillée.

Québec, c'est le monde de Gabrielle Roy depuis 1950, depuis son mariage. Mais cette vigueur féminine me semble venir de plus loin, de la vigueur pionnière des Canadiennes françaises du Manitoba. Elle est la fille d'un colonisateur, Léonce Roy, dont elle est fière. Sa prononciation très articulée n'est pas vraiment celle des Québécois ou des Ontariens imitant les Parisiens — il s'y glisse trop de "sans bon sens" et de "comme rien" — mais celle du Bon Parler de l'Ouest (celle des frères Henri et Léandre Bergeron) ainsi faite parce que l'Ouest était la colonie québécoise la plus éloignée, donc celle où l'on se surveillait le plus. "Je viens d'un petit clos fervent" dira Gabrielle...

"J'ai été neuf ans institutrice au Manitoba, un an dans le petit village de Cardinal, puis sept ans dans ma ville de Saint-Boniface, à l'académie Provencher pour garçons, et enfin un an à Portage-des-prés, c'est-à-dire à la "Petite poule d'eau". Je faisais beaucoup d'art dramatique là-bas, j'aimais cela, mais je ne peux pas dire que le désir d'écrire me dominait, comme une vocation précoce. J'avais ce désir, mais assez bons je pense. Je suis revenue au printemps de l'année suivante, par bateau. Arrivée à Montréal avec quinze dollars dans mes poches, ne connaissant personne en ville. Une lettre de la commission scolaire m'attendait, on voulait savoir si je reprenais ou non mon poste à Provencher. J'étais dans une ville ou je n'étais pas connue, ou je n'avais pas d'argent. Une ville qui n'était pas à son plus beau. Mais j'ai pris ma décision définitive."

La décision d'écrire sérieusement, c'est-à-dire de ne vivre que de son écriture. Les jeunes auteurs qui la prennent de nos jours, en cette époque de bourses et Perspectives-Jeunesse et de fioles faciles, sont encore considérés courageux. "On ne voit pas grand-monde le faire aujourd'hui", ajoute madame Roy. En majorité, les écrivains d'ici font encore ce que faisaient leurs aînés: ils deviennent professeurs ou fonctionnaires, après quelques années de marche dans le desert. Dans cette perspective européenne, écrire est une occupation culturelle parmi d'autres, plutôt qu'une vocation. Mais madame Roy s'est donnée à son oeuvre, comme Tennessee Williams, comme Carson McCullers, et comme quelques Québécois. Il est à peu près certain que le don total de soi a fait de Gabrielle Roy un grand écrivain, comme il est à peu près certain que la division de soi, entre en même temps, je m'en méfiais, et il ne s'était pas encore déclaré de façon impérieuse. Cependant, j'économisais, sou à sou, pour aller en Europe: Paris, Londres. Ma mère craignait pour moi. A Saint-Boniface il était difficile de savoir ce qu'on *devait* faire ou même ce qu'on *pouvait* faire. Je suis allée étudier l'art dramatique à Londres, chez le coach de Charles Laughton et Vivien Leigh. Et là le goût décrire m'est venu très fort. J'ai rédigé des reportages sur des sujets canadiens, que j'ai envoyés en France, et qui ont été publiés, ce qui m'a beaucoup surprise! C'était dans une excellente revue, *Je suis partout*, qui plus tard a eu mauvaise réputation à cause de Brasillach mais qui avait sa valeur à ce moment-là, qui publiait régulièrement diverses choses sur les pays, dont les miennes sur le Canada."

"Mon voyage devait durer un an. Mais j'ai réussi à étirer mon argent (déjà maigre) afin de rester un an de plus. J'avais eu un congé de ma commission scolaire que l'on m'a renouvelé. A Londres — c'était en 38 — j'ai vraiment senti ce que pouvait être un pays qui se préparait à la guerre. Ensuite, je voulais voir la France évidemment, je suis allée me promener à Paris, en Provence, j'ai même fait des reportages à thèmes français, sur la Camargue, qui ont été publiés là-bas et qui étaient

par ROBERT GUY SCULLY

au temps de "bonheur d'occasion" . . .



l'écriture et "le reste", diminue l'oeuvre d'un auteur et l'empêche de franchir cette toute petite frontière qui sépare les grands des très-bons. En d'autres termes, le talent n'est pas tout. Ni même le travail: la fidelité, l'honnêteté — des valeurs morales — sont peut-être plus importantes. L'auteur de *Chenevert* précise: "Un talent, ça se perd, exactement comme une conscience peut se perdre. D'ailleurs les deux sont très proches l'un de l'autre."

En même temps qu'à ses livres, c'est donc à sa conscience que les jeunes romanciers (dont un au verso de cette page) rendent hommage, et c'est sur les autres, ceux qui ont lâché, qu'ils jettent un regard moralisateur. Gabrielle Roy avait 29 ans au moment de prendre sa décision, femme célibataire dans le Grand Morial. Je croyais qu'au moins elle se serait établie dans les quartiers francophones comme Maisonneuve ou Villeray, où il y a de la vie familiale et villageoise, où même seul et transi de froid on peut s'endormir dans la chaleur des autres. Au contraire, elle m'étonne en me disant qu'elle a pris une chambre sur le coin déprimant de Stanley et Dorchester, presque en pays anglophone. Celle qui se destinait à faire le plus beau roman québécois de la ville cherchait, dirait-on, à se pénétrer de ce que la ville avait de plus caractéristique. Mais a-t-elle eu peur? A-t-elle failli revenir? La solitude l'a-t-elle opprimée?

"Non, je ne pense pas — je ne me souviens pas de tout — mais la passion me dominait, la passion de découvrir. Vous savez, si un écrivain n'a pas le goût du luxe, il peut faire sa vie à écrire. J'ai eu d'abord six mois très maigres. Heureusement que ma garde-robe avait été bien pourvue en Europe! Oui, j'habitais près du terminus d'autobus dans l'Ouest, mais en fait, c'était une sorte de protection: pendant mes premières années à Montréal, j'ai toujours cherché à vivre près d'une gare; j'étais craintive..."

"Cependant, je n'ai *jamais* eu envie de retourner. Quand ça allait mal? J'étais plutôt heureuse. Il y a la force d'enthousiasme de la jeunesse. Puis ça me paraissait un miracle d'avoir de l'argent pour ce que j'écrivais. J'ai écrit des petites choses dans le *Jour* (le premier!) puis dans la *Revue Moderne*, enfin dans le *Bulletin des agriculteurs*, où je suis restée. Là ça s'est amélioré, j'ai touché une petite pension de retraite de mon travail d'institutrice et les reportages se sont faits plus nombreux: on était frappé par leur ton neuf, me disait-on. Aujourd'hui, il y a des gens qui ont proposé que ça soit regroupé mais je ne suis pas certaine... Si ça peut avoir une certaine valeur... C'est que pour moi, les reportages ont plutôt été mon apprentissage. J'aimais les écrire tant qu'il y avait un élément humain. Ça m'a appris à regarder les faits, chose très précieuse. De l'imagination je sentais que j'en avais assez."

Faire son apprentissage de la fiction par le documentaire: c'est une idée que l'on retrouve, entre autres, chez le cineaste Denys Arcand, qui voudrait "refaire le plein" de situations en tournant documentaires et films de fiction en alternance. Mais cela, de même que la remarque sur l'imagination, laisse entendre que la jeune Gabrielle Roy avait le projet de la fiction en tête dès le départ. Or, elle me dit que non, que l'idée de faire un roman est venue toute seule. Le sujet de *Bonheur d'occasion* est né lentement, "peut-être vers 39", au cours de promenades dans Saint-Henri. "Aucun de mes livres n'a été prédéterminé". La romancière débutante poussait le respect de son art jusqu'à s'interdire d'écrire pendant qu'elle faisait autre chose. "J'aurais été difficilement capable d'écrire *Bonheur* pendant que je rédigeais mes reportages. Je me réservais quatre mois par année, en Gaspésie ou ailleurs, et je me retirais." La véritable rédaction a commencé en 42, et lui a demande trois ans, à coup de "retraites".

Elle laissait donc son manuscrit pendant sept ou huit mois et avait "toujours peur de le perdre." Elle a "repris bien des chapitres bien des fois." Et elle a coupé plusieurs passages, qui étaient "trop lourds pour la structure du livre": la première version comptait près de 800 pages, dont un chapitre entièrement disparu.

"L'idée du livre? Une indignation morale profonde d'abord, devant la misère de ces pauvres gens. La guerre qui grondait au loin leur apportait un salaire ridicule, et je ressentais une grande compassion pour eux. Un sentiment d'appartenance aussi, ces gens-là étaient de mon peuple. Je ne cherchais pas à faire un roman "social"; dès qu'il a pris forme en moi, des personnages se sont mis à vivre. Ils n'ont pas eu de modèles précis, ce sont des créations, des amalgames. Mais au moment où j'ai commencé à écrire j'ai voulu me documenter, j'ai voulu un cadre défini, alors j'ai pris l'habitude d'aller à Saint-Henri, l'avant-midi, l'après-midi, le soir, l'été et l'hiver."

Elle est allée le faire publier dans une petite maison, Pascal, qui l'a mal servie et qui lui a causé des problèmes, mais "je n'étais pas très ambitieuse, je ne savais pas où ça me mènerait, j'avais fait une chose que je croyais bonne à communiquer aux autres, que j'avais besoin de communiquer. Je pensais avoir un petit succès. Les critiques ont effectivement été mitigées," Beauchemin reprend le livre deux ans plus tard, en 47. Entre temps, "quelqu'un" l'a envoyé à New York et là... c'est le boom, selon le mot de l'auteur lui-même. *The Tin Flute* est choisi comme sélection du mois par la Literary Guild, se vend à trois quarts de millions d'exemplaires aux Etats-Unis; les droits de cinéma sont achetés par Columbia (en vue de faire jouer Florentine Lacasse par Joan Fontaine!) puis revendus à Universal (où ils dorment toujours); une édition à Londres; une édition à Paris, à cause du succès américain (sic); cette parution, chez Flammarion, vaut à *Bonheur* le prix Fémina 1947. On ne constate pas sans ironie qu'une autre romancière québécoise, Marie-Claire Blais, remportera un prix français seulement après avoir été acclamée par les Américains (le critique Edmund Wilson ayant porté *Emmanuel* aux nues alors que l'éditeur d'ici avait déjà jeté les plaques, faute de ventes du livre).

"Le boom a changé ma vie. J'ai compris un peu plus tard qu'un gros succès au début de votre carrière, c'est mauvais, quoi que vous fassiez. A un moment donné j'étais dans un salon français, à une réception littéraire, et pour la première fois depuis des mois, je n'ai pas reçu de compliments au sujet de mon livre. J'étais rendue que je m'y attendais! Heureusement, j'ai gardé un double qui était derrière moi et qui me jugeait. J'ai vu le danger."

Mariage. Départ pour Paris avec son mari qui y termine ses études de médecine. Séjour de trois ans, deux de plus que prévu. L'écrivain trouve la capitale française "trop fatigante". Gabrielle Roy est maintenant indépendante de moyens, elle a tout son temps pour écrire. Elle entrevoit le theme de *Chenevert*, son autre grand roman montréalais, mais dans cet exil, elle préfère écrire des contes. "J'avais été tellement loin dans la tristesse avec *Bonheur d'occasion*. Il n'y avait pas moyen de continuer tout de suite." Dans les morceaux courts, cependant, elle sent qu'elle "réussit moins bien". Et c'est la *Petite poule d'eau* qu'elle finit par faire à Paris, petit chef-d'oeuvre joyeux, si on le compare aux deux grands romans. Il ne s'agit pas du retour aux sources d'une pauvre exilée: "Je viens d'une petite ville. Le pays de la *Petite poule*, que j'ai connu un an, était aussi exotique pour moi que pour mes lecteurs." Son second livre est publié ici, à son retour en 50. Accueil enthousiaste au Manitoba, mais réserve à Montréal. "On attendait un autre roman social, que voulez-vous." Une intervention chirurgicale. Elle interrompt son travail un temps, puis reprend *Chenevert*, qui s'avère "tres dur a écrire". La méthode est la même pour *Bonheur*, mais le cadre s'est déplacé vers l'Est, entre les rues Saint-Denis et Visitation.

Par la suite sont venus d'autres livres — pas tous publiés — à thèmes manitobains, québécois... ou "universels". Madame Roy, là encore, fut une des premières en littérature d'ici à sentir le besoin d'un enracinement. "Pas de valeur universelle sans valeurs locales": elle l'a dit bien avant que ce ne devienne un cliché, et elle me le répète aujourd'hui. Néanmoins, elle avoue que ce qu'elle "cherche à mettre en mots est bien difficile", qu'elle est intéressée par "la condition humaine avant tout" et que, bref, ses livres actuels sont effectivement moins enracinés que les premiers. Or, ceux-là qui justement l'admirent pour ses initiatives d'il y a vingt ans, se montrent très sévères pour cette oeuvre actuelle et ne se gênent pas pour dire que Gabrielle Roy a fini par faire comme tous les autres, qu'elle a "lâché". Les remarques de Victor-Lévy Beaulieu dans LE DEVOIR, ou celles de Gérard Bessette dans son dernier livre, par exemple, sont assez cruelles. Mais ne le sont-elles pas d'autant plus qu'elles recèlent une part de vérité?

"Ecoutez: un romancier ne dirige pas sa vie comme ça, en se disant bon, cette année je vais faire ci et ça, je vais donner telle orientation à mon oeuvre ou je vais la maintenir dans le droit chemin. Il y a si peu de rationnel dans la création; moi-même je m'y débats." Et elle n'a pas manqué de constater ce que d'autres ont vu, dans l'oeuvre d'un écrivain "moral" comme Soljénitsyne: une force et un honneur indéniables, mais un manque de sens artistique, une lourdeur, comme si la création était une discipline sacrée plutôt qu'une liberté dangereuse et presque pécheresse. Elle se reconnaît plus du côté de Tchékov. "Et je pense que les écrivains de qualité réussissent en s'ancrant en eux-mêmes, envers et contre tous, en s'ancrant dans leurs *défauts*. Tennessee Williams n'est-il pas ancré dans ses défauts?" Elle n'oublie pas pour autant cette conscience dont nous parlions plus haut. "Ce que les jeunes écrivains me demandent, de continuer comme avant, serait justement une concession à ma conscience. Il est possible que cela ait déçu les Québécois. J'ai donné quelque chose au Québec: le Québec m'a beaucoup donné. Mais on peut se poser la vieille question, le peuple a-t-il les romanciers qu'il mérite, ou les romanciers ont-ils le peuple qu'ils méritent?"

●

Elle reçoit des lettres de partout, de l'Ouest américain et de Belgique, des jeunes lui demandent ce qu'il faut faire "pour mieux aimer les êtres", et elle leur répond. "J'ai un autre public maintenant, une autre audience, plus éparse, plus mystérieuse. Mais presque tous, inévitablement, ce que nous gagnons d'un côté nous le perdons de l'autre." Elle ne semble pas amère. Oui, les jeunes ont raison de dire qu'elle publie moins, quoiqu'elle n'ait jamais arrêté d'écrire; "les arrêts se font peut-être plus longs". Car "la tâche d'écrire englobe tout, et elle use."

. . . et aujourd'hui



conception graphique: rgs/réalisation: jean-marc deschênes

montréal, samedi trente mars mil neuf cent soixante-quatorze

LIRE
C'EST ÉVOLUER
AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ
VOTRE LIBRAIRE

LA ROUTE ÉTOILÉE
Paul Anderson
EN VENTE PARTOUT
M.I.L.

LES COURANTS DE L'ESPACE
Isaac Asimov
EN VENTE PARTOUT
M.I.L.

LIRE
C'EST ÉVOLUER
AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ
VOTRE LIBRAIRE

le MONDE de gabrielle roy - II

"...Rien d'autre qu'un désert et qu'un manuscrit..."

par VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Ce pays de fou, exigeant jusqu'à l'absurde et ne sachant pas les qualités de ses exigences, en changeant sans cesse, dans une schizophrenie spiralloïde et dans une méconnaissance affligeante de ses forces vives, brûlant aujourd'hui ce qu'on adulait hier, ou pis encore: ne brûlant pas aujourd'hui ce qu'on adulait hier tout simplement par ignorance de ce qu'était cet hier et peu désireux de le savoir.

Ce pays de fou, grand consommateur de héros quotidiens et à qui on ne laisse plus que les os une fois la ripaille faite.

Pensez à ce qu'on a fait ou voulu faire de Hubert Aquin, de Réjean Ducharme et, un peu plus loin dans le temps, de Marie-Claire Blais et de Gabrielle Roy.

C'est risible car il s'agit là d'une réduction de l'homme dont on finit par ne plus voir que les apparences trompeuses et troubles, dans la subjectivité de ses propres manquements, de ses propres errances et, pourquoi ne pas le dire?, de ses propres lâchetés, en une à peine subtile projection de soi-même. Et tous, comme des codingues, on crie: "C'est un génie! C'est un génie!" Pourtant, il n'y a pas de génies, que des femmes et que des hommes qui veulent ou croient aller jusqu'au bout dans le questionnement de leur vie, en usant de leur liberté, en étant abusés par elle. En un sens, toute écriture est réductrice. C'est le trognon qui reste. Et l'on n'a même pas le plaisir de manger le chou — cette belle phrase de Jacques Ferron dans **Du fond de mon arrière-cuisine**: "Moi, je croirais tout simplement que Madame Gabrielle Roy a trop écrit, qu'il n'y a rien, absolument rien de vivant parmi les heures consacrées à l'écriture, que ce n'est rien d'autre qu'un désert et qu'un manuscrit".

J'ai été très dur pour les derniers ouvrages de Gabrielle Roy, de **La rivière sans repos** à **Cet été qui chantait**. Moi aussi tombant dans le piège de l'inquiétante exigence, trouvant triste qu'après de grands romans comme **Bonheur d'occasion** et **Alexandre Chenevert**, il ne restât plus de la source sacrée que ces mots médiocres, bien sûr sincères mais médiocres. Je ne voulais pas voir l'usure, celle de l'oeuvre et celle de la vie, celle de la vie qui vous vient de l'oeuvre. En fait, étant triste pour Gabrielle Roy, je l'étais pour moi-même dans mes ambitions et dans celles que je voyais dans ses livres, exactement comme lisant Kérouac je me sentais plein de pitié amoureuse pour cet écrivain chutant, se relevant mais pour chuter davantage.

Un gros noeud dans la gorge, venu de l'épuisement, de la grande fatigue créatrice. Ce n'est pas la faute de personne, c'est peut-être seulement qu'on se trompe sur l'écriture et qu'on a désappris à entrer dans un roman comme on entre dans le métro, uniquement disponible.

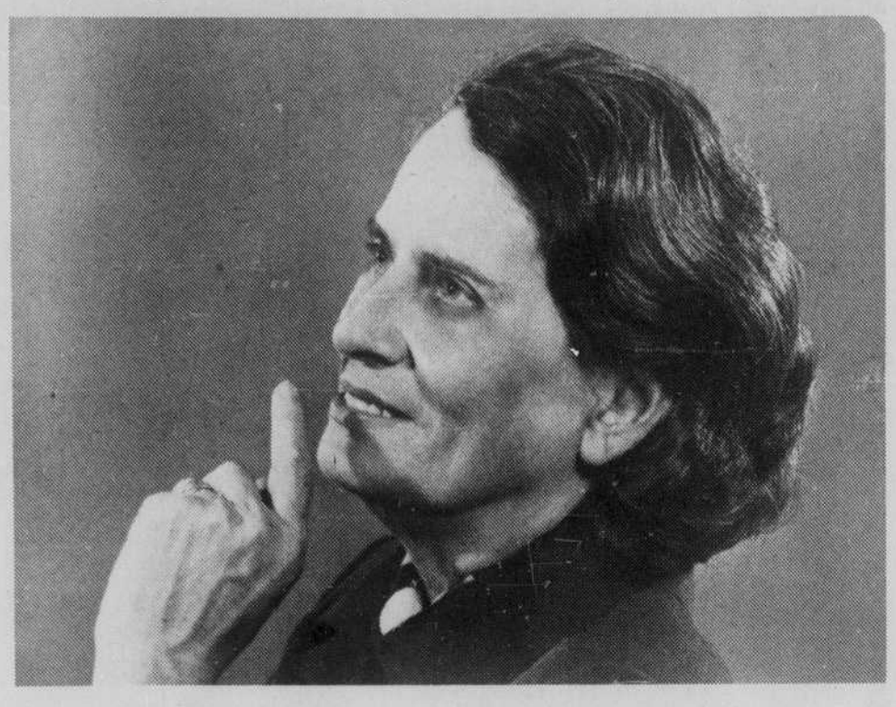
C'est bien sûr de Jacques Ferron que l'idée de relire Gabrielle Roy m'est venue. Il me parlait de **La justice en Danaca et ailleurs**, une nouvelle que Gabrielle Roy a publiée en 1948 dans Les Oeuvres Libres, peu après son Prix Fémina, et qui constitue en fait un brouillon d'**Alexandre Chenevert**. Jacques Ferron me demandait ce que j'en pensais et si son idée de l'écriture qui n'est rien d'autre qu'un désert et qu'un manuscrit tenait debout. Ç'aurait été pour moi irrévencieux de répondre: peut-on faire quelque chose de plus que d'écouter ses aînés quand ils ont quelque chose à dire?

Provoqué par Ferron, j'ai donc relu Gabrielle Roy, son **Alexandre Chenevert** et sa longue nouvelle, pour trouver juste l'idée de Ferron mais n'osant pas le lui dire — et pour trouver autre chose aussi: combien grands furent certains livres de Gabrielle Roy, quelle patience elle a dû y mettre, quelles beautés d'elle-même et des autres, dans le but bien évident, peut-être vain je ne dis pas, de transformer le monde. Il y a la collectivité dans l'individu, et parfois plus qu'elle-même quand l'exceptionnel arrive. C'est-à-dire l'exception du manuscrit, c'est-à-dire le gonflement du collectif.

La justice en Danaca et ailleurs n'est pas un très bon texte, loin de là. C'est tout à la fois une satire politique du Canada en temps de guerre, des méthodes électorales, de la publicité, du capitalisme exploitant le pauvre monde, bref: du rapetissement de la vie. Le héros, Adrien Dumouchel, petit employé d'une agence de publicité, est gruge de toutes les façons possibles, dans le social comme dans l'intimité, a des velléités de révolte (celle de la fainéantise) mais finit par devenir tout à fait asocial, vain, inopérant pour lui comme pour les autres, exception faite de sa femme à cause d'un malentendu quotidien dont il n'espère plus sortir.

Mais ce texte assez mal écrit, comme le soulignait Ferron, est intéressant en ce qu'il débouche, plusieurs années plus tard, sur Alexandre Chenevert, cet employé de banque médiocre qui n'arrive plus à dormir la nuit à côté de sa femme, qui écoute la radio, lit les journaux, est affolé par tout ce qui se passe dans le monde et qu'il voudrait voir changer mais face à quoi il est impuissant et d'une impuissance telle qu'il finit par se miner dans sa vie, incapable qu'il est de trouver une issue, que ce soit celle de la campagne, de sa fille unique, de sa petite-fille, de son travail ou de sa femme — "Un instant dévoré par le désir de changer le monde et de se changer soi-même", voilà l'interrogation de l'oeuvre, celle de Gabrielle Roy et la seule qui vaille la peine de se poser.

Croyant changer le monde, que se trouve-t-on à modifier? Croyant devenir autre, et meilleur que l'autre qui y était avant, qu'y retrouve-t-on à la fin? Bien sûr, l'épais manuscrit qui n'est rien d'autre que la longue traversée du désert, que l'extrême patience et l'extrême lassitude qui vient du fait qu'on voudrait, en changeant le monde et soi-même, l'arrêter et s'arrêter enfin, pour jouir de l'immobilité de sa beauté et de l'accomplissement de sa beauté.



Mais rien de tout cela n'a lieu, pas plus chez Gabrielle Roy que chez James Joyce ou que chez William Gaddis, tout restant toujours à dire parce que tout restant toujours à vivre, de sorte qu'il nous semble qu'on n'est pas plus avancé qu'avant et qu'au contraire on prend du retard, moins naïf sur soi et sur ce qui n'est pas soi et essayant de le cacher en continuant follement d'écrire pour déranger en soi ce qu'il y a de si tragiquement infaisable et s'accomplir dans ce qui ne peut l'être, tentative noble comme celle de Gabrielle Roy parce qu'elle est celle de tout le monde.

(Il n'y a pas que les mots qui s'écrivent et qui soient des actes/la vie n'est-elle pas collectivement un langage? Et force-faiblesse de ce langage se mouvant dans une direction-qu'on-ne-sait-pas-où?)

Je me doute bien pourquoi Jacques Ferron voit dans **Alexandre Chenevert** une oeuvre magistrale. C'est que **La nuit/les confitures de coing**, publiées dix ans après le roman de Gabrielle Roy, lui doivent beaucoup, qu'elles en sont comme le prolongement, François Ménard étant lui aussi employé de banque, vivant dans l'incompréhension de sa femme, n'arrivant plus à dormir la nuit. Mais là où se trouve le prolongement et le nouveau pas accompli vers l'infaisable, c'est quand François Ménard a recours au terrorisme, arme neuve contre la nuit, l'asociété et la chute d'Icare. Cela éclaire mieux le désert qu'il y a entre l'écriture et la manuscrit et justifie la solitude dans laquelle il ne peut que vous laisser, en attendant qu'un autre s'y colletaille à son tour pour tenter d'y mettre fin, autrement dit de l'approfondir totalement puisqu'il est vrai, comme disait le bonhomme Hugo, que tout l'Homme est le même homme qui fait la même chose, ce à quoi Gabrielle Roy ajoute: et mourir est trop important pour y arriver en état d'infériorité.

la POÉSIE

Une publication primée

par JACQUES LEMIEUX

"Qui peut écrire un recueil de poèmes fantaisistes en moins de trois semaines?" Non, lecteur, ceci n'est pas un concours, mais plutôt la question que l'on posa jadis à quelques hommes vers 1939! Le gagnant? Ernest Pallascio-Morin avec **Clair-obscur** que les Publications Eclairs viennent de rééditer.

Quant à la substance du recueil, voici ce qu'en dit l'auteur: "Quelques portraits fantaisistes, un petit tour au bout des saisons, d'autres fantaisies au bout d'un crayon..." Et voilà! Le tour est joué. Parfaitement anodin, sans prétention aucune, **Clair-obscur** comblera les amateurs de sentences faciles et... le critique littéraire, car:

Une oeuvre a toujours quelque déficience
et peu de critiques sont complaisants.

On ne saurait être plus prévenant! Non pas que les déficiences abondent à ce point, mais un manque quelque part fait souvent référence à une richesse à exploiter. Tel n'est pas la cas ici:



Ernest Pallascio-Morin

tout est parfaitement ordonné et les poèmes "tombent" les uns après les autres, dans l'ordre, sans se bousculer, comme ces dates que l'on retrouve sur certaines montres. De toute façon,

Je ne suis pas, comme on dit, un poète,
un hurluberlu vivant dans la lune.
J'essaie quelques mots qui font chouette,
mais on ne me lit jamais à la une.

C'est clair? Pour moi, oui.

•

A l'opposé, **La ronde ultime** de Claude-Alexandre Des Marais s'inscrit au coeur même du langage et des mots, là où réside précisément l'acte poétique, dans ce qu'il a de plus exigeant. Parce qu'il s'agit de faire en sorte que chaque parole, chaque vers se moule le plus fidèlement possible à la pensée, il y a risque que le clivage entre les deux actes achoppe.

à la mer le jour
à fleuve le temps
à source l'instant
toute odeur de vent
avide de vous
pleine d'eau vive

Comme en suspens, libres de toute attache, ces vers allument des images qui s'éteignent aussitôt. Ici, une absence de construction au niveau de la phrase défavorise l'idée, contrairement aux vers suivants où la séquence verbale rend parfaitement compte de l'image:

tu as pris ma main
quand elle pleurait
et tu l'as gardée
jusqu'au rire

Recueil-type de cet antagonisme entre langage et pensée, **La ronde ultime** nous renvoie aux sources de la poésie et de la création. Un poète à suivre.

"Clair-obscur", par Ernest Pallascio-Morin, Montréal, Les Publications Eclairs, 1974.
"La ronde ultime", par Claude-Alexandre Des Marais, Montréal, Editions go-rébec, 1973.

Des contradictions

Il y avait très longtemps que je n'avais lu un "prière d'insérer", cette petite feuille (c'est le cas ici) que l'on retrouve à l'intérieur d'un livre et dont le rôle est de vous expliquer — lecteur ignorant que nous sommes — le cheminement d'un auteur, son idéologie et autres fadaises du même genre. Première justification du recueil de François Charron, **Littérature/obscénités**, il y est dit, entre autres choses, que: "Son but principal: ébranler l'idéologie de la nature humaine en art, idéologie condensée, intensifiée dans ce que l'on nomme "création". Ce qu'il veut montrer: la réalité de classe de tous discours, poétique y compris."

Pour être sûr que vous avez bien compris et afin d'éviter toute confusion toujours possible — pauvre lecteur! — l'auteur ajoute, dans une préface, que: "Tout mon travail ne vise qu'une chose: le démontage du rôle idéologico-politique des discours. Il y a donc violation des textes officiels, consacrés, reconnus par notre élite nationale." Et voilà. Sé parti mon kiki su 85 paj de lignes ben cordé avec à drèt du joual pi à gauche du français de France ben écrit tsé ste français qu'écrivent ceusses qui pallent ben pi qui ont été à l'école toute leu calvaire de vie...

J'exagère. A peine! Ceux qui auront le courage de lire les textes de droite — donc, les textes obscènes — constateront avec plaisir (ou amertume) que notre prose joualisante se porte bien. Non ponctuée, elle a le grand mérite de vous faire revenir à gauche — donc, à la littérature, cette littérature bourgeoise que l'auteur pourfend à grands coups d'épée dans l'eau.

Car il ne suffit pas de démolir un texte de littérature en écrivant joual, de parodier un poème écrit en français pour résoudre le problème de "ne plus écrire dans les intérêts de la classe dominante". Cette attitude agressive reste au niveau de l'enfantillage et ne fait que se retourner contre l'auteur. J'en veux comme preuve la préface écrite en français, farcie de mots pseudo-intellectuels inventés par cette même classe que l'on veut combattre!

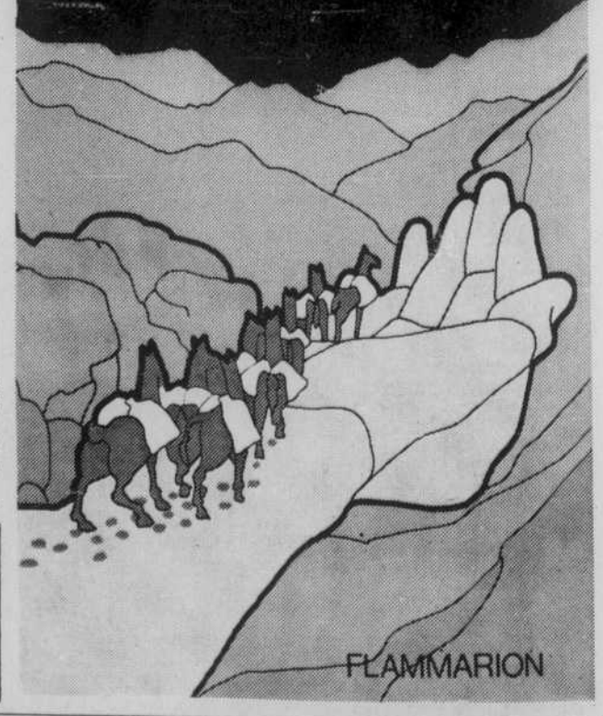
Et qui plus est, le recueil, par l'acte d'écrire même, défie toute lecture tant soit peu honnête. Je défie quiconque qui n'a pas un peu de "Lettres" de le parcourir au complet. Car, forcé de passer à travers la littérature et ses règles, l'auteur oblige les lecteur à faire l'effort intellectuel qu'il essaie justement de supprimer! Contradiction flagrante que beaucoup résoudront en haussant les épaules alors que d'autres se précipiteront au magasin du coin pour s'acheter un bouquin vraiment obscène où l'on parlera de fesses...en français.

"Littérature/obscénités", par François Charron, Montréal 1974, les éditions Danielle Laliberté.

J.L.

LIBRAIRIE BIBLIOPHILE
DU CANADIANA
550 est, Dorchester
Montréal H2L 2L3
844-1816
ACHAT ET VENTE:
livres, périodiques, etc.

vient de paraître
La suite des
Antimémoires
ANDRÉ MALRAUX
La tête d'obsidienne
"Il s'agit de l'émotion fondamentale qu'éprouve l'homme devant la vie, à commencer par la sienne."
André Malraux
GALLIMARD

Le nouveau roman de
PIERRE BOULLE
LES VERTUS DE L'ENFER
Par l'auteur de "Pont de la rivière Kwaï", "La Planète des singes" etc . . .

FLAMMARION


VIENT DE PARAÎTRE . . . . . AUX ÉDITIONS DU JOUR
JOHNNY BUNGALOW
Chronique québécoise, 1937-1963
Paul Villeneuve
• Tant du point de vue de l'écriture que du point de vue de la vision politique et onirique de la réalité québécoise, ce livre, qui fera époque, constitue une véritable entreprise de prise de possession du temps, du langage et du Pays du Québec.
En vente partout au prix de $10.95 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal H3N 2A8 — Tél.: 274-2551
EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général
Jacques Hébert

les LETTRES québécoises

H. Beaugrand et G. Lemieux: la légende c'est la vérité

par JEAN ÉTHIER-BLAIS

L'autre jour, j'ouvre Léautaud, au hasard, pour me retrouver, pendant cinq minutes, avec un esprit libre. Il racontait que dans son enfance, un vieillard lui chantait "Venez à moi, petits enfants". Quelle émotion! A près d'un siècle d'intervalle, c'est aussi ce que me chantait ma grand-mère, près de la fenêtre, sa broderie à la main. Je revois son profil, son sourire, j'entends sa voix déjà chevrotante, je reconnaîtrais partout ses mains qui avaient beaucoup travaillé. Elle faisait cuire d'admirables "glissants", que nous dévorions en silence, c'était trop bon. Dans **La chasse galerie** (1) d'Honoré Beaugrand, le narrateur a lui aussi mangé des glissants. Il les appelle "glissantes", mais je suis sûr que c'est de la même onctueuse pâte qu'il s'agit. La civilisation d'un peuple (on me dira, à un niveau inférieur, et je serai d'accord) c'est cela. Ce sont les chansons, les contes, les légendes qui font que, brusquement, sans crier gare, une âme se souvient qu'elle existe. Elle existe et elle appartient à un certain lieu de la terre, à un ciel, à une lumière. Ainsi, le Québec, accroché au Septentrion, n'est pas tant ensoleillé que lumineux.

C'est cette luminosité qui détermine notre regard, de tous les regards des hommes, le plus beau. Nous avons le bonheur d'appartenir, par l'univers des mythes, à la France. Elle nous a transmis ses légendes et ses chansons. Nous en avons fait autre chose, à partir de notre propre vie. Ainsi, les bûcherons que le diable emporte dans les airs, à des hauteurs vertigineuses, chantent "Mon père n'avait fille que moi", mais c'est le thème du canot qui sert de refrain. La jeune Française est emportée, bon gré mal gré, dans le tourbillon de la solitude et de l'amour qui pousse le canot depuis les forêts de la Gatineau jusqu'à Lavaltrie. La continuité est, sans brisures, enrichie.

Il faut bien reconnaître qu'Honoré Beaugrand est un conteur médiocre. Son art n'entraîne pas l'adhésion, sans doute parce qu'il lui manque la poésie. On a l'impression, en le lisant avec la meilleure volonté du monde, qu'il n'en dit pas assez, que, d'une façon indécise, il exige trop de son lecteur. Sous sa plume, le merveilleux devient banal. Sans doute cette carence tient-elle aussi au fait que la tessiture même des légendes que raconte Honoré Beaugrand est épaisse, pour ne pas dire grossière. La chasse-galerie, par exemple, est une superbe invention de l'imagination picturale. On voit, à la suite de Henri Julien, les bûcherons, vêtus d'étoffe du pays, casqués de carcajou, ramant dans les airs, Méphisto se moquant d'eux, se frottant les mains, ravi de posséder bientôt cette piétaille volante. L'imagerie est sublime.

Le texte de Beaugrand l'est moins. C'est que l'arrière-plan psychologique de l'événement est trop ténu. Ne pas faire ses pâques est devenu monnaie courante. Le contraste entre la vie que mènent les bûcherons, dans les camps, et leur crainte de l'enfer est trop frappante. On se dit que cela n'est tout simplement pas vrai, ni même plausible. Le lecteur est projeté non pas dans le monde du merveilleux, mais dans celui d'une ignorance, d'une crédulité en somme primitives. Le diable n'est même pas présent. On le comprend; il laisse ces huit fiers-à-bas s'envoler, aller et venir, s'écraser dans la neige, sans sourciller. Dès le début, dès les premières invocations à Satan, le lecteur sait que les braves bûcherons catholiques et canadiens-français l'emporteront. Satan ne saurait prévaloir contre de pareils enfantillages. Il est trop grand seigneur pour cela.

Il en va de même de tous les contes de Beaugrand. On les lit volontiers, mais sans que le mystère que chacun porte en soi intervienne. L'homme qui lit une légende ou un conte fantastique souhaite être ébranlé. Il est déjà converti au genre, il veut avoir peur. Ici, la morale est toujours évidente. Dans sa belle préface, M. François Ricard (qui a assumé ailleurs des charges littéraires hebdomadaires et dont je salue amicalement la présence) replace les légendes de Beaugrand dans leur contexte à la fois historique et psychologique. C'est du reste ce qui sauve Beaugrand. On trouve dans son oeuvre de nombreux exemples de la façon de vivre de nos ancêtres, il y a un siècle. 1858 semble être une date qu'affectionnait l'auteur. Déjà, au niveau du langage, les anglicismes sont installés au coeur de la parole. J'ai trouvé, dans la légende intitulée **Macloune** une description savoureuse, bien qu'avant la lettre, du langage de quelques pseudo-intellectuels qu'on a plaisamment baptisé "joual": "Son langage se composait de phrases incohérentes et de sons inarticulés qu'il accompagnait d'une pantomime très expressive. Et il parvenait assez facilement à se faire comprendre, même de ceux qui l'entendaient pour la première fois".

Remarquez qu'il s'agit d'une sorte d'idiot qui, s'il l'avait pu, se serait exprimé autrement. Et puis, il ne blasphème pas, ce qui est monnaie courante chez les joualisants. Du reste, la langue de nos ancêtres, malgré les anglicismes, est correcte et Honoré Beaugrand ne se sent pas obligé de faire parler ses personnages comme des demeurés. Ils n'ont pas encore opté, sous une forme ou sous une autre, pour l'anglicisation. Leurs moeurs sont simples et la rivière, ou le fleuve, joue un grand rôle dans leurs vies. La nature n'a pas été éliminée de leurs existences, avec les craintes préhistoriques qui sont partie intégrante de sa présence. L'amour y a une tournure naturelle. L'autorité du prêtre est immense, avec à ses côtés, l'appui des principaux du village. L'impression générale est celle d'une société rangée, pieuse, repliée sur elle-même, qui a trouvé le bonheur dans l'ignorance et l'obscurité. Quelques indices de la vraie réalité: l'ivrognerie, le fait que, par exemple, le candidat du Parti conservateur soit un certain Morgan, la violence irraisonnée, la cruauté du prêtre dont les pouvoirs sont par trop absolus, la crédulité généralisée. Par contre, une ironie, héritée du dix-huitième siècle, qui vient tempérer ce que cette société avait de sérieusement monolithique. La Chasse-galerie est donc une oeuvre aussi intéressante par ce qu'elle révèle à-demi que par les légendes qu'on y trouve. Le mystère n'y est pas assez profond; ceci tient peut-être à ce que, chez Honoré Beaugrand, qui fut maire de Montréal, le sens du réel et de la vérité l'emportait sur le rêve et l'imagination.

Le Père Germain Lemieux est un jésuite; c'est tout dire. Il est savant, dynamique, chercheur passionné. Il a consacré sa vie, et une exquise sensibilité littéraire, au folklore français du Canada. Il se réclame de M. Luc Lacourcière et, ce faisant, honore son maître. **Les vieux m'ont conté** (2) n'est pas une oeuvre littéraire et, pour cette raison, je ne fais que la signaler aux lecteurs du DEVOIR. Ce sont des contes à la Andersen, que le Père Germain Lemieux a recueillis dans le Nord de l'Ontario, de conteurs d'origine québécoise, qu'il a remis en français littéraire tout en les faisant suivre de la version originale, reproduite en écriture phonétique. Travail de bénédictin accompli par un jésuite.

Ce qui caractérise les contes recueillis par le Père Germain Lemieux, c'est leur imagination sublime, qu'il s'agisse de cruauté ou d'ironie. Comparez, par exemple, la **Chasse-galerie** de Beaugrand avec **Le pacte avec le diable.** Les bûcherons concluent un pacte avec Satan, mais c'est là pure supposition. Nous savons d'entrée de jeu qu'il ne leur arrivera rien de néfaste. Dans **Le pacte avec le diable,** au contraire, Satan est bien présent et n'est floué que par l'ingéniosité du plus jeune fils. Amusante ingéniosité, puisque le vainqueur est mauvais garnement. Autant Honoré Beaugrand est, pour ne rien cacher, terne, autant les conteurs populaires sont enlevés, riches en mots qui font sourire. On ne peut leur reprocher que d'en dire trop. Comme tous les conteurs simples, ils ne savent pas finir. Cela aussi, c'est un art. Et c'est pourquoi, avec mille compliments à l'endroit du Père Germain Lemieux et de ses amis, les conteurs d'autrefois, je vous tire ma révérence.

(1) **Honoré Beaugrand. "La chasse-galerie". Editions Fides, Montréal 1974.**

(2) **Germain Lemieux, S.J. "Les vieux m'ont conté". Editions Bellarmin, Montréal 1974.**

quoi lire - les ROMANS

Chélée ou la passion selon sainte Catherine, d'Yves Dupré. Fuite en avant d'un enfant qui se croit enfin un homme. Il rencontre l'amour, hélas! Un court roman, ou récit, qui retient l'attention, malgré le sujet, malgré le personnage principal, grâce à la personnalité de l'auteur. Rendez-vous à son prochain livre. (Editions du Jour).

●

D'aussi loin que l'amour nous vienne, de Georges Dor. Une belle histoire d'amour que tous les hommes de cinquante ans voudront vivre ou souhaiteront avoir vécue. Amour qui débouche sur la paix. L'auteur de chansons est aussi un romancier humain, probe, poétique. (Chez Leméac).

●

Ecrits du Canada français, numéro 37. Certains des derniers textes de Robert Elie, écrivain sympathique et fin, le premier défenseur de Borduas, romancier et poète. (Editions HMH).

●

"Bibliographie d'Emile Nelligan" de Paul Wyczynski. Un chef-d'oeuvre de patience. L'homme qui connaît le mieux le dossier Nelligan livre ses secrets. Plus passionnant qu'un roman. (Editions de l'Université d'Ottawa).

J. E.-B.

Ersatz, par René Fallet, Denoël, 249 pages. — Hitler est à la mode! On ne saurait le nier, du moins pas les éditeurs: ça se vend... sous forme d'essais ou de romans. Ici, l'auteur célèbre de "Charleston" et "Le triporteur" fait vivre un Hitler garde champêtre! C'est l'un de ses sosies, un ersatz, qui se serait suicidé à sa place en 1945, dans la fameuse chancellerie. L'idée n'est, certes, pas neuve mais traitée avec truculence, ironie et originalité. Et voilà pour les fascistes de tout acabit!

●

Cataracte, par Mykhaylo Ossadchy, Fayard, 332 pages. — Dans ce livre, l'écrivain ukrainien témoigne d'un aspect de la répression en URSS. Arrêté deux fois, accusé de déviationisme et de nationalisme bourgeois, puis condamné, l'auteur raconte, ici, les circonstances qui ont entouré sa première arrestation en août 1965. Se lit comme un roman.

●

Les vertus de l'enfer, par Pierre Boulle, Flammarion, 264 pages. — L'enfer de John Butler, c'est l'héroïne. Rien ne semble pouvoir le sauver; les médecins eux-mêmes désespèrent. Ce qui ne l'empêchera pas de vivre une aventure de caractère assez exceptionnelle dont il devient le héros, le point de mire. Par l'auteur de "La planète des singes" et "Le pont de la rivière Kwai".

●

Les noisettes sauvages, par Robert Sabatier, Albin Michel, 311 pages. — Le dernier volet d'une trilogie d'enfance commencée avec "Les allumettes suédoises" et "Trois sucettes à la menthe", mettant en scène le "tendre et pathétique" petit Olivier.

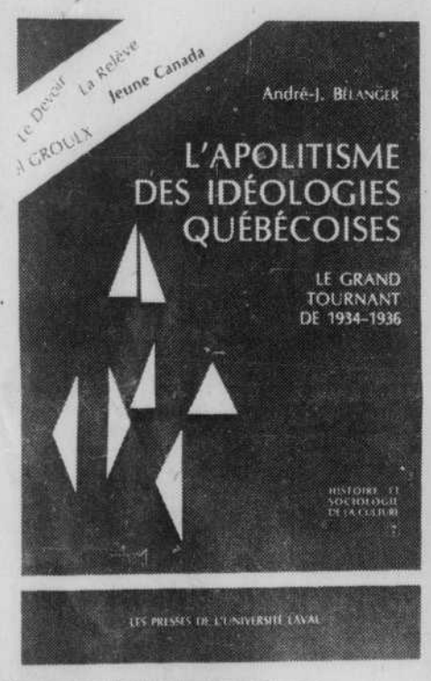
●

Superbagnole, par Harry Crews, traduit de l'américain par Maurice Rambaud, Albin Michel, 222 pages. — Comme le dit la publicité, c'est "une ford comestible", un pseudo-roman d'amour qui constitue, en fait, une satire implacable (voire même macabre) de l'Amérique — modèle par excellence de la société de consommation. L'action se déroule dans un cimetière de voiture et dans un hôtel où Herman Mack tombe amoureux d'une Ford dernier modèle... et la mange. Il faut le faire!

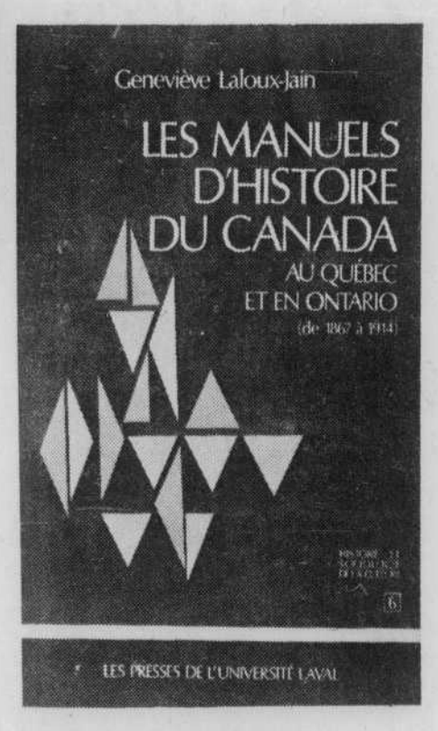
J.T.

AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

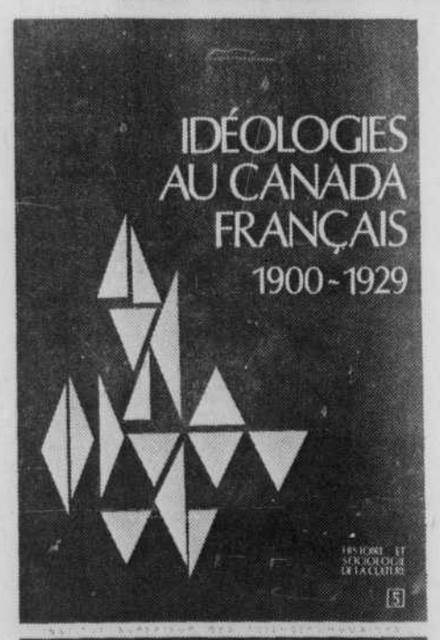
4 nouveaux ouvrages dans la collection HISTOIRE ET SOCIOLOGIE DE LA CULTURE dirigée par Fernand Dumont et Pierre Savard



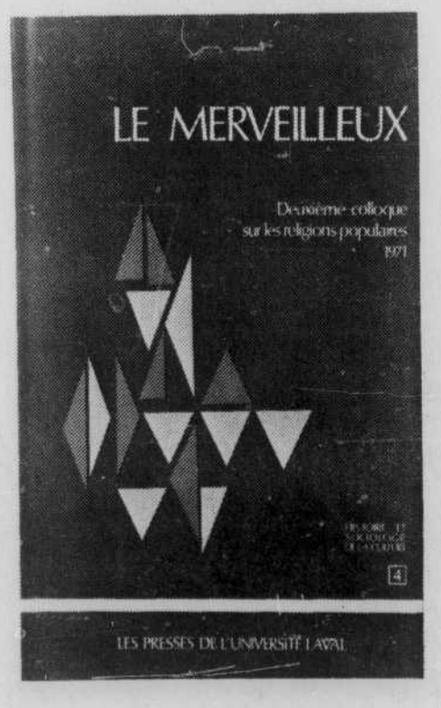
L'auteur tente de démontrer le caractère aigu de l'apolitisme au Québec dans les années 30, alors qu'ailleurs la crise suscitait un regain d'activité politique. Il infirme ainsi l'hypothèse très répandue selon laquelle la victoire de l'Union Nationale en 1936 aurait été celle des forces nationalistes conjugées. **408 pages, $13.**



Basée sur les manuels d'histoire du Canada en usage au Québec et en Ontario, une enquête sur les sentiments nationalistes inculqués aux jeunes Canadiens de 1867 à 1914, période généralement considérée comme celle de la formation du nationalisme au Canada. **260 pages, $10.**



Suite de l'« histoire des mentalités » au Canada français entreprise en 1971 avec le premier volume de cette collection (voir plus bas). Au terme de ce volume, la question alors posée était de savoir si, face à la révolution industrielle du Québec pendant le premier tiers du XXe siècle, le retard accusé des mentalités serait un frein qui empêcherait « la collectivité canadienne-française de s'adapter aux conditions de la vie urbaine et d'assumer son destin ». Les analyses thématiques réunies dans ce deuxième volume, publié sous la direction de Fernand Dumont, Jean Hamelin, Fernand Harvey et Jean-Paul Montminy, ne laissent de place qu'à une réponse affirmative. **388 pages, $10.**



Textes présentés par Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Michel Stein: la notion du merveilleux, l'anthropologie et le merveilleux, le merveilleux traditionnel (les représentations mythiques de la Nouvelle-France au XIXe siècle, le mythe de la terre paternelle, le « Dieu merveilleux » des Québécois, le merveilleux folklorique), les formes actuelles du merveilleux (les nouvelles mythologies, la quête quotidienne du merveilleur, la désacralisation et le merveilleux religieux, le merveilleux dans la poésie québécoise) . . . **172 pages, $7.75**

Déjà parus dans la même collection

- *Idéologies au Canada français, 1850-1900,* ouvrage collectif préparé à l'Institut supérieur des Sciences humaines de l'Université Laval. 340 pages, 1971, $10.
- *Savoir et pouvoir, Philosophie thomiste et politique cléricale au XIXe siècle,* par Pierre Thibault. 282 pages, 1972, $10.
- *Les religions populaires,* colloque international tenu à Québec en 1970, textes recueillis et présentés par Benoît Lacroix et Pietro Boglioni. 164 pages, 1972, $7.

Actuellement en préparation

- *Religion au Canada, Bibliographie annotée des travaux de sociologie des religions au Canada,* par Jean-Paul Montminy et Stewart Crysdale.
- *L'idéologie de l'*Action Catholique *de 1917 à 1939,* par Richard Jones.
- *La tradition et le nouveau en Acadie, Éléments pour une sociologie de la culture acadienne,* par Jean-Paul Hautecoeur.
- *Idéologies au Canada français (1930-1939)*

En vente chez votre libraire ou chez l'éditeur

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

AVENUE DE LA MÉDECINE, CITÉ UNIVERSITAIRE, SAINTE-FOY
C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

les LETTRES françaises

Peut-on parler du "H" (de Sollers) dans un journal?

par GILLES MARCOTTE


Philippe Sollers

Comment écrire un article de journal sur un livre tel que le "H" de Philippe Sollers (1), c'est là tout le problème, et je ne suis pas sûr qu'il puisse être résolu. Un article de journal, c'est-à-dire: écrit dans une langue commune, phrases, virgules, points, et manipulant des notions qu'un lecteur attentif puisse comprendre, ou s'en donner l'illusion. Un article qui "fasse l'article" — puisque le critique est aussi un publicitaire — qui inspire à un, deux ou cent lecteurs de lire le livre.

Le plus simple, et peut-être le plus efficace, serait de s'en remettre à un augure: Roland Barthes, par exemple, qui signe le premier article d'un numéro de la revue "Tel Quel" (2) entièrement consacré à Sollers. S'étant demandé ce qui se passerait si Philippe Sollers n'écrivait pas, Barthes répond: "Nous n'aurions plus alors à choisir qu'entre le conformisme (de droite, de gauche) et le babil; rien en avant: quel deuil, quel étouffement, quel bâillement! Lui, tient les fils en même temps; il va, double, visant à la fois l'avenir social et l'avenir textuel; il ne se retourne pas sur l'arrière du langage. Ses amis ou ses ennemis, il nous maintient tous vivants." Cela n'est pas très clair pour qui a négligé de suivre, depuis quelques années, le mouvement de l'avant-garde intellectuelle de Paris, mais la conviction y est, et la conviction est naturellement contagieuse.

Si l'on veut plus de détails — car le texte de Barthes est très bref — on lira, dans la même revue, la longue et très riche étude de Julia Kristeva. On y apprendra que Philippe Sollers pratique un "au-delà de la phrase" qui est le "transfini dans la langue"; que "H" explore "le moment où le matérialisme peut se parler"; qu'il fait de l'histoire une "totalité infinitisée"; que ce texte "n'existe qu'à condition de trouver un sujet à son rythme: phrastique, biologique, corporel, trans-familial, infiniment fléché dans le temps historique". Je sais, je sais, qu'il n'est pas permis de résumer ainsi l'étude de Kristeva, que cette opération relève d'une caricature grossière, malhonnête. Mais elle signale le type de discours qu'appelle nécessairement le livre de Sollers, et qui se trouve à des années-lumière du discours journalistique. Il semble qu'il ne soit pas possible de faire de "H" une première lecture, une lecture naïve, comme on peut le faire d'un roman de Balzac, de Joyce (exception faite de "Finnegans Wake"), de Robbe-Grillet ou de Beckett. Dès qu'on en parle, il faut en parler savamment, techniquement, et cela conduit assez loin si l'on considère (c'est une hypothèse recevable) que "H" représente, à tout le moins, un aspect essentiel de la littérature d'aujourd'hui. Jusqu'à ces dernières années, on pouvait concevoir la littérature, et plus spécialement le roman, comme un "lieu commun". Or le livre de Sollers supprime d'entrée de jeu ce qui dans l'écriture littéraire se superpose au langage commun, le calque. Il n'est pas lisible; on ne peut que le relire. Et encore la lecture ne sera-t-elle opératoire que si le texte est replacé dans un ensemble de travaux théoriques et pratiques avec lesquels il est en liaison continue, dans chacune de ses intentions.

La coupure est-elle vraiment aussi radicale? Dans un article récent des "Nouvelles littéraires", un historien du roman contemporain, R.M. Albérès, a tenté de montrer qu'entre les entreprises telqueliennes, dont Sollers est le représentant le plus radical, et le roman de style autobiographique, existent des points communs; que si leurs auteurs sont des "frères ennemis" ils se ressemblent, précisément, comme des frères. "Les telqueliens, écrit-il, étendent un réseau d'exploration dans la nébuleuse du langage pris comme tel. Il n'y a pas là contradiction absolue avec les romanciers qui, dans leurs dialogues avec l'existence, explorent les nébuleuses de la sensibilité. Je vois un point commun entre ces frères ennemis, qui s'attachent également à l'aura de la phrase, au nimbe des mots. Je ne vois qu'une différence d'optique entre l'étude du tissu du langage par Philippe Sollers et l'usage du langage qui donne à Nourissier son charme." C'est le parfait exemple de ce qu'on peut dire quand on n'a pas lu "H", quand on n'a pas ahané à travers ces deux cents pages sans ponctuation (l'"au-delà de la phrase" dont parle Kristeva), quand on n'a pas été décontenancé, décentré, épuisé par ces jeux de mots, de syllabes, cette forêt d'allusions culturelles qui vont de Homère à Freud, Holderlin, Spinoza, Staline, Aristote, Baudelaire, Mao, Nerval, Melville... Charme, aura, sensibilité, nimbe, sont des mots qui, par leurs accointances obligées, nient le sens même du travail de Sollers. "H" est un travail de langue, ou n'est rien; c'est un livre qui nous fait travailler, ou qui ne nous fait rien. Essayez — comme vous avez peut-être déjà essayé de lire "Finnegans Wake", le grand oeuvre ésotérique de Joyce, dont s'inspire évidemment Sollers. L'auteur vous y invite aimablement: "Voilà, détendez-vous, c'est clair. Restez sur le sens, c'est simple." Mais sachez que la détente, le sens, la clarté, la simplicité, ne correspondent pas ici à ce que vous décorez de ces mots dans vos lectures habituelles.

Donc, vous commencez: "qui dit salut la machine avec ses pattes rentrées son côté tortue cata socle ses touches figées accents toniques hors de strophe elle a rêvé cette nuit que je lançais la balle très haut et très loin elle ne s'arrête plus elle allume en passant les cerceaux disposés méridiens plus ronds quand elle les traverse et voilà la bombe..." Et ainsi de suite, jusqu'à la fin, les jeux savants d'un langage à la fois cohérent et disloqué, pense et rêve, qui nous mènent peut-être aux confins de ce que, aujourd'hui, peut une littérature livrée à l'hyperconscience de son propre fonctionnement.

Bon voyage.

(1) Philippe Sollers, "H", collection "Tel Quel", Editions du Seuil.
(2) "Tel Quel", no 57, Printemps 1974, Editions du Seuil.

les LETTRES étrangères

Lettres d'un juif allemand à sa mère

par SIMONE de BEAUVOIR



Pourquoi ce livre m'a-t-il si vivement touchée? En quoi suis-je concernée par ces lettres qu'échangèrent il y a trente ans un fils et sa mère — tous deux inconnus — et qui étaient destinées à demeurer dans l'ombre? Si la soeur de Peter Schwiefert, qui les conservait à Jérusalem ne les avait confiées à Claude Lanzmann, nous ne les aurions sans doute jamais connues. C'est grâce à Lanzmann qu'elles viennent d'être publiées; il a pressenti qu'elles pourraient aujourd'hui fasciner des lecteurs: il ne s'est pas trompé.

Ce que nous déchiffrons dans ces pages c'est d'abord une aventure privée: celle d'un passage à l'âge d'homme. Peter Schwiefert a vingt et un ans quand, pour conquérir son indépendance, il brise avec sa famille, quitte son pays et sa mère passionnément aimée.

Cette histoire n'a rien d'exceptionnel, mais le contexte politique et social, aussi bien que les dons éclatants du jeune homme, lui donnent une tout autre dimension. En effet, tout commence en 1938, en Allemagne nazie, au moment où les persécutions antisémites se déchaînent. Peter est Allemand, demi-juif par sa mère. S'il décide de s'exiler c'est parce que, contre l'Allemagne, il choisit la part juive de lui-même. Il n'est ni croyant ni sioniste, mais il se veut juif et il veut le signifier. Il se rend au consulat allemand de Lisbonne où il se déclare juif et demande à être déchu de la nationalité allemande, ce qu'il obtiendra en effet, mais plus tard. En attendant, il est tenu pour juif par le gouvernement allemand aux yeux des Alliés. Libéré, il se réfugie en Grèce, où le Comité d'aide aux juifs comprenant mal qu'on choisisse de se ranger du côté des victimes alors qu'on pourrait y échapper, ne lui accorde qu'un secours intermittent; c'est à grand-peine qu'il réussit à survivre. Il en prend son parti, jamais il ne regrettera d'avoir agi comme il l'a fait.

Il n'y a qu'un drame dans sa vie mais qui le déchire: celui de ses relations avec sa mère. Son choix du judaïsme a été en partie motivé — fût-ce inconsciemment — par l'amour qu'il lui porte et il creuse un fossé entre eux, car sa mère, dès son adolescence, a tout fait au contraire pour oublier ses origines. Elle s'est mariée trois fois, trois fois avec des non-juifs, elle se sent et se veut allemande. Quand les persécutions antisémites rendent aux juifs la vie intenable, éperdue d'angoisse, elle accomplit une démarche diamétralement opposée à celle de son fils: elle se convertit au catholicisme orthodoxe. Peter en est bouleversé, d'autant plus que sa mère lui reproche âprement une attitude où elle ne voit que "proclamation, narcissisme". Prêt à tout excuser chez une mère aimée, il parvient à accepter sa conduite. Mais elle, en proie à ses propres problèmes, le comprend si peu qu'elle lui parle encore de ses devoirs envers l'Allemagne alors qu'il se prépare à combattre son pays aux côtés des Alliés. Bien que les distances, les obstacles dus à la guerre contraignent la mère et le fils à ne s'exprimer qu'à demi mots, Peter s'efforce inlassablement de se faire entendre. C'est un effort pathétique et vain. Sa mère a pour lui des élans de tendresse, mais il l'effraie. Après qu'elle ait dû fuir et qu'elle ait réussi avec ses filles à gagner la Bulgarie, il tente désespérément soit de la rejoindre à Sofia; elle se dérobe, elle a peur qu'il ne la compromette et, plus encore peut-être, que, par sa rigueur exigeante, il ne l'oblige à se remettre en question.

Les lettres de la mère ont été perdues, mais nous les déchiffrons en filigrane à travers celles de Peter. Soudain, après deux ans et demi de dialogue, le silence s'installe, presque total, à l'exception de quelques messages de la Croix-Rouge. Peter s'est engagé, comme volontaire étranger, dans les Forces françaises libres, sa mère le croit en sécurité chez des amis, en Palestine.

En novembre 1944, alors qu'il est sur le front d'Alsace, le jeune homme écrit à sa mère une longue et admirable lettre qui est le sommet du livre. Il lui dit ce qu'ont été, pour lui ces quatre années de guerre en Afrique, en Italie et en France. Tout en lui est maintenant « attente, amour ». Elle recevra cette lettre six mois plus tard et répondra aussitôt, mais son fils est mort, tué en Alsace quelques semaines après avoir envoyé la lettre qui vient de lui parvenir.

Sans relâche Peter a inventé sa vie mais la mort lui a volé son avenir. Faut-il penser qu'elle a réduit à rien son passé? Non, Peter là craignait, il en détestait l'idée, mais il n'avait pas hésité à s'y exposer et, avant de l'avoir rencontrée, il l'avait assumée car il avait toujours orgueilleusement revendiqué les conséquences de ses actes. Dans une de ses lettres, reprochant à sa mère d'être « moitié-moitié », il se félicite d'être « entier », « car les êtres entiers se reposent sur eux-même, et le monde, et la tempête, et la confusion ne les atteignent pas car ils possèdent en leur for intérieur ce que rien ne peut entamer: la volonté de leur propre destin et de leur souffrance la plus intime ». Peter atteint à une grandeur héroïque parce que, de bout en bout, il a voulu son destin: ainsi a-t-il accroché sa mort même à une apparente absurdité.

Quant à la mère, après la mort de Peter, elle se découvre directement à nous: dans la lettre qu'il n'a jamais reçue, dans celles écrites à des proches de 1939 à 1949, année de sa propre mort. Peu à peu ses yeux s'ouvrent, elle admire son fils et se sent « petite » devant lui. Elle accepte, avec un courage sans faille, la maladie qui la paralyse et la détruit. Elle devient, elle aussi, un être « entier ».

Si ce fils et sa mère nous bouleversent si profondément, c'est que dans un monde chaotique où complices et victimes du nazisme étaient submergés par des événements qui les dépassaient, ils ont essayé de garder une prise sur leur vie. Elle a surtout cherché à assurer sa sécurité et celle de ses filles. Son ambition à lui a été plus haute, il a conformé ses actes à son choix, il s'est affirmé comme un être libre malgré « le monde et la tempête et la confusion ». Et c'est en quoi il nous paraît exemplaire.

"L'oiseau n'a plus d'ailes..." de Peter Schwiefert, Gallimard, coll. "Témoins", 184 pp., Paris 1974

(le monde)

Le patrimoine littéraire finlandais

Grâce à un accord entre l'UNESCO et le gouvernement finlandais, une importante anthologie de la prose finlandaise paraît aujourd'hui en français couvrant tout un siècle riche en auteurs, en courants, en styles littéraires encore trop peu connus à l'étranger. Comparée aux autres pays nordiques, la Finlande souffre davantage de la barrière linguistique pour la propagation de ses lettres: sa culture, essentiellement occidentale et européenne, a comme véhicule une langue ouralo-altaïque, étrangère à ses voisins les plus proches et à tout le groupe indo-européen. Faute d'un nombre suffisant de traducteurs compétents, la parution des ouvrages finlandais en français reste encore sporadique.

Georges-Emmanuel Clancier donne son avis de poète et de romancier sur cette littérature dans une préface qui précède l'étude plus détaillée de l'auteur Ahokas. Au cours d'un séminaire littéraire organisé à Lahti, il y a quelques années, il a pu sentir personnellement combien la nature en Finlande — sa féerie, mais aussi son côté de froideur et de nuit — est présente dans la littérature. Cette littérature est concrète, charnelle, réaliste; elle puise ses ressources dans la vie plutôt que dans les théories. L'écrivain français a été frappé par la poésie primitive de certains textes, et l'image d'une vie âpre qui s'y reflète. Mais il est aussi sensible aux influences étrangères et aux résonances modernes qu'on y découvre, comme aux divergences avec d'autres lettres européennes.

D'abord placée dans l'orbite de la Suède, ensuite, au siècle dernier, dans celle de la Russie des Tsars, l'évolution historique de la Finlande n'avait pas permis à ce pays de développer avant la deuxième moitié du XIXe siècle une expression écrite dans sa propre langue. Même l'apport suédois — langue des milieux cultivés et de l'enseignement — reste relativement maigre dans la prose littéraire avant K.A. Tavaststjerna (1860-1898), écrivain également intéressant pour sa poésie aux images fortes et personnelles.

Le livre sépare donc les écrivains en deux groupes, les uns s'exprimant en finnois, les autres en suédois. Les rapports entre ces deux groupes étaient pratiquement inexistants, note M. Ahokas. Citoyens d'un même pays (7% de Finlandais ont encore le suédois comme langue maternelle), représentants d'une même culture, ils figurent souvent côte à côte dans les histoires de la littérature. Mais les écrivains suédois de Finlande qui, généralement, ne sont pas issus des mêmes couches sociales que leurs confrères finnois, sont souvent préoccupés de thèmes fort différents.

La majeure partie de l'anthologie cependant est consacrée à l'impétueux essor de la littérature de langue finnoise, de Kivi à Antti Hyry (né en 1931), qu'on a souvent comparé aux représentants du "nouveau roman" en France. L'auteur souligne tel ou tel aspect moderne et peu connu de cette littérature: l'humour chez Joel Lehtonen et Veijo Meri, le lyrisme biologique de Sillanpää (prix Nobel en 1939), l'onirisme fantastique de Heikki Toppila, l'engagement de Konrad Lehtimäki ou d'Elvi Sinervo et le féminisme social, un peu désuet chez Minna Canth, plus humoristique chez Maria Jotuni...

(unesco)

SAMEDI SEULEMENT
• PENELA
• PLANÈTE
• PLEXUS
à 50¢
VENTE D'INVENTAIRE
Carte Chargex et chèques personnels acceptés
LIBRAIRIE IN-FOLIO
1217 RUE CRESCENT MONTRÉAL

52 ANS
AU SERVICE DE
L'ACTUALITÉ
CULTURELLE
les
Nouvelles Littéraires
sont de plus en plus
lues
Abonnez-vous pour les recevoir
comme si vous étiez à Paris
Abonnement d'essai de 3 mois: $7
Abonnement de 6 mois: $19 — 1 an: $35
Vente et abonnements au Québec:
PERIODICA
7045 avenue du Parc
Montréal 303

Vient de paraître
HUGO
AMOUR/CRIME
RÉVOLUTION
ESSAI sur les MISÉRABLES
par André Brochu
Ce livre apporte une contribution neuve et importante tant à la connaissance concrète de l'oeuvre hugolienne qu'à une réflextion sur la méthodologie critique de la lecture des textes littéraires.
En vente chez votre libraire au prix de $7.85
Les Presses de l'Université de Montréal

DERNIER JOUR DE LA
VENTE DE SOLDES
LES PRIX BAISSENT
IL RESTE ENCORE
5,000
VOLUMES
À SOLDER
AVEC RÉDUCTIONS DE
90%
VENTES AU COMPTANT
SAMEDI
30 MARS
JUSQU'À 5H.
... faut pas
rater
la fin !
LIBRAIRIE DUSSAULT
8955 SAINT-LAURENT
métro: crémazie
autobus: 53, 55, 98, 100

le CINÉMA

Un très grand film assassiné à Montréal par Warner's

par ANDRÉ LEROUX

Mean Streets de Martin Scorcese (**Boxcar Bertha; Who's that Knocking at my door**) est l'un des meilleurs films américains des dix dernières années, l'un des plus audacieux et des plus personnels. Scorcese, âgé de trente ans, nous parle d'un monde qu'il connait bien pour y avoir vécu: celui de la petite Italie à New York, avec ses bars minables mais grouillants de vie, ses rues sordides et familières, ses ruelles remplis de sourdes menaces. Tout un petit univers replié sur lui-même et régi par un code moral et social extrêmement rigoureux. Scorcese semble avoir plongé au fond de lui-même, au fond de ses hantises, pour cerner, avec un réalisme foudroyant, les contradictions d'une sous-culture ethnique déterminée à se satisfaire par elle-même. Le film ressemble à un vaste cauchemar, à un délire hallucinatoire où personne n'est épargné.

Ce qui fait la force du film de Scorcese, c'est l'intensité de sa vision, le dynamisme d'une mise en scène qui procède par amplification lyrique. Rarement un film aura-t-il convié une si forte impression de proximité physique. Scorcese nous implique directement dans l'aventure de ses personnages, il nous en fait épouser chacune des palpitations, chacune des frustrations, chacun des désirs sauvages. **Mean Streets** est un film terriblement instinctif, charnel, qui nous fait participer viscéralement à son processus de création. Scorcese ne veut pas que le spectateur demeure étranger à ce qui se déroule sur l'écran. Il cherche plutôt à l'entraîner constamment dans le rythme haché, syncopé de l'existence de ses personnages, à lui faire ressentir l'irrémédiabilité du destin d'êtres tourmentés déchirés par la violence de leurs passions et de leur asservissement à des schèmes sociaux clairement définis. On sort de **Mean Streets** ému et transformé par la fougue d'une oeuvre qui nous atteint en plein coeur.

Scorcese est un poète qui transforme tout ce qu'il voit, qui métamorphose tout ce qu'il touche. Il fait éclater les apparences, déchire les conventions du récit traditionnel, ne s'intéresse qu'aux émotions les plus fortes, les plus vraies et les plus nécessaires. Ses personnages sont happés par des forces brutales et irrépressibles, voués à une destruction impitoyable. Scorcese sait nous les rendre attachants parce qu'ils représentent probablement une partie vitale de lui-même. Non que le film soit littéralement autobiographique mais il témoigne une telle sincérité, une telle chaleur envers ce qu'il montre, qu'on ne peut guère douter de sa dimension toute personnelle. A travers ses personnages, Scorcese nous livre la somme, la synthèse, magistralement transposée, de ses propres expériences de vie. Mais il ne le fait pas aussi directement que Fellini dans 8½, par exemple. Fellini n'a jamais caché la dimension autobiographique de ce film. Au contraire! Il a tout mis en oeuvre pour qu'on comprenne bien qu'il nous parlait de ses propres hantises de créateur.

Dans **Mean Streets**, Scorcese a projeté sa perception critique d'un milieu social qui ne recèle pour lui aucun secret. C'est la mise à nu de tout son héritage culturel, la dissection la plus globale de tout ce qui l'a nourri, de tout ce qui l'a façonné. **Mean Streets** n'est pas un reportage sur la petite Italie à New York, même si par moments il a toute la puissance révélatrice d'un documentaire. C'est plutôt l'écho prolongé d'un passé décanté, purifié, restitué à l'état poétique. D'où l'émotion qui nous étreint pendant toute la durée de la projection. On ne peut résister à la vision incantatoire de Scorcese, au tourbillon frénétique d'images qu s'appellent, se répondent avec une exigence non pas rationnelle mais affective, avec une nécessité non plus logique mais instinctive.

Mean Streets, en même temps que l'histoire d'individus qui vont vers l'échec, propose celle d'un groupe ethnique qui vit en Amérique selon ses propres lois. Comme dans le remarquable **Godfather** de Francis Ford Copola, mais de façon un peu moins romanesque, les Italiens dans **Mean Streets** sont parfaitement intégrés aux rouages de la société américaine. Ils s'y épanouissent tout en conservant et en défendant leur propre système de valeurs. Giovanni, l'oncle de la famille de Charlie (personnage central du film) et chef respecté d'un clan de la Mafia, juge inacceptable que son neveu Charlie (Harvey Keitel) fréquente Théresa, une jeune épileptique (Amy Robinson) et soit lié d'amitié avec Johnny Boy (Robert de Niro), un inadapté social guidé par ses seules impulsions incontrôlées. Scorcese nous offre ainsi le portrait saisissant d'un univers marginal qui rejette toute manifestation ou tout comportement, socialement différent. Les êtres en marge ne peuvent survivre dans une communauté où règne le conformisme le plus établi. Scorcese nous fait comprendre de l'intérieur le rôle et la fonction de chaque indvidu au sein même d'une minorité technique isolée et limitée dans son désir d'indépendance.

Les Italiens de **Mean Streets** continuent à vivre selon un code d'ethique ou l'honneur blessé ne peut être sauvé que dans et par la violence. Or, celle-ci surgit toujours au moment où l'on s'y attend le moins. Elle éclate avec une intensité, avec une fougue, qui nous laissent pantois. Atteint au plus vif de son orgueil, Michael (Richard Romanus) ne peut accepter que Johnny Boy se moque de lui en refusant de lui remettre une forte somme d'argent prêté. Son désir immodéré de vengeance le conduira à une brutale tentative d'assassinat. **Mean Streets** est une espèce de descente aux enfers qui ne laisse au spectateur aucun moment de répit. Presque tout le film se déroule en pleine nuit et dans des intérieurs surchargés, baroques, noyés dans des éclairages enveloppants, comme pour mieux nous faire ressentir l'étouffement de personnages prisonniers des contraintes créées et entretenues par leur cadre social. Dans Mean Streets, tout le monde tourne en rond et se retrouve aux mêmes endroits, dans les mêmes lieux privilégiés. La nature (merveilleuse séquence de la promenade de Charlie et de Théresa sur la plage) apparait étrange, irréelle comme si dans ce nouvel environnement, les personnages se trouvaient démunis et débousselés. Sans prise sur les choses. Seule la vie nocturne leur convient. Les bars et les rues sont ainsi investis d'un mystère trouble et inquiétant. Toutes les forces de destruction s'y donnent rendez-vous, s'y accumulent et affirment l'omniprésence de la mort, l'imminence de menaces maléfiques. Tout comme Nicholas Ray, Scorcese est le chantre de la nuit.

Le film a une sensualité étonnante. Scorcese sait remplir le décor, l'exploiter au maximum. Tout existe avec un intense pouvoir de suggestion. Les personnages se butent aux objets, s'empêtrent dans leur univers physique, s'y agglutinent sans recul. Ils sont littéralement emmurés dans tout ce qui les entoure, confinés dans leurs limites. A leurs yeux, le monde extérieur n'existe pratiquement pas. Ils considèrent comme étranger tout ce qui ne fait pas directement référence à leur environnement le plus immédiat. Scorcese exacerbe toutes les virtualités dramatiques de ses décors. Lorsqu'une bagarre éclate, tout l'espace vibre et s'anime. Le moindre petit détail s'insère dans le mouvement d'une mise en scène presque chorégraphique.

Tout en se présentant comme une oeuvre de pure fiction, **Mean Streets** n'est pas soumis au déroulement chronilogique du récit. Scorcese ne se préoccupe guère de l'histoire et se laisse guider par le dynamisme interne de ses personnages, par leurs élans affectifs et par leurs réactions impulsives devant les événements. Les images se modulent aux pulsations mêmes de chacune de leur existence, se plient au rythme même de leurs battement de coeur. Ce qui se dégage de prime abord de **Mean Streets**, c'est une émotion, un rythme. Rythme nerveux, haletant, quasi insoutenable parfois, qui lui donne cette allure de folle course d'obstacles, d'électrocardiogramme défilant à toute vitesse, qui s'emballe tout à coup, s'apaise un instant, remonte et s'arrête net au point maximum de son élancement. L'émotion, le spectateur la ressent sur le visage tourmenté de Charlie en proie à la peur de la damnation éternelle; sur les sourires sarcastiques de Johnny Boy, conscient des rouages du milieu et toujours prêt à narguer ceux qui en sont prisonniers; sur une façon particulière qu'a Théresa de retenir Charley, de se balancer les hanches, de rire à gorge déployée.

Emotion inséparable sans doute d'une éblouissante performance d'acteurs. Car evoquer **Mean Streets**, c'est évidemment parler de Scorcese et de sa parfaite direction d'acteurs. Harvey Keitel, Robert Di Niro et Amy Robinson forment un trio absolument saisissant de justesse, d'intensité et d'authenticité. On n'a jamais l'impression de voir des comédiens à l'oeuvre. Ils se livrent complètement aux rôles et nous font oublier que le cinéma est un jeu, une illusion. L'admirable est que leur performance s'avère d'une vulnérabilité, d'une épaisseur charnelle qui nous prennent aux tripes. Ce sont de très grands comédiens dont on imagine q'ils seront profondément marqués par ces rôles. La direction d'acteurs se double à chaque instant chez Scorcese d'intuition fulgurante au niveau des gestes à leur faire adopter, des comportements à tenir et même des vêtements à endosser. Robert Di Niro, par exemple, est constamment débraillé. Contrairement aux autres personnages, sa tenue est négligée, absolument pas recherchée. On ne saurait mieux dire au-delà de tout symbolisme pesant, mais au contraire de façon très physique, la vulnérabilité du personnage et le manque de défenses qu'il interpose entre lui et le monde.

Servie par la très belle photographie inventive de Kent Wakeford, la mise en scène de Scorcese traque les personnages, les poursuit jusqu'au bout de leur destinée, les épie dans le sens d'une intimité toujours redéfinie. Si le film de Scorcese est si original, si personnel, c'est que chaque séquence représente un défi lancé à l'imagination, chaque plan une gageure, chaque image une découverte. **Mean Streets** provoque le spectateur par son refus de la facilité narrative, par sa façon de relancer la mise en scène de chaque séquence, par sa façon d'utiliser violemment la musique. Dans les films traditionnels, la musique accompagne souvent inutilement le déroulement du récit, en souligne grossièrement la nature, ne sert que de commentaire superflu à ce qui se passe sur l'écran.

Dans **Mean Streets**, rien de pareil! Elle fait partie intégrante du mouvement du film, lui injecte une dimension presque démoniaque, déborde sur les soubresauts des personnages, se heurte aux ellipses brutales, énerve les différents épisodes et force l'action dramatique. Scorcese a ainsi vu styliser la réalité, la gonfler comme dans un opéra, la pousser pour lui faire donner tout ce qu'elle voile et tamise. Le réel saignant, pantelant, apparaît sous un nouveau jour, transcendé par l'acuité du regard de Scorcese, dévoilé par la poésie. **Mean Streets**, c'est le cinéma qui s'allie à l'opéra pour retrouver la poésie. Scorcese a réussi un film lumineux et stupéfiant qui l'élève au tout premier rang des cinéastes de sa génération et, au rang de Bertolucci et d'Altman. S'il n'y avait qu'un seul film à voir cette année, il faudrait voir et revoir **Mean Streets**.

Evidemment, Hollywood s'est désintéressé du film de Scorcese. Probablement qu'il était trop novateur pour ses goûts souvent trop conservateurs. Warner Brothers, la firme distributrice, préoccupée à remplir ses caisses avec **The Exorcist, Magnum Force** et le minable **Blazzing Saddles**, n'a rien fait pour vraiment promouvoir la carrière commerciale du film. A Montréal, il a été retiré de l'affiche du Claremont après une semaine d'exploitation commerciale. Programmé à la toute dernière minute, il a servi de bouche-trou entre **Man on a Swing** et **The Jimi Hendrix Story**. On ne lui a même pas donné une seconde chance dans un autre cinéma de la métropole. Originellement, il devait être présenté au cinéma York (où il aurait probablement connu un meilleur succès) mais comme **American Graffiti** n'est pas délogeable (succès oblige), Warner Brothers l'a sorti en vitesse, sans tambour ni trompette, au cinéma Claremont. Sa carrière commerciale a été tuée avant même qu'elle ne démarre. Voilà bien encore une fois la preuve que les commerçants sont bien souvent aveugles aux beautés les plus évidentes! Si un jour, le cinéma Outremont présente **Mean Streets**, accourez-y vite car il s'agit d'une oeuvre parfaitement accomplie dont on n'a pas fini de parler. C'est du grand cinéma comme on en voit peu souvent!

à quoi voir - les CINÉMAS

Zardoz: Un film de science-fiction situé en l'an 2293. Une vision pompeuse et rocambolesque du monde demain. John Boorman (**Point Blank; Leo the Last, Deliverance**) s'est tellement pris au sérieux qu'il a perdu toute mesure. Génialement mauvais. Au cinéma Place du Canada.

●

L'Affaire Dominici: Lourd, pesant et affreusement monotone. Jean Gabin devrait prendre sa retraite. (Au cinéma du Vieux Montréal).

●

Bingo: Le plus grand mélodrame jamais réalisé au Québec. Efficace comme une émission policière à la télévision américaine mais sans grande originalité. Trop peu nuancé pour être "vrai". (Aux Parisien et Papineau).

●

The Exorcist: Warner Bros, espère récolter $150,000,000, avec ce cirque des horreurs. L'exploitation des souffrances d'une jeune fille possédée par Satan n'a rien de particulièrement divertissant. Insensible et répugnant. (Au cinéma Loew's).

●

Last Tango in Paris: Un film passionnant, qui ose parler sans détour des contradictions entre le coeur et l'instinct, la raison et la passion. L'oeuvre la plus accomplie de Bernardo Bertolucci, émouvante au possible. (Au cinéma Atwater II).

●

Cries and Whispers: Une méditation admirable sur la mort et le pourrissement d'une certaine société bourgeoise. Des comédiens admirables. Onirique et envoûtant. L'un des plus beaux films d'Ingmar Bergman. (Au cinéma V).

A.L.





















la MUSIQUE

De la SMCQ à G. Verdi

par GILLES POTVIN



L'avant-dernier concert de la saison de la Société de musique contemporaine du Québec, jeudi, le 21 mars dernier, salle Claude-Champagne, illustrait de façon non équivoque l'un des buts de la société qui est de stimuler la création d'oeuvres nouvelles chez les jeunes compositeurs québécois. Le programme affichait deux créations, l'une d'une jeune femme au nom peu connu, Marcelle Deschênes-Harvey, portant le titre pour le moins curieux de "talilalilalilalarequiem" et l'autre, également d'une jeune femme, mieux connue, Micheline Coulombe-Saint-Marcoux, nommée "Ishuma", commande de la SMCQ avec le concours du Conseil des Arts du Canada.

Un contretemps ne m'ayant pas permis de me rendre salle Claude-Champagne, il m'a été possible d'écouter le programme grâce à une retransmission en différé sur la chaîne MF de Radio-Canada, dimanche soir. Disons tout de suite que la transmission était d'une qualité assez exceptionnelle, avec des plans sonores bien définis, certains prenaient à l'occasion un relief tout à fait justifié. Le technicien Michel Rochon a prouvé, s'il était nécessaire de le faire, l'importance de son rôle dans une émission de ce genre. L'audition seule a l'inconvénient et l'avantage de forcer l'écoute de la musique seule, sans l'élément visuel lequel, me dit-on, jouait un rôle important à ce concert, du moins pour l'audition des "14 stations" de Marius Constant.

L'oeuvre de Marcelle Deschênes-Harvey a été pour moi une sorte de révélation, montrant un compositeur à ses débuts si l'on peut dire, mais qui manie déjà la matière sonore avec une adresse peu commune. Si l'auteur se complaît dans l'énigme de son titre et en accentue le mystère avec la notice qu'elle a signé dans le programme, la musique se déroule avec une logique certaine, des séquences contrastantes bien amenées, une clarté dans l'expression qui ne se dément pas un instant et, surtout, un arsenal d'effets sonores quasi inépuisable. Peu d'oeuvres entendues récemment possèdent autant de qualités. Il s'agit d'un compositeur décidément à suivre.

Pour arriver à ses fins, Marcelle Deschênes-Harvey demande un effectif assez restreint, comprenant grosse caisse, piccolo, trompes du Tibet et synthétiseur. Micheline Coulombe-Saint-Marcoux a eu l'insigne honneur de voir deux de ses oeuvres importantes créées la même semaine, l'une à Paris ("Alchéra") et l'autre à Montréal ("Ishuma"). Cette musicienne n'en est pas à un défi près et, cette fois encore, elle l'a relevé avec succès. Son oeuvre demande neuf exécutants, dont une voix de soprano, en l'occurrence Marthe Forget, chantant un texte en français (Paul Chamberland) mêlé d'esquimau. Aux deux oeuvres citées plus haut, s'ajoute un troisième, "Makazoti" créée le mois dernier à Toronto, pour former un tout, dont "Ishuma" est l'aboutissement. Micheline Coulombe-Saint-Marcoux, tout comme sa collègue, fait montre d'immenses qualités de pensée, de concentration, lesquelles s'expriment librement dans une réalisation homogène axée sur la transformation des éléments sonores.

Au delà de la réalisation technique qui est remarquable, planent de grands moments lyriques qui dénotent un tempérament sensible à la poésie et au rêve. Nous avons là deux oeuvres d'une qualité certaine, admirablement défendues par des interprètes dont l'éloge devient superflu à force d'être coutumier. La même remarque s'applique au maître d'oeuvres, Serge Garant.

Marius Constant était représenté par ses "14 stations", une authentique voyage dans le monde des sons où un seul percussionniste tient la vedette pendant près d'une demi-heure. Guy Lachapelle s'est montré musicien jusqu'à la moelle, maître absolu de ses instruments, au nombre de plus de 100 dit le programme. En résumé, un programme très riche, varié, équilibré et d'un intérêt qui ne s'est pas démenti un seul instant.



Le 22 mai 1874, à l'église Saint-Marc de Milan, Giuseppe Verdi monte au pupitre pour diriger l'une de ses oeuvres qui fera époque, la "Messa da Requiem", qu'il vient tout juste de terminer, la dédiant à la mémoire de son grand ami disparu, l'écrivain Alessandro Manzoni. C'est donc une excellente idée qu'a eue Alexander Brott de présenter l'oeuvre en entier pour commémorer son centenaire, le 5 avril prochain, à l'église Notre-Dame.

Le "Requiem" est la seule oeuvre de Verdi, outre ses opéras, bien entendu, qui retiennent encore l'attention. C'est une oeuvre aux proportions immenses, où le texte liturgique latin joue un peu le même rôle qu'un livret d'opéra. Pour Verdi, la messe de requiem renferme tous les éléments d'un drame et c'est ainsi qu'il la traite, un peu à la manière d'une fresque aux contrastes violents, mais qui contient des pages d'une prenante beauté si l'on s'arrête aux détails.

Les masses chorales jouent un rôle prédominant dans l'oeuvre, soutenues par un orchestre puissant. Les quatre voix solistes habituelles se voient confier, pour leur part, des méditations sur des fragments de texte, où Verdi n'hésite aucunement à recourir aux artifices du bel canto qui le servent si bien dans ses opéras. Sous la plume d'un compositeur ordinaire, un tel usage des textes sacrés serait grossier sinon sacrilège. Mais le génie de Verdi réussit le miracle de conserver aux textes leur caractère religieux, tout en les accompagnant d'un style musical dont il était passé maître et dont il était surtout sûr qu'il arriverait à toucher le coeur de ses auditeurs.

Alexander Brott a réuni les voix prestigieuses de Clarice Carson et de Maureen Forrester, auxquelles se joindront celles de Seth McCoy et de Ronaldo Giaiotti. Des chanteurs et chanteuses de Montréal et d'Ottawa assureront la partie chorale.

quoi entendre - les CONCERTS

Demain, à 20 heures, salle Wilfrid-Pelletier, marquera le retour annuel toujours attendu des célèbres **Petits Chanteurs de Vienne** dans un programme varié — musique religieuse, chansons de folklore et, inévitablement, une opérette en costumes.

•

Jeudi, 4 avril, à l'auditorium du Module musique de l'Université du Québec à Montréal, 4873, ave. Westmount, Louise Laplante, du **Centre de musique canadienne** présente un programme de musique canadienne au cours duquel on entendra des oeuvres de Violet Archer, Raymond Daveluy, Maurice Dela, Harry Freedman, François Morel, Clermont Pépin, André Prévost et Jack Sirulnikoff. Entrée libre.

G.P.

LE PATRIOTE D'EN HAUT
présente
UN PRINCE, MON... ENDRA
... prêté par
PAULE BAILLARGEON — JEANNE GARCEAU — LUCE GUILBEAULT
Derniers Jours
Mer. Jeu. Ven. Dim. à 8.30 hres Samedi à 8.00 et 11.00 hres
UNE PRODUCTION DU GRAND CIRQUE ORDINAIRE
Réservations: 521-6666 & 523-1131
1474 est, rue Ste-Catherine

ERSKINE AND AMERICAN CHURCH
(coin Sherbrooke et Crescent)
Chorale et orchestre de l'église
"PASSION ST-MATHIEU" - BACH
(Partie I et Scène de la Crucifixion Partie II)
Évangéliste - Albert Huibers — Christ - Jacques Lareau
Soprano Betty Doroschuk — Alto Christina Jones
Ténor Donald Forsyth — Basse - Leslie Hughes
Brian Jackson - Directeur musical
DIMANCHE, 31 MARS 1974 - 5:00 P.M.
Entrée libre — Bienvenue à tous

"LA SAGOUINE"
d'Antonine Maillet
avec Viola Léger
à la
POLYVALENTE ÉDOUARD-MONTPETIT
6200, Boyce
les 8, 9 et 10 avril '74
à 20:00 hres
BILLETS EN VENTE
PHARMACIE PASTEUR, 3128 est, rue Sherbrooke
HERVÉ OULLETTE LTÉE, 3475 est, rue Ontario
PAROISSE ST-ÉMILE, 3333 est, rue Sherbrooke
Tél: 521-7271

FRANÇOISE CHARTRAND
présente
ALEXANDRE LAGOYA
LUNDI 15 AVRIL à 20:00 hres
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112
BILLETS: $2.50 à $5.50
Billets en vente:
Place des Arts — Montreal Trust — Sauvé Frères

CHOEUR ET ORCHESTRE LOYOLA
Chef d'Orchestre: E. Haughey
Le programme:
HANDEL: WATER MUSIC
MERCURE: CANTATE POUR UNE JOIE
Sharry Flett: Soprano
BEETHOVEN: LA FANTAISIE CHORALE
Dale Bartlett; Piano
Membre du CHOEUR À CAPELLA de RADIO-CANADA
LUNDI, 1er AVRIL - 8:30 p.m.
SALLE CLAUDE CHAMPAGNE
200, VINCENT D'INDY
ENTRÉE GRATUITE

théâtre du rideau vert
25e Anniversaire
DÈS LE 4 AVRIL
siegfried
de Jean Giraudoux
Mise en scène: DANIÈLE J. SUISSA
JEAN-MARIE LEMIEUX - YVETTE BRIND'AMOUR - HUBERT NOËL
FRANÇOISE FAUCHER - FRANÇOIS ROZET - JACQUES LORAIN
VINCENT DAVY - VICTOR DÉSY - SERGE BOSSAC
Décor: ROBERT PRÉVOST Costumes: FRANÇOIS BARBEAU

17e saison
La Poudrière
En reprise, et à la demande générale
À COMPTER DU 2 AVRIL
"OH, LES BEAUX JOURS"
de Samuel Beckett
avec Denise Pelletier
Mise en scène Jeanine Beaubien
"C'est un spectacle qu'il faut voir et qu'on hésite à trop commenter, de peur de briser le charme et l'envoutement qui s'en dégagent."
Martial Dassylva, La Presse
"Samuel Beckett's 'Oh, Les Beaux Jours' is a triumph of play, production and cast . . . Oh, La Belle Soirée".
Lawrence Sabbath, Montreal Star
Renseignements: 526-0821
Billets en vente à l'Hôtel Sheraton Mt-Royal G 20 au Montreal Trust, P.V.M.



Denise Pelletier interpretant le rôle rendu célèbre et créé par Madeleine Renaud, Winnie, dans "OH, LES BEAUX JOURS" de Samuel Beckett. Cette oeuvre de renommée internationale prendra l'affiche au charmant théâtre de La Poudrière sur l'Ile Ste-Hélène, du 2 au 13 avril inclusivement. (publicité)

PETITS CHANTEURS DE VIENNE
Un concert de musique sacrée, chants folkloriques, opérettes



31 MARS - 20 H.
Billets: $7 $6 $5 $4 $3. EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol), Place des Arts, Montréal Trust P.V.M.
Agences & CHARGEX 932-2234
SALLE WILFRID-PELLETIER

LE GROUPE LA LAURENTIENNE
présentent
LES GRANDS EXPLORATEURS
POUR TOUS
AFGHANISTAN



AVEC JACQUES CORNET
QUI COMMENTE PERSONNELLEMENT SON FILM COULEUR
LES PRODUCTIONS EXPLO-MUNDO INC.
SALLE LE PLATEAU
5, 6, 7 AVRIL 8:30 h. P.M.
MATINÉE 7 AVRIL 2:00 HR P.M.
(CARTES ÂGE D'OR ADMISES EN MATINÉE SEULEMENT)
BILLETS: $2.50 et $1.25 (ÉTUDIANTS)
GUICHETS OUVERT DE 1:00h. à 6:00h. P.M.
TÉL.: 284-3222
3710, Calixa Lavallée - Parc Lafontaine
Station de métro de Sherbrooke - Autobus 24E

FRANÇOISE CHARTRAND EN COLLABORATION AVEC CFGL-FM PRÉSENTE
MANITAS DE PLATA



DIMANCHE, LUNDI, 7 ET 8 AVRIL À 20 HEURES
BILLETS: $3.00 À $6.00
En vente: Place des Arts, Montréal Trust, Place Ville Marie, Sauvé et Frères
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Verdi Requiem
CONCERT GALA
(100e anniversaire de la première à Milan 1874)
Orchestre Symphonique
Chorale de 250 voix:
Ecole Normale de Musique, Ottawa Choral Society et Cantata Singers
sous la direction de
ALEXANDER BROTT
Solistes:
CLARICE CARSON, soprano
MAUREEN FORRESTER, contralto
SETH McCOY, ténor
BONALDO GIAIOTTI, basse
(La Scala et Metropolitan Opera)
VENDREDI, 5 AVRIL, 21 h.
Eglise Notre-Dame
Billets: Parterre $7.00 - 1er balcon $6.00 - 2e balcon $4.00 en vente à International Music Store et Montreal Trust, Place Ville-Marie.
Commandes postales: Faites chèques ou mandats poste à l'ordre de REQUIEM et faites parvenir enveloppe affranchie à: REQUIEM, 30 ave. Thurlow, Montréal 254
INFORMATIONS et RÉSERVATIONS: 935-4955
Tout profit net sera offert au fonds de charité du LIONS CLUB de MONTRÉAL (Central).
Ce concert est sous le patronage de: LA BANQUE D'ÉPARGNE de la Cité et du District de Montréal

théâtre jeunesse
TOUS LES DIMANCHES
14h30 — MARIONNETTES
LA FLUTE ENCHANTÉE
de Pierre Régimbald et Nicole Lapointe.
15h30 — THÉATRE
L'ÎLE AU SORCIER
Fantaisie d'André Cailloux
Reservations 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue St-Denis

FESTA BRAZIL
35 DANSEURS MUSICIENS PERCUSSIONNISTES
SAMBA
CAPOEIRA
MACULELE
BOSSA NOVA
COSTUMES FABULEUX DU FESTIVAL DE BAHIA



1-2-3 AVRIL - 20H30
Billets: $7 $6 $5 $4 $3. EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol), Place des Arts, Montréal Trust P.V.M. Demi-tarif sur billets $6 (1er avril): étudiants - Âge d'Or en vente à CCA seulement.
Agences & CHARGEX 932-2234
SALLE WILFRID-PELLETIER

THE CHURCH OF ST. ANDREW AND ST. PAUL
(coin Redpath et Sherbrooke)
"LE MESSIE"
G.F. Handel
Kathleen Anderson, Soprano
Dale Blackmore, Alto
Robert Koffend, Ténor
Winston Purdy, Baryton
Eugene Smith, Basse
VENDREDI-SAINT, 12 avril
8:00 P.M.
Bienvenue à tous — Collecte

la TÉLÉVISION

La 3000e "Bobino": merci!

par DANIEL PINARD

Dans la plus stricte intimité, Michel Cailloux, Guy Sanche, Christine Lamaire, Camério, Tapageur, Gustave et Télécino célébraient hier la trois millième émission de Bobino.

Bobinette n'en a rien su. Si son grand frère s'était aventuré à le lui dire elle l'aurait sans doûte inondé de sa poire à eau, histoire d'arroser l'occasion. Elle n'aurait pas manqué non plus, j'en suis sûr, de lui faire sauter à la figure un de ses fameux pétards à la farine. Michel Cailloux n'en a rien dit à Mademoiselle Prune: vous savez, celle qui a affreusement peur des souris et qui est allergique aux oiseaux. Elle en aurait profité pour s'acheter une nouvelle toilette et pour sortir du grenier son chapeau de Pâques fait de paille tressée et de boutures de jonquilles. Voulant bien faire, Monsieur Plumeau, le bon voisin, aurait sans doute téléphoné en pleine nuit au Général Garde-à-Vous pour lui faire part de la bonne nouvelle. Il en aurait pris pour son rhume. "Me déranger à cette heure! Je vous materai mon Gaillarrrrd! Surtout pas de "familiarités" et "pas" de gymnastique! Vous dites, Monsieur Plumeau? La trois-millième? Alors là c'est autre chose. Qu'on sonne les clairons! Qu'on tire une salve de canons! Qu'on alerte la ville! Au pas! J'en profiterai pour faire un discours martial sur les vertus de la discipline!" Barbanzinc, l'inventeur insomniaque (à qui les bonnes idées viennent pendant le sommeil) serait peut-être parvenu à remettre en marche les rotatives de Bobipresse-le-journal-optimiste-qui-invente-les-bonnes-nouvelles afin de faire part à tout le village de l'heureuse occasion. Michel Cailloux, a préféré ne rien dire aux tout petits. Le langage des chiffres appartient à ceux qui manquent d'imagination. Quand on a cinq ans on peut encore rêver. Après tout on n'a pas encore vécu 2,000 matins...

Vieillir c'est devenir la victime complice de la grande conspiration sociale. Devenir adulte c'est se fermer progressivement au monde libre de l'imaginaire pour se socialiser aux limites étroites de la réalité. Vieillir c'est apprendre les réponses par coeur à mesure qu'on oublie les questions. Vieillir c'est croire savoir d'emblée, c'est confondre le réel et la réalité, c'est remplacer le gai savoir par l'esprit de sérieux. Michel Cailloux depuis toujours refuse de vieillir.

Garder un coeur d'enfant, une âme de poète, c'est rejoindre Nietzsche, Socrate, Rimbaud: c'est choisir la liberté critique. Comme Socrate, Michel Cailloux est un grand subversif. C'est un agitateur critique qui a su échapper à la nécrose de l'ordre adulte en se faisant jardinier de l'enfance. La librairie Bobino et Gustave, l'agence de voyage Bobinette et compagnie, le centre musical Bobino Inc. sont les lieux privilégiés où l'enfant accède à la possession active et consciente du monde par la spontanéité ludique du geste, la féerie de l'imaginaire, l'appropriation libre de la parole.

Le langage, on le sait, est le véhicule premier, l'instrument originel de la liberté. Blesser un enfant dans sa langue, c'est consolider son oppression, son humiliation futures, c'est l'enchaîner. La pureté de la langue dans Bobino est le signe premier du respect de Michel Cailloux pour l'enfance. Mais ne confondons pas respect et révérence. Bobinette joue perpétuellement sur les mots. Par elle les tout petits accèdent au langage en se faisant jongleurs de la parole. Jean Piaget, le fondateur de la psychologie génétique, s'est intéressé tout particulièrement à l'apprentissage du langage chez l'enfant. Il déclarait récemment à un journaliste suisse que l'émission "Bobino", qu'il avait vue lors d'un passage à Montréal, était sans contredit la meilleure émission enfantine qu'il lui avait été donné de voir.

Bobino n'est pas seulement un instrument révolutionnaire d'apprentissage du langage. Bobino contribue aussi au développement chez l'enfant de la pensée logique, de l'imagination critique et de la pensée morale. Comme tous les enfants, Bobinette écoute la télévision. Lorsqu'elle demande à Bobino de lui expliquer ce que c'est qu'un homme politique, son grand frère lui répond: "C'est un homme qu'il faut aimer et respecter parce qu'il se dévoue au bien de la communauté". Aristote déclarait la même chose dans son traité politique. Comme lui, Michel Cailloux proclame une vérité essentielle, idéale, grâce à laquelle l'enfant devenu adulte pourra se défendre contre les imposteurs.

Mademoiselle Prune, le Général Garde-à-Vous, Monsieur Plumau et le professeur Barbanzinc permettent à l'enfant de participer sans qu'il s'en rende compte à la création d'un monde imaginaire. Jamais on ne nous montre ces quatre personnages. Leurs voix sont faites de bandes enregistrées qu'on fait tourner à la mauvaise vitesse. L'enfant voit ce qu'il imagine. Il entend un dialogue dont il est lui-même l'auteur. A travers chacun de ces personnages il est amené à pecevoir d'une manière critique les traits dominants de la société dans laquelle peu à peu, activement, il s'insère.

Mademoiselle Prune, par exemple, incarne par ses travers "féminins" cette forme particulière d'aliénation sociale que vit la femme-consommatrice victime éternelle de la mode. Grâce au contraste critique entre la liberté de Bobinette et les malheurs de Mademoiselle Prune, l'enfant est amené à choisir. Aussi, lorsque Bobinette entreprend un jour une campagne pour la libération des Bobinettes, c'est à toutes les mademoiselles Prune du monde qu'elle parle, au nom de la tendresse. Presque quotidiennement, la télévision convie les enfants au grand banquet de la violence. Par le Général Garde-à-Vous, victime perpétuelle de la paronoia militariste, l'enfant est amené à rejeter l'épreuve de force. Aux salves de canons de Garde-à-Vous, Bobinette armée de sa poire à eau répond par l'explosion de ses pétards à la farine.

Grâce au professeur Barbanzinc, l'enfant est amené à faire la critique du scientisme désincarné qui caractérise notre civilisation bureaucratique-industrielle. Là où la technique aveugle échoue, Bobino et Bobinette trouvent des solutions. N'oublions pas Monsieur Plumeau, ce bon voisin qui veut toujours bien faire mais qui ne réussit jamais qu'à provoquer des mini-catastrophes. Monsieur Plumeau est sans doute fonctionnaire. Serait-il directeur de l'ACDI?

Ceux qui pour soigner leur angoisse font constamment appel aux psychiatres feraient mieux d'écouter Bobino. C'est amusant, efficace et gratuit. Je le sais, j'en abuse moi-même. Merci docteur Cailloux!



quoi voir — les ÉMISSIONS

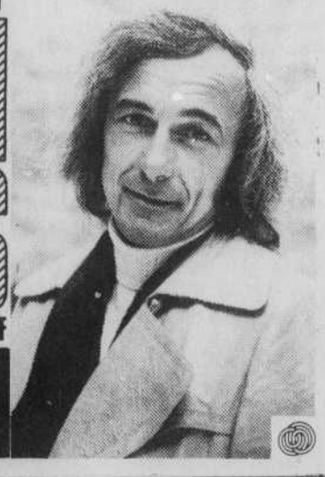


Dans le cadre des **Beaux Dimanches,** Radio-Canada présente demain le quatrième reportage de la série "Les Primitifs". Sous la direction de François Floquet l'équipe d'explorateurs-cinéastes de "Via Le Monde Canada" nous amène dans les profondeurs de la forêt de Sumatra. On tente de résoudre **l'énigme des Orang-Kubus.** Les Orang-Kubus sont-ils les descendants d'Indonésiens qui auraient jadis préféré la fuite dans une jungle inhospitalière à la terreur des invasions successives? Les Orang-Kubus sont-ils des néo-primitifs? L'équipe de François Floquet tentera demain soir d'y répondre. **D.P.**

LES PRODUCTIONS PERLE ET KÉBEC SPEC PRÉSENTENT

CE SOIR 30 MARS 8:30 HRES

YVON DESCHAMPS



BILLETS: $3.50 »» ALTERNATIF, SAUVÉ FRÈRES ET CENTRE SPORTIF

Centre Sportif
Université de Montréal

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE HAMILTON

présente

UNE SOIRÉE MOZART

LUNDI 8 AVRIL À 20H30



BORIS BROTT
Chef d'orchestre



LILI KRAUS
Pianiste

programme:

Cassation no 2, en si bémol majeur, K. 99
Concerto pour piano no 24, en do mineur, K. 291
Symphonie no 38, en ré majeur, "Prague", K. 504

Billets en vente aux guichet de la Place des Arts
$2 - $3 - $4 - $5

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE

Présentement au GESU

CYRANO DE BERGERAC

d'Edmond Rostand

AVEC
GILLES PELLETIER
MONIQUE LEPAGE
FRANÇOIS TASSÉ
GÉRARD POIRIER CLAUDE GAI
FRANÇOISE GRATON BENOIT MARLEAU
MICHELINE GÉRIN EDGAR FRUITIER
ANDRÉ MONTMORENCY JEAN LECLERC
JEAN-PIERRE CARTIER GILLES MARSOLAIS
ANOUK SIMARD NORMAND LÉVESQUE
MICHEL CÔTÉ MARIE-JOSÉE LABOSSIÈRE
MARC HÉBERT DOMINIQUE LAVALLÉE
J-P. LEDUC MARC MESSIER CÉLINE BEAUDOIN
ALAIN FOURNIER MARCEL GAUTHIER
JACQUES KANTO GUY VAUTHIER
ETC.

mise en scène
JEAN-LUC BASTIEN
Décors et costumes
RENÉE NOISEUX-GURIK
musique originale
GINETTE BELLAVANCE
maître d'armes
ROBERT DESJARLAIS

LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉATRALE

866-1964
1200 BLEURY

VOUS AIMEREZ L'ANNÉE DU CHAMPIONNAT — VOUS AVEZ AIMÉ CHARBONNEAU ET LE CHEF — VOUS AVEZ AIMÉ CHARBONNEAU ET LE CHEF — VOUS AIMEREZ L'ANNÉE DU CHAMPIONNAT — VOUS AVEZ AIMÉ CHARBONNEAU ET LE CHEF

La Compagnie Jean Duceppe

présente L'ANNÉE du CHAMPIONNAT de JASON MILLER

PRIX DE LA CRITIQUE AMÉRICAINE EN 1973

UNE PIÈCE DURE
UNE PIÈCE PROVOCANTE

TOUS LES DESSOUS D'UNE ÉLECTION MUNICIPALE

Avec: LIONEL VILLENEUVE
YVES LÉTOURNEAU
ROGER LEBEL
DENIS DROUIN et
JEAN LAJEUNESSE
En collaboration avec CJMS

Du 9 au 28 avril

Une mise en scène de JOËL MILLER
Décors et costumes MICHAEL EAGAN
Dans une traduction de RENÉ DIONNE

BILLETS PRÉSENTEMENT EN VENTE

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

La Compagnie Jean Duceppe est représentée en tournée par: productions guy roy ltée.

les BEAUX-ARTS

Maryon Kantaroff et David Sorensen

par PIERRE VALLIÈRES

La galerie Martal, 1110 ouest, rue Sherbrooke, présente jusqu'au 13 avril une importante exposition du sculpteur torontois d'origine bulgare, Maryon Kantaroff. Il s'agit de la première exposition solo de Maryon Kantaroff à Montréal, bien qu'elle ait déjà derrière elle quinze années de travail soutenu. Très bien connue à Toronto et à Londres (où elle a vécu pendant dix ans), Maryon Kantaroff ne l'est pas du tout à Montréal.

La cinquantaine d'oeuvres qu'elle expose chez Martal constituent un ensemble remarquable, qu'il faut aller voir. L'exposition comporte des sculptures de bronze et une quinzaine de reliefs constitués de résine et d'acier, où la couleur s'ajoute à la forme pour faire corps avec elle.

Plusieurs des sculptures de Kantaroff font penser à la production la plus connue d'Archambault et ne sont pas denuées d'un certain classicisme. Cela ne diminue en rien ni leur valeur ni leur autonomie propres. Chacune d'elles constitue une pièce de choix devant laquelle on ne demeure pas indifférent. L'ensemble alterne entre des formes élancées vers le haut (exprimant l'action, l'espoir, l'amour de la vie) et des formes refermées un peu sur elles-mêmes (moments de retour sur soi exprimant la douleur et la difficulté de sortir de sa condition). Il faut souligner que Maryon Kantaroff est une militante active du mouvement de libération des femmes et que, pour elle, l'activité sculpturale ne se dissocie pas de son action politique axée sur l'abolition des notions aberrantes de féminité et de masculinité qui ont, à travers les siècles, désarticulé et perverti l'ensemble des rapports sociaux.

De toute évidence, sa sculpture exprime une recherche de liberté et d'harmonie en même temps qu'elle affirme une volonté concrète et résolue de l'artiste d'imposer sa marque à la matière et — contrairement à Sorensen dont nous parlons plus loin — de retrouver la mémoire et les gestes de l'histoire à travers les grandes mythologies qui l'ont traversée. Chez Maryon Kantaroff les références aux mythes de l'humanité indiquent une intention claire de retrouver le sens originel de l'existence humaine.

La même intention se retrouve dans la quinzaine de reliefs exposés. Elle s'exprime même avec plus de force dans ces derniers que dans les sculptures en bronze. L'alliage de la résine, de l'acier et de la couleur permet à Maryon Kantaroff de visualiser davantage la "gestalt", la forme, le geste d'ensemble de ce phénomène encore inexpliqué, mais qui nous concerne directement, que l'on appelle la destinée ou la condition humaine.

L'oeuvre de Maryon Kantaroff repose de toute évidence sur un optimisme certain quant à l'avenir de cette destinée. D'où la nécessité qu'elle éprouve et réalise de s'engager politiquement sans pour autant cesser de développer son art. Chez elle, la parole accompagne spontanément le geste (et vice-versa). C'est pourquoi, si vous allez à la galerie Martal, ne ratez pas le plaisir de discuter avec elle. Les discussions réellement passionnantes ont tendance à se raréfier, ces temps-ci, à Montréal.

Et puis, c'est le printemps!

L'exposition Kantaroff mérite bien une bonne marche, même les pieds dans l'eau.

•

Pour sa première exposition solo, la galerie Espace 5, située juste en face de la galerie Martal, a choisi une vingtaine d'oeuvres récentes de David Sorensen. Il s'agit de tableaux-écrans qui révèlent une étape inattendue dans le cheminement de Sorensen, connu jusqu'à maintenant comme sculpteur et qui s'impose d'emblée comme l'un des peintres les plus prometteurs de sa génération.

Éliminant tout résidu de la figuration (même abstraite), Sorensen fait appel essentiellement à la contemplation d'une surface où s'étend une masse de couleur complètement imbibée dans la toile au point que la toile et la couleur se confondent l'une l'autre. Sur cette surface de lumière douce et qui appelle le silence, Sorensen trace quelques segments horizontaux de diverses couleurs afin que la surface à contempler atteigne la profondeur qu'il entend suggérer.

Face à ces tableaux, il n'y a qu'une attitude possible: regarder et méditer, non pas à partir des préoccupations propres au peintre mais forcément à partir de celles du "spectateur" pour qui les surfaces peintes sont l'occasion d'un arrêt et d'un dépassement dans l'espace de sa propre existence.

Ayant volontairement écarté de son propos tout sentiment personnel, toute référence identifiable à sa propre expérience ou à tout événement précis, Sorensen ne force aucune émotion. Il rappelle tout simplement, à voix basse, que les signes inventés par les diverses syntaxes plastiques pour créer la poésie contredisent souvent leur ambition en se multipliant. Pour lui, en tous cas, s'impose un retour à l'essentiel, au dépouillement, à la contemplation pure où sont exclues, un peu comme pour les mystiques, les grenailles du "monde extérieur". Par là, paradoxalement, il propose sa propre vision du monde en même temps que son attitude personnelle face au monde et en lui. On dirait qu'il veut non seulement imbiber la toile de la couleur qu'il y applique mais surtout s'imbiber lui-même dans le tableau, y fondre son intériorité. La couleur devient ainsi expression d'un état d'âme ou d'esprit où l'émotion est volontairement sacrifiée au regard dépouillé du peintre sur la matière, la vie, lui-même.

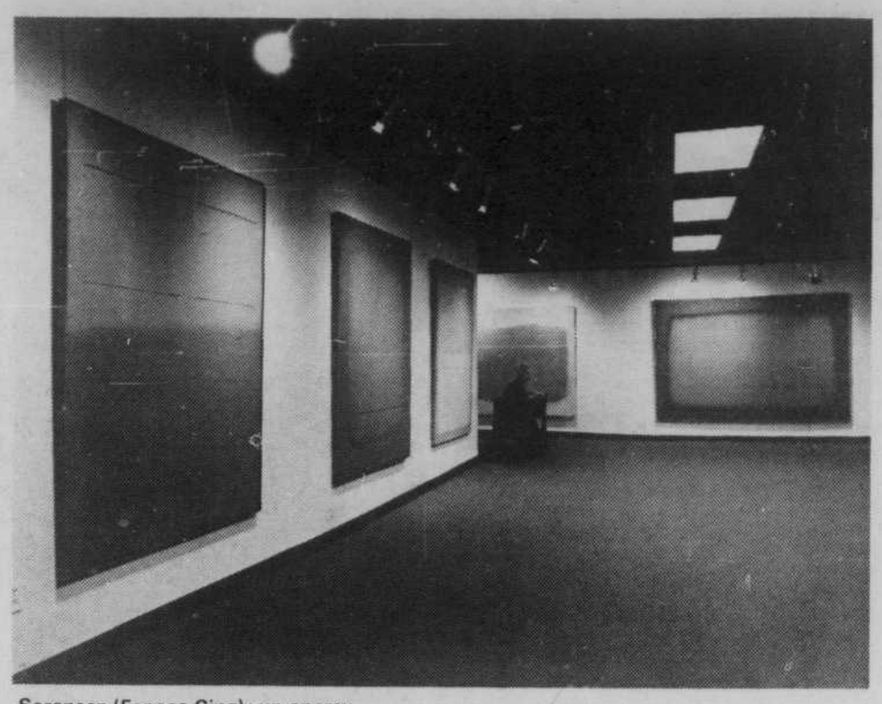
C'est ce regard que Sorensen nous propose de retrouver, de réinventer. Mais avec le rythme de vie que la société actuelle nous impose, un tel propos ne risque-t-il pas de condamner l'artiste à la solitude? À moins que, justement, son propos soit de nous rappeler que cette solitude est déjà le lot de tout artiste et qu'aucun compromis avec la société ne peut l'en tirer. Pourquoi tenter alors de faire croire le contraire en multipliant les signes?, semble dire Sorensen.

L'exposition Sorensen, d'une qualité remarquable, doit être vue par tous ceux que passionne la recherche d'une signification à l'oeuvre d'art qui ne soit pas de l'ordre du divertissement. Par cette exposition de départ, la galerie Espace 5 affirme son intention très nette d'associer la rigueur aux démarches les plus audacieuses de la nouvelle génération d'artistes québécois et canadiens. Cette exigence fait trop souvent défaut aujourd'hui. Il est bon qu'une galerie comme Espace 5 la remette au premier plan.

•

Quant à l'exposition "Les Prairies" que présente le Centre Saidye Bronfman jusqu'au 30 avril, il n'y a pas de quoi en faire un article. Rien de nouveau à l'ouest, décidément. À part Haeseker et Warkov, à qui l'exposition d'ailleurs ne rend pas justice, l'ensemble ne révèle rien d'intéressant et ne mérite le déplacement que des historiens curieux de voir si l'art des Prairies évolue et dans quelle direction. Il y a autre chose à voir en ce moment à Montréal pour ceux qui veulent moins s'informer que former leur sensibilité.

La pauvreté de cette exposition est accentuée par le mauvais accrochage des oeuvres que l'on dirait avoir été conçu pour vous faire quitter les lieux le plus rapidement possible. On souhaite que le Centre Saidye Bronfman renouvelle l'expérience de présenter au public des rétrospectives du genre mais qu'à l'avenir il se montre plus exigeant dans le choix des régions, des courants et des oeuvres. Autrement, le public risque de devenir de plus en plus mince pour ce type d'exposition.



Sorensen (Espace Cinq): un aperçu

quoi voir - les GALERIES

Rétrospective Daudelin: à voir absolument au Musée d'art contemporain, l'importante rétrospective Charles Daudelin, sculpteur québécois. Simultanément, le MAC présente deux expositions de graveurs américains et québécois.

•

Louis Charpentier: Charpentier expose ses oeuvres jusqu'au 11 mai au Cercle universitaire de la Cité du Havre. Une recherche soutenue et intéressante qu'il vaut la peine de voir.

•

Chez Georges Dor: jusqu'au 15 avril, la galerie Georges Dor, 19 ouest, Saint-Charles, Longueuil, expose collectivement les peintres qui y ont déjà présenté leurs oeuvres en solo depuis l'ouverture. Signalons surtout les noms de Roland Giguère, Gabriel Contant, Michèle Théorêt et Robert Nadon. Y sont présentées également des oeuvres du prochain exposant solo: Claire Meunier.

•

Diane Arbus: la Galerie nationale d'Ottawa a organisé encore une fois une très importante exposition, qui, espérons-le, pourra être éventuellement présentée à Montréal. Il s'agit d'une première exposition rétrospective des photographies de l'Américaine Diane Arbus qui s'est suicidée en 1971. Une exposition à ne pas manquer. Arbus s'est spécialisée dans la photographie de nudistes, "malades mentaux", nains, geants, etc., où elle cherchait la fascination de l'humain désordonné, démesuré ou difforme.

P.V.

Les Beaux Dimanches

L'Étrange Énigme des Orang Kubus

Le 31 mars à 19h30

Les Orang Kubus sont, peut-être, les primitifs les plus énigmatiques de notre planète. Afin de jeter un peu de lumière sur les mystères entourant cette tribu, une expédition s'est audacieusement lancée, l'été dernier, dans la contrée la plus sauvage de l'île de Sumatra. Ce documentaire saisissant raconte le contact de deux civilisations différentes. Dans cette contrée presque inaccessible à l'homme, nos moeurs occidentales seront confrontées à des coutumes de vie qui les dépasseront totalement. Préhistoire et 20e siècle se côtoient. Ont participé à cette production de Via le monde Canada: Carle Delaroche-Vernet (ingénieur du son), François Boucher (directeur de la photographie), Anik Doussau (recherches et commentaires), Pierre Larocque (montage) et François Floquet (images et réalisation).











On regarde Radio-Canada

CBFT 2 MONTRÉAL CBOFT 9 OTTAWA-HULL CBVT 11 QUÉBEC CBGAT 9 MATANE CKRN 4 ROUYN-NORANDA CBAFT 11 MONCTON CBWFT 3 WINNIPEG CBLFT 25 TORONTO CHAU 5 CARLETON CKRT 7 RIVIÈRE-DU-LOUP CBXFT 11 EDMONTON CJBR 3 RIMOUSKI CHLT 7 SHERBROOKE CKRS 12 JONQUIÈRE CKTM 13 TROIS-RIVIÈRES

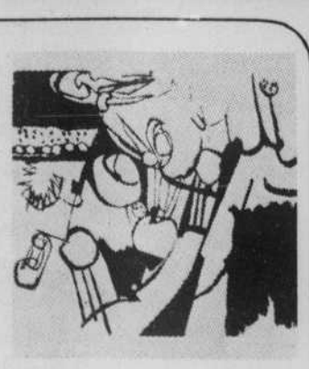
Galeries d'Art

RENÉ RICHARD (par voie de souscription)
À paraître bientôt, un magnifique volume de 190 pages contenant 48 photographies en couleurs et 112 en noir et blanc.
Tiré à 215 exemplaires dont quelques-uns seront accompagnés de 6 lithographies spécialement gravées pour ce livre par l'artiste.
Écrire ou téléphoner:
ÉDITIONS LA FRÉGATE
Case postale 157, Station H — Montréal H3G-2K7
Tél.: 849-8587

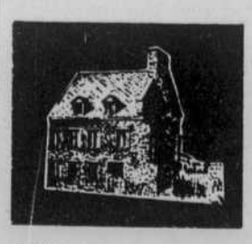
EATON FOYER DES ARTS 9E ETAGE EN VILLE
Exposition-vente des peintures de l'artiste
Gilles E. Gingras
jusqu'au samedi 6 avril
Foyer des Arts Eaton, 9e étage, Centre-ville
Exposition des créations d'artistes québécois au restaurant Eaton "La Galerie" du Mail Cavendish (quartier Côte St-Luc)
EATON FOYER DES ARTS 9E ETAGE EN VILLE

galerie bernard desroches
Dernière Journée
EXPOSITION DE TABLEAUX
ART FANTASTIQUE
FABLO
JUSQU'AU 30 MARS
1194 ouest, rue sherbrooke, montréal H3A 1H6 / tél. 842-8648

A LA MAISON DES ARTS LA SAUVEGARDE
du 16 mars au 14 avril 74
de 12h à 18h



francine gravel
gravures



160 est, rue Notre-Dame, Montréal
Tél.: 861-2658
Entrée libre



sally spector
dessins

CLAUDE WEISBUCH
LITHOGRAPHIES ORIGINALES
DU 9 AU 30 MARS
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
atelier 68

GALERIE DE MONTRÉAL
André Théroux
Oeuvres récentes
2060, rue Mackay 937-1530
Ouvert: Mar. à Sam. 10:00 h. à 17:00 h.

BINGO
«BINGO» est vraiment la plus grande réussite du cinéma québécois. On ne peut pas vivre au Québec en 1974 sans avoir vu «BINGO».
René Homier-Roy (Bon Dimanche)

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AMEUBLEMENT À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, Tél: 276-9067. J.N.O.

VENDONS CONTENU d'un appartement de 4½ pièces comprenant: salle à manger, chambre à coucher "Provincial Français", pupître, table de salon et autres; chesterfield, coutellerie-sterling pour 12; peintures, porcelaine, cristal, argenterie, etc. Visiter: samedi et dimanche de 11 à 5 p.m. 4780 Côte-des-Neiges, app 20. Tél.: 733-2471. 1-4-74.

APPARTEMENTS À LOUER

METRO SHERBROOKE: 6½, chauffé, garage privé, $165. Idéal pour bureau. 1er mai 1974. Tél.: 845-7917 1-4-74

SOUS-LOCATION, 3 chambres à coucher, 2e étage, 8351 Neuville, Ville d'Anjou (projet Phase II, Terrasse Chatelaine d'Anjou) $179. chauffé. Tél.: 689-0560. 5-4-74

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir 667-0774. (J.N.O.)

ABSOLUMENT BESOIN ancien mobilier salle manger, meubles antiques de toutes sortes, porcelaine, lustre, bijoux, etc. Tél. 374-1224. 13-4-74

ANTIQUITES A VENDRE

METIER A TISSER antique. Tél.: 677-3783 1-4-74

BONNETIERE en pin du XVIIIe siècle, couleur d'origine. R. Coutu, 38 chemin Richelieu, St-Charles-sur-Richelieu, sortie 69, Transcanadienne Tél.: 584-2631. 1-4-74.

ANIMAUX À VENDRE

CHIOTS St-Bernard de grande lignée, enregistrés, tatoués, vaccinés. 8 semaines. Disponibles à Pâques. Eleveur privé. Tél.: 514-245-7193. 1-4-74

AUTOS À VENDRE

CITROEN 1971, DS 21, Pallas, très propre, remise à neuf. Tél.: 259-1839 3-4-74

FORT CHAMBLY AUTOMOBILE, 2575 Bourgogne, Chambly vous offre les voitures "Volvo et Fiat". Un service après vente. Un prix compétitif. Consultez-nous: 658-6623 ou 467-0461. 1-5-74

APPARTEMENTS DEMANDÉS

ADULTES CHERCHENT 4 à 5 pièces, calme, près Université de Montréal. Tél.: après 6 p.m. 737-0214 1-4-74

APPARTEMENTS À LOUER

LONGUEUIL: 3½, meublé, chauffé, éclairé, moderne, tapis, draperies, buanderette, balcon, stationnement. Tél. 674-7708. 1-5-74

4½ à sous-louer, rue Edouard-Montpetit, en face de l'Université de Montréal, libre le 1er mai. Tél.: 738-3193. (1-4-73)

PARIS: Pigalle, chambre, salon, confort, calme, privilège cuisine, pour 6 mois, avril-septembre, $200. par mois. Ecrire Eleonor Ete, 789 Dunlop, Outremont. 1-4-74

AVENUE LAVAL: coin Carré St-Louis, 4½ grandes pièces, chauffé, poêle et réfrigérateur fournis, taxe d'eau payée, balcon, face au carré. Références exigées. Tél.: 738-8872. 1-4-74.

BROSSARD, 3½ à 4½, neufs, chauffés, taxes payées, stationnement $127. à $147. par mois. 5505 rue Platon. Tél.: 678-1417 ou 671-3691. 2-4-74.

ARTICLES À VENDRE

CUISINIERE A GAZ "Beach", très propre, excellent état, disponible pour fin avril. $75.00 Tél.: 739-8173 après 6 p.m. 1-4-74

ENCYCLOPEDIE de la Jeunesse en 14 volumes, laisserais aller à $90. Encyclopédie de l'Ere Atomique en 10 volumes. $80. Tél.: avant 11 a.m. 273-0166 1-4-74.

BALANCE DE STOCK: tergale de France, base Cornelly 144" x 95", finis main, confectionnés avec 8 verges $49.95. Draperies, plein coton, 144" x 95" couvrant 6 panneaux, couleurs: beige, royal, rouge, brun, melon, gold, vert, crochets inclus. $49.95. Tél.: 729-8331. 3-4-74.

BUREAUX À LOUER

BUREAUX
Idéal pour professionnels
- rez-de-chaussée -
2228 EST, SHERBROOKE
À partir du 1er mai.
Tél.: 527-8949
1-4-74

POUR MÉDECINS OU DENTISTES . . .
Emplacement idéal, au coin rue **SHERBROOKE OUEST,** près métro Place des Arts. Plus de 3,000 pieds, rez-de-chaussée, air climatisé. Subdivision considérée. Loyer raisonnable. Occupation immédiate.
M. J. Seiterle
842-5819, 845-3151
1-4-74

Professionnels de la santé
ESPACE pour 4 BUREAUX
- Site idéal
- A proximité de tout.

COIN HENRI-BOURASSA et AVENUE D'AUTEUIL
Tél.: 381-6291
1-4-74

OUTREMONT: rue Laurier et Durocher, beau bureau, 3,700 pieds carrés ou subdivisions. Chauffé. Loyer raisonnable. Mlle Clark, 273-1561. 1-5-74.

CHALETS À LOUER

VASTE CHALET isolé montagne, pouvant recevoir jusqu'à 28 personnes. Neuf, chauffé électricité, foyer. St-Jean Matha. Disponible à la semaine, mois, saison. Tél.: 323-1149. 2-4-74.

PARC DU MONT ORFORD: 1½ mille, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, foyer, tapis, chauffé, éclairé, libre le 1er avril. Tél.: jour 819-843-6191, soir 819-843-6372. 1-4-74

DOMAINE STE-AGATHE: luxueux Bavarois, face pente, 5½, chauffé, meubles Thibault, cheminée pierre, toit cathédrale. Location: semaines, vacances, hiver, été. Tél. 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-4-74

COURS PRIVÉS

PROFESSEUR BRESILIEN donne chez-lui ou à domicile cours de Portugais par la méthode situationnelle. Appelez 524-5754 après 5 p.m. 2-4-74

LANGUE CHINOISE: cours de langue et traduction par professeur chinois avec discipline linguistique et expérience en Chine et au Canada. Tél.: 725-9481 M. Yu POUR CHANTEURS: instituteurs, conférenciers et toutes les personnes qui ont des troubles vocaux dûs à une gorge faible ou mauvaise respiration. Obtenez une voix riche, forte et qui ne se fatiguera plus. Audition gratuite. Tél.: 334-4981. 2-4-74.

DEMANDES D'EMPLOI

FRANÇAISE, 30 ans, Montréal, équivalence M.A. Droit et Criminologie, cherche travail spcial ou de recherches, d'enquêtes, correction, d'enseignement L.F.I., temps plein ou partiel. Tél.: 725-5324, 725-6362 1-4-74

SERIEUX, 27 ans, bilingue, 15 ans scolarité, bonne maîtrise du français, désire changer orientation et faire carrière en publicité par goût et aptitude. Tél.: jour 748-8708, soir 937-1543. Monsieur Prieur. 1-4-74

FEMMES DEMANDÉES

THE CALGARY FRENCH SCHOOL
demande pour septembre 1974
INSTITUTRICES EXPÉRIMENTÉES
pour âge pré-scolaire. Enseignement en français pour enfants anglophones; programme d'immersion.
Envoyer curriculum vitae et état de services à:
6725 Laird Court S.W.
Calgary, Alberta T3E 6G2
1-4-74

DACTYLO
- Parfaite dactylo (si possible sténo),
- Connaissance impeccable du français.
- Réceptionniste - commandes téléphoniques.
- Pouvant faire différents travaux de bureau en général.

Pour maison d'édition.
Salaire: à déterminer
Tél.: M. Foulon,
849-6383
1-4-74

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT déménagement local, longue distance, service outremer. Emballage. Entreposage. 725-2421. 1-4-74

ENTREPRENEURS

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Tél.: 642-4077. J.N.O.

ÉDUCATION

LE MENSUEL "Les Enseignants" offre des articles sur l'éducation et des procédés didactiques. L'abonnement ne coûte que $3.50. 3375 est, rue Prieur, Montréal-Nord. Tél.: 323-5410. 1-4-74.

FERMES À VENDRE

IBERVILLE: "La fermette que vous cherchez". Une maison bi-centenaire de 7 grandes pièces avec système chauffage central. Une grange (150' x 34') en parfait état. 25 pommiers, 3 remises, 1 laiterie, 1 étable, 100,000 pieds carrés de terrain. Seulement $40,000. MLS. Vite, Appelez R. Fortin, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers. 1-4-74.

SHERRINGTON: Sortez de la ville, du trafic et de la pollution à seulement 15 minutes de Montréal, une jolie ferme de 104 arpents avec grange bâtie en 1968, silo de ciment pour seulement $48,500. MLS. C. Larivière, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers 1-4-74

SABREVOIS: Ferme laitière, 345 arpents, 170 têtes, roulant complet, placement sûr et rentable, attendons votre offre. (MLS) C. Larivière, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers 1-4-74

FEMME DEMANDÉES

SECRÉTAIRES
bilingues
Possédant expérience légale ou l'équivalent.
L'emploi: pour une étude légale ayant ses bureaux à la Place Victoria à Montréal.
S.V.P. communiquer avec:
M.R. Smith
878-4311
2-4-74

SECRÉTAIRE
Maison d'édition recherche personne capable de se charger du secrétariat commercial.
- Esprit d'initiative indispensable.
- Salaire selon expérience.
- Connaissance de la promotion du livre souhaitable.

Écrire à: **CASE 171, Le Devoir**
1-4-74

SECRÉTAIRE BILINGUE
- Associé d'une grande étude d'avocats.
- Spécialiste en Droit administratif litigieux,

recherche secrétaire personnelle
- Au moins 2 ans d'expérience juridique, en matières contentieuses de préférence.
- Bureau - Place Victoria
- Ambiance agréable
- Salaire et bénéfices marginaux intéressants.

Composez: 395-3761
2-4-74

ASSISTANTE-DENTAIRE
Avec expérience au fauteuil et sur patients, bilingue, 25 à 40 ans, à Ville St-Laurent. 4 jours par semaine, 8 à 5 p.m. Écrire références à:
Mme M. Rolland,
2735, rue l'Heureux,
Ville St-Laurent
1-4-74

HOMMES DEMANDÉS

LIVRAISON À DOMICILE

TRAVAIL:
- Distribution du journal aux abonnés d'un quotidien du matin et autres tâches qui s'y rapportent.

CONDITIONS:
- Posséder un véhicule en bon état de fonctionnement.
- Être disponible immédiatement.

Faire parvenir demande en mentionnant:
Nom - adresse - téléphone - âge - marque et année du véhicule, à:
"Livraison à Domicile"
Case postale 6033,
Montréal 101, P.Q.
Nous communiquerons avec chaque correspondant"
J.N.O.

FEMMES DEMANDÉES

DACTYLO BILINGUE
Important bureau d'avocats au centre-ville requiert les services d'une dactylo bilingue. Arrangements à temps partiel possibles.
Appelez 878-3711
1-4-74

SECRETAIRE VENDEUSE pour notre boutique de meubles scandinaves et modernes, bilingue, avec expérience préférée, 22 à 40 ans. Emploi permanent. Salaire et commission. M. Robak 932-2342. 3-4-74.

HOMMES DEMANDÉS

CHAUFFEUR-PRÉPOSÉ AUX DOUANES
25-30 ans, bilingue, demandé par compagnie en pleine expansion.
Responsable: de la marchandise dédouanée, livraison locale, expédition et fonctions s'y rapportant, avec quelques notions du travail de bureau.
Ce poste exige une personne consciencieuse, disposée à apprendre.
Appelez pour rendez-vous:
M.S.P. Goggin
636-4971
1-4-74

GARAGES DEMANDÉS

CHERCHE GARAGE, libre maintenant ou mai, Girouard — Côte St-Antoine — N.D.G. — Melrose. Tél.: 484-6796 ou laisser message. 1-4-74.

LOGEMENTS DEMANDÉS

DESIRE LOUER logis de 7 à 8 pièces, aussi près de l'Université de Montréal que possible ou du Collège Brébeuf. Tél: 637-8781. 1-4-74

CHERCHE LOGEMENT, 5½, propre, Côte-des-Neiges, Outremont, centre-ville. 1er mai. Maximum $200. Tél.: jour 844-1169, soir 651-1211 (1-4-74)

CHERCHE LOGEMENT, 5 pièces et plus, propre, clair, Côte-des-Neiges, Outremont, centre-ville. $125. Tél.: jour 844-1169, soir 651-1211. (1-4-74)

LOGEMENTS À LOUER

VILLE LEMOYNE: (près St-Lambert) joli 3½, tranquille, poêle, frigidaire, chauffé, taxes incluses, libre 1er mai. près métro Longueuil, Tél.: après 5:30 p.m. 671-6346. 2-4-74.

4½ dans triplex moderne, chauffage électrique, tout confort. St-Léonard. $120. par mois Tél.: 324-0658. 1-4-74.

PENSIONS

PRENDRAIS ENFANTS en pension, naissance à 5 ans. Tél.: 255-3080 2-4-74

MAISONS A LOUER

VIEUX-LONGUEUIL: 8 pièces avec cour et garage, $250. par mois 1er mai. Tél.: 670-1199 après 5 p.m. 5-4-74.

ON DEMANDE

ACHETERAIS ROULOTTE, 15' à 18', propre, paierais prix raisonnable. Tél.: 648-3260 1-4-74

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a., b.péd.b.ph.Lès lettres Tél.: 524-3852. (J.N.O.)

CONSEILLER MATRIMONIAL professionnel: Genest Dr. R. qui a publié en sexologie, alcoolisme, psychothérapie, 325-6542 de 5 à 10 p.m. 4981 Henri-Bourassa, Montréal-Nord. 1-3-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

TRUST GÉNÉRAL
courtier/broker
montréal
866-9641

AU BORD DE L'EAU
466 Boul. des Prairies LAVAL-DES-RAPIDES
près autoroute des Laurentides
SUR UN TRÈS GRAND TERRAIN PAYSAGÉ
UN SITE BIEN EXCLUSIF ET PRIVÉ
Cette charmante propriété, bien conçue avec plus de 10 belles grandes pièces. Un 2 pièces avec entrée privée. Petite piscine intérieure et salle de billard.
PRIX: $52,000.
(coûterait aujourd'hui à construire dans les $170,000. sans le terrain).
ANDRÉ B. THOMAS
731-6307
1-4-74

BELOEIL: entre 2 centres d'achats, sur route neuve, sur terrain commercial, paysagé, faisant coin de rues, face au golf, servant actuellement au commerce d'antiquités. Belle maison brique, 5 pièces, plus sous-sol fini, plus local neuf de 28' x 24', équipé pour rénovation de meubles. Peut faire tout commerce. A saisir $54,000. Particulier à particulier. Tél.: 467-2223 .1-4-74

LONGUEUIL: Luxueux split-level de décoration professionnelle avec foyer de pierre, salle à dîner, 3 chambres. Garage Patio, haie, rocaille. Tapis mur à mur "Shag". Chauffage électrique. Maison impeccable. Appelez André Théoret, 679-8220 ou 670-7719. Immeubles Westgate, courtiers. 1-4-74.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Fiducie du Québec
COURTIERS
BOUCHERVILLE
"Au coeur de la Seigneurie"
Grand cottage luxueux en pierre et brique, 10 vastes pièces dont 4 chambres à coucher et 3 salles de toilettes. 2 garages. Magnifique terrain paysagé. **Résidence de prestige pour professionnel.**
Louise L. Lalancette
672-3741 ou 679-1110
1-4-74

VILLE MONT-ROYAL: Bungalow détaché de neuf pièces avec foyer, salle à diner séparée et très grande salle familiale. Prix demandé: $80,000. Appelez Pauline van Nieuwburg, 761-3039 ou 334-5330. Immeubles Westgate, courtiers 1-4-74

ST-LAURENT OUEST: Triplex détaché en excellente condition, 7½, 4½, 4½. Grand sous-sol fini avec bar et garde-robe en cèdre. Près des écoles, parcs et magasins. Prix demandé: $75,000. Appelez 334-4703 ou 334-5330. Louise Hurtibise. Immeubles Westgate, courtiers 1-4-74

STE-MARTHE-SUR-LE-LAC: Près du lac, terrain boisé, beau cottage style espagnol, 10 pièces, 5 chambres, foyer naturel. $54,000. M.L.S. Mlle C. Chapelle, 687-1342. Immeubles Westgate, courtiers. 14-474.

ST-HUBERT: Magnifique bungalow brique, joli sous-sol, plusieurs extras inclus. Prix de départ. (M.L.S.) A Barabé, 678-8060 ou 678-6501. Immeubles Carbonneau, courtiers. 1-4-74.

BOUCHERVILLE: Cottage canadien tant recherché avec foyer, piscine creusée. Il faut voir. M.L.S. Appelez 655-7611. Immeubles Westgate. courtiers. 1-4-74.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT
AVENUE DUNLOP, entre chemin Ste-Catherine et Lajoie.
12½ pièces, 5 chambres, grande bibliothèque-fenêtre panoramique, 2 salles bains, sous-sol fini: 40' x 25', foyer mur-à-mur pierre naturelle, placards cèdre, fenêtres Rusco, garage double, jardin paysagé, 2 galeries. Vue Parcs Pratt - Joyce; proximité collèges, couvents, Université. Terrain 107' x 50'. Pas d'agent.
Tél.: 738-9576
2-4-74

VARENNES: Domaine La Presqu'Île, borné par le St-Laurent et la rivière Notre-Dame, grande maison de 8 pièces, garage double, détaché, très grand terrain boisé. M.L.S. André Périard, 655-7611 ou 655-4379. Immeubles Westgate, courtiers. 1-4-74.

LONGUEUIL: 6 logements brique, récent, emplacement idéal, près centre d'achats, rentabilité assurée. Placement certain. A. Barabé, 678-8060 ou 678-6501. Immeubles Carbonneau, courtiers. 1-4-74.

STE-DOROTHEE: Très belle propriété, excellente condition. Quartier résidentiel, très grand terrain, 3 chambres, sous-sol fini. Garage double, $35,000. M.L.S. Mlle C. Chapelle, 687-1342. Immeubles Westgate, courtiers. 1-4-74.

SHERRINGTON: bungalow 30' x 40', fini "clapboard" d'aluminium, 5½ pièces, installation laveuse-sécheuse, Cascades 40, système central, toilette de couleur. Terrain 100' x 100'. Prix: $10,000. Tél.: 454-9209. 8-4-74.

BOUCHERVILLE: Aubaine sensationnelle, reprise de faillite $48,000. magnifique propriété, air climatisé, bord de l'eau, etc. Paulette Parisot, 655-9400 ou 655-7194. M.L.S. Immeubles Carbonneau, courtiers. 1-4-74.

ST-LAMBERT: rue Birch, cottage, mitoyen, brique, 6 pièces, extérieur frais peint. Libre 1er juillet. Pas d'agent. Tél: 671-4018 1-4-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAMBERT
Cottage en brique
Exclusif, 8 pièces, foyer dans le salon. **Décoration d'un goût exquis.** Garage, terrain paysagé.
Louise L. Lalancette, **672-3741** ou **679-1110.**
FIDUCIE DU QUÉBEC
courtiers
1-4-74

REMBOURRAGE

REMBOURRAGE GENERAL, réparation sets de salon, sofa-lits, davenports, chaises de cuisine. Spécialiste en capitonnage et meubles antiques. Estimation gratuite. Ouvrage garanti. Tél: 521-5484. 1-4-74.

TAILLEURS

DROLET tailleurs spécialité, habits et costumes sur mesure, 351 rue Guizot, Tél.: 388-2532.

TERRAINS A VENDRE

ST-HILAIRE: Sur la montagne, 3 terrains 170' x 225', vue exceptionnelle, nombreux pommiers. $0.40 le pi. ca. M.L.S. André Lamaire, 467-0285 ou 467-8415. Immeubles Westgate, courtiers. 1-4-74.

TRAVAIL DEMANDÉ

DAME SERIEUSE cherche travail comme dame de compagnie, pour personne seule ou couple. Références. Tél.: 845-5794 avant 9 a.m. 1-4-74.

BONNES VACANCES: jeune femme distinguée, bilingue, mère de deux fillettes de 6 et 9 ans, accepterait travail d'été à la campagne à titre d'hôtesse, collaboratrice, préposée à la réception dans un établissement de villégiature de bonne réputation; auberge, pension familiale, ferme, maison d'accueil. Conditions et salaires à discuter. Tél.: 489-6313. 1-4-74.

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

CHIRURGIEN DENTISTE

Responsabilités:
- Pratique générale de la dentisterie
- Mise sur pied d'un programme de prévention pour notre quartier

Exigences:
- Droit de pratique au Québec,
- Ouvert aux problèmes sociaux du Québec, surtout des quartiers défavorisés,
- Capable de travailler en équipe multidisciplinaire et avec les groupes populaires,
- Grande adaptation à des situations nouvelles.
- Bilingue.

Les intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 8 avril 1974, à:
La Clinique Communautaire de Pointe St-Charles,
565, Dublin,
Montréal 104.
Attention: Directeur.
8-4-74

CEGEP ANDRÉ-LAURENDEAU
Collège d'enseignement général et professionnel
Poste ouvert
UN BIBLIOTECHNICIEN - classe 2

Qualification requise:
Diplôme d'études collégiales en bibliotechnique.
Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Education.
Entrée en fonction:
Immédiate.
Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 11 avril 1974 à l'adresse suivante:
Service du personnel
Cegep André-Laurendeau
382, avenue Lafleur
LaSalle, Qué.
H8R 3V8
2-4-74

HYGIÉNISTE

Responsabilités:
Quelqu'un pour assister le dentiste à la chaise et pour être entrainé pour les tâches suivantes:
1) Faire de l'éducation dentaire aux enfants et leurs parents.
2) Donner les soins préventifs suivants:
   a) Détartrage
   b) Prophylaxie
   c) Application topique du fluor.
3) Vérifier la maintenance et la pratique des méthodes hygiéniques dentaires aux enfants,
4) Prendre le rayon-X périopicale et interproximales
5) Prendre les empreintes primaires ou pour l'étude de modèles.

Qualifications:
- Licence d'infirmière,
- Minimum de 2 ans d'expérience dans une salle d'urgence ou l'équivalent,
- Conscient des changements de la médecine communautaire et des problèmes sociaux du Québec,
- Bilingue
- Lettres de références.

Les applications devront être faites avant le 8 avril 1974, à:
La Clinique Communautaire de Pointe St-Charles,
565, Dublin
Montréal 104.
Attention: M. Guy Breton
8-4-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

LE COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
recherche

1/ Un technicien en audio-visuel (au comptoir du prêt)
Concours no 74-S-7
- Avoir de l'expérience dans la manipulation des appareils audio-visuels et avec le public.
- Avoir le sens des responsabilittés et être capable de travailler avec précision.

2/ Un technicien en audio-visuel (production)
Concours no 74-S-9
- Avoir de l'expérience dans les enregistrements audio et vidéo.
- Connaissance et aptitude en électronique.

Nature du travail:
Le rôle principal et habituel de l'employé de cette classe, est de procurer une assistance technique aux différents services du ccollège en participant au choix d'appareils et d'instruments audio-visuels ou autres et en assurant le fonctionnement et l'utilisation rationnelle de ceux-ci.

Qualifications requises:
Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisation approprié ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Salaire:
Technicien classe II: $6,383 - $7,283
Technicien Classe I: $7,236 - $10,396

Faire parvenir votre curriculum vitae pour vendredi le 5 avril 1974 au:
Bureau du personnel
Collège Édouard-Montpetit
945, chemin Chambly
Longueuil, Qué.
1-4-73

COLLÈGE RÉGIONAL BOURGCHEMIN
SOREL-TRACY DRUMMONDVILLE SAINT-HYACINTHE

Le COLLÈGE RÉGIONAL BOURGCHEMIN (Campus St-Hyacinthe), sollicite des candidatures pour le poste de:

TECHNICIEN DE TRAVAUX PRATIQUES
Classe II
(Biologie)

ATTRIBUTIONS:
La personne assiste le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire et de stages.

EXIGENCES:
Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles en biologie ou l'équivalent. De préférence, la personne devra avoir une spécialisation ou de l'expérience en microbiologie.

SALAIRE:
$6,556.00 - $7,554.00
Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant vendredi le 5 avril prochain, à l'attention du soussigné.

LUC ST-YVES,
Responsable du personnel,
COLLÈGE RÉGIONAL BOURGCHEMIN
2775, rue Bourdages,
St-Hyacinthe
1-4-73

toronto

Baisse générale

Les cours étaient à la baisse hier à la fermeture de la Bourse de Toronto. Les pétroles avaient effectué un ralliement, mais les valeurs industrielles étaient à leur plus bas niveau depuis six semaines. L'activité était modérée.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	6812	$13	12⅝	12⅝	— ½
Abitbi 7½p	300	$49½	49½	49½	— ⅛
Acklands	1600	$13⅜	13¼	13¼	— ¼
Acres Ltd	230	$10⅜	10¼	10¼	— ⅛
Acres A pr	z60	$43	43	43	
Acres wt	5620	66	65	66	— 1
Adanac M	1000	37	37	37	
Afton Min	100	$7⅜	7⅜	7⅜	— ¼
A,G.F.M	100	290	290	290	
Agnic E	11700	$10	9½	9½	— ⅛
Agra Ind	9200	$9½	9¼	9½	+ ⅛
Aied M	z600	95	92	95	
Akaitc	11300	245	235	245	+10
Albany	6100	61	59	59	— 2
Alt East G	2450	$7⅜	7⅜	7½	— ⅛
Alta Gas A	1156	$12¾	12⅝	12⅝	+ ⅛
Alta Nat	100	$19¼	19¼	19¼	— ¼
Alcan	9935	$32⅜	31½	32	+ ½
Algoma St	2930	$25⅛	24⅞	25⅛	+ ¼
Algon	z43	430	430	430	
Algonq pr	z43	425	425	425	
Allarco Dv	1900	$10⅞	10¾	10⅞	+ ¼
Alliance B	400	$9¾	9½	9¾	
Alminex	1300	$7⅜	7⅛	7⅜	
Alum 4 pr	z40	$16½	16½	16½	
Alum 4½ p	100	$33½	33½	33½	
Am Larder	2000	80	77	77	— 3
Am Eagle	8000	105	102	105	+ 5
Andres W	310	$18	17⅞	18	— ⅛
Anglo-cn	2430	$20	19¾	19¾	— ⅜
Ang CT 4½	150	$27½	27½	27½	— ½
Ang CT 265	330	$31⅜	31½	31⅜	+ ⅛
Ang CT 290	100	$34½	34½	34½	— 1
Ang CT 315	400	$38	38	38	+ 1
Ang U Dev	6100	125	123	123	— 2
Aquitaine	3480	$30⅜	29¾	30¼	+ ¾
Argosy	2000	27	24½	24½	−3½
Argus	z31	$20	20	20	
Argus C pr	300	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
Asamera	3553	$11½	00½	11½	— ⅛
Asbestos	375	$18¾	18⅜	18⅜	+ ⅛
Ashland C	300	$11	10⅞	11	+ ⅜
Asoc Porc	600	210	210	210	+ 7
Atco A	2200	$17¾	17¼	17⅜	— ⅜
Atl C Cop	2200	61	61	61	+ 1
Atlas Yk	3000	17	17	17	— 1
Auto El	108	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅜
Avoca M	2000	79	76	76	+ 2
Bad Boy	350	$6½	6½	6½	
Ball ihery	7500	155	154	155	+ 5
Bankeno	1300	465	460	460	— 5
Bank B C	z4	$24	24	24	
Bank Mtl	3342	$20	19⅞	20	
Bank N S	5635	$37⅛	37	37	— ¼
B NS r	31410	38	36	38	+ 2
B Cdn Nat	100	$19½	19½	19½	
Barex	6000	12½	12½	12½	+2½
Bartaco	2200	120	115	115	−10
Bary Expl	500	61	61	61	— 2
Baton B	2005	$5	490	5	+ 5
Bay Mills	100	12	12	12	
Bell Canad	9413	$44¼	44	44	— ⅛
Bell A pr	z104	$44¼	44	44¼	
Bell B pr	1535	$47⅜	47	47	— ⅜
Bell C pr	435	$29½	29½	29½	+ ⅛
Beth Cop	1140	$14¼	14	14	
Big Nama	1000	25	25	25	— 1
Bi Hawk	1500	56	55	55	— 1
Black P A	200	460	460	460	+ 5
Bikwod A	700	435	435	435	−20
Block B	20010	375	365	375	+ 5
Bomac A	300	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Bombrder	600	225	225	225	+10
Bonanza I	1600	255	150	255	+15
Bovis Cor	2925	188	185	187	+ 3
Bow-m pr	z55	$39	39	39	
Bow Valy	2000	$28½	28	28	— ½
Bow Vly pr	z40	$12⅜	12⅜	12⅜	
BP Can	820	$15 c	15¼	15½	+ ⅜
Bralor Res	137	180	180	180	
Bra fa	49160	$7¾	7⅜	7⅜	— ⅛
Brameda	2000	60	60	60	+ 3
Brascan A	4839	$17½	17⅜	17⅜	— ⅛
Brenda M	2700	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅜
Bright A	200	13½	13½	13½	+ ⅛
BC Frest p	260	$38	38	38	+ 1
BC Pack B	200	$43	42	43	— 3
BC Sugar A	z25	$22¼	22¼	22¼	
BC Phone	435	557	57	57	
BCPh 4¾ p	200	558	58	58	— ½
BCPh 1956	z20	$57¾	57¾	57¾	
BCPh 4.84	z90	$14⅜	14½	14¾	
BCPh 5¾ p	z35	$68	68	68	
BCPh 6 pr	z35	$70½	70½	70½	
BCPh 6.80	200	$21½	21½	21½	— ½
BCP 7.04 p	100	$23	23	23	— ½
Broul R	2100	74	72	72	— 2
Bruck B	z50	$7¾	7¾	7¾	
Brunswk	8253	$5⅝	5¼	5¼	— ⅜
Budd Auto	1235	$9	9	9	— ⅛
Bulora Cor	9310	244	225	240	
Bushnell	500	$8½	8¼	8½	+ ¼
Cad Dev	200	$17½	17½	17½	
Cal Pow	200	$23¼	23¼	23¼	
Cal P 4 p	223	552	52	52	
Cal P 7½p	535	596	96	96	
Calvert	7000	27	26	27	
Cam Mine	6000	22	22	22	
Camflo	9800	$20¾	19⅞	20	— ⅜
Cam Ctag	3900	$8⅛	7⅞	8⅛	+ ⅛
Camp Rl	1265	$90	89	90	+1⅜
CampOY A	2573	$9½	9½	9½	
Campu 7p	400	$11⅛	11⅛	11⅛	— ¼
Can Cem L	1855	$14	13⅞	13⅞	— ¼
C Cem Lp	550	$17	17	17	
C Geother	4580	180	179	180	+ 5
Can Mail A	650	$31	31	31	+ ½
C Nor West	3350	$7¼	7	7¼	+ ¼
C Pakrs C	1300	$25⅛	25	25	— ¼
Can Perm	400	$18⅝	18½	18⅝	+ ⅛
CS Pete	17800	$5⅝	5	5⅜	— ⅛
C Tung	7000	345	325	325	−20
Cdn Arrow	7000	34	33	34	+ 2
C Bonanza	5000	150	145	150	— 2
C Cablesy	z10	$15½	15⅛	15⅛	
C Lencour	4000	17	16	17	—1½
CLI Pete	1000	18½	18½	18½	—1½
C Manoir	900	440	430	440	+ 5
C Malart	5500	57	56	47	+ 3
C Marconi	300	365	365	365	+ 5
C Memoial	200	275	265	275	+25
C Merrill	z40	455	455	455	
C Oddental	500	$13	12⅞	12⅞	+ ⅛
CP Inve	1175	$17¼	17¼	17¼	
CP Inve pr	500	$34⅜	34½	34⅛	— ⅜
CPIn w	10045	325	315	325	+ 5
CP Ltd	16180	$16⅜	15¾	15¾	— ⅜
CPL A p	1562	$10⅛	10⅛	10⅛	
C Reserve	1925	480	460	460	
Cdn Salt	1000	$14¾	14¾	14¾	
Cdn Sup O	320	$55½	55½	55½	
Cdn Tire	145	$40¼	40¼	40¼	— ½
Cds Tire A	5170	$40⅛	39½	39½	— ¾
C Utilties	600	$10	10	10	
C Util $1.25	100	$20¼	20¼	20¼	
C Vickers	z12	$17	17	17	
CWN G 4 pr	105	$10	10	10	
Canron	100	$22	22	22	— ½
Capit Div	1350	33	33	33	— 1
Cara	200	$6¼	6⅛	6⅛	
Carl OK	7644	350	340	340	— 5
Carl OK A p	100	$23	23	23	+ ¼
Carl OK B p	z20	$27¾	27¾	27¾	
Cassiar	4200	$10⅜	10	10	— ¼
Cassidy L	200	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Cassidy p	100	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
CC Yachts	1050	415	395	395	−25
Celanese	1925	$5⅝	5⅜	5½	
Celanes I p	180	$11½	11½	11½	
Celan 175 p	525	$20	19⅞	19⅞	— ¼
Cfi Fund A	500	$12½	12½	12½	+ ½
Cent Pat	1050	105	105	105	
Charter Oi	z32	390	390	390	
Chmly	10250	280	274	275	— 1
Chib-K	10800	36	35	36	
Chieftan D	1085	$9½	9⅛	9⅛	— ⅜
Chimo	300	108	107	107	— 3
Chrysler	3390	$17½	17	17¼	+ ⅛
CHUM	640	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
City Sav T	500	$10¾	10¾	10¾	
Ciarcan	z22	480	480	480	
Coch W	23582	224	211	215	— 5
Cokfield	100	490	490	490	— 5
Coin Lake	4800	31	30	31	+ 1
Coldstm	125	255	255	255	— 5
Coles Book	z50	$6⅝	6⅝	6⅝	
Cominco	1505	$31	30½	30⅞	— ⅛
Com Cp	19926	345	300	345	+50
C Holiday I	1400	$7⅜	7⅛	7⅛	— ⅜
Computel	100	$5½	5½	5½	— ⅛
Conduit A	500	$5½	5½	5½	— ⅛
Conia	23000	201	180	200	+10
Con Bath	480	$27¼	27¼	27¼	— ¼
Con Bath p	600	$18½	18½	18½	
Con Bath w	2718	165	164	164	— 2
C Bath 68 w	350	$14	13¾	14	— ⅛
C Bldg	95000	370	345	370	+25
Con Fardy	600	136	135	136	— 4
C Durm	18300	80	75	79	— 5
C Marben	8000	78	75	76	— 4
C Morisn	4550	240	225	230	−10
C Nichl	10000	14	13	14	— 1
Cons Po	21900	163	156	156	— 7
C Rambler	3500	295	288	292	— 7
C Rexpr	13000	32	28	28	— 4
Con Textle	1000	435	425	425	— 5
Con Distrb	1200	$13⅜	13⅜	13⅝	— ⅛
Cons Gas	1900	$17	16¾	16¾	— ¼
Con Gas A	z25	$70½	70½	68½	
Con Glass	343	$10	9¾	10	+ ¼
Control F	400	205	205	205	
Conwest	500	$5	5	5	
Coprcorp	2000	34	34	34	— 1
Cop Fields	1400	145	145	145	
Corby vt	275	$21⅜	21½	21½	— ¼
Cornat Ind	1325	465	460	465	
Coseka R	9000	270	250	250	−10
Costain R	400	$8¾	8½	8¾	+ ⅛
Costin R w	1000	365	355	360	— 5
Courvan	7000	18	16	18	+ 1
Craigmt	2200	$6	5⅞	6	+ ¼
Coain O L	750	$9⅜	9¼	9¼	
Crestbrk	265	$9⅛	9	9	— ½
Cstland	1000	20	20	20	
Crwn Life	602	$67	66½	66½	+ ½
Crush A itl	490	$9	8⅞	9	
Cuvier M	4000	245	230	234	+ 4
Cygnus A	100	$7¾	7¾	7¾	
Cygnus B	100	$7¾	7¾	7¾	
Dalmy A	z75	$6⅞	6⅞	6⅞	
Daon D7v	2050	$10⅛	10	10	— ⅛
D Aragon	5000	18	18	18	
Debhld B p	100	$75	75	75	— 3
Decca R	1200	$4⅞	4⅞	4⅞	+10
Delta Ben	200	190	190	190	+ 4
Dérison	1015	$48⅞	48¾	48¾	— ¼
Dicken	26847	$10⅜	9⅞	10⅜	+ ⅜
Discovry	2220	254	250	250	+ 2
Distl Seag	5087	$43⅞	43	43	— ¾
Doman I	325	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Dome	1025	$17⅜	175	175	— 1
DW7te	11241	$39¼	38⅞	39	
D Bridge	145	$42¾	42¾	42¾	— ¼
D Citrus	500	$6¾	6½	6½	— ½
D Explor	1100	50	50	50	— 2
Dofasco	3671	$31¼	31	31	— ¼
D Glass pr	110	$11½	11½	00½	+ ¼
Dom Store	1300	$14½	14½	14½	
D Textle	3865	$10¾	10⅜	10¾	+ ⅛
Domtar	7778	$27¼	26¾	27⅛	+ ⅜
Dr Mc C A	2100	$19¼	18½	19¼	+ ½
Dunde Pal	3166	40	38	40	
Dunraie	1000	23½	23½	23½	+ ½
Du Pont	1225	$27½	27	27½	— ⅜
Dylex Ltd	1000	56⅜	54⅜	56⅜	— ⅛
Dylex L A	900	$6¾	6½	6½	
Dynasty	3330	$10½	10⅛	10⅜	
East Mal	9492	$9	8⅜	9	+ ⅛
East Sull	730	335	300	335	+ 5
Eddy Match	200	$24½	24	24½	+ 1
E-L Fin w	100	205	205	205	
Electro ltd	825	$8½	8¼	8¼	+ ⅛
Emco	1140	$7	7	7	
Extndcar	600	$8¼	8¼	8¼	
Fairview	200	$23⅞	23⅞	23⅞	
Falcon C	2725	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Falcon	2818	$59⅞	58½	58¾	— ¾
Farm Mer	100	$5¾	5¾	5¾	
Fed Ind Ltd	1200	$7	6⅞	6⅞	+ ⅛
Fed Pipn	500	$22¾	22	22	— ⅜
Fidelty M S	150	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Fields S	28600	$17¾	17½	17¾	+ ¼
Finning T	200	$10	9¾	9¾	— ¼
F City Fin	100	$10	10	10	— ¼
F City F wt	300	$5¾	5¾	5¾	— ¼
F Mar	1200	70	68	70	+ 4
Fleetw'd	150	$8	8	8	+ ⅛
Foodcrp L	1420	145	140	145	+10
Fdw'ex S	1000	$5	5	5	
Ford Cnda	256	$89	87	87	
Fort Reinc	2000	25	24	24	— 2
F Seasons	500	$5¾	5½	5½	— ⅛
F Sea A pr	250	$8⅞	8½	8⅞	+ ⅜
F Season w	100	287	287	287	+ 2
Francana	575	$9½	9⅛	9½	+ ¼
Fraser A	150	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅜
Frobex	5058	31	30	31	+ 1
Fruehaut	500	$9¾	9½	9½	— ⅛
GH Steel	2000	$7¾	7½	7¾	+ ⅛
Gaz Metr	1600	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Gaz 5½ p	100	$64½	64½	64½	— ½
Gen Baker	700	390	350	375	−10
Gen Distrb	100	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅜
GMC	393	$48⅝	48½	48⅝	
Genstar L	4000	$19	18¾	19	+ ¼
Gnstar L w	400	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Gnt Masct	3062	183	175	175	— 5
Giant Yk	1400	$20¾	20½	20½	— 1
Gibraltar	5525	$11⅜	11⅛	11¼	
Glendale	700	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Gold Crest	200	$8	8	8	
Goldund M	700	95	95	95	+ 5
Goldray	2000	60	60	60	
Goodyear	100	$16	16	16	— 1
Gozlan	100	$9¼	9¼	9¼	
Graft G	1275	$26½	26	26½	+ ½
Granduc	1100	285	275	285	+ 9
Granisie	550	$10	10	10	+ ¼
Gt COilsds	2809	$11	10¼	10⅜	+ ¼
GL Nickl	2350	270	9⅝5	266	— 9
GL Paper	210	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
GL Pap w	100	$7½	7½	7½	
GN Capital	500	$8⅝	8½	8⅜	
Gr Plains	400	$30	29¾	29¾	— ¼
Gt W Life	1130	$64	63	64	— 1
Gt West S	3000	450	420	420	−30
G West wt	250	110	110	110	— 5
Greb I B	200	$12¼	12⅛	12¼	
Green A L	100	275	275	275	+20
Grn Pt	20000	8½	7	8½	+ ½
Grey G	2200	425	425	425	+ 5
Greyhnd C	1200	72	72	72	— 2
Greyhnd	615	$17	17	17	
GSW Cl B	200	$6	6	6	+ ¾
Guar Trst	145	$9¾	9¾	9¾	
Guard Cap	330	$5	5	5	
Gulf Can	5155	$35½	31¼	35½	
Gulfstrem	1531	128	125	125	— 1
Halifax D	200	265	260	265	— 5
Hambro C	6412	380	365	365	
Ham Tr	1100	$11½	11¼	11¼	
Ham Tr pr	z40	$19½	19½	19½	
Hardee	6300	116	111	116	
Hard Crp A	3700	$6¾	6½	6¾	— ⅜
Hard Crp C	600	$6½	6⅜	6⅜	— ¼
Harlequin	700	$14½	14¼	14½	+ ¼
Harris J S	400	$9½	9⅜	9½	
HWood A	100	305	305	305	— 5
HWood B	500	91	91	91	— 2
Hawker S	1930	$6½	6½	6½	
Hayes D A	z121	$6½	6½	6½	
Highmont	1000	145	145	145	+ 5
Hollinger	1975	$40	39¾	39¾	— ¼
Homco Ind	400	450	450	450	+10
Home A	1451	$52¼	51¾	52¼	+ 1
Ho&e B	0140	$48	48	48	
H Bramor	100	$5½	5½	5½	— ⅛
Houston O	3400	266	262	262	— 4
Hoden DH	300	$5	5	5	+10
Huds Bay	3795	$24⅜	24⅜	24⅝	+ ¼
H Bay Co	6400	$19½	19¼	19⅜	— ⅛
HB Oil Gas	1874	$43¾	43	43¾	+ ¾
Huron Eri	411	$27¼	27¼	27¼	+ ½
Hunky Oil	9816	$21⅞	21½	21⅝	— ⅛
Husky D w	550	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅜
Husky E w	800	$9⅜	9⅛	9⅛	— ¼
Hydrd	29460	120	110	117	+ 3
Hy's Ltd	100	380	380	380	−10
IAC	615	$18	18	18	— ⅛
IAC wt	1120	$5¾	5¾	5¾	
Imasco	4376	$31¼	31	31	— ⅛
Imp O	16851	$38¾	38	38⅝	+ ½
Indal Can	500	$12½	12¼	12¼	— ⅛
Ind Adhes	400	$15	14⅞	15	+ ¼
Inland Gas	200	$9½	9½	9½	
Inter-City	1200	$5⅞	5½	5⅝	— ¼
Inter C B w	400	355	350	350	−10
Intrmetco	1800	480	470	480	+15
IBM	39	$226	226	226	— 9
Inco	12236	$34¾	34	34⅝	+ ½
I Obask	18100	52	48	51	+3½
ITT	200	$23	23	23	−1½
Interpcol	416	$14	13¾	13¾	
Int Div	100	260	260	260	
IPipe	10535	$19⅞	19¾	19⅞	
Int Pipe w	1900	$6¼	6⅛	6⅛	— ¼
Ipsco	6412	$17⅛	16⅞	16⅞	
Inv Grp A	1050	$8⅜	8½	8½	— ⅛
Inv Grp 5 p	250	$17⅜	17⅜	17⅜	
Irish Cop	z500	7	7	7	
Iron Bay T	400	420	420	420	
Irwin T A	1000	280	280	280	−10
Iso	3700	182	181	182	— 3
ITL Ind	1300	255	250	250	−10
IU Intl	16097	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ⅛
Ivaco Ind	400	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
IWC Usm	4000	167	165	165	−10
Jannock	3913	$7	6⅞	7	
Jannock D	1603	$7	6¾	7	+ ⅛
Jannock A	550	$13	13	13	
Jannock B	518	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
Jelex	2500	23	23	23	— 2
Joliet	1400	26	26	26	
Jonsmith	1000	8½	8½	8½	
Jorex Ltd	5000	73	71	72	— 1
Joutel	2500	51	50	50	
Kaiser	30650	380	365	375	+15
Ksr w	49830	190	153	876	+24
Kam Kotia	9700	95	92	95	
Kaps Tran	1800	435	415	435	+20
Kelly D A	900	$5⅛	5	5	— ⅛
Kerr Add	2231	$15⅜	15	15	— ⅛
K Anacon	500	34	34	34	
Kilembe	1000	185	185	185	+ 3
Koffler	200	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Koffler A p	200	$8½	8½	8½	
Koffler w	3700	188	182	188	+ 8
Labatt A	1040	$24⅛	24	24	
Labatt A p	530	$24⅛	24	24	— ½
Lab Min	200	$39	38¾	38¾	— ⅜
Lacanex	4500	94	90	94	— 2
LOnt Cem	200	400	400	400	
L Osu	3000	7½	7½	7½	— 1
L Shore	412	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Lambda M	100	200	200	200	+25
La Vrndr	800	$7	7	7	+ ⅛
Langis	z100	11	11	11	
Laura Sec	300	455	455	455	+15
Laura	32000	70	68	68	
Lav Fin	684	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Lau Fn 6¼	300	$15½	15½	15½	−1½
Lau F 1.25	100	$15¾	15¾	15¾	
Lau Fn 140	z60	$18¼	18¼	18¾	
Lau F 2.00	100	$23⅜	23⅝	23⅜	— ⅛
Leigh Inst	3300	365	350	365	& 5
Leons Frn	200	$8½	8½	8½	
Linc A p	100	$25	25	25	+ ¼
LL Lac	1652	340	340	340	
Livingsto	190	$8½	8½	8½	— ⅜
Living w	300	490	475	490	−22
Lob Co A	z115	$6⅜	6⅜	6⅜	
Lob Co B	1000	$6⅜	6½	6⅜	
Lob Co pr	160	$27½	27½	27½	— ⅛
Lob Inc	z30	435	435	435	
Lochiel	3800	290	285	290	+ 5
Loe3 M	100	385	385	385	−15
Lost River	1975	310	299	305	+ 7
Lytton M	5100	150	140	150	+ 8
Maclern A	100	$30½	30½	30½	— ⅛
Mclan H A	200	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
MB Ltd	860	$31¾	31¼	31⅜	+ ⅛
Madeline	800	$5½	5	5	
Madsen	8865	310	291	300	+ 5
Magna Int	400	$11	11	11	+ ½
Magnason	1200	395	375	380	+ 5
Magnetcs	z100	76	76	76	
Maher pr	125	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Major H D	2300	370	350	365	— 5
Malartic	1014	260	250	260	+10
Man Ba	10200	175	170	175	
M Lf Gard	100	$29¼	29¼	29¼	
M Lf Mills	520	$22½	22	22	— ½
Marcana	z10	15	15	15	
Maritime	828	$18½	18¼	18½	+ ⅛
Martim A p	100	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Markel F	200	475	475	475	−15
Martin	38500	53	50	52	+ 3
Mass Fer	7482	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Matchan	4500	19½	18	19½	+ 1
Mattgmi	500	$32	31¾	32	+ ½
Mc Adam	3050	50	50	50	
McGraw R	100	475	475	475	+10
Mc Intyre	220	$52	52	52	— 1
McLaghin	500	$21¾	21⅜	10⅜	— ⅜
MDS Helth	5500	320	315	320	+10
Melchers	100	5	5	5	— ¼
Melton R E	600	410	405	405	— 5
Melton A w	100	250	250	250	
Mentor	3700	240	235	235	+ 5
MEPC	z10	$9½	9½	9½	
MEPC p	200	$18	18	18	
MEPC w	100	380	380	380	
Mercantil	580	$21⅜	21	21	— ¼
Merland E	1000	215	210	215	
Meta U	12000	23	22½	23	+ ½
Met Stores	200	$14¼	13¾	13¾	— ⅜
Met Trust	130	$23	23	23	
MICC	3000	$16½	16¼	16¼	— ¼
Microsyst	1401	$8⅛	7¾	8⅛	+ ¼
Micrsys w	300	365	360	365	
Midrim	2000	17½	17½	17½	+ ½
Milt Group	200	300	300	300	
Mind tmr	9500	360	330	360	+10
MLW Wor	z10	$17	17	17	
Molson A	3225	$22¾	22¼	22¼	— ¾
Molsonf B	530	$21½	21⅛	21⅜	— ⅜
Monarc W	4900	220	215	215	−10
Montrey A	1000	21	21	21	
Mtl Trust	z10	$16½	16½	16½	
Moore	4897	$48¾	48	48¼	— ½
Mt Wright	2000	19½	19½	19½	
MTS Inter	500	46	46	46	— 1
Multi	12394	68	65	66	— 3
Multi Acc	500	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Murphy	700	$9	9	9	+ ⅛
Mymar M	z222	60	60	60	
NaChrs I	6700	$8½	8¼	8½	+ ¼
N Hees Ent	300	289	272	289	+18
Nat Pete	2782	37	36½	37	— 1
Nat Sea A	200	$14¾	14½	14½	— ¼
Nat Trust	700	$17¼	17⅛	17⅛	— ⅜
N B Cook	1000	265	261	261	+ 1

Le 15e gala du Publicité-Club

BCF remporte le Coq d'or de la publicité française

Le grand prix coq d'or de la publicité française 1973 a été décerné à l'agence BCP Publicité lors du 15ième Gala du Publicité-Club qui avait lieu hier soir dans un grand hôtel de la métropole.

Dans les onze catégories du concours, BCP a recueilli quatorze points soit un coq d'or, quatre d'argent et trois, de bronze.

L'agence Jean Léveillée Limitée s'est méritée le grand prix argent avec neuf points dont huit ont été obtenu pour sa campagne de promotion du "Grand cidre d'Orléans".

Lauréate des deux dernières années, l'agence Cockfield, Brown & Cie Limitée a reçu cette année le grand prix bronze avec six points.

Les trophées ont été remis aux récipiendaires en présence de plus de 600 membres de la communauté publicitaire francophone qui participait à cette soirée animée par les inséparables Lise Payette et Jacques Fauteux ainsi que Pierre Lalonde.

Dans son allocution le président du Publicité-Club, Monsieur Roger Lhoumeau a tenu à souligner le très fort pourcentage (97%) des créations sur l'ensemble des 500 pièces présentées au concours. "C'est une augmentation de 12% sur l'an dernier, a-t-il dit, et ceci démontre bien que le Publicité-Club a contribué à donner aux publicitaires une conscience collective de leur valeur et de leur apport à notre société".

(Incidemment, seule l'annonce radiophonique de Coca-Cola, réalisée par McCann Erickson du Canada Ltée n'a pas été produite au pays.)

Le président a ensuite précisé que "le rôle de son organisme était de permettre aux publicitaires francophones du Québec de se rencontrer et de tenter de créer une véritable publicité de "chez nous". Nous avons dépassé cet objectif national et notre concours a franchi les frontières du Québec car il est reconnu comme le seul valable par la plupart des associations nationales d'annonceurs et de supports publicitaires", a ajouté M. Lhoumeau.

La sélection des pièces publicitaires choisies s'est effectué en deux étapes: un panel de publicitaires a établi une liste de mise en nomination dans laquelle ensuite un jury de 57 consommateurs a sélectionné les meilleurs annonces dans les onze catégories. Dans l'attribution des grands prix, un coq d'or comptait pour trois points, d'argent pour deux points et de bronze pour un point.

La campagne en faveur du code postale du ministère des Postes a valu six points à BCP. Les annonces d'Air Canada et de Rémy Martin ont donné à l'agence montréalaise sept points de plus.

La meilleure campagne de l'année a été celle du grand cidre d'Orléans qui a été réalisée par Jean Léveillée et Associés. Le coq d'argent dans cette catégorie a été attribué à Communication PNMD Inc. pour Master charge "la carte maîtresse". Enfin, les consommateurs ont aimé le slogan "On est Hydro-québécois" qui a valu à l'Hydro-Québec un coq de bronze.

Cossette Associés (Chaussures pour enfants) et Pierre Tremblay & Ass. (Gouvernement du Québec) ont été les deux seules agences de la vieille capitale à se mériter un prix.

Dix des trente-trois coqs décernés l'ont été pour récompenser la promotion de produits alcoolisés; six prix furent accordés pour souligner l'excellence de campagne de produits automobiles et de voyage.

LES LAUREATS DE LA PUBLICITE FRANÇAISE 1973

COQ	ANNONCEUR	AGENCE
ANNONCES JOURNAUX — Noir et blanc		
OR	Hydro-Québec	Hydro-Québec
ARGENT	Volkswagen Canada	Doyle, Dane, Bernbach
BRONZE	Gouvernement du Québec	Pierre Tremblay & Associés
ANNONCES JOURNAUX — Couleur		
OR	Remy Martin	BCP Publicité Ltée
ARGENT	Jamaique	Doyle, Dane, Bernbach
BRONZE	Air Canada	BCP Publicité Ltée
ANNONCES MAGAZINE — Noir et blanc ou couleur		
OR	Kraft Foods	J. Walter Thompson
ARGENT	Air Canada	BCP Publicité
BRONZE	Kraft Foods	J. Walter Thompson
PUBLICATIONS SPECIALISEES		
OR	Dictionnaire Robert	Ray Torresan Advertising
ARGENT	Hoffman-La Roche	Greiner, Harries, MacLean
BRONZE	Hoffman-La Roche	Greiner, Harries, MacLean
BRONZE	Ministère de l'industrie et du commerce	BCP Publicité
AFFICHES		
OR	Distilleries Meagher	Cockfield, Brown & Cie
ARGENT	La Cidrerie du Québec	Jean Léveillé & Associés
BRONZE	Parc Safari Africain	RSGL Publicité
PUBLICITE DIRECTE		
OR	Papier Roliand	Studio 2 + 2 Inc.
ARGENT	Baby Bear Shoe	Cossette Associés
BRONZE	Air Canada	BCP Publicité

COQ	ANNONCEUR	AGENCE
ANNONCES RADIO — Sans chanson		
OR	La Brasserie Molson	Communication PNMD
ARGENT	CP Air	McKim/Benton & Bowles
BRONZE	Dubonnet-Watleys	Jean Léveillé & Associés
ANNONCES RADIO — Avec chanson		
ARGENT	Coca-Cola Limitée	McCann-Erickson du Canada
ARGENT	Ministère des Postes	BCP Publicite
BRONZE	La Brasserie Molson	Cockfield, Brown & Cie
ANNONCES TELEVISION — Films		
OR	La Cidrerie du Québec	Jean Léveillé & Associés
ARGENT	La Brasserie Molson	Cockfield, Brown & Cie
BRONZE	L'Association canadienne pour la santé mentale	Young & Rubicam
BRONZE	Dictionnaire Robert	Ray Torresan Advertising
ANNONCES TELEVISION — Rubans magnétoscopiques		
OR	Lalonde Chevrolet	Publicité Martin
ARGENT	Ministère des Postes	BCP Publicité
ARGENT	Clovis Electric	JPL Productions
CAMPAGNES		
OR	Cidrerie du Québec Inc.	Jean Léveillé & Associés
ARGENT	Master Charge	Communication PNMD
BRONZE	Hydro-Québec	Hydro-Québec

faits et projets

Groupe Royal

La plus importante entreprise d'assurance incendie et accidents au Canada, le groupe Royal Insurance rapporte pour 1973 un montant record de $162 millions de primes souscrites mais enregistre quand même une perte d'exploitation de plus de $9 millions.

Les sinistres et frais de règlement se sont élevés à 69.6% des primes acquises et les frais d'exploitation ont absorbé 35.5% des primes souscrites.

La compagnie déclare que dans le domaine de l'assurance automobile, des augmentations justifiées de taux ont été retardées de plusieurs mois à la suite de pressions exercées par des gouvernements provinciaux.

Pièces d'or

La Grande-Bretagne va reprendre la frappe de souverains en or, interrompue depuis six ans. Le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, a annoncé aux Communes qu'il avait autorisé l'Hôtel de la monnaie britannique à reprendre la production de ces pièces pour satisfaire la demande étrangère. La précédente frappe, en 1964, s'était poursuivie jusqu'en 1968.

Les nouveaux souverains seront remis à la Banque d'Angleterre, qui approvisionne le marché londonien de l'or au fur et à mesure de ses besoins. L'opération est très rentable pour les autorités britanniques puisque ces pièces se vendent à un prix largement supérieur à leur teneur en or. La vente aux résidents britanniques est interdite.

Dictionnaire-gestion

Le premier dictionnaire bilingue consacré à la terminologie de la gestion vient d'être publié par la maison Leméac en collaboration avec les éditions Ici Radio-Canada. L'auteur, M. Robert Dubuc présente non seulement la traduction des termes techniques utilisés fréquemment dans les entreprises mais donne aussi la signification exacte qui convient à chaque mot. Terminologue en chef à l'université de Montréal, M. Dubuc a déjà rédigé un Dictionnaire de l'informatique.

Rectificatif

Une erreur de typographie a entraîné une omission dans l'article sur l'ouverture du Carrefour Laval paru dans notre édition d'hier. Le texte complet du deuxième paragraphe aurait dû se lire ainsi: "Ce projet de $25 millions a été réalisé conjointement par les entreprises Fairview Corp. qui détient 51% du capital de Carrefour Laval, Ivanhoé Corp. une filiale de Steinberg's et The Eaton Co. Ces deux dernières compagnies possèdent chacune 24.5% des actions du nouveau centre commercial".

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Service de placement étudiant du Québec

PROFESSIONNELS RECHERCHÉS

QUALIFICATIONS

Les professionnels désireux d'embaucher un ou plusieurs étudiants pour la période d'été doivent faire parvenir leur offre d'emploi au plus tôt au Service de Placement Étudiant du Québec.

AVANTAGES

Un **tiers** du salaire des étudiants embauchés pour une **période minimale de huit semaines** peut vous être remboursé directement par le Service de Placement Étudiant du Québec. Un professionnel (ou une société) peut toucher jusqu'à **$12,000.00.**

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
15 avril 1974

Les professionnels intéressés doivent communiquer, par écrit ou par téléphone (**frais virés acceptés**), à l'un des deux endroits suivants:

QUÉBEC

Service de Placement Étudiant du Québec
2700, Boulevard Laurier
3e étage
Téléphone: (418) 643-7474

MONTRÉAL

Service de Placement Étudiant du Québec
310 ouest, rue Ste-Catherine
2e étage
Téléphone: (514) 873-1974

Sur les marchés boursiers

La hausse des taux d'intérêt a découragé les investisseurs

par Sandra Engelsbe de la PC

La hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis a donné de nouveaux maux de tête aux marchés boursiers canadiens, cette semaine. Les valeurs ont subi un déclin considérable pour le deuxième semaine consécutive, mais les transactions furent relativement faibles.

L'encaissement considérable des profits de la semaine dernière, suite à la nouvelle de la levée de l'embargo arabe sur le pétrole, avait mis fin à des gains qui s'étaient accumulés durant cinq semaines. Les marchés boursiers étaient demeurés incertains au début de la semaine, avant que les banques américaines annoncent une hausse de leur taux d'intérêt de base.

Les marchés canadiens et américains ont tous deux réagi en affichant des pertes sensibles.

Les analystes affirment que les hauts taux d'intérêt rendent plus coûteuses les entreprises financières et découragent les investissements dans les actions en faveur des valeurs accordant de meilleurs taux d'intérêt.

Les analystes ajoutent que l'augmentation des taux d'intérêt aux Etats-Unis signifient que les taux canadiens demeureront élevés.

L'indice industriel de Toronto a enregistré une baisse de 3.21 jeudi, la plus considérable depuis le 9 janvier, alors que la perte était de 5.69. Durant la semaine, l'indice a faibli de 5.30 à 215.29.

L'indice composé, à Montréal, a perdu 5.06 à 284.42, tandis qu'à New York, le Dow Jones a perdu 31.44 à 846.68.

Les pétroles de l'ouest, à la bourse de Toronto, étaient incertaine, suite à la nouvelle gouvernementale, mercredi, à l'effet que le prix du brut serait fixé à $6.58 le baril le 1er avril. Les pétroles ont fléchi comme toutes les autres valeurs, jeudi, mais ont pris un regain vendredi, contrairement aux autres valeurs. L'indice des pétroles de l'ouest a perdu 2.24 à 256.27, durant cette semaine.

Les analystes croient que l'entente entre les gouvernements fédéral et provinciaux feront disparaître certaines incertitudes qui avaient provoqué la faiblesse de ces actions pétrolières.

Ils notent que l'industrie pétrolière semble relativement satisfaite des décisions d'Ottawa.

A Toronto, l'indice aurifère a été très instable durant la semaine et a fermé à 674.56, soit une baisse de .43, tandis que les métaux de base ont perdu 3.66 à 102.50.

Les échanges ont été relativement légers cette semaine, avec 12.63 millions d'actions d'une valeur de $107.01 millions, à Toronto, comparativement à 13.91 millions d'actions valant $116.76 millions la semaine précédente.

A Montréal, les valeurs échangées ont totalisé 7.22 millions d'actions valant $37.50 millions, contre 7.12 millions d'actions valant $39.3 millions la semaine dernière.

Les courtiers Moss, Lawson commentent que ce volume réduit d'échanges est un signe favorable, en regard des décisions américaines d'augmenter le taux d'intérêt pour les prêts à court terme.

bénéfices

Canadian International Power; pour l'année terminée le 31 décembre 1973, $15,224,000, $2.62 l'action; 1972, $14.765,000, $2.54.

National Drug and Chemical Co. of Canada; pour l'année terminée le 26 janvier; 1974, $829,800, $1.16 l'action; pour 63 semaines terminées le 2 janvier; 1973, $680,600, 94 cents.

Premier Cablevision; pour les six mois terminés le 28 février; 1974, $1,468,000, 47.4 cents l'action; 1973, $1,209,377, 39.1 cents.

Stafford Foods; pour les six mois terminés le 31 janvier; 1974, $114,684, 24.1 cents l'action; 1973, $54,700, 11.6 cents.

Ogilvie Flour Mills; pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 janv. dernier, $6,438,000-$2.06 l'action, au regard de $1,704,000-52 cents.

Trizec Corp.; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 janvier 1974, $1,103,000-15 cents l'action, au regard de $916,000-12.6 cents en 1973.

United Westburne Industries; pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 déc. dernier, $2,773,000, au regard de $1,958,000.

Canadian Celluiose: bénéfices annuels au 31 décembre 1973 de $7,078,000 soit $1.01 par action, comparativement à $7,959,000 de pertes enregistrées ou 65 cents par action en 1972.

Mercantile Bank of Canada: bénéfices trimestriels au 31 janvier 1973, $991,513 ou 19.2 cents par action, comparativement à $690,905 ou 19.3 par action pour la même période en 1972.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 8

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)
AIDE JURIDIQUE: JPB-877

No 500-12-04029-747

DAME VIOLETTE COMTOIS, ménagère, domiciliée et résidant au 281 Du Lac, Saint-Donat, district de Joliette,
requérante
-vs-
GERARD DAHER, bourgeois, d'adresse inconnue,
intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé Gérard Daber est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 14 mars 1974.
JACQUES PERRON
REGISTRAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des divorces)
No: 500-12-039955-749
DAMIEN DINARDO,
partie requérante
-vs-
EDNA FLEGEL
partie intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie intimée, Edna Flegel, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Saint-Jérôme, le 26 mars 1974.
JACQUES PERRON,
REGISTRAIRE
Charette, Soumis & Lussier
Procureurs de la partie requérante,
Galeries des Laurentides,
Suite 210
Ville St-Antoine, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 14 mars 1974 par lequel Rapid Discount Corporation Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 18 mars 1974 sous le numéro 2500677, Banque de Montréal, le 18 mars 1974."

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que CHALUT TRANSPORT INC. — 40, rue Gauthier — Joliette, Cté Joliette, Québec permis no: 372-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le droit additionnel suivant:

En donnant le service autorisé par les clauses c), k) et l) de son permis no 372-V, la détentrice est autorisée à tirer les remorques arrivant à ou partant de Montréal par service régulier de la rampe de piggy-back de la compagnie des chemins de fer nationaux.

CONDITIONS ET RESTRICTIONS:

Ce permis est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent à ce genre de service.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

SIGNE: BENOIT GROLEAU,
Procureur de(du) requérant(e).

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 mars 1974 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Garwill Industries Limited a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 13e jour de mars 1974, sous le numéro 2499615. Ce 14e jour de mars, 1974.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES
TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que ACTON VALE TRANSPORT INC. - 364, boul. Roxton — C.P. 218 - Acton Vale, Cté Bagot, Québec permis no: 254-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le droit additionnel suivant:
En donnant le service autorisé par les clauses c), d) et g) de son permis no 254-V, la détentrice est autorisée à tirer les remorques arrivant à ou partant de Montréal par service régulier de la rampe de piggy-back de la compagnie des chemins de fer nationaux.
CONDITIONS ET RESTRICTIONS:
Ce permis est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent à ce genre de service.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

BENOIT GROLEAU,
Procureur du requérant.
Paquette, Paquette, Perreault & Rivet
Avocats.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

500
NO: 12-040211-744

DAME KATHLEEN LEPAGE, ménagère, épouse commune en biens de John Thomas Hawley, résidant et domiciliée à 295 rue Stirling, Appartement 203, Cité de LaSalle, District de Montréal,
Requérant (e)
-vs-
JOHN THOMAS HAWLEY, de lieux inconnus,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JOHN THOMAS HAWLEY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 18 mars 1974.
(S) W. LEFEBVRE
REGISTRAIRE — ADJOINT
BARRIERE, BROTT & NEUER,
Avocats,
1024 Notre-Dame,
Suite 3,
Lachine, P.Q.
Avocats de la Requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No.: 500
12-040435-749

JEANNINE MALBOEUF, opératrice, domiciliée et résidant dans les Cité et District de Montréal,
Requérante
-vs-
MAURICE JOLICOEUR, chauffeur de taxi, présentement de lieux inconnus,
intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimé MAURICE JOLICOEUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE, a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 22 mars 1974.
JACQUES PERRON,
Régistraire
Me Robert Giroux, avocat,
7244 St-Denis
Montréal, P.Q.

VILLE DE MONTREAL

MODIFICATION DU PLAN GENERAL DE LA VILLE

PAR L'ETABLISSEMENT DE LIGNES HOMOLOGUEES, en vue de réserver aux fins d'une rue certains immeubles à l'angle sud-est de l'intersection de Salaberry, Lachapelle au sud de la rue de Salaberry entre le boulevard Laurentien et la rue Lachapelle, selon le plan S-17 Cartierville.

AVIS vous est par la présente donné que le 14 mai 1974, à 10:00 heures a.m., une requête sera présentée à la Cour Supérieure, division de pratique, chambre 2.16, au palais de Justice, à Montréal demandant la permission de modifier le plan général de la Ville, par l'établissement des lignes homologuées ci-dessus mentionnées, le tout conformément au plan S-17 Cartierville, certifié par le directeur du Service des travaux publics, le 18 décembre 1972, et lequel plan peut maintenant être examiné à l'Hôtel de Ville, chambre no 315 et dont copie conforme sera produite lors de la présentation de ladite requête.

COTE PELOQUIN ET BOUCHARD
Procureurs de la Ville de Montréal

HOTEL DE VILLE,
30 mars 1974

VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de rénovation urbaine, de certains immeubles situés au sud-est de la rue St-Antoine, entre les rues Canning et Chatham. — C.S.M. 1516 Plan A-185 St-Antoine. Ordonnance T.D.E. No 1013 John M. M. Duff

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que l'ordonnance du Tribunal de l'expropriation en date du 20 mars 1974 a été envoyée par le Tribunal de l'expropriation au protonotaire de la Cour supérieure le 21 mars 1974 et que cette ordonnance sera présentée pour confirmation et homologation à la Cour supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre 2.16, le 2 mai 1974 à 9.30 heures du matin ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.
Cette ordonnance concerne:

Item	Numéro de cadastre	Subdivision	Numéro	Rue	Propriétaire
6A	P—219	—	Lot	Chatham	John M. M. Duff

MARC BOYER,
Le greffier de la Ville

HOTEL DE VILLE,
Le 30 mars 1974

APPEL D'OFFRES

La Société d'aménagement de l'Outaouais demande des soumissions séparées pour les pièces d'équipements suivants:
— TABLE DE PIQUE-NIQUE
— PLAQUES EN BOIS POUR NUMERO DE SITE DE CAMPING
— FOYERS DE PLAGE
— FOYERS DE CAMPING
— ANCRAGES POUR PANIER A REBUTS
— QUINCAILLERIE POUR LES TABLES DE PIQUE-NIQUE ET LES PANIERS A REBUTS
— PUISARDS

Les plans, devis, documents de soumissions et autres, pourront être obtenus au bureau de la Direction de l'équipement de la Société d'aménagement de l'Outaouais, 73, rue Laval, Hull, Québec, en s'adressant à monsieur Yves Fortier.

Seuls sont autorisés à soumissionner, pour l'exécution de ces travaux, les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les soumissions seront adressées au Directeur de l'administration à l'adresse ci-dessous dans des enveloppes cachetées et seront reçues jusqu'à 16 heures, le mardi 23 avril 1974, pour être ouvertes en présence des soumissionnaires au même endroit et à la même heure.

La Société d'aménagement de l'Outaouais se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'acceptera aucune réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Monsieur Lionel Marleau
Secrétaire
Société d'aménagement de l'Outaouais
96, rue Hôtel-de-Ville
Hull, P.Q.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
RÉGION DU QUÉBEC (MONTRÉAL)
BAIL À LONG TERME — EXPLOITATION
WESTMOUNT, QUÉBEC



Le Ministère des Travaux publics est intéressé à obtenir des propositions de promoteurs afin de ré-utiliser et/ou redévelopper un emplacement commercial d'importance, mesurant 102' x 90' (irr.) situé dans la ville de Westmount (Québec), à l'angle nord-ouest de l'avenue Greene et du boulevard De Maisonneuve. (Surface approximative : 8,102 pi.car.)

Les intéressés devront soumissionner sur une base de bail à long terme de préférence n'excédant pas 49 ans et avec dispositions prévoyant des ajustements périodiques du loyer.

Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance des conditions quant aux références et autres informations en contactant monsieur J.-O. La Ferrière, Administrateur, Aménagement Immobilier, Ministère des Travaux Publics, 625, avenue du Président-Kennedy, 8ième étage, Montréal, Québec H3A 1K3. ((Tél. : 283-5697)

Un dépôt de $1,000.00 sous forme d'un chèque bancaire VISÉ établi à l'ordre du RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA doit accompagner chaque proposition; lequel montant sera remboursé si la proposition n'est pas aceeptée, ou retenu par le Ministère comme dédommagement si le soumissionnaire retire sa proposition.

Les propositions seront reçues jusqu'à 15:00 heures (heure de Montréal) le 30 avril 1974 et addressées au soussigné comme suit : "offre confidentielle pour ré-utilisation et/ou re-développement d'un site commercial dans Westmount, Québec".

Le Ministère n'acceptera nécessairement ni la plus haute, ni aucune des propositions.

PAUL H. PARÉ
Chef des Services financiers et administratifs,
Ministère des Travaux publics du Canada
625, avenue du Président-Kennedy (5e étage)
Montréal, Québec H3A 1K3

Cole passe en tête

N.—ORLEANS (PA) — Bobby Cole, auteur d'une victoire à l'omnium d'Afrique du Sud l'an dernier maintenu en échec en six ans au circuit de la PGA, a inscrit hier une ronde de 66, six sous la normale, tournée de l'omnium Greater New Orleans doté d'une bourse de $150,000.

Malgré les vents violents qui ont balayé le parcours Lakewood long de 7,080 verges, le mince golfeur de 25 ans a réussi à inscrire un total de 134, dix sous la normale. Il devance ainsi par un coup Lee Trevino et Larry Hinson.

Nicklaus, qui détenait la tête en compagnie de Miller Barber après la première ronde, a obtenu deux bogeys à ses trois derniers trous et dut se contenter d'un pointage de 71-137.

Trevino et Hinson, lequel a remporté son unique tournoi au circuit de la PGA à l'omnium de la Nouvelle-Orléans il y a cinq ans, ont tous deux joué 68-135.

Tom Watson et Roy Pace ont présenté des cartes de 69-136.

La RFA s'impose à Heavenly Valley

HEAVENLY VALLEY (AFP) — L'Allemagne fédérale a réalisé le meilleur compte dans les épreuves éliminatoires des slaloms parallèles comptant pour les World Series, disputées hier à Heavenly Valley, en qualifiant sept de ses représentants sur huit pour la phase finale contre six à l'Autriche et à l'Italie, quatre aux Etats-Unis, trois à la Suisse et au Canada, deux à la France et un à l'équipe internationale.

Bien que le temps de course fut court, souvent moins de 20 secondes, ces slaloms parallèles étaient plus difficiles que ceux d'Aspen et de Vail, la pente étant beaucoup plus difficile et les portes beaucoup plus rapprochées et étroites.

hockey

Ligue Nationale

Jeudi soir
Philadelphie 3, Atlanta 3
Los Angeles 4, Islanders 1
Chicago 2, Buffalo 2
Hier soir
Montréal à Californie
Aujourd'hui
Montréal à Los Angeles
Chicago à Détroit
Rangers à Toronto
Islanders à Vancouver
Boston à Philadelphie
Pittsburgh à St-Louis
Minnesota à Atlanta
Demain
Toronto à Rangers, pm
Détroit à Boston, pm
Californie à Vancouver, pm
Minnesota à Buffalo
St-Louis à Chicago
Atlanta à Pittsburgh

Jeudi soir

Kings 4, Islanders 1

1ère période
1—LOS ANGELES: Corrigan (16) Goring, Nevin 9:43
2—ISLANDERS: D. Potvin (16) MacMillan, Harris 11:33
Pun: Goring LA 4:27; D. Potvin I 14:31; Kozak LA 16:48; Harris I 17:39.
2e période
3—LOS ANGELES: Goring (25) Williams, Kannegiesser .. 13:23
Pun: Rombough I 5:25; Nystrom I, Berry LA 9:05; Howatt I 12:46; Hart I, Corrigan LA 13:14; Carr LA 15:24.
3e période
4—LOS ANGELES: Goring (26) Corrigan, Nevin 1:41
5—LOS ANGELES: Nevin (18) Goring 11:39
Pun: D. Potvin I 0:46; Howatt I mineure, majeure, Corrigan LA majeure, mauvaise conduite, 3:49; Hart I, Kozak LA 5:45; J. Potvin I 7:37, Hart I 12:38; J. Potvin I, Rota LA 13:20; Murdoch LA, Howatt I majeures 19:45.

Lancers par:

Islanders	13	5	6	— 24
Los Angeles	12	10	13	— 35

Gardiens — Smith, Islanders; Edwards, Los Angeles.
A- 8,258.

Les compteurs

	b	p	pts
Esposito, Boston	66	72	138
Orr, Boston	30	82	112
Hodge, Boston	47	53	100
Martin, Buffalo	47	34	81
Clarke, Phi.	33	48	81
Apps, Pittsburgh	23	57	80
Cashman, Boston	24	54	78
Hextall, Min.	20	58	78
MacDonald, Pit.	39	37	76
Sittler, Toronto	33	43	76

Association Mondiale

Jeudi soir
Québec 9, Los Angeles 3
N.-Angleterre 3, Cleveland 2
Toronto 6, Edmonton 5
Hier soir
Edmonton 3, Minnesota 1
Winnipeg 7, Houston 5
Chicago à Vancouver
Aujourd'hui
Toronto à Québec
Los Angeles à Cleveland
Demain
Québec à N.-Angleterre
Chicago à Edmonton
Vancouver à Winnipeg
Houston à Minnesota
Los Angeles à Toronto
Cleveland à Jersey, pm

Les compteurs

(parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Walton, Minnesota	54	59	113
Lacroix, NJ	31	75	106
G. Howe, Houston	31	69	100
Connelly, Min.	41	50	91
Carleton, Toronto	35	56	91
Hull, Winnipeg	49	40	89
Lawson, Van.	48	38	86
Bernier, Québec	37	49	86
B. Campbell, Van.	26	59	85
Lund, Houston	31	51	82

Ligue Américaine

Jeudi soir
Richmond 6, New Haven 4
Hier soir
Providence 4, Jacksonville 4
Baltimore 3, Hershey 1
N.-Ecosse 1, Rochester 0
Boston à Springfield
Cincinnati 6, Virginie 3
Aujourd'hui
New Haven à Baltimore
N.-Ecosse à Springfield
Virginie à Hershey
Cincinnati à Richmond
Demain
Boston à N.-Ecosse
Hershey à Cincinnati
Providence à Jacksonville
Richmond à Rochester
Baltimore à Virginie
(Fin du calendrier régulier)

Ligue Majeure du Québec

Jeudi soir
Sorel 11, T.-Rivières 4
(Sorel mène 1-0 la série quart-de-finale 4 de 7)
Laval 5, Cornwall 4
(Laval mène 1-0 la série quart-de-finale 4 de 7)
Hier soir
Montréal 7, Sherbrooke 2
(Montréal mène 1-0 la série quart-de-finale 4 de 7)
Québec 8, Shawinigan 5
(Québec mène 1-0 la série quart-de-finale 4 de 7)
Aujourd'hui
Sorel à Trois-Rivières
Demain
Sherbrooke à Montréal
Trois-Rivières à Sorel
Québec à Shawinigan
Cornwall à Laval

LIGUE NATIONALE

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
x-BOSTON	73	50	14	9	330	199	109
MONTREAL	73	42	22	9	271	222	93
RANGERS	73	38	22	13	280	226	89
TORONTO	73	32	26	15	252	214	79
BUFFALO	74	30	32	12	228	240	72
DETROIT	73	28	35	10	238	296	66
ISLANDERS	73	17	38	18	172	231	52
VANCOUVER	73	20	42	11	203	280	51
Section Ouest							
PHILADELPHIE	73	46	15	12	251	150	104
CHICAGO	73	37	14	22	249	152	96
LOS ANGELES	73	30	31	12	210	217	72
ATLANTA	73	27	32	14	196	224	68
MINNESOTA	73	23	33	17	226	249	63
PITTSBURGH	72	25	38	9	220	255	59
ST-LOUIS	73	24	38	11	190	229	59
CALIFORNIE	73	13	50	10	186	318	36

x-assuré du championnat de sa section.

ASSOCIATION MONDIALE

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
x-N.-ANGLETERRE	76	42	30	4	287	254	88
TORONTO	75	39	33	4	293	265	80
QUEBEC	76	38	34	4	303	274	80
CLEVELAND	76	35	32	9	257	258	79
CHICAGO	74	36	33	5	257	261	77
NEW JERSEY	75	32	39	4	259	296	68
Section Ouest							
x-HOUSTON	75	46	24	5	309	212	97
MINNESOTA	76	42	32	2	318	273	86
EDMONTON	75	36	36	3	256	260	75
WINNIPEG	75	33	37	5	253	283	71
VANCOUVER	74	26	47	1	269	325	53
LOS ANGELES	75	24	51	0	225	325	48

x-assuré du championnat de sa section.

LIGUE AMERICAINE

Section Nord

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
ROCHESTER	75	41	21	13	291	247	95
PROVIDENCE	75	38	25	12	328	239	88
N.-ECOSSE	74	35	27	12	254	219	82
NEW HAVEN	73	34	29	10	279	258	78
BOSTON	75	23	39	13	236	292	59
SPRINGFIELD	75	21	39	15	250	323	57
Section Sud							
BALTIMORE	74	40	24	10	295	225	90
CINCINNATI	74	34	29	11	267	227	89
HERSHEY	74	37	23	14	309	237	88
RICHMOND	72	22	37	13	243	299	57
VIRGINIE	74	22	42	10	210	294	54
JACKSONVILLE	75	23	44	8	239	332	54

Cincinnati et Pittsburgh, les équipes à battre?

La saison s'annonce passionnante dans la LN

NEW YORK (PA) — Une fois que Hank Aaron aura frappé ses 714e et 715e circuits, battant ainsi l'ancien record du célèbre Babe Ruth, vers quoi les amateurs de la ligue de baseball Nationale vont-ils se tourner pour savoir ce qui va se passer d'intéressant durant la toute prochaine saison?

Vers deux courses à des championnats de section qui s'annoncent très serrées, voilà.

Il est évident que Aaron est appelé à éclipser le record de Ruth dès les premiers jours de la saison 1974, la direction des Braves espérant qu'il ne le fera pas à Cincinnati, où les Braves joueront leurs trois premières parties, mais plutôt à Atlanta, aussitôt après.

Une fois que l'exploit d'Aaron aura été enregistré pour la postérité, les amateurs pourront assister à des courses aux championnats des sections Est et Ouest qui devraient être fascinantes.

Les champions Mets de New York auront la même formation, leur gérant Yogi Berra étant d'avis que si ses joueurs furent assez bons pour tout gagner l'an dernier, ils sont encore assez bons pour tout gagner cette année. Ce qui est discutable.

Les Mets, évidemment, ont le meilleur groupe de lanceurs de la ligue avec, en tête, des gars tels que Tom Seaver et John Matlack et, en relève, Tug McGraw. Mais ils n'ont pas les meilleurs frappeurs de la ligue. En fait, New York n'a que trois bons frappeurs, John Milner, Rusty Staub et Cleon Jones. Et les victoires par les comptes de 1-0 et de 2-1 que les Mets peuvent remporter ont tôt fait d'épuiser des lanceurs qui sont constamment sur le qui-vive, si bons soient-ils.

Les Pirates de Pittsburgh, qui menaient la division Est jusqu'à ce que les Mets les rattrapent, ont cette année un bien meilleur groupe de lanceurs. Hors saison, ils ont fait l'acquisition de deux bons lanceurs gauchers, Ken Brett et Jerry Reuss. D'autre part et contrairement aux Mets, les Pirates peuvent compter beaucoup de points grâce à la force de frappe des Willie Stargell, Al Oliver et Manny Sanguillen.

Les Expos

Les Expos de Montréal ont connu leur meilleure saison en 1973 et eurent des chances de remporter le championnat, ce qui aurait été une énorme surprise, jusqu'aux derniers jours de la saison. Ils ont découvert un nouveau frappeur-vedette en la personne de Ken Singleton et ils ont par surcroit obtenu, au cours de l'hiver, un as de la trempe de Willie Davis. Mais ils ont dû céder pour l'obtenir le lanceur Mike Marshall qui participa à 92 parties et à 45 des victoires du club. On le manquera évidemment et le problème est de savoir si les Expos pourront le remplacer de façon efficace.

Les Cards de St-Louis ont transformé leur formation de lanceurs. Ils ont laissé partir les lanceurs partants Rick Wise et Reggie Cleveland ainsi que Diego Segui, maintenant avec les Red Sox de Boston de la ligue Américaine. En retour, ils ont obtenu le voltigeur Reggie Smith et le lanceur John Curtis mais les Cards sont trop faibles à d'autres positions pour qu'on puisse les considérer comme étant dangereux.

Les Phillies de Philadelphie s'améliorent mais pas assez tandis que les Cubs de Chicago sont en train de reconstruire leur équipe avec des jeunes après avoir laissé partir les vétérans Glenn Beckert, Ron Santo et Ferguson Jenkins. La saison sera longue pour ces deux clubs.

Dans l'Ouest

Contrairement aux Mets, les champions de la division Ouest de l'an dernier, les Reds de Cincinnati, ont exécuté des transactions durant l'hiver, échanges qui devraient les aider. Ils ont obtenu l'excellent lanceur Clay Kirby des Padres de San Diego en retour de Bobby Tolan, un voltigeur qui ne s'entendait plus avec le gérant Sparky Anderson et la direction des Reds. Le rapide Tolan, aussi bon frappeur, sera remplacé par Merv Rettenmund, obtenu des Orioles de Baltimore en échange du lanceur Ross Grimsley.

Mais "le coeur" de la formation championne des Reds demeure le receveur Johnny Bench, le voltigeur de gauche Pete Rose et le 2e-but vétéran Joe Morgan. De nouveau, Anderson comptera sur eux pour mériter un autre championnat.

San Francisco et les Dodgers de Los Angeles ont tous deux de jeunes équipes pleines de talent. Les Dodgers menèrent le calssement de leur division durant une bonne partie de 1973 avant que les Reds ne les rejoignent et ne les devancent. Les Giants aussi occupèrent la 1ère place durant quelque temps et ils ont peut-être en Bobby Bonds le meilleur joueur des ligues majeures. Mais les Dodgers leur sont supérieurs grâce à des lanceurs de la trempe des Don Sutton, Andy Messersmith, Tommy John et Mike Marshall.

Houston a échangé le voltigeur Jimmy Wynn aux mêmes Dodgers en retour du lanceur gaucher Claude Osteen. Mais les Astros ont aussi perdu un bon lanceur lorsqu'ils échangèrent Jerry Reuss aux Pirates pour le receveur Milt May. Des frappeurs comme Lee May, Bob Watson et Doug Rader leur assurent une bonne offensive mais elle ne sera pas suffisante pour leur permettre de finir parmi les 3 premiers clubs de leur division.

Atlanta va compter de nombreux points grâce à des frappeurs comme Aaron, Darrell Evans et Dave Johnson. A eux trois, l'an dernier, ils frappèrent 124 circuits. Mais les faibles lanceurs des Braves remettront à l'adversaire tous les points produits par ce trio. Autrement dit, bien frapper pour Atlanta est aussi décourageant que bien lancer pour les Mets.

Ce qui nous laisse Sans Diego avec un alignement transformé au sein duquel on trouve des noms familiers comme ceux de Willie McCovey, Matty Alou, Nate Colbert, Beckert et Tolan. Si l'âge ne les a pas trop ralentis, ces gars-là pourraient permettre aux Padres, bons derniers depuis qu'ils existent, de monter d'un cran ou deux.

Donc, six mois à l'avance, il semble que Pittsburgh et Cincinnati soient favorisés pour gagner les championnats en jeu. Dans la division Est, on peut prévoir une fin de saison se lisant comme suit: 1—Pittsburgh; 2—New York; 3—Montréal; 4—St-Louis; 5—Philadelphie; 6—Chicago.

Dans l'Ouest: 1—Cincinnati; 2—Los Angeles; 3—San Francisco; 4—Houston; 5—Atlanta; 6—San Diego.



Non, Jacques Plante, instructeur des Nordiques de Québec, ne fait pas la grimace devant le président de l'équipe, Paul Racine. Peut-être Plante demandait-il tout simplement conseil à son grand patron lors du match que les Nordiques ont gagné 9-3 contre les Sharks de Los Angeles. (Téléphoto CP)

La puissance de Fairly et Foote a raison des Tigers

DAYTONA BEACH, Floride (PA) — Ron Fairly a claqué un circuit de deux points et Barry Foote en a produit deux autres à l'aide d'un triple alors que les Expos de Montréal ont infligé un revers de 7-5 aux Tigers de Détroit, hier, au cours d'un match hors-concours.

Après que la partie eut été retardée d'une heure et demie, les Expos ont soutiré aux Tigers une avance de 7-0 contre le lanceur partant, Joe Coleman.

Bien que défaits les Tigers ont connu certains succès à l'attaque en frappant trois circuits. Ron Cash a d'abord cogné un circuit de deux points à la 6e manche contre Steve Renko, puis John Knox et Gene Lemont ont réussi un circuit chacun contre Tom Walkers, à la 9e.

•

L'OUVERTURE de la saison de chasse au chevreuil aura lieu le 26 octobre, sauf à l'île d'Anticosti (zone L). Il y aura également une maison de chasse à l'arc dans la partie des zones F1 et F2 par délimitée par les routes 57, 11, 327 et 8 et ce, du 12 au 25 octobre, veille de l'ouverture de la chasse à la carabine dans la plupart des zones. La durée des différentes saisons de chasse demeurera la même que l'an dernier, de même que les limites de zones. Enfin, la limite de chasse sera, comme par le passé, d'un chevreuil par chasseur, par jour comme par saison, à l'exception de l'île d'Anticosti où elle sera de deux chevreuils par chasseurs.

•

TOM SOALLEN, propriétaire majoritaire des Canucks de Vancouver de la ligue Natioanle de hockey, a été conduit en prison à Vancouver, hier, pour y purger une peine de deux ans. Son incarcération a fait suite à la décision de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique de rejeter son appel contre sa condamnation, mais d'approuver son second appel sur la sentence de quatre ans, qui a été réduite à deux ans. Les deux appels ont été entendus hier après-midi. Scallen avait été reconnu de vol de $3 millions et d'avoir publié de faux états financiers.

•

LA COUR d'appel de la Colombie-Britannique a rejeté par décision unanime l'appel de Tom Scallen, propriétaire des Canucks de Vancouver de la LNH, qui avait été reconnu coupable de vol de $3 millions et d'avoir publié de faux états financiers. Les trois juges ont ajourné brièvement après avoir rendu cette décision, avant de siéger de nouveau sur une requête en appel de la sentence qui fut imposée à Scallen. Ce dernier, en avril 1973, fut condamné à deux peines concurrentes de quatre ans de prison. La Cour d'appel a décidé d'étudier immédiatement la requête après que la Couronne se fut objecté à ce que le cautionnement de $25,000 accordé à Scallen après sa condamnation, soit maintenu. Scallen fut gardé sous contrainte durant l'ajournement de la Cour. On ne connait pas encore la décision de la Cour d'appel sur son appel de la sentence.

•

PETER REVSON, le pilote américain qui s'est tué vendredi dernier en Afrique du Sud, a achevé, quelques semaines avant sa mort, la correction du manuscrit d'un livre autobiographique intitulé "Speed with style". Ce livre traite des voitures et des femmes, mais aussi du danger et de la mort. "Il faut avoir l'esprit ouvert sur l'idée de la mort et considérer la fin de la route comme un vieux copain", a écrit Revson dans ce livre dont le New York Times a publié hier quelques extraits. "Ce que nous faisons est extrêmement dangereux, et c'est pourquoi je pense que nous devons gagner le plus d'argent possible," a encore écrit Revson dans ce livre" qui peut être considéré comme son testament.

Les Expos seront au rendez-vous

(Par Marc Thibeault) — Marc Cloutier, directeur des opérations des Expos de Montréal, arrivait de Sainte-Agathe où il y a évidemment plus de neige que dans la métropole. Au téléphone, nous lui demandons s'il est vrai que l'ouverture de la saison de baseball au parc Jarry, prévue pour samedi prochain, sera remise, comme les rumeurs le veulent depuis quelques jours.

"Non, il n'en est pas question car tout va très bien", répondit-il sans la moindre hésitation.

"Il n'y a plus de neige sur le terrain et nous avons terminé le nettoyage des sièges et gradins. Nous aurons du baseball samedi et dimanche de la semaine prochaine au parc Jarry", ajouta-t-il sur un ton joyeux.

Le chaud soleil d'hier et les pluies prévues pour aujourd'hui sont, semble-t-il, ce qu'il fallait pour que le parc Jarry commence à offrir un terrain de baseball moins gelé qu'il ne l'est depuis quelques mois. On aura toute la semaine prochaine, sous beau temps prévu, pour finir le nettoyage et préparer le champ pour une nouvelle et prometteuse saison.

Pour le moment donc et de façon, semble-t-il, définitive, les Expos seront à la Place Ville-Marie à midi le 5 avril pour rencontrer leur public montréalais et au parc Jarry, à 2h.15 samedi et dimanche les 6 et 7 avril, pour vaincre, espérons-le, les Cubs de Chicago.

Au jeu!

FAITES UNE PROMENADE EN TRAÎNEAUX À CHIENS
8 AVRIL
MASKA (ST. HYACINTHE)
CHATEAU (9 AVRIL)
VERSAILLES (10 AVRIL)

Les courses hippiques fascinent l'Amérique!

NEW YORK (AFP) — Les Américains adorent les courses hippiques. Elles ont attiré 76,752,572 spectateurs en 1973 aux Etats-Unis, soit trente millions de personnes de plus que les courses automobiles.

Ces statistiques sont le résultat d'une enquête menée à la demande de "Daily Racing Form", la bible des parieurs américains. Mais cette enquête, qui place le football américain en troisième position et le baseball en quatrième, ne tient pas compte des spectateurs qui assistent aux matches universitaires.

En effet, selon la revue "Basketball News", c'est ce sport qui est le plus populaire aux Etats-Unis. Ainsi, 153, 764,852 Américains auraient assisté aux matches de basketball disputés dans tous les Etats-Unis en 1970-71. Ce chiffre tient compte des 18,000 rencontres universitaires et 702 scolaires (junior college).

Les statistiques sur le nombre de spectateurs payants en 1973 publiées par "Triangle Publications" sont quant à elles les suivantes: 1. Hippisme 76,752,572 spectateurs; 2. Automobilisme 46,000,000 (estimation); 3. Football 43, 617, 353; 4. Baseball 42,153,995; 5. Basketball 35,012,698; 6. Hockey 21,106,771.

baseball

Parties hors-concours

Jeudi
Montréal 15, Minnesota 10
Kansas City 14, Baltimore 3
Pittsburgh 6, Chicago 1
Cincinnati 8, Détroit 1
Texas 7, New York A 4
Philadelphie 3, Atlanta 2
New York N 6, St-Louis 3
Chicago N 4, Californie 1
Cleveland 11, Oakland 5
San Diego 4, San Francisco 3
Hier
Montréal 7, Détroit 5
New York N 11, Pittsburgh 5
St-Louis 5, Cincinnati 4
Kansas City 5, Chicago A 4
Philadelphie 3, Cincinnati 1
Cleveland 4, Chicago N 0
Milwaukee 9, Oakland 4
San Francisco 3, San Diego 2
(11 manches)
Baltimore 7, New York A 1
Texas 3, Houston 0
Boston 11, Minnesota 7
Aujourd'hui
Montréal vs New York N
Californie vs Los Angeles
Minnesota vs Philadelphie
Chicago A vs Pittsburgh
Chicago N vs Milwaukee
Cleveland vs San Diego
San Francisco vs Oakland
Baltimore vs New York A
Richmond vs Atlantic
St-Louis vs Cincinnati
Boston vs Détroit
Texas vs Houston
Demain
Baltimore vs Montréal
Atlanta vs Minnesota
Détroit vs Cincinnati
Texas vs Houston
Californie vs Los Angeles
New York N vs New York A
Pittsburgh vs Philadelphie
Chicago A vs St-Louis
San Diego vs Chicago N
Oakland vs San Francisco
Boston vs Kansas City
Milwaukee vs Cleveland

Les Saints perdent devant 11,459 personnes

ST-PAUL, Minnesota (AP) — Des buts de Bobby Sheehan, Ron Anderson et Blair MacDonald ont procuré aux Oilers d'Edmonton une victoire de 3-1 contre les Fighting Saints du Minnesota, hier soir.

Rick Smith a marqué l'unique but des locaux qui ont joué devant 11,459 spectateurs, la seconde plus importante foule de la saison au Minnesota.

Oilers 3, Saints 1

1ère période
1—EDMONTON: Sheehan (13) Hamilton 11:28
Punitions: Paradise M 9:38, Patenaude E 14:10, Connelly M 18:03.
2ème période
2—EDMONTON: Anderson (5) Hamilton, Carlyle 10:42
3—EDMONTON: McDonald (20) Hamilton, Sheehan 17:00
Punitions: Carlyle E 13:27, McMahon M 15:28.
3ème période
4—MINNESOTA: Smith (9) Johnson, Gallant 7:20
Punitions: Falkenberg E 1:17, Smith M 1:31, Carlyle 4:37, McMahon M 13:23.

Lancers par

Edmonton	14	10	11—35
Minnesota	9	9	10—28

Gardiens: Wilkie (E); Curran (M).
A—11,459.

Jets 7, Aeros 5

1ère période
Aucun but.
Punitions: Marty Howe H 13:40, Hull W 14:12, Asmundson W, Lund H majeures 17:02.

Ligue Nationale Canadien-Seals

1ère période
1—CALIFORNIE: Leach (22) McAneeley 6:32
2—CALIFORNIE: Johnston (26) McKechnie 12:12
Punition: Lefley M 12:52.
2ème période
3—MONTREAL: Larose (15) . 4:15
4—MONTREAL: Richard (18) Larose 18:31
Punitions: C au banc 1:41, McKechnie C 8:34.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

CLAUDE ROY & CIE
Comptables agréés
6444 est, rue Beaubien
suite 103
253-2287

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115 861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541
235, Chemin Montréal, Ottawa 745-1515

PERSE ET TERRE SAINTE

ISPAHAN - SHIRAZ - PERSEPOLIS

Berceau des civilisations

GRÈCE - IRAN - ISRAEL - ITALIE

Voyage en groupe accompagné au départ de Montréal

- 21 juillet au 10 août 1974
- 18 août au 7 septembre 1974
- 8 septembre au 28 septembre 1974

$1,354.

Tout compris excepté 6 repas.
Demandez notre dépliant en couleurs.

RÉSERVEZ TÔT
PLACES EN NOMBRE LIMITÉ

Transport aérien par KLM — Lignes aériennes Royales Néerlandaises

VOYAGES - MISSIONS Ltée

Agence agréée IATA et Membre de l'Association des Agents de Voyage du Québec

235 Est Dorchester, Montréal, H2X 1N8, Tél.: 861-8634 ou 4184
500, 8ème Avenue, Québec, G1J 3L7, Tél.: 522-2036 et 2037

les **GRANDS LACS**

Des croisières sur l'Orion

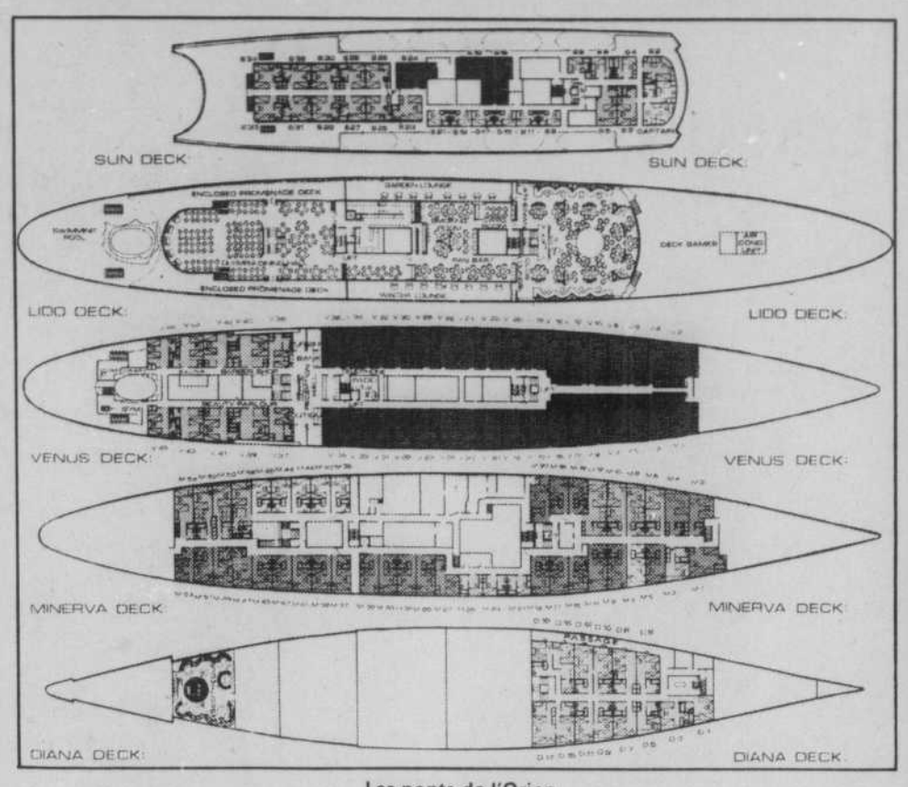
Les croisières sur les Grands Lacs et la voie maritime du Saint-Laurent reprennent cette année, à la suite de négociations fructueuses menées pendant plusieurs mois par M. Othmar G. Grueninger, président de Midwest Cruises, d'Indianapolis, et K. Hellenic Lines, de New York et Le Pirée, Grèce.

Ces croisières d'une semaine se feront à bord du TSS Orion, un navire de luxe de 6,000 tonneaux, battant pavillon grec. Le premier départ aura lieu de Montréal, le samedi soir 27 avril; la croisière se terminera le matin du samedi suivant, à Chicago. Le soir du 4 mai, l'Orion quittera Chicago pour une seconde croisière, en sens inverse, dont le point d'arrivée sera Montréal. Et il y aura ainsi des départs de Montréal tous les deux samedis jusqu'au 12 octobre et de Chicago jusqu'au 19 octobre.

En quittant le port de Montreal, l'Orion s'engagera dans la voie maritime du Saint-Laurent, franchira les cinq écluses, passera par les Mille Iles et Kingston et voguera sur le lac Ontario pour atteindre Toronto. Toute la journée du lundi sera passée dans la capitale de l'Ontario.

Le mardi, le navire s'engagera dans le canal Welland et franchira les huit écluses qui se trouvent entre Port Weller et Port Colborne. A Thorold, des autobus seront à la disposition de ceux et celles qui voudront visiter les chutes Niagara.

La journée de mercredi sera passée à Detroit et celle du jeudi dans l'île Mackinac.



Les ponts de l'Orion

Le vendredi, l'Orion fera escale à Holland, Michigan, où il sera possible de visiter une fabrique de sabots de bois, Windmill Island et, en mai, le festival des tulipes. Arrivée à Chicago le samedi matin.

En plus de jouir d'un paysage incomparable, les passagers trouveront à bord les mêmes services que sur les grands paquebots et une foule de distractions. Ils pourront se reposer près de la piscine ou s'y baigner, jouer aux cartes, lire, danser chaque soir, savourer une cuisine internationale. Déjeuner complet, lunch de quatre services et diner de six services; the à quatre heures tous les jours; buffet de minuit lorsque le navire est au port.

Les salles publiques de l'Orion sont remarquables: le salon est vaste et confortable, la salle à manger peut recevoir 210 convives à la fois; il y a en outre une discothèque, deux bars, deux petits salons, un fumoir et une salle de cartes. Le navire est doté d'un sauna, d'un gymnase, d'un salon de beauté, d'un salon de barbier, d'une boutique, d'une buanderie, de jeux de pont.

Au cours de la croisière, il y aura des évènements spéciaux comme le traditionnel diner du capitaine, le bal masqué, le diner mettant à l'honneur mets et musique grecs.

Toutes les chambres de l'Orion donnent sur l'extérieur; elles sont décorées avec goût et les planchers sont recouverts de moquette. Chaque cabine est pourvue d'une baignoire, d'une douche et d'une toilette. Le navire a son réseau de téléphone, sa télévision en circuit ferme et trois canaux de musique. Il est entièrement climatisé et muni de stabilisateurs.

Les tarifs de la croisière de sept jours sont de l'ordre de $400 par personne, deux par cabine, pont inférieur, jusqu'à $665 dans les cabines des ponts supérieurs.

Renseignements auprès des agents de voyage.

U.L.

la **FRANCE**

Libération !

Il y aura trente ans, le 6 juin, les troupes alliées mettaient le pied sur les côtes de Normandie pour se lancer dans une grande offensive qui allait conduire à la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie.

De nombreux régiments canadiens participaient à cette opération d'envergure, dont le Régiment de la Chaudière, le Régiment de Maisonneuve, les Fusilliers Mont-Royal, les Black Watch, le 8th Canadian Hussards Regiment et le Royal Montreal Regiment. A l'occasion de cet anniversaire, un voyage a été mis sur pied spécialement à l'intention des vétérans de l'armée canadienne et leur famille, par l'agence de voyages Atlas.

Il y aura trois départs en Boeing 747 d'Air France au cours de l'été, soit les 2 juin, 14 juillet et 1er septembre, chaque voyage durant 22 jours et ramenant les participants sur l'itinéraire que parcoururent les troupes canadiennes à la suite de ce 6 juin 1944.

Ils pourront ainsi visiter Paris, Lisieux, Arromanches, Bernière-sur-Mer, Berny-sur-Mer, Bretteville-sur-Laize, Vimy, etc. Le voyage se poursuivra à Bruxelles, Gand et Bruges, Amsterdam, Cologne et Heidelberg.

Un programme complet a été prévu pour ce voyage, et les personnes intéressées peuvent obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec M. Roger Boucher au numéro 527-8881.

Les opérations canadiennes lors du Jour J: cette photo authentique montre les soldats débarquant... avec leurs bicyclettes.



MAT VOYAGES INC.

MARTINIQUE

VILLAS confortables au bord de la mer avec voiture et servante.
IDÉAL pour familles ou pour deux ou trois couples voyageant ensemble.

À partir de **$70.** *par jour* — *Plus tarif aérien*

PRIX RÉDUITS POUR L'ÉTÉ

Agence de Voyage **Pélican**
334-6692
2425 de Salaberry

EXTRÊME-ORIENT
Voyages accompagnés de Montréal
PRINTEMPS: du 25 avril au 19 mai
AUTOMNE: du 7 nov. au 1er déc.
VANCOUVER: 1 journée — JAPON: TOKYO, NIKKO, KAMAKURA HAKONE, TOBA, KYOTO, NARA — HONG KONG et les Nouveaux Territoires — BALI: l'île des Dieux — SINGAPOUR: Île et États de l'Asie du Sud — THAILANDE: Bangkok, la rutilante capitale — MANILLE: excursion dans l'île — Retour par HAWAII.
24 jours — 7 pays — **$2,075**

SCANDINAVIE — RUSSIE — POLOGNE
Voyages accompagnés de Montréal
21 jours - 5 pays
2 DÉPARTS: du 31 mai au 21 juin **$1,560**
du 5 au 26 juillet **$1,670**
NORVÈGE: Bergen,, les fjords, Oslo
SUÈDE: séjour à Stockholm, la "Venise du Nord"
URSS: Leningrad et Moscou
POLOGNE: Varsovie, Cracovie, Auschwitz
DANEMARK: Copenhague et une tournée des châteaux.

GRÈCE — YOUGOSLAVIE
2 voyages accompagnés de Montréal
PRINTEMPS: du 8 au 29 mai
AUTOMNE: 18 sept. au 9 oct.
AUTRICHE: Visite de Vienne et des environs.
YOUGOSLAVIE: Séjour à Dubrovnik et à Sv.-Stefan
GRECE: Athènes, Delphes, Mycènes, Nauplie, Epidaure.
CROISIÈRE DU STELLA SOLARIS AUX ÎLES GRECQUES ET EN TURQUIE:
Délos - Mycenos - Santorin - la Crête - Rhodes
Kusadasi (Ephèse) Istamboul
Retour par Paris
21 jours — 5 pays **$1,645**

LES VOYAGES HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 60 ans.
1460, AV. UNION Tél.: 845-8221
Montréal H3A 2B8
le métro à notre porte — Station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8 h 30 à 18 h, le jeudi jusqu'à 21 h. — Le samedi de 9 h 30 à 13 h.
IATA

GROS PLAN SUR: LES BELLES VACANCES

- **PÂQUES en MARTINIQUE**

Hôtel LATITUDE
du 9 au 16 avril — À partir de $394.
Avion - Hotel - Petit déjeuner - Taxes - etc...

- **DESTINATION EUROPE 74**

LE TOURISME FRANÇAIS

12 Jours	L'ÉGYPTE	$460.
22 Jours	TOUR DE FRANCE	$730.
22 Jours	FRANCE-ITALIE-SUISSE	$815.
22 Jours	TOUR D'EUROPE	$850.
22 Jours	ESPAGNE-MAROC-PORTUGAL	$650.
23 Jours	ALLEMAGNE-AUTRICHE-SUISSE	$835.
12 Jours	PAYSAGES D'ITALIE	$365.
14 Jours	PAYSAGES SUISSE	$380.
14 Jours	PAYSAGES D'ESPAGNE	$345.
16 Jours	ESPAGNE-PORTUGAL	$450.
12 Jours	AUTRICHE	$370.
18 Jours	CAPITALES NORDIQUES	$860.
14 Jours	ANGLETERRE ÉCOSSE	$550.
26 Jours	PARIS-MOSCOU	$1060.

Prix comprenant le tour complet de Paris à Paris - Repas, visite, etc...

- **CROISIÈRES AU PAYS DES DIEUX**
15 Jours — À partir de $730.
- **CROISIÈRES DES MILLES ILES + Séjour**
15 Jours — À partir de $430.

L'EUROPE EN LIBERTÉ
VOYAGES NOLISÉS SUR PARIS
Il ne reste plus que quelques places
entre le 15 mai et 21 juin — $249. aller et retour
entre le 22 juin et 10 août — $289. aller et retour
entre le 13 août et 12 sept. — $249. aller et retour

LOCATION - AUTOMOBILE
En collaboration avec AVIS FRANCE

CATÉGORIE	1 SEMAINE	2 SEMAINES	3 SEMAINES
A	79	157	280
B	91	181	269
C	108	215	322
D	110	220	328
E	123	245	362
F	147	292	434
G-J	161	320	474

KILOMÈTRAGE - ILLIMITÉ - ASSURANCE LIVRAISON/ABANDON - GRATUIT DANS TOUTE LA FRANCE ET AUX AÉROPORTS ET ETC...

- AUSSI : Location dans tous les pays aux mêmes CONDITIONS.
- LIVRAISON DANS UN PAYS, RETOUR DANS UN AUTRE SANS FRAIS DE RETOUR.

CARAVANING en EUROPE

LIVRAISON - PARIS-BRUXELLES-AMSTERDAM-
ABANDON LUXEMBOURG-etc...
4 Semaines tout équipé, Couche 4 à 5 personnes — $966.00 Tarif juin - Taxes en sus

NE TARDEZ PAS POUR RÉSERVER VOS VACANCES ! ENVOIE GRATUIT DE TOUTES DOCUMENTATIONS.

VOYAGES Interglobe LTÉE
811 est, ave LAURIER, (Métro-Laurier) Tél.: 274-1877-4308

2 TOURS de GRÈCE AU PRINTEMPS

7 au 25 mai - 18 jours
4 jours à ATHÈNES
Croisière de 7 jours dans les îles et à ISTAMBOUL en Turquie
Circuit de 7 jours en autocar en Grèce continentale
Terrestre (selon la cabine)... $924. à $1,105.
Billet d'avion transatlantique... 408. 408.
PRIX TOTAL DU VOYAGE... $1,332. à $1,513.

29 mai au 19 juin — 21 jours
3 jours à ISTAMBOUL - 3 jours à ATHÈNES
Circuit de 7 jours en autocar en Grèce continentale
Croisière de 4 jours dans les îles
3 jours à DUBROVNIK
Terrestre (selon la cabine)... $970. à $1,077.
Billet d'avion transatlantique... 575. 575.
PRIX TOTAL DU VOYAGE... $1,545. à $1,652.

Hôtels de première classe partout
Guides locaux parlant français

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, rue Université
Suite 1220
Montréal H3B 3W9, P.Q.
Tél.: 861-2485
"La maison aux milliers de références"

ANDRÉ DE LA VARRE présente
Un jour seulement — POUR TOUS
la SUISSE et les Alpes EN COULEUR
UN VOYAGE EMBALLANT DE 110 MINUTES.
GUY DE LA RIVIÈRE votre hôte et votre guide en personne
Membres de l'Âge d'or des cinémas UNIS et FAMOUS PLAYERS (Matinée seulement) $1
2 représentations à 2 h et 8:15 h p.m.

8 AVRIL	9 AVRIL	10 AVRIL
MASKA	CHATEAU	VERSAILLES
ST. HYACINTHE	MONTRÉAL	MONTRÉAL

Visitez l'Europe...
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de RENAULT – VW – CITROËN FIAT – SIMCA – PEUGEOT VOLVO – MICRO-BUS – ETC...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc....
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

VOYAGES FLEURY
10339 st-laurent ste. 3
montréal p. qué.
382-4010 (11)

FRANCE - ITALIE - SUISSE (Aircaneurope) — 23 jrs, tout compris, sauf repas à Paris — $1,056.
ESPAGNE - MAROC - PORTUGAL — 3 semaines, tout compris — $859.
COSTA DEL SOL — 2 semaines, tout compris, sauf repas — $439.
VOLS NOLISÉS POUR PARIS et LONDRES à partir de $249.
Location: autos et campeurs aux meilleurs prix.
Ex: R 12 TL - 1 semaine $110. tout compris taxe et ass.
"Campeur" 5 pers., 1 semaine $170.
Une semaine de rêve à ACAPULCO $307.

Sortilège du printemps français...
DEUX TOURS EN FRANCE

6 au 28 mai:
Normandie - Bretagne - Loire - Périgord - Méditerranée - Alpes - PARIS.
Découverte de la **vraie France.**
Direction personnelle - André MALAVOY -
du 6 au 16 puis du 26 au 28 mai
terrestre $800.
avion $314.
TOTAL (de MONTRÉAL à MONTRÉAL) $1,114.

16 au 31 mai:
Auvergne - Languedoc - PARIS.
Tour original pour ceux qui veulent connaître quelque chose de nouveau avec du repos en montagne et au bord de la Méditerranée.
Direction personnelle - André MALAVOY -
du 17 au 25 mai
terrestre $485.
avion $334.
TOTAL (de MONTRÉAL à MONTRÉAL) $819.

POUR LES DEUX TOURS:
Hôtels et services de toute première qualité
Départs garantis
Quelques places disponibles

ÉGALEMENT:
Tours de printemps
en FRANCE/ITALIE/SUISSE, EUROPE CENTRALE, ESPAGNE, PORTUGAL, GRÈCE etc...
Brochure illustrée sur demande

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, rue Université
Suite 1220
Montréal H3B 3W9, P.Q.
Tél.: 861-2485
"Qui dit voyages, dit Malavoy"

Hong Kong
British airways

l' AFGHANISTAN

Un film au Plateau bientôt

par URGEL LEFEBVRE

Jacques Cornet commentera personnellement son film couleur "Afghanistan, royaume d'Asie centrale" à la salle Le Plateau, les vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 avril, à 20:30. Cela fait partie de la tournée "Les grands explorateurs" que présentent Les productions Explo-Mundo et Le groupe La Laurentienne.

Coincé entre la Chine et la Russie, inconnu jusqu'à ces dernières années, l'Afghanistan, depuis la parution du livre de Joseph Kessel, "Les Cavaliers", commence à se dévoiler aux Occidentaux.

L'Afghanistan fut le point de passage entre l'Orient et l'Occident. Cette position géographique a été la cause de bien des invasions. Pacifiques comme celle d'Alexandre le Grand qui créa le royaume de Bactriane ou néfastes comme celles des Huns, des hordes de Gengis Kahn qui ruinèrent le pays.

Pendant plus de 6 mois, le cinéaste-explorateur Jacques Cornet a parcouru ce pays de 15 millions d'habitants. Il en rapporte des images étonnantes de beauté et de vérité.

En franchissant le formidable massif de l'Hindou Kouch, Jacques Cornet a découvert la solitude des grandes steppes où les Cavaliers, ivres de liberté et d'espace, pratiquent le jeu le plus cruel et le plus meurtrier d'Asie centrale: le Bouzkachi. Où les nomades turcomans élèvent les troupeaux karakul dont les agneaux égorgés à la naissance fournissent la précieuse fourrure astrakan.



Jacques Cornet

A l'est de l'Afghanistan, suivant d'étroites vallées, puis à pied dans des montagnes difficiles d'accès, l'expédition Cornet a filmé les Nouristanis, hommes blonds aux yeux bleux, de langue indo-européenne, que l'on pense être des descendants des soldats d'Alexandre le Grand.

Dans sa ciné-conférence, Cornet présente d'abord Hérat, ville fondée par Alexandre le Grand et détruite plusieurs fois par les invasions. Hérat possède d'extraordinaires minarets du XVe siècle et une très belle mosquée du XIIIe recouverte de faïence vernissée.

A Ghazni, ancienne capitale du royaume, on voit fabriquer les poustines et peaux de mouton doublées d'astrakan et brodées à la main. Ghazni est également célèbre pour ses bijoux d'or et d'argent que les femmes nomades viennent acheter au cours de la transhumance.

Kaboul, la capitale actuelle, est bâtie à 1,800 mètres d'altitude et compte 450,000 habitants. Son musée ne manque pas d'intérêt car il contient une belle collection de bouddhas, de peintures et d'ivoires gréco-bouddhiques, de bois sculptés du Nouristan, de costumes et d'objets de différentes provinces. Mais Kaboul vaut surtout pour son bazar aux ruelles étroites et fétides encombrées de taxis, d'ânes et de chameaux. Les artisans y travaillent encore comme au moyen âge et des communautés fermées comme les Sikhs et les Beatnicks sont à la recherche de la drogue, source de béatitude.

Le bouzkachi, qui perpétue en Afghanistan une tradition abandonnée en Chine et en Russie, met à l'épreuve de solides cavaliers qui doivent s'emparer d'une peau de bouc bourrée de sable (le bouz), faire le tour d'un immense terrain et revenir au cercle du départ. Tous les coups sont permis, le jeu dure des heures, les chutes sont parfois mortelles. Le bouzkachi, dit-on, était déjà joué par les petits cavaliers jaunes de Gengis Khan.

Mazar-i-Charif et sa mosquée bleue élevée en 1460 par le sultan Timouride Ali Mirza, Bamyan et sa vallée des bouddhas, Band-I-Amir et ses cinq lacs indigo, turquoise ou marine, entourés de montagnes rouges et blanches, autant de merveilles que présente Cornet dans sa ciné-conférence.

Visages afghans







Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .

A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue

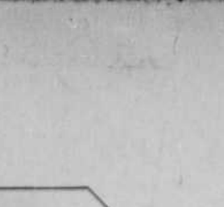
AIR FRANCE/EUROP AUTO

CITROËN · PEUGOT · RENAULT · SIMCA · FIAT · ALFA ROMEO · MERCEDES · V.W. MATRA · VOLVO · OPEL.

EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

TERRE-SAINTE ITALIE — TUNISIE
du 8 au 29 juillet 1974

Pension complète en Terre-Sainte
Demi-pension en Italie et Tunisie
en collaboration avec
Voyages-Missions Ltée et Alitalia



L'Abbé Robert FONTAINE

$1,216.
Boeing 747

Communiquez avec: l'abbé ROBERT FONTAINE
Tél.: 514-546-2355,
C.P. 610, Acton-Vale JOH 1A0
Itinéraire envoyé sur demande

6e Pèlerinage annuel en Terre-Sainte

où aller - le MONDE du tourisme

Les universités francophones du Québec offrent, avec la collaboration des Voyages Segelq, des voyages de tourisme et culture en Grèce, Asie Mineure, Italie. Ces voyages s'adressent aux étudiants et professeurs ainsi qu'à toute autre personne que la culture antique intéresse. Le premier voyage, du 1er au 29 juillet, mènera les participants sur les sites archéologiques de la Grèce et de l'Asie Mineure. L'autre, du 2 juillet au 1er août, les conduira en Italie. Chacun de ces voyages est l'équivalent d'un cours universitaire de six crédits accordés sur présentation d'un rapport de recherche sur l'un des aspects du programme. Le coût total de chacun des voyages est de $1,395. Pour renseignements et documentation, s'adresser à M. D. Fasciano, Département d'études anciennes et modernes, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal. Tél.: 343-7063.

•

Une soirée "Avril au Portugal" a eu lieu l'autre jour au Cercle des journalistes de Montréal, sous les auspices de l'Office du tourisme portugais et de TAP, les lignes aériennes du Portugal. Des danses folkloriques, exécutées par une troupe portugaise de Montreal, ont accompagné la dégustation de vins du Portugal: Dao, Faisca, Porto, etc.

•

M. John Harvey, directeur des ventes de John Harvey & Sons, de Bristol, Angleterre, était de passage à Montréal ces jours-ci pour annoncer que Harveys fait maintenant partie des Brasseries internationales unies, un groupe dont les intérêts se concentrent dans le commerce du vin, de l'alcool et de divers aliments. La Grande-Bretagne importe 65% de tout le cherry qui sort d'Espagne et les exportations de John Harvey & Sons comptent pour 70% de tout le cherry revendu en dehors du Royaume-Uni. Les cherrys Harveys sont vendus dans plus de 120 pays. Au Québec, les marques disponibles sont le Bristol Cream, le cherry le plus vendu au monde, le Bristol Milk, le Bristol Dry et le Shooting Sherry.

•

Diverses cérémonies et réceptions ont eu lieu à la mi-mars à Brouage, à l'occasion du baptême d'un bâtiment de transport de la Marine nationale française qui porte le nom de Champlain. Le capitaine de corvette, M. Pierre Richard, qui commande le Champlain, a rappelé au maire de la commune, M. Henri Delouvée, qu'il est dans l'habitude de la Marine nationale qu'un bâtiment soit parrainé en raison de certains liens, par une ville: Le Champenois par Troyes, le Bourguignon par Dijon, et maintenant le Champlain par Brouage "qui très légitimement tirera gloire de cet honneur qui lui échoit". Le Champlain a été construit à l'arsenal de Brest. Il est long de 80 mètres et large de 13 mètres. Il développe une vitesse de 16 noeuds et est destiné à des interventions rapides ou de transport en général.

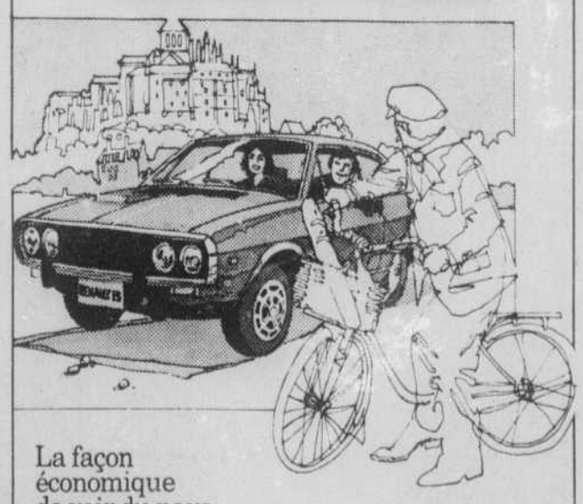
TERRE STE: 15 jours
Visite complète des Lieux Saints, Massada, Golan, etc . . . Départ chaque semaine.
$847.

ÉGYPTE, Grèce, Terre-Ste, Nicosie, Rome . . .
13 mai au 2 juin
$1,108.

Réservez tôt

VOYAGES A.F. Ltée
311, 3e Ave., Québec G1L 2W8 Tél.: 523-0031
2615, Boul. Pie IX Montréal 403 Tél.: 255-8701

L'Europe en auto? Facile avec Renault.



La façon économique de voir du pays.

Extrait du tarif	3 semaines	1 mois	2 mois
Renault 4	$298	$389	$493
Renault 5 TL	298	389	493
Renault 12 TL	420	508	623
Renault 12 Automatique	525	698	835
Renault 16 TL	475	628	785

Tarifs par semaine disponibles.

De plus, le plan RENAULT vous offre:
KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ
Assurance "sans déductible"
Aucune taxe supplémentaire à verser

RENAULT

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser chez votre concessionnaire Renault, votre agent de voyage ou postez le coupon ci-dessous.

D 4
Service Outre-mer Renault,
B.P. 6400, Montréal, P.Q. H3C 3L5
Veuillez m'adresser une documentation complète sur l'Europe en auto avec Renault.
Nom
Adresse
Ville Prov. Tél.

l'Aircaneurope, un vrai conte de fées

Cette année, Suzanne et Jacques réalisent enfin leur rêve: goûter le romanesque du passé, les petits détails d'une réalité différente, mais familière pourtant. Là-bas, on est si chaleureux avec les Aircaneuropiens.

Et Air Canada facilite bien des choses: des circuits, des hôtels, des excursions au goût des francophones et à des tarifs avantageux. Tout est expliqué dans le guide-vacances de l'Aircaneurope. Demandez le vôtre à Air Canada ou à votre ami l'agent de voyages... pour réaliser les vacances de vos rêves.

Les provinces de France
Bretagne, châteaux de la Loire, Normandie, Bordeaux, Provence, Alpes, Côte d'Azur, Périgord. Transport en autocar avec guides, hôtel de 1re classe (chambre double avec salle de bain) tous les repas moins 4 à Paris, visites et excursions. Transport aérien non compris
à compter de
$800 IT4ACINCT4
par personne

Avis ou l'Europe en roue libre
Votre circuit commence et finit n'importe où en Europe. Différentes possibilités de location. Voitures: Fiat, VW, Renault, Peugeot. Tarif basé sur 15 à 21 jours (plus taxes du pays où la voiture est louée)
à compter de
$16.20
par jour

Les croisières sur le Rhin
Croisière sur un bateau ultra-moderne, de Rotterdam à Francfort, de Francfort à Rotterdam, de Strasbourg à Rotterdam, de Rotterdam à Strasbourg. Comprend: le logement à bord, tous les repas, excursions prévues aux escales. Transport aérien non compris: 4 jours
à compter de
$147
par personne

La vie de bohème
Visitez la Normandie ou la Bretagne avec cheval et roulotte toute équipée. Cartes géographiques et tous les renseignements utiles fournis. Départs le samedi, de Tesse-La-Madeleine en Normandie ou de Locmaria-Berrien en Bretagne. Cotisation de $7.50 par personne. Location de la roulotte pour une semaine
à compter de
$170 IT4ACINFD10
par semaine

Veuillez m'envoyer le guide-vacances gratuit de l'Aircaneurope M4397F
Nom
Adresse
Ville
Code postal
____ est mon agent de voyages.
Adressez à: Le guide-vacances de l'Aircaneurope
Air Canada
Case postale 598
Montréal, Québec
H3C 2T7



AIR CANADA